



Université d'Oran 2
Faculté des sciences sociales
Département de sociologie

THESE
Pour l'obtention du diplôme de Doctorat en Anthropologie

**L'immigration originaire de Kabylie aux villes du Canada : entre
bouleversement et pérennisation du phénomène migratoire**

Présentée par : MOUSSOUNI
Abdelghani

Encadrant : Ouatmani Settar
Coencadrant : Pâquet Martin

Devant le jury composé de :

Membres	Nom et prénom	Grade	Etablissement d'affiliation
Président	Moulai Hadj Morad	Professeur	Université d'Oran -2-
Rapporteur	Ouatmani Settar	Professeur	Université de Bejaia
Coencadrant	Pâquet Martin	Professeur	Université Laval
Examineur	Kinzi Azzedine	Professeur	Université de Tizi-Ouzou
Examineur	Kim Sabiha	Professeur	Université de Mostaganem
Examineur	Moussaoui Fatma Nabila	Professeur	Université d'Oran -2-
Examineur	Benabed Aicha	Maitre de Conférences Classe A	Université d'Oran -2-

Année : 2025 - 2026

Dédicace

« Ce travail est dédié à mes regrettés parents, Ali et Laldja. Que Dieu leur accorde Sa miséricorde. »

Sgunfut deg talwit a yimawlan-iw ezizen

Remerciements

Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude à notre directeur de thèse, le professeur OUATMANI Settar, et à notre codirecteur, le professeur PAQUET Martin pour leur encadrement précieux, leur soutien constant et leur patience inébranlable. Sans eux, nous n'aurons jamais pu atteindre nos objectifs.

Nous sommes également reconnaissant envers la communauté kabyle au Québec et les associations pour leur accueil et le partage de leurs expériences. Nous citons particulièrement : Djamila, Sofia, Hacen, Walid, Zoubir, Hanafi, Nadir, Youldes, Mourad et les trois associations (FKVQ, INAS et ACAOH). Un immense merci à notre famille à Béjaïa et au Canada pour leur amour et leur soutien inconditionnel. Enfin, à tous nos amis, votre présence et votre amitié ont été un soutien essentiel.

Sommaire

Dédicace	
Remerciements	
Introduction générale	13
Chapitre 01	
Cadre méthodologique et théorique de la recherche	
Introduction	19
I- Choix du sujet	19
I-1 motifs objectifs	20
I-2 Motifs subjectifs	22
II- L'intérêt du sujet	23
III- Problématique	25
IV- Les hypothèses	34
V- Approche théorique	34
V-1 La « force des liens faibles » (Granovetter, 1973)	35
V-2 Les réseaux formels et informels (Myriam SIMARD, 1995)	38
VI- Analyse conceptuelle	40
VI- 1 Projet migratoire	40
VI-2 L'intégration : modèles théoriques et actions pratiques	43
VI-2-a Le multiculturalisme canadien et l'interculturalisme québécois	45
VI-2-b L'intégration économique, intégration sociale et intégration politique	48
VI-3 Réseau	49
VII- Terrain d'enquête : Kabylie et le Canada, à la croisée de deux espaces	50
VII-1 La Kabylie dans les écrits	51
VII-1-a Une région aux contours imprécis	51
VII-1-b La Kabylie comme un seul espace	55
✓ CARETTE Emile et la Kabilie proprement dite	55
✓ La wilaya (III) historique	56
✓ La régionalisation	57
VII-2 Le Canada	58
VII-2-a La province de Québec	59
VIII- Méthodologie de recherche	61
VIII-1 Outils méthodologiques	61
VIII-1-a L'entretien	61
VIII-1-b L'observation directe	62
IX- Population d'étude	63
IX-1 Les catégories	63

IX-1-a Catégorie des « migrants »	63
IX-1-b Catégorie des « migrants de retour »	65
IX-1-c Catégorie des « promigrants »	66
IX-2 Le guide d'entretien	67
IX-2-a Guide d'entretien pour les « migrants »	67
IX-2-b Guide d'entretien pour les « migrants de retour »	68
IX-2-c Guide d'entretien pour les « promigrants »	69
X- Mode de recrutement et cadre des rencontres	69
XI- Analyse et transcription des entretiens	76
XII- Difficultés pratiques de l'enquête de terrain	76
Conclusion	78
Chapitre 02	
Histoire comparée de l'émigration algérienne en France et au Canada	
Introduction	80
Axe 01 : L'immigration algérienne exemplaire en France	80
I- La comparaison en quelques notions Lμμ	81
I-1 Bouleversement	81
I-2 Pérennisation	82
II- L'immigration imposée des algériens en France	82
II-1 Facteurs et contexte du départ	83
II-2-Chronologie d'un phénomène migratoire exemplaire	87
II-2-a Les trois âges : circonstances et objectifs	88
✓ Le premier âge : émigration mandatée et sélectionnée	88
✓ Le deuxième âge : émigration incontrôlée	90
✓ Le troisième âge : émigration massive	92
II-2-b Le quatrième âge : entre évolution et dérive	94
II-2-c Le phénomène de Haragga et les sans-papiers	96
III-Immigration de travail versus immigration de peuplement	97
III-1 Les prémisses d'une immigration de peuplement	98
III-2 Les familles algériennes en France : une réalité	99
IV- L'immigration familiale	101
IV-1Une rupture parachevée	101
IV-2 Conditions d'aboutissement : le travail et le logement, un calvaire	102
IV-3 L'émigré géniteur	105
IV-4 L'assimilé, profil type un bon immigré	106
V-I -La vérité des rapports de force	107
V-1-a Immigration comme échanges	107
V-1-b La double nationalité : une position paradoxale	107
V-1-c Formation-retour ; genèse et finalité	108
Axe 02 : L'émigration algérienne au Canada	109
I- Le contexte des départs	110
I-1-Politiques d'immigrations fédérales et provinciales	112

I-1-a le Système fédéral et la politique migratoire canadienne	112
I-1-b Le Québec et la politique migratoire	113
✓ Création d'un ministère de l'immigration (1968)	113
✓ Conventions Canada-Québec	114
II- L'immigration de travail : quels changements ?	116
III- L'immigration familiale des Algériens au Canada	118
III-1 Une rupture parachevée	118
III-2 Travail : chômage et déqualification	120
III-3 Logement au Canada : état des lieux	122
III- 4 L'immigré et la reproduction	124
IV-5 Politique d'intégration : l'interculturalisme québécois	125
V- Le mouvement migratoire et les relations bilatérales entre le Canada et l'Algérie : quels liens ?	128
Conclusion	130
Chapitre 03	
Réseaux informels et intégration des Kabyles au Canada	
Introduction	133
Axe 01 : Le mouvement associatif kabyle aux villes du Québec	133
I-Aperçu du mouvement associatif kabyle au Canada	134
II- Caractéristiques du mouvement associatif kabyle	135
III- Les associations kabyles au Québec, au Canada : activités et bilan	136
III-1 Classement et catégories des associations	136
III-1-a L'Association Culturelle Amazigh d'Ottawa-Hull (ACAOH) dans la ville de Gatineau	137
III-1-b L'association INAS de Montréal	138
III-1-c Forum kabyle de la ville de Québec (FKVQ)	139
III- 2 Yennayer au Québec	139
III-2-a Les dimensions du rituel de Yennayer	140
III-2-b Yennayer entre adaptation et pérennité	141
✓ Pratiques anciennes	141
✓ Pratiques nouvelles	144
III-2-c Yennayer : entre création de liens et cohésion sociale	146
III-2-d Yennayer comme ressources	149
III-2-e Yennayer : folklorisation et déceptions	150
III- 3 L'enseignement de Tamazight (kabyle)	151
III-4 Les Pique-niques	157
III-4-a Les conditions de départ du pays d'origine	161
III-4-b Le marché du travail au Canada	162
III-4-c Les liens sociaux au pays d'accueil	165
IV-Associations kabyles de rapatriement	167
V-Associations à caractère spécifique	169

Axe 02 : Réseaux familiaux et d'amitiés des Kabyles et intégration au Canada	170
I- Les visites familiales	170
I-1 Les fêtes religieuses	171
I-1-a L'Aïd el-Fitr	171
I-1-b Aïd el Kebir	171
I-2 Les fêtes profanes	173
I-2- a Les naissances	173
I-2- b Les mariages	175
I-2-c Les maisons : rites et sacrifices	176
II- Traditions et fêtes nationales québécoises et canadiennes	178
II-1 Fête nationale du Québec	178
II-2 Fête nationale du Canada	178
II-3 Épluchettes de blé d'Inde	178
II-4 L'action de grâce (Thanksgiving)	180
Conclusion	181
Chapitre 04	
Réseaux formels et intégration des Kabyles aux villes du Canada	
Introduction	184
Axe 01 : Programmes aide à la formation et à l'intégration	184
I- Groupes d'immigrés et catégorisation	184
I-1 Immigrés démunis	185
I-2 Immigrés résilients	186
II-Aperçu de quelques programmes d'aide à la formation au Québec	187
II-1Programme d'aide financière pour la reconnaissance des compétences (PAFFARC)	188
II-2 Programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi (PRIIME)	189
II-3 Programme d'aide à la reconnaissance des compétences (PARC)	190
II-4 Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration pour les organismes (PASI)	191
II-5 Les formations en francisation	192
II-6 Programme municipaux d'aide à l'intégration des immigrants	194
II-7 Partenaires économiques	195
II-8 Organismes communautaires partenaires	195
II-9 Programme pour les entrepreneurs	197
Axe 02 : Les immigrants kabyles et l'apport des programmes à leur intégration	198
I- La francisation, premier levier pour la culture québécoise	198
I-1 Cours de français	198
I-2 Le statut de la femme : entre émancipation et contraintes	199
I-3 Le rôle parental et les enfants	200

II- Les équivalences des diplômes et déqualification	202
III-Accompagnement et soutien à la pleine participation	203
III-1 Accompagnement pour l’insertion professionnelle	204
III-2 Accompagnement pour le logement	205
IV- L’entrepreneuriat	207
V- Formations et projets de reconversion professionnelle	208
V-1-Le choix des formations de reconversion	209
V-1-a Avantages socioprofessionnels	209
V-1-b Pénurie de la main-d’œuvre	209
V-1-c Métiers peu qualifiés	209
V-1-d La présence d’aides financières	210
Axe 03 : Impératifs climatiques, système du transport et profilage racial au Canada	212
I- Transport et mobilité	212
I-1 Transport collectif	213
I-2 Transport individuel	214
II- Rapport avec le climat	217
III- Rapport avec les corps de sécurité	219
III-1 Les immigrés kabyles face aux services des frontières canadiennes	221
III-2 Les immigrés kabyles face aux services de la police québécoise	222
Axe 04 : Portraits de quelques immigrés kabyles intégrés	224
I- BENHADDADI Mohamed (Rachid)	224
II- AKOUCHE Karim	226
III-GUERROU Azziz	227
Conclusion	228
Chapitre 05	
Le retour des Kabyles du Canada	
Introduction	231
Axe 01 : Les retours définitifs des Kabyles du Canada	232
I-Un petit aperçu sur la question du retour en immigration	232
II- Les études sur le retour des immigrés algériens	235
III-Le retour des Algériens du Canada	239
IV-Le retour des Kabyles du Canada	241
IV-1-Typologie des retours définitifs	241
IV-2 Tableau et caractéristiques des migrants de retour définitif	242
IV-3 Les retours volontaires des Kabyles du Canada	244
IV-3-a Retour versus intention de retour	244
IV-3-b Retour et niveau d’instruction	245
IV-3-c Retour et situation matrimoniale	246
IV-3-d Réintégration des migrants de retours volontaires	248
IV-4 Les retours forcés des Kabyles du Canada	250

IV-4-a Pour quelle réintégration ?	253
IV-5 Les retours calculés des Kabyles du Canada	254
IV-5-a Réintégration calculée	256
Axe 02 : Les va-et-vient des Kabyles du Canada	257
I- Nostalgie et sentiment d'appartenance	257
II-Capacités financières des migrants et vacances	258
III-Les solidarités envers la famille élargie et la communauté	259
IV- L'apport des migrants dans le codéveloppement	264
IV-1 La bibliothèque de l'école primaire de Bourached à Kendira	266
IV-2 Projet de la maison de la culture village Aït Maalem (Tizi-Ouzou)	268
Conclusion	270
Conclusion générale	274
Annexes	280
Acronymes	295
Liste bibliographique	298
Résumé	

.....On ne naît ni étranger ni immigrant : on le devient dans un certain contexte social par le jeu de circonstances historiques données.

Pâquet Martin, *Tracer les marges de la cité*
Étranger, immigrant et État au Québec, 1627-1981, Boréal. P 17.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

-Dadda ¹Mohand est parti au Canada !

-Mais pourquoi est-il parti ? Il a tous les moyens ici. C'est une personne instruite et occupe un poste enviable. Il est le responsable de SNTF de Bejaia, imaginez-vous !

-On ne sait pas. Il en avait peut-être assez de ce pays.

-Que pourrait-il vouloir ailleurs de plus que ce qu'il a déjà ici ? Il a comme même, deux voitures, un appartement dans le centre-ville de Bejaia, sans parler de soutien de sa femme, qui est enseignante.

-Il part vers un pays très développé, bien mieux que l'Algérie, voire même que la France. Un pays qui valorise les compétences de l'élite et des cadres. Ce qui n'est pas le cas de nos dirigeants, qui ne soucient ni de l'avenir de leurs pays ni de départ de ces cadres.

-Mais le Canada est un pays très loin. Ceux qui partent ne peuvent même pas revenir pour assister aux mariages, aux enterrements, etc. On entend dire aussi que ce n'est pas facile de transférer de l'argent même celle des pensions de retraite.

-Qu'est-ce que vous fait dire ça ?

-Il suffit de regarder le cas de Hocine et de son fils. Depuis qu'ils sont partis, ils ne sont jamais revenus. Ils sont devenus de vrais canadiens. Ils n'ont même pas pensé à restaurer leur ancienne maison.

Telle est l'atmosphère qu'induit le départ, en 2001, de cet immigré dans notre village de Bourached, à Kendira, dans la wilaya de Béjaïa. Un départ qui a ravivé un grand débat au sein de la population sur cette nouvelle destination, surtout que l'expérience de deux premiers immigrés, partis successivement en 1968 et 1992, a forgé dans l'imaginaire collectif des représentations plutôt négatives sur l'émigration vers ce pays. L'égarement, l'assimilation et le non-rentabilité (investissement) sont autant de clichés et d'idées reçues ayant façonné l'imaginaire de notre population villageoise.

¹ Dadda est un terme kabyle de respect à l'égard d'un homme plus âgé. Il est utilisé généralement à l'égard du grand-frère, de l'oncle paternel, etc. Le personnage de Mohand est un cousin immigré au Canada .

Les départs observés et généralisés dans les autres villages et territoires de la région de Kabylie ont fini par susciter en nous un intérêt pour l'étude de ce nouveau phénomène migratoire vers le Canada, phénomène qui prend de plus en plus d'ampleur avec le recul et l'essoufflement de la voie traditionnelle de départ vers la France. Cet intérêt est également nourri par le bouleversement constaté dans les profils des candidats, touchant de plus en plus l'élite et les cadres, une classe qui était restée pendant de longues décennies à l'abri de tout projet migratoire visant une installation durable. La vision misérabiliste qui entourait l'acte de partir et d'être immigré redevient un acte salvateur, ravivant ainsi l'intérêt pour cette recherche.

Cette atmosphère, avec ses marqueurs de pays de départ, comme les qualifie la sociologue Constance De Gourcy, s'ajoute à celles du pays d'accueil, dans les villes de Québec, au Canada.

Bien que le Canada connaisse des flux migratoires depuis longtemps, son ouverture aux pays du Maghreb, et plus particulièrement à l'Algérie, est relativement récente. Ce n'est qu'à la fin des années 1968 qu'une politique migratoire fondée sur des critères d'âge, de qualifications et de compétences linguistiques a été adoptée, mettant ainsi fin à celle basée sur la race et la religion, favorable au pays d'Europe centrale et de l'Est. Cette ouverture a permis à de nombreux Algériens, notamment originaires de la Kabylie, de se tourner vers ce nouvel Eldorado nord-américain.

De même, les relations politiques et économiques entre les deux pays, le Canada et l'Algérie, ne sont pas suffisamment significatives pour accroître le taux de coopération bilatérale et favoriser une grande circulation de marchandises et une mobilité accrue des personnes.

Le développement significatif du phénomène migratoire vers le Canada s'est accentué à partir des années 1990, pendant la décennie noire (Camarasa-Bellaube, 2010 ; Hachimi-Alaoui, 2009). Le départ massif soulève énormément d'interrogations et d'enjeux, liés dans leur ensemble à la question de la réussite et

de l'intégration dans ce nouveau monde, quasiment méconnu et différent du pays de départ, voire des autres destinations traditionnelles, la France en particulier.

L'un des aspects majeurs du phénomène migratoire des Kabyles, et par extension des Algériens, que de nombreux auteurs (Sayad, Chachoua, Kinzi, Deriche-Slimani, Mekki, etc.) ont souligné, est bel et bien son caractère collectif. De la décision de départ, à l'installation et à l'intégration, l'apport des liens familiaux, d'amitié et celui de la communauté dans l'acte migratoire est indéniable et déterminant. Les réseaux personnels apportent de l'assistance aux émigrés-immigrés dans toutes les phases du projet migratoire. C'est à la suite de ces faits saillants bien documentés que l'étude de l'apport des réseaux – qu'ils soient informels (fondés sur les liens familiaux, d'amitié et de communauté) ou formels (organismes et institutions) – dans l'immigration des Kabyles au Canada a pris naissance et sera particulièrement étudiée. Cette question des réseaux dans l'acte global de migration se pose avec acuité dans le phénomène migratoire des Kabyles au Canada et son importance réside dans deux éléments essentiels. Le premier point concerne la récente émergence des départs vers le Canada et soulève la question de la formation de réseaux capables de fournir aide et assistance aux nouveaux arrivants. Le deuxième élément, qui mérite d'être examiné, est l'esprit d'individualisme qui domine ces dernières décennies et qui fait de la décision de migrer un acte individuel, souvent réduit au cercle du ménage ou de la famille nucléaire. C'est un projet qui se négocie au sein du couple, entre les époux, à l'écart de la famille élargie. Cette dernière n'est informée, dans la plupart des cas, que dans les derniers jours qui précèdent le départ, lors de la phase de préparation selon DE GOURCY (De Gourcy, 2013).

Pour appréhender cette thématique, le recours aux notions de projet migratoire, de réseau et d'intégration était essentiel et la clé pour cette recherche. La notion de projet migratoire est fondamentale pour son aspect dynamique et sa concentration sur les initiatives des immigrants. La notion de réseau est, quant à elle, essentielle en raison de son rôle de canal d'informations, de ressources et de

toutes formes d'assistance pour les immigrés. La dernière notion, celle d'intégration, est plus adéquate que les autres notions parce qu'elle est totale et désigne un processus d'insertion professionnelle, de participation à la vie sociale et politique.

Cette étude anthropologique est qualitative et s'est appuyée sur les entretiens semi-directifs et l'observation directe comme outils méthodologiques pour le travail empirique de terrain, lors du séjour dans les villes du Québec, au Canada.

La thèse est scindée en cinq chapitres. Le premier chapitre aborde les démarches théoriques et méthodologiques de la recherche. L'analyse conceptuelle y est aussi présente à travers une définition succincte de chaque concept clé mobilisé et son apport dans les études migratoires. Ensuite, l'analyse théorique et l'approche suivie, qui nous ont servi de guide pour la recherche, sont présentées. La théorie de Granovetter (Mark Granovetter, 1973) et celle de SIMARD (Myriam Simard, 1995) sont minutieusement examinées.

Les démarches théoriques sont suivies des démarches méthodologiques de la recherche. Il s'agit d'une présentation détaillée de l'ensemble des outils de collecte de données et d'informations sur cette immigration. La population d'étude, avec toutes ses catégories, le mode de recrutement des informateurs ainsi que les guides élaborés pour chaque catégorie, sont tous mentionnés.

Le second chapitre est une tentative d'analyse des politiques migratoires canadiennes et québécoises sous l'angle de la question migratoire algérienne au Canada. Nous avons procédé par une étude comparative entre l'émigration traditionnelle vers la France et celle d'actualité, vers le Canada. L'exemplarité du phénomène migratoire algérien en France est examinée en parallèle avec celui au Québec, au Canada.

Le troisième chapitre de la thèse aborde de manière particulière les réseaux dits informels mobilisés par la communauté kabyle dans les trois villes de Montréal, Québec (la capitale) et Gatineau. Ce sont les liens familiaux, d'amitié

et les liens communautaires qui sont ciblés dont l'objectif est de rendre compte de leur apport dans l'intégration des Kabyles au pays d'accueil, le Canada. Les visites familiales lors des différentes occasions et les rencontres entre amis sont mises en lumière. L'apport du mouvement associatif kabyle dans le processus d'intégration sociale et politique a également été jugé important à étudier.

La deuxième catégorie des réseaux abordée est celle que l'on regroupe sous la notion de réseaux formels. Il s'agit de l'ensemble des organismes, institutions, etc., canadiens et québécois auxquels les immigrants kabyles font appel pour une insertion professionnelle et, par conséquent, une intégration économique et sociale. Les programmes d'accueil, d'aide et les formations destinées aux nouveaux arrivants sont examinés dans le quatrième chapitre de notre thèse.

Partie intégrante de tout phénomène migratoire, la question du retour a été abordée dans le cinquième et dernier chapitre de cette thèse. Nous avons étudié des cas de retours définitifs (volontaires, calculés ou forcés) de migrants, selon une typologie propre - inspirée des travaux de l'anthropologue Catherine Quiminal - et abordé les facteurs qui ont poussé ces derniers à repenser leurs projets migratoires. Cette rémigration implique de facto la question de la réinsertion dans le pays d'origine. Comme la notion de retour a évolué, le va-et-vient (Charbit et al., 1997) des immigrants kabyles vers l'Algérie et vers la Kabylie sont étudiés. Les notions de nostalgie, de sentiment d'appartenance et de codéveloppement sont au cœur de l'analyse de ce dernier chapitre.

Chapitre 01

**Cadre méthodologique et théorique de la
recherche**

Introduction

Le chapitre en question revient, à vrai dire, sur tous les aspects méthodologiques, théoriques et empiriques de cette recherche. Il aborde les principales phases de notre recherche et de son déroulement. Le choix de notre sujet et son intérêt seront esquissés. La population d'étude et son recrutement seront également bien détaillés.

Ce chapitre situe aussi le cadre théorique et conceptuelle dans lequel s'inscrit ce présent travail de recherche. Des concepts comme celle de projet migratoire, d'intégration et de réseau feront objet d'une récapitulation. L'approche réseau dans la migration donne lieu à la présentation des deux théories de Granovetter et celle de Myriam SIMARD qui nous ont servi comme guide pour notre recherche.

Le chapitre se conclura par la présentation de terrain et des difficultés rencontrées tout au long de ces années de recherche.

I- Choix du sujet

La présentation par le chercheur de son thème de recherche (en doctorat) suscite souvent chez les interlocuteurs ou les lecteurs tant de questions sur le choix de tel sujet et les raisons qui ont poussé ce dernier à prendre de telles directions et pas d'autres. Le chercheur est tenu alors à répondre à ces questionnements par l'énumération de l'ensemble des motifs à l'origine de son sujet. Interviens de ce fait, un ensemble de motifs distincts que la tradition académique s'est entendu à regrouper dans « motifs objectifs » et « motifs subjectifs ».

La première catégorie a trait en premier lieu à l'inscription du sujet dans le domaine de sa discipline et sa formation. En droite ligne avec sa spécialité, le chercheur tente de mettre en pratique ses connaissances et les outils de recherche dans l'exploration de son sujet pour tenter de répondre aux questions centrales de son travail. Ces questionnements tiennent soit à un sujet original ou à une nouvelle perspective de recherche, à priori non encore explorée.

La deuxième catégorie constituée de « motifs subjectifs » quant à elle, est celle qui est liée à l'environnement social, politique et culturel du chercheur qui lui façonne inconsciemment son esprit et détermine en partie ses intérêts, comme l'a bien souligné Maurice Angers en supposant qu'« *on n'est jamais neutre devant la réalité* » (Angers, 2014).

I-1 motifs objectifs

Le choix porté sur le phénomène migratoire originaire de Kabylie au Canada relève de notre attachement à l'étude et la compréhension du processus migratoire de la population vers cette nouvelle destination. Un pays que la majorité d'Algériens méconnaissent malgré la contribution de l'immigration dans la composition de sa population et à son enrichissement. Un pays géographiquement lointain, qui ne partage pas des liens spécifiques avec l'Algérie. Il est notoire que le degré et l'intensité des liens qui peuvent exister entre l'Algérie avec les autres pays du monde sont subordonnés à la question de la colonisation et la décolonisation (la guerre de libération de 1954).

En dépit de l'indépendance et de la souveraineté revendiquées sur son territoire et ses richesses, l'Algérie peine à se doter d'un modèle économique viable pour son développement et d'un système politique, démocratique et inclusif, adapté à sa société. Cet état a engendré une paupérisation de la population et une instabilité politique cyclique secouant le pays à maintes reprises (1963, 1965, 1980, 1988, 1992, 2001, 2011, 2019). Face à des conditions précaires et un devenir incertain, la population trouve dans l'émigration une échappatoire. Si la France est par tradition, le pays d'exil par excellence pour les Algériens - pour des considérations historiques- la crise sécuritaire exceptionnelle des années 1990 a non seulement bouleversé le quotidien des Algériens, mais elle a changé la trajectoire migratoire des milliers de personnes. Autrement dit « *l'émigration algérienne s'est également diversifiée en se répartissant désormais sur plusieurs pays de destination avec, dans le même temps, une recomposition de sa structure, notamment en termes de niveau d'éducation* » (Bouklia-Hassane, 2012 : 01). Le

Canada, qui se positionne derrière les pays arabes, incarne cette nouvelle tendance. Ces nouvelles données ouvrent de nouvelles perspectives de recherche, toutes disciplines confondues, qui du surcroît, surpassera la littérature scientifique dominante jusqu'à là, tributaire de l'émigration exemplaire vers la France.

Les travaux de recherches encore timides menées en Algérie sur le phénomène migratoire au Canada, résumée à ceux de BELAIDI Ali (BELAIDI, 2019) et de DAHMOUN Merzouk (DAHMOUNI, 2015) expliquent en partie notre choix d'explorer davantage ce nouveau phénomène. Paradoxalement, et il le faut le signaler, le sujet gagne en importance en France et au Canada qu'en Algérie.

Le choix de la Kabylie s'inscrit comme un cheminement des travaux dont a fait objet cette région, connue pour sa longue et forte tradition en émigration. Pourvoyeuse d'émigrés en France, principalement, ce groupe social a manifesté une prédisposition très ancrée à l'émigration et plus ancienne que d'autres régions de l'Algérie. La présence des personnes originaires de cette région de Kabylie au pays d'installation se manifeste à travers l'expression des signes culturels marquants (habits) et défendant une appartenance à une identité, moyennant pour cela divers canaux de sauvegarde et de diffusion (radio, télévision, associations, écoles, etc.).

Le phénomène migratoire vers le Canada donne à l'étude un autre aspect distinct de ceux auxquels la littérature scientifique nous a habitués. Nous assistons avec la composition de la population immigrante et les raisons de leur départ à une tout autre forme d'émigration loin de schéma traditionnel dominant pour fort longtemps. L'émigration économique du siècle dernier, qui a drainé le départ d'une paysannerie illettrée « dépaysonnée », laisse place à une autre classe sociale lettrée, privilégiée, qui s'estime être autrefois à l'abri de toute idée de migration. C'est la signification même du projet de départ qui change désormais.

Malgré ce changement de la structure elle-même du phénomène migratoire, cela n'a pas dissuadé bon nombre de chercheurs à faire appel aux travaux antérieurs pionniers sur l'émigration algérienne de sociologue Abdelmalek SAYAD centré sur la notion « d'âge migratoire ». Ce cadre d'analyse développé par SAYAD Abdelmalek pour l'étude d'émigration algérienne inspire encore beaucoup de chercheurs surtout par son caractère évolutif capable de répondre à l'évolution du phénomène migratoire. L'idée d'un « *quatrième âge* » de l'émigration algérienne développé par un nombre de chercheurs (Hachimi-Alaoui, 2007 ; Kadri, 2012 ; Mekki, 2022) fut bien l'illustration et la preuve.

I-2 Motifs subjectifs

Comme nous l'avons bien signalé précédemment, l'environnement social, culturel et politique a un impact sur le chercheur et sur le choix du sujet. Il façonne son esprit et oriente ses centres d'intérêts. Il faut reconnaître que nous faisons nous-mêmes objet de cette influence dans le choix du sujet, l'émigration entre autres. À proprement parler, la socialisation au sein d'une région à une forte émigration de sa population a soulevé en nous cette envie de recherche et a forgé en nous un certain esprit critique à l'égard de ce mouvement migratoire. Les facteurs historiques, sociaux et politiques- propres à la société d'accueil ou inhérents au pays d'accueil- qui alimentent et perdurent encore ce mouvement migratoire, sont au cœur de nos interrogations. Néanmoins, nous le savons d'emblée que pour ceux de l'émigration vers la France, elle était à un certain âge de son développement (Sayad, 1977) destinée à la sauvegarde et à la reproduction des communautés villageoises déstructurées sous l'effet de la colonisation française.

L'histoire du premier départ d'un membre de notre village au Canada a marqué toute notre communauté. Son départ datait des années 1968, date à laquelle on assiste aux premières réformes en matière de politiques migratoires au Canada. Ce personnage inconnu de la majorité des jeunes suscite encore la curiosité de la population surtout pour son long séjour qui a duré plus de 40 ans.

Un « *Amjah* » comme la tradition a coutume de qualifier l'immigré en France qui repousse d'une année à un autre son retour. Seulement, pour ce nouveau cas au Canada, c'est la disparition encore de son fils pour de longues années (14 ans) - sensé parti pour faire chanter l'idée de retour à son père- finit par forger dans la communauté un « *imaginaire de l'ailleurs* »² sur le Canada, comme un pays d'immigration « de non-retour »³.

Le troisième personnage- avec lequel nous tenons un lien de parenté- qui a marqué par son départ au Canada était un cadre supérieur-directeur d'une entreprise publique- parti avec son épouse, enseignante dans une école publique. Ce couple, qui symbolise l'ascension sociale, finit par émerger des représentations sur l'Algérie (un pays qui n'aspire pas espoir et confiance) et le Canada (pays d'épanouissement et de liberté). Ces figures de références ont donné en nous cette envie d'étudier le phénomène migratoire kabyle au Canada.

II- L'intérêt du sujet

Nous assistons dans le cas de l'émigration vers le Canada à des vagues d'émigrés différentes de celles que nous avons connus en France, soit à la période coloniale ou postcoloniale. La première vague d'immigrés algériens au Canada estimée à quelques centaines, ne peut pas être inscrite dans « les trois âges de l'émigration algérienne » (Sayad, 1977), malgré quelques traits saillants, avec lesquels une certaine convergence peut être entendue. La période et le but de la migration entre autres.

Quant à la deuxième vague, qui demeure plus importante en nombre et différente en nature, elle marque pour ainsi dire une nouvelle phase de l'émigration au Canada et de la migration kabyle en particulier. Par sa composition et le niveau d'instruction très élevé de sa population, elle a donné

² Cette notion est empruntée des travaux de Constance De Gourcy.

³ Cette expression vient de nous pour résumer les représentations qu'ont nos villageois du Canada. A l'heure où nous écrivons ces lignes, le père (A.M) est encore au Canada. En l'an 2007, Il est revenu pour repartir à nouveau. Les villageois précipitèrent pour le rencontrer et engager des discussions avec lui. Il a surpris les villageois par son allure jeune malgré son âge avancé et sa langue maternelle kabyle sauvegardée malgré cette longue absence. Nous avons eu la chance de rencontré l'immigré dans sa résidence à Montréal.

matière aux chercheurs pour la qualifier, à la suite de leurs travaux, de « quatrième âge » de l'émigration algérienne (Hachimi-Alaoui, 2007).

Vouloir introduire un quatrième âge à l'émigration algérienne malgré la diversification des destinations et la multiplication des conditions de départs a donné naissance à une divergence et une multiplication de lectures. Cette divergence touche en particulier le profil de la population et les objectifs assignés au projet de migration. Face à une population francophone, avec un capital intellectuel élevé, cible privilégiée des islamistes durant la décennie noire (Hachimi-Alaoui, 2007,) se dessine selon d'autres chercheurs une nouvelle migration qui « *devient de plus en plus féminisée, comprenant des jeunes femmes plus diplômées qui marquent leur distance, pour une grande partie d'entre elles, à l'égard des valeurs et des normes locales dominées par la tradition et le conservatisme* » (Kadri, 2012 : 20). Après ces deux chercheurs, vient le tour de MEKKI Ali dans son étude sur l'émigration *Ath waghli*s pour cerner ce « quatrième âge ». Pour ce sociologue, « *cette nouvelle migration d'ordre familial, - que nous avons qualifié de « quatrième âge » [...] développe ses propres réponses face aux situations rencontrées et ne reproduira sans doute pas, les mêmes modes d'appartenance, ni la même mobilité* » (Mekki, 2022 : 34).

Le mode des générations et d'âge à ce stade devient de plus que problématique qu'il ne puisse servir à l'étude de la nouvelle émigration elle-même. Notre objectif est de proposer une nouvelle lecture de l'émigration vers le Canada avec toute autre perspective de recherche. Autrement dit, l'ambition est de pouvoir étudier le phénomène migratoire ou à proprement parler le projet migratoire au Canada selon la définition qu'on lui y donne avant de partir, au pays de départ, et celle qu'on finit par admettre une fois au pays d'accueil. Ce projet s'appuiera sur des travaux antérieurs déjà cités, ceux qui ont donné déjà les prémices de ce que nous envisageons bien faire. L'un de ses travaux distingue déjà entre deux vagues d'immigrés et l'autre s'est bien excellé dans sa

présentation du portrait complet des immigrés d'une période bien déterminée (1990) avec des caractéristiques bien définies ainsi que leurs trajectoires.

Notre recherche, comme le titre l'indique, vise l'étude de l'émigration en provenance de Kabylie, et non celle des autres régions de l'Algérie. Elle s'intéressera aux spécificités et à la particularité de ce groupe social dans le contexte migratoire. La question de l'identité et de la langue amazighe, auxquelles s'identifie, et auxquelles s'attache jalousement la majorité de la population de cette région, sont d'une grande importance, surtout dans un pays traversé par de multiples enjeux linguistiques (Martel, Pâquet, 2016) et politiques. Le maintien de la langue maternelle amazighe et sa transmission aux générations futures dans le pays d'accueil, le Canada, assurera la *pérennité* de la communauté kabyle avec sa spécificité et sa particularité sur d'autres cieux, au contexte d'immigration, et garantira sa *continuité* avec la communauté au pays d'origine. Il n'est pas d'ailleurs surprenant si aujourd'hui « *on parle d'une spécificité de la présence berbère au Québec, et tout particulièrement dans le cas des kabyles, puisque ces immigrants élaborent une identité hybride qualifiée de « kabycoisité»* » (Arcand et al, 2009 : 391). En outre, l'intégration des Kabyles au Canada est le processus auquel l'étude s'arrêtera pour toute analyse des mécanismes mis en œuvre pour cet objectif.

Le profil des nouveaux migrants et la nouvelle destination le Canada, déjà mentionné en haut, permettent d'étudier la migration comme une initiative propre de migrant, relativement autonome dans sa décision de partir et dans le choix de sa destination. Dit autrement, comme l'a bien résumé OUHARZOUNE Djinina, cette migration « *favorise l'analyse du caractère engagé du projet migratoire car elle s'affranchit des pesanteurs symboliques et historiques associés aux relations franco-algériennes* » (Ouharazoune, 2012 : 99).

III- Problématique

Le phénomène migratoire en Algérie, et particulièrement dans la région de Kabylie, est ancien et a débuté approximativement au début du XXe siècle

pendant la présence française, sous l'effet de la colonisation. La déstructuration d'économie traditionnelle et la politique de dépossession dont a été victime la population ont ruiné les paysans et déstabilisé les communautés paysannes et leurs cohésions, qui vivaient longtemps déjà en autarcie. L'état de survivance et de misère dans lequel était plongée la majorité de la population a poussé celle-ci à l'exil dans l'espoir de venir en aide à leurs familles et à la communauté. C'était une émigration purement économique, qui « *avait pour fonction principale, sinon unique, de permettre à la communauté villageoise de survivre et de se perpétuer en tant que communauté paysanne solidaire de sa terre* » (Lovici-Dahmani, 2012 : 122). La destination la plus convoitée pour échapper à cette misère fut la France, à la recherche d'un travail salarié, industriel dans les usines, les mines⁴. Les conditions historiques et culturelles entre l'Algérie et la France ont rendu cette vague d'émigration, des décennies après, *exemplaire*. L'indépendance de l'Algérie qu'on avait pensé mettre fin à l'émigration n'a eu que des résultats inverses. Le phénomène s'est pérennisé, s'est élargi à d'autres catégories sociales et s'est ouvert vers d'autres destinations. Les destinations se sont multipliées et le Canada en Amérique de Nord est l'une des destinations qui a marqué cette ouverture. La recherche scientifique produite sur le sujet ne peut que confirmer ce bouleversement.

La littérature scientifique s'accorde à dire que l'histoire de l'émigration algérienne au Canada, sans spécificité de région ou de groupe, est récente. L'historienne CAMARASA-BELLAUBE Marion soutient que « *la communauté algérienne a débuté son installation avant l'indépendance.* » (Camarasa-Bellaube, 2007), mais il s'agit d'une minorité dont on ignore le nombre et les profils. Le nombre des Algériens augmente au fil des années jusqu'aux années 1990. C'est durant la décennie noire que cette communauté

⁴ L'industrie des trente glorieuses en France a absorbé la main-d'œuvre algérienne.

devienne significative, comme le démontre d'ailleurs, HACHIMI-ALAOUI Myriam dans ces études (Hachimi-Alaoui, 2009, 2005).

Le processus d'augmentation du nombre d'Algériens installés au Canada, tel que présenté de par ces auteurs, ne se réduit pas uniquement aux seules considérations économiques et sécuritaires en Algérie, mais est également lié à d'autres facteurs, propres au Canada et au Québec. Pour des considérations économiques (la croissance), démographiques (baisse de natalité) et linguistiques (renforcement de la langue française), l'État fédéral canadien et provincial du Québec vont, en 1967, « *adopter une politique d'immigration qui pour la première fois dans l'histoire du pays n'opérera aucune discrimination « raciale* » (Blais, 2016 : 40). Un nouveau système de point est instauré, évalue et sélectionne les candidats selon les critères de l'instruction, la détention d'une compétence professionnelle demandée au Canada, l'expérience professionnelle, l'âge, la connaissance du français et de l'anglais sans égard à l'appartenance ethnique, culturelle et géographique, critères dominants pour fort longtemps.

L'objectif sous-jacent de telles mesures est de capter des candidats potentiels à l'immigration dont les profils laissent penser qu'ils s'intégreront facilement dans la société d'accueil, une intégration dans toutes ses dimensions : économique, sociale et politique et linguistique, etc. Ces réformes ont aussi pour but d'élargir les aires culturelles et les horizons de recrutement, au-delà des aires traditionnelles (l'Amérique, l'Europe de l'Est et la Grande-Bretagne), en s'ouvrant sur d'autres bassins, le Maghreb entre autres. L'incidence de ces réformes ne fait pas tarder, du moins en Algérie, où un nombre d'Algériens arrivés au sol canadien fut signalé. Depuis cette date et jusqu'à l'année 1986, date de recensement de la population au Canada, le ministère des communautés culturelles et d'immigration, « *le MCCI fait état de 2110 Algériens installés au Canada* » (Camarasa-Bellaube, 2010 : 86). Ce chiffre, en soi, reste certes minime et insignifiant comparativement à d'autres communautés installées au Canada, d'ancrage très ancien, mais le profil des immigrés (cadres, étudiants, professeurs),

marque la nouvelle nature au phénomène migratoire algérien en général et kabyle en particulier. Ce nouveau phénomène porte en lui-même les prémices d'un nouveau type d'émigration, remettant en cause la thèse restrictive d'émigration économique dominante jusqu'au là.

Après cet épisode qu'on qualifie de la première vague migratoire algérienne au Canada, vint une période assez marquée qui va donner un nouvel élan au phénomène migratoire et propulser ainsi, quantitativement, le nombre des départs et le profil de ces migrants.

Au début des années 1990, l'Algérie traversait une crise aiguë sur tous les plans. Une instabilité politique régnait et a déclenché une guerre terrible sous la menace islamiste. Une population entière, prise au piège, se trouvait menacée de toutes parts. L'élite était la plus touchée et la plus ciblée, chose qui a contraint bon nombre d'entre elle à claquer les chemins de l'exil. Si le Canada est un choix privilégié parmi d'autres, c'est en raison de son système et sa politique migratoire incitatifs et attrayants de cette classe sociale. C'est le résultat des réformes de la politique d'immigration engagées par les autorités fédérales canadiennes en concertation avec les autorités provinciales.

La question d'immigration devient un enjeu majeur surtout entre les autorités fédérales et la province de Québec, qui affiche une certaine spécificité et fière de son particularisme comme étant la plus grande province francophone au Canada, voire en Amérique de Nord. Pour sauvegarder sa spécificité -menacée par la dénatalité et la généralisation de l'anglais- le Québec réclame plus d'autonomie et de compétences dans la gestion des flux migratoires qui vont s'établir sur son sol. Ces pressions aboutissent en 1991 à la signature d'un accord commun important- comparativement aux précédents accords- connu sous le nom de « l'accord Canada-Québec ». Cet accord confère le droit à l'État provincial du Québec de sélectionner, selon ses propres critères, plus de deux tiers le nombre d'immigrants qui vont s'installer sur son territoire. L'importance de cet accord ne se limite pas à l'aspect démographique, numérique, défendu par l'État provincial,

mais réside aussi dans l'aspect linguistique, où « *la connaissance du Français va en venir à occuper une place très importante dans la grille de sélection du Québec* » (Blais, 2016 :42). L'attention se tourne donc vers les pays du sahel, subsahariens et du Maghreb, ainsi que vers sa population qualifiée et francophone. Désormais, comme la confirme Camarasa-Bellaube, « *l'Algérie premier pays francophone après la France en termes de locuteurs est apparu comme un des pays le plus en demande d'émigration* » (Camarasa-Bellaube, 2010 : 70).

Bien que cela semble être une coïncidence, ces deux circonstances ont amplement accéléré le départ d'un nombre important de personnes, qui désormais ne cesse d'augmenter de façon drastique, jusqu'à atteindre environ 40 000 immigrants durant l'année 2004. En fait, « *c'est le début d'une deuxième vague migratoire bien plus considérable et plus diversifiée que la première tant sur le plan quantitatif que sur le plan de la nature de l'émigration* » (Camarasa-Bellaube,2007). Cette dynamique a propulsé l'Algérie au troisième place (rang) en termes de pays de provenance des immigrants entrant au Québec⁵. Cela dit, la majorité de la communauté algérienne s'installe au Québec.

La présentation des caractéristiques de cette population est en soi un objet d'étude intéressant qui pourrait confirmer l'hypothèse selon laquelle cette migration ne suit pas le même processus de la migration vers la France qui demeurerait jusqu'à présent, dans les travaux sur l'émigration algérienne, la référence.

Selon le recensement de 1996, la majorité des immigrants algériens installés au Québec ont fait des études universitaires, ce qui leur a permis d'avoir un niveau de scolarité « *bien supérieur à celui de l'ensemble des immigrants arrivants sur le sol québécois et plus encore à celui de la population québécoise dans son ensemble* » (Camarasa-Bellaube, 2010 : 97). Avant de partir, les membres de cette communauté jouissaient majoritairement d'un statut social

⁵ **Source** : Présence et portraits régionaux des personnes immigrantes admises au Québec de 2008 à 2017, Ministère de L'immigration, de la Francisation et de l'Intégration.

élevé. Ils occupaient des postes de responsabilité, et profitaient pleinement des commodités de vie. Loin de l'ancienne paysannerie algérienne, illettrée, partie en France à la recherche d'un travail salarié, cette émigration « *est en majorité une émigration de cadre* » (Camarasa-Bellaube, 2010 : 98).

Faute d'étude antérieures spécifiques à la communauté kabyle, nous considérons que les caractéristiques présentées ci-dessus sont valables et transposables sur les Kabyles. Nous réservons cependant les lignes qui suivent à la question propre des immigrés kabyles.

Pour plusieurs considérations, partir au Canada est un projet à enjeux multiples. Citons-en trois. La première de ces considérations est la distance géographique qui sépare le Canada de l'Algérie. Cette distance rend difficile tout contact entre les deux pays, voire les deux peuples. Pour cette raison, le Canada reste un pays méconnu de la majorité des Kabyles. Cette méconnaissance du pays et de son peuple se joigne à l'absence d'une forte communauté kabyle constituée. Son installation récente n'a pas permis la constitution de réseaux utiles pour l'installation et l'intégration. Le rôle des réseaux personnels (familiaux, d'amitié et communautaires) sont bien documentés dans la question migratoire.

La deuxième raison qui pourrait contraindre l'intégration des Kabyles au Canada, serait semble-t-il, les conditions climatiques. Non habitués aux basses températures et aux importantes quantités de neige qu'enregistre le Canada chaque hiver, l'adaptation à ce climat paraît être une rude épreuve pour les Kabyles.

Enfin, ce qui semble être la contrainte la plus difficile à une intégration facile et rapide des Kabyles dans la société canadienne et québécoise semble être le système de valeur canadien et québécois. L'esprit d'individualisme ancré dans la société canadienne et le statut des membres- des femmes en particulier- dans la société canadienne requièrent des adaptations et réadaptation de la part de ces immigrés, socialisés et attachés pour fort longtemps aux solidarités familiales, communautaires et à la hiérarchie des statuts (système patriarcal).

Les considérations que nous venons de citer rejoignent celles qui portent sur la qualification et de la reconnaissance des compétences des immigrés acquises à l'étranger. L'insertion professionnelle est une préoccupation majeure à laquelle la communauté algérienne - de la deuxième vague surtout- est confrontée une fois sur le sol canadien et plus précisément au Québec. Décrocher un emploi ou un poste à la mesure de leurs compétences n'est pas chose aisée. Dans une étude sur l'emploi des Maghrébins, les chiffres montrent que le taux de chômage des Algériens, en 2001, indépendamment d'années depuis lesquelles ils étaient installés, était « *de 27,2 % tandis que le taux de chômage provincial est de 8,2%* » (Lenoir-Achdjian, 2009 : 03). Pour ceux qui se sont installés pendant moins de 5 ans, le taux s'élève même à 35,4 %. Malgré les efforts consentis pour remédier à la situation de précarité et le chômage dont souffrent ces immigrés, les critères de sélection, à savoir, la maîtrise du français et les qualifications sur quoi ils étaient sélectionnés, ne semblent pas garantir une intégration rapide et facile sur toutes ses dimensions. Ce paradoxe, se pose visiblement avec acuité au Québec, première destination des Kabyles. Dans cette province, à titre d'illustration, « *la probabilité que l'expérience de travail étrangère soit reconnue est la plus faible (32 %)* » (Blais, 2016 : 52). Une situation très stressante pour les familles qui ne trouvent que l'assistanat et les aides sociales comme derniers recours. Toutefois, malgré ces difficultés, c'est paradoxalement cette population qui affiche une grande intention de s'installer permanemment au Canada puisque « *contrairement à la moyenne des immigrants obtiennent en moyenne la nationalité canadienne au bout de 3,8 années de résidence* » (Camarasa-Bellaube, 2010 : 102), et affichent un taux de présence parmi les plus « *élevés qui avoisine 86 %.* » (Blais, 2016 : 61).

En raison de ces contraintes environnementales, sociales et culturelles au Canada, les migrants doivent faire appel à des réseaux pour réussir leur projet migratoire. À ce niveau, il y a lieu de s'interroger sur les liens et réseaux mobilisés

par ces migrants, aussi bien au pays de départ qu'au pays d'accueil, pour bien s'intégrer.

Si l'étude de l'immigration des Kabyles et de leurs liens avec les villes canadiennes est nouvelle, celle des réseaux dans le phénomène migratoire algérien et kabyle vers d'autres destinations, notamment la France, a fait l'objet de nombreuses recherches. La littérature scientifique s'est largement penchée sur ce sujet, montrant par d'exemple combien « *le départ d'une seule personne est une véritable entreprise collective dans laquelle l'investissement a mobilisé tout le groupe et souvent bien au-delà* » (Laacher, 2013 : 21). Chaque nouveau migrant mobilise de nombreux liens – qu'ils soient de parenté ou de la communauté villageoise – pour préparer son projet. Selon la majorité des chercheurs, si l'émigration traditionnelle en France a été si importante, c'est en partie parce qu'elle a été « *réalisée grâce à des réseaux communautaires très efficaces* » (Mahé, 2006 : 378). L'apport de ces liens et ces réseaux au-delà du pays de départ et jusqu'au pays de destination, est crucial voire une condition *sine qua non* pour chaque nouveau départ. En effet, comme l'estime Daum, « *émigrer nécessite des réseaux familiaux ou régionaux déjà établis dans le pays de destination* » (Daum, 1999 : 386). Dès son arrivée sur le lieu de destination, l'immigré mobilise systématiquement ses liens familiaux, villageois ou de groupe, dans le souhait de bénéficier d'une assistance sociale ou financière. Par conséquent, « *la réception [...] prend un aspect collectif* » (Bennoune, 2006 : 203).

Selon Bennoune, la constitution des réseaux dans le pays d'accueil « *introduit une dynamique dans le milieu urbain* » (Bennoune, 2009 : 249). Elle peut entraîner une reconfiguration de l'espace, notamment par la formation de quartiers dits ethniques. Avec l'arrivée de nouveaux immigrants, « *une communauté peut se mettre en scène par un ensemble d'organisations telles que les institutions religieuses ou les associations* » (Manai, 2018 : 19). Ces organisations, formelles ou informelles, sont le reflet de ces communautés dans le

paysage économique (enclaves ethniques), politique (représentation) et culturel (festivités, rituels).

La notion de « réseau » est intimement liée à celle de « projet migratoire » dans les études migratoires. Pour certains chercheurs, le projet migratoire individuel est à l'origine de la création des réseaux, car « *ce sont les individus et leurs projets qui sont considérés comme étant au centre de la construction de réseaux* » (Hily et Rinaudo, 2002, cité par Odden, 2010). D'autres chercheurs, en revanche, considèrent que les réseaux sont déterminants pour l'installation et l'intégration des immigrants dans le pays d'accueil. C'est ce qu'affirme Monica Boyd : « *les processus d'installation et d'intégration sont influencés par les liens familiaux et d'amitié, par les réseaux et les coutumes (tels que les festivals) ancrés dans les villages, par l'appartenance à des associations ethniques et par l'existence d'origines culturelles et ethniques communes* » (Boyd, 2013 : 291).

Puisque le rôle des réseaux personnels (fondés sur les liens familiaux, d'amitié et communautaires) est d'emblée reconnu comme important au sein des communautés migrantes, il est pertinent de s'interroger sur leur fonctionnement spécifique au sein de la communauté kabyle. Cette question est d'autant plus pertinente que, d'emblée, « *la structuration de la communauté algérienne se construit dans l'émigration autour de réseaux amicaux et d'affinités personnelles pour l'essentiel* » (Camarasa-Bellaube, 2010 : 164).

À la lumière de ces observations, et considérant le phénomène migratoire des Kabyles vers le Canada, les questions centrales de notre recherche sont les suivantes :

1. Quels sont les apports des réseaux personnels (fondés sur les liens familiaux, d'amitié et communautaires) dans la construction et la mise en œuvre du projet migratoire des Kabyles vers le Canada ?
2. Quel rôle jouent les institutions et les organismes d'État dans la réussite du projet migratoire des Kabyles dans les villes du Canada ?

3. À quels liens les Kabyles recourent-ils le plus au cours de leur projet migratoire pour s'intégrer au Canada ?

IV- Les hypothèses

En réponses préliminaires aux questions de recherche évoqués ci-dessus, et compte tenu de la récurrence de phénomène migratoire au Québec au Canada, nous formulons l'hypothèse que les réseaux personnels, fondés sur liens familiaux, d'amitié et communautaires, jouent un rôle minime, réduit à celui de l'installation.

Comme seconde hypothèse, et en guise de réponse à la question sur les institutions et organismes au Québec, nous suggérons que malgré les entraves institutionnelles et professionnelles concernant la reconnaissance des compétences acquises à l'étranger, les réseaux formels d'aides aux immigrants favorisent l'insertion professionnelle et, par conséquent, l'intégration économique des immigrants kabyles.

Pour finir, nous suggérons que c'est le projet migratoire qui détermine le type de réseau auquel le migrant a recours.

V- Approche théorique

Bien que chaque théorie sur la migration ait apporté un nouveau regard et une méthode d'analyse différente, les théories de la migration fondées sur les réseaux, développées au cours des années 1980 par l'école de langue anglaise, se sont distinguées doublement. Elle est d'abord, « *distinct from theories rooted in the rational choice and decision-making models of migration preferred by some economists and political scientists* » (Brettell et Hollifield, 2023: 203). Nous le traduisons : « *distincte des théories enracinées dans les modèles de choix rationnel et de prise de décision de la migration préférées par certains économistes et politologues* » et se distancie des théories jusqu'à la dominante, celles micro-individuelles et les approches systémiques. Cela ne veut en aucun cas nier le caractère individuel de la migration, longtemps développé par l'approche micro-individuelle, ni l'apport des structures sur les sujets-cher à l'approche systémique-, mais elle surpasse les deux approches en délimitant

« l'analyse à l'échelle méso des unités sociales telles que la famille, les associations, etc. » (Touré, 2015 : 02). Les réseaux, à vrai dire, sont « des intermédiaires, médiateurs, entre les facteurs structurels (macro) et facteurs et les acteurs » (Piché, 2013 : 32). Dans l'analyse des auteurs qui s'inscrivent dans cette approche, « l'accent est mis sur l'importance des relations sociales dans les différentes phases du projet migratoire » (Stark & Bloom, 1985), et elle met en avant le rôle des liens sociaux et des réseaux (famille, amis, connaissances, communauté, organismes, institutions, etc.) dans l'immigration, l'installation, l'intégration économique, sociale et politique des migrants dans le pays d'accueil.

Ces caractéristiques de l'approche réseau dans l'étude des migrations nous ont encouragé à l'adopter dans notre étude pour mettre en avant les liens personnels et les réseaux mobilisés par nos informateurs dans les différentes étapes de leurs projets migratoires, à commencer par la décision de départ qui a trouvé appui auprès, dans la plupart des cas, d'un membre de famille, ami proche, ou connaissance déjà installé au Canada. L'étude continuera d'examiner l'apport de ces liens et réseaux à l'installation, dans la recherche de logement, de travail et tous ce qui a trait à l'intégration dans toutes ses dimensions. L'avantage de cette approche est, qu'après l'unité familiale et les réseaux, elle permet d'étudier aussi le genre et le rôle des femmes dans toutes les étapes suscitées.

Pour l'étude de l'immigration des Kabyles au Canada et l'apport des réseaux dans les projets migratoires, nous privilégions recourir à deux théories des réseaux. Nous faisons appel en premier lieu à la théorie de la « force des liens faibles » du sociologue Granovetter fondée en 1973. Nous recourons également à la théorie des réseaux formels et réseaux informels de la sociologue Myriam SIMARD, élaborée en 1995.

V-1 La « force des liens faibles » (Granovetter, 1973)

La théorie « force des liens faibles » a été fondée en 1973 par le sociologue américain Mark Granovetter. Paru dans son article intitulé *The Strength of weak ties*, Granovetter estime qu'un réseau se compose généralement de deux types de

liens distinctes qui sont : « les liens faibles » et les « liens forts ». Ces conclusions et cette théorie ont été validé par son enquête mené à Boston sur des cadres qui ont changé d'emploi. Cette étude a démontré que ceux qui ont pu retourner à l'emploi, plus de la moitié (56 %), ont eu recours à leurs liens faibles.

Les liens faibles pour Granovetter se sont des liens qu'on entretient avec des simples connaissances et amis d'amis. Ces liens ne sont ni fréquents ni intenses. On qualifie ces derniers de forts quand ils sont diversifiés, ils mettent l'acteur ou l'agent en contacts avec d'autres connaissances, ou lui permet de pénétrer d'autres réseaux. Contrairement à ces derniers, les liens forts dans un réseau sont les liens entretenus avec des amis très proches et des membres de la famille. Ils sont, de ce fait, durables, intenses et émotionnels. A vrai dire, et comme nous pouvons le déduire, « *Granovetter distingue la nature du lien en fonction de l'intensité émotionnelle des relations entre les personnes concernées, de la fréquence de leurs rencontres ou de la durée de leur relation, de la possibilité de services réciproques et de leur ressemblance* (Granovetter, 1985) ». (Gauthier, 2013 : 101).

Concrètement, Granovetter explique ces liens forts et faibles et comment un pont (bridge) peut être crée et serve à de nouvelles relations par un troisième concept clé, la triade impossible en l'occurrence. Il explique que quand deux personnes (A) et (B) entretiennent des relations fortes avec une autre personne (C), il fort probable que ces deux premières personnes ont des relations fortes entre eux. Ce cas permet de comprendre comment « *les liens forts peuvent isoler les individus dans des cliques encastrées et incapables de communiquer entre elles* » (Gefen et al, 2020 : 03).

Cet isolement et cet enfermement ne sont pas sans conséquence sur les acteurs et agents et l'un de leurs inconvénients et risques est qu'il réduit les chances d'accéder à des informations importantes et de saisir de nouvelles opportunités.

Face à ce dilemme, Granovetter estime que seuls les liens faibles peuvent surpasser cet enfermement en s'ouvrant, grâce à des liens faibles, à de nouveaux

groupes et réseaux. Une relation de type Faible entre (A) et (B) peut servir d'un « pont local » entre leur réseaux et groupe respectifs. Il faut dire que la notion de pont est primordiale dans la théorie de Granovetter.

Si nous admettons, comme l'explique Monica BOYD, que « *les réseaux personnels forment des canaux d'informations et d'assistance sociale et financière* » (Boyd, 2013 : 278) », comment alors expliquer l'efficacité des liens forts au détriment des liens faibles ?

Avant de répondre à cette question, il faut savoir que les deux types de liens, liens faibles et liens forts, sont utiles et indisponibles. Ils jouent le même rôle de transmissions d'informations et peuvent offrir les mêmes services et d'assistance aux acteurs. Cependant, la différence réside, dirons-nous, en degré, comme nous pouvons le comprendre d'après l'explication de Johan Heilbron : « *les individus ayant des liens forts sont sans doute plus motivés que d'autres pour fournir des informations (concernant les emplois par exemple), mais ils ont beaucoup moins de chance d'obtenir des informations inédites. Les individus auxquels on est faiblement lié, par contre, ont plus de chance d'évoluer dans des cercles différents et ils ont donc accès à des informations différentes de celles que l'on reçoit d'habitude.* » (Heilbron, 2002 :02).

Comme nous pouvons le constater, l'apport de Granovetter et sa théorie de la force des liens faibles sont indéniable dans la compréhension des réseaux. La raison pour laquelle nous l'avons choisi et adopté dans notre étude est de voir les différents liens ou relations (personnels, familiaux et de connaissances) que mes informateurs, immigrés kabyles, ont eu à mobiliser pour la réussite de leurs projets migratoires. La question d'intégration est l'enjeu majeur qui justifie les pratiques et les comportements des immigrés et explique le recours à des liens faibles ou forts composants leur propres réseaux. Cette intégration est économique, sociale et politique ; elle fera l'objet d'une présentation détaillée dans la suite de ce travail.

V-2 Les réseaux formels et informels (SIMARD Myriam, 1995)

Suite à une étude longitudinale sur des immigrants installés depuis des années en régions, dans des zones rurales au Québec, la sociologue québécoise SIMARD a fini par dégager *le processus d'insertion* et les différents réseaux mobilisés (familial, professionnel, ethnique, institutionnel, etc.) par ces derniers dans l'espoir de bien s'intégrer. Ils sont des entrepreneurs agricoles en majorité et sont installés pour travailler comme fermiers et le travail de la terre.

Le travail pertinent de SIMARD a donné naissance à plusieurs définitions et notions et a permis un nouveau regard sur les réseaux et la question d'intégration.

SIMARD a commencé par souligner l'ambiguïté de la notion d'insertion utilisée dans la majorité des études, qui, selon elle, ne reflète pas réellement la complexité du processus, son dynamisme et surtout sa globalité. La notion d'insertion dans ces études, regrette-t-il, est réduite à la seule dimension économique, négligeant, ainsi les autres dimensions à savoir la dimension communautaire, sociale et politique. Pour remédier à cette lacune, SIMARD recommande d'élargir la notion à trois formes de participation des immigrants à la vie de société. Elle cite la participation sociale, la participation économique et participation politique, sans lesquelles le processus d'insertion ne peut être global, ni refléter la complexité de ce dernier. Pour réussir dans cette entreprise, SIMARD mobilise deux éléments et notions pour l'analyse, celle de *réseau*, amplement utilisé depuis au moins les années cinquante, et *modes d'implication*.

Désigné comme un indicateur de l'insertion, les réseaux pour SIMARD sont définis « *comme des canaux de relations servant d'appuis lors de l'établissement professionnel et social de l'immigrant, grâce à de multiples ressources : accueil, information, programmes variés, support moral....* » (Simard, 1995 : 221). Ces réseaux ne se limitent pas aux seuls liens interpersonnels des immigrants, mais incluent également les liens plus formels que ces derniers entretiennent et mobilisent avec des instances officielles, institutions

publiques ou privées, etc. C'est de cet élargissement des liens à toutes les sphères que découlent d'ailleurs les deux grandes catégories de réseaux, qu'elle a formulé, à savoir les *réseaux formels* et *réseaux informels*.

Le réseau formel, tel qu'elle l'explique la sociologue, englobe les différentes instances officielles divisées en deux sous- réseaux, le *réseau institutionnel* et le *réseau professionnel*. Si le premier contient les institutions financières, les ministères, les organismes d'enseignement spécialisé, etc, impliqués dans l'aide et l'accompagnement des immigrants, le réseau professionnel est constitué, quant à lui, d'experts, de professionnels, d'associations spécialisées – non ethniques ou communautaires, où clubs liés à un domaine bien précis. Les acteurs cités sont spécialisés, pour le cas de l'étude de SIMARD, dans l'agriculture.

Le seconde catégorie dit *réseau informel* est défini, par SIMARD, comme l'ensemble de relations personnelles de l'immigré qui figure à la base de son réseau de sociabilité (Simard, 1995 : 221). Elle précise que « *ce réseau est formé de quatre sous-réseau : 1) le réseau familial ; 2) le réseau d'amitié ; 3) le réseau de voisinage..... 4) le réseau associatif autres que professionnelles...* » (Simard, 1995 : 221). Elle précise, cependant, que le réseau associatif inclut les associations ethniques et locales.

Cette présentation de la notion de réseau et de ses imbrications nous mène directement à la deuxième notion proposée : celle de *modes d'implication*.

Cette nouvelle notion couvre « *les diverses formes de participations des immigrants dans des organismes de la société* » (Simard, 1995 : 221). Ces organismes peuvent être d'ordre économique, professionnel, ethnique, social, politique, etc. La participation signifie simplement l'adhésion à ces organismes.

L'intérêt de la théorie de SIMARD demeure dans sa capacité à cerner le processus d'intégration dans toutes ses dimensions. Elle réside aussi dans sa totalité à travers l'étude des différents liens interpersonnels des immigrants et les réseaux formels et informels mobilisés. L'implication des immigrants sera analysée

dans divers aspects de la vie sociale. Ces points forts et ces avantages peuvent servir à mieux cerner le processus d'intégration des Kabyles au Québec, au Canada, dans sa globalité.

VI- Analyse conceptuelle

Dans cette étude, nous avons fait appel à trois concepts clés pour la compréhension de l'immigration des Kabyles au Québec, au Canada. La notion de projet migratoire s'est avérée utile en raison de son aspect dynamique et sa capacité de mettre en lumière les initiatives individuelles des candidats à l'émigration. L'installation, l'accueil et tous ce qui a trait à la vie de migrant dans le pays d'accueil sont des éléments traités par la notion d'intégration. Ce sujet toujours d'actualité, continue d'interpeller les politiques et les chercheurs. Comme l'intégration est questionnée en son rapport avec les liens mobilisés par les immigrants, la notion de réseau est primordiale, notion qui connaît un essor considérable dans les études migratoires.

VI- 1 Projet migratoire

L'apparition de la notion « projet migratoire » et son succès dans les études migratoires datait des années 1970, affirme (De Gourcy, 2013). Il faut dire que « *parmi les premiers auteurs à avoir eu recours à la notion de projet migratoire, nous pouvons citer Taboada-Leonetti et Levi (1978) et Taboada-Leonetti (1979 ; 1982)* » (Odden, 2010 : 39). Depuis lors, l'usage de cette notion ne cesse de s'élargir et suscite encore des débats, dans des ateliers et des séminaires, sur la manière dont a été envisagée cette notion, sa définition, les approches et la possibilité d'un croisement disciplinaire.

Dans l'inventaire des auteurs qui ont contribué à donner une définition ou une approche pour la notion de projet migratoire (Rosental, 1999 ; Mai, 2001 ; Broyer, 2005 ; Ma Mung, 2009 ; Nasri, 2009 ; De Gourcy, 2013), il ressort de ces travaux deux points essentiels.

Par cette notion, l'accent est mis sur l'acteur et non sur les structures. C'est l'examen, le calcul, l'évaluation des conditions extérieures auxquels

procèdent l'individu ou le collectif que Ma Mung (Ma Mung ,2009) qualifie de « dispositions intérieures », en articulation avec les conditions extérieures (le contexte, l'environnement, etc.) qui doivent être saisies. Le projet migratoire résulte de la volonté individuelle ou collective, suggère NASRI, et « *il reflète pour partie des expériences et des représentations des individus porteurs* » (Nasri, 2009 : 14). L'intentionnalité des sujets et leur autonomie sont celles qui contribuent le plus à définir leurs projets migratoires. Cela « *ne signifie pas que les migrants évoluent dans un univers sans contraintes ni entraves, un univers de libre choix* » (De Gourcy, 2013 : 45). Bien au contraire, les contraintes extérieures peuvent avoir des impacts qui poussent le migrant à redéfinir ou à repenser à nouveau son projet migratoire. Une possible redéfinition de projet migratoire, comme nous venons de bien l'évoquer, nous mène directement au second point sur lequel les acteurs se sont bien penchés ; l'aspect dynamique de la notion de projet migratoire.

Sur ce point, Hily Marina pense que les expériences migratoires et les événements (qui relèvent de l'inattendu) peuvent modifier les actions de migrants, « *en sorte que le « projet migratoire » est sans cesse retravaillé* » (Hily, 2012). Elle ajoute dans le même sillage que « *L'action de migrer et les expériences qui suivent alimentent et transforment le projet migratoire* » (Hily, 2012). C'est à certain égard ce que MA MUNG Emmanuel a défendu en soutenant que « *le projet migratoire est sans cesse alimenté par l'acte migratoire* » (Ma Mung, 2009 : 10). L'évolution de projet migratoire peut être lue aussi dans la définition que donne NASRI Foued à ce dernier, en estimant que son élaboration n'est jamais linéaire et qu'il n'est basé sur aucune stratégie préétablie. Pour lui, les projets migratoires « *ne constituent que des projections dont le niveau d'avancement, de cristallisation est variable* » (Nasri, 2009 : 14).

Parmi les travaux réalisés sur la notion de projet migratoire figure celui de la sociologue Constance De Gourcy sur l'immigration spéciale des Algériens. Son travail porte sur l'immigration volontaire, seule catégorie, selon elle qui, incarne

l'autonomie des sujets. Cette autonomie fait « *du départ une obligation personnelle que le migrant impose à lui-même plutôt que, contrainte, défit plutôt que devoir, car rien vraiment ne force le migrant à partir* » (De Gourcy, 2005 : 191). De ce fait, les migrations d'exil et les migrations de réfugiés sont exclues.

Dans le souci de distinguer entre le processus d'élaboration d'un projet migratoire et des conditions de sa mise en œuvre, l'auteure scinde le projet migratoire en deux phases : la définition et la préparation.

La phase de définition ou (ré) définition du projet migratoire est celle où « *le candidat –aspirant au départ- inscrit la migration dans un projet révélateur d'un désir porté par un imaginaire de l'ailleurs* » (De Gourcy, 2013 : 47). Les représentations sont cruciales dans cette phase et jouent un rôle déterminant dans le déclenchement du projet migratoire. Ces représentations se forment à partir de ce qu'elle appelle les marqueurs « *d'atmosphère* » et d'« *ambiance* » de pays de départ et d'accueil. Durant cette phase, le projet relève de l'intime et du privé et ne peut être observé qu'à travers les récits. Le projet ne s'aperçoit en revanche qu'au cours de la deuxième phase qui précède le départ, dite de « *préparation* », durant laquelle « *le candidat formalise son projet, l'annonce à ses proches, engage les formalités nécessaires sur le plan matériel, administratif, etc.* » (De Gourcy, 2013 : 48).

Ces deux phases, que les candidats mettent en œuvre dans le pays de départ, avertit l'auteur, peuvent se reproduire dans le pays d'accueil. Elles peuvent donner, ainsi, lieu à une installation durable, à un retour ou à une nouvelle autre destination. L'aspect dynamique de projet migratoire nécessite, recommande l'auteure, « *de penser les deux phases dans leur rapport avec le vécu sur place, dans le pays de départ, comme dans le pays d'installation* » (De Gourcy, 2013 : 49).

Parmi les différentes définitions présentées ci-dessus, nous optons pour la conception de NASRI Fouad, qui considère que chaque projet migratoire est un

cas unique, qu'il faut analyser avec soi. L'apport des représentations et les expériences sont indéniables, permettant aux candidats de faire des *projections*.

VI-2 L'intégration : modèles théoriques et actions pratiques

Si nous commencerons par définir la notion d'intégration, nous courons le risque de réduire la question de l'accueil, de l'installation et les conditions de vie des immigrés dans les pays d'accueil à ces dernières décennies. Or, comme nous le savons, cette question a traversé plusieurs étapes et a pris plusieurs dénominations avant l'apparition et l'usage généralisé de la notion d'intégration. Il est important de signaler, que malgré l'accord implicite sur cette notion, un cafouillage persiste quant à l'utilisation d'autres notions équivalentes, tel que l'insertion.

La question d'intégration des migrants et de ses enjeux a traversé plusieurs pays d'accueil. La France, destination traditionnelle des immigrés algériens, a connu un débat houleux sur cette question, notamment après l'arrivée des familles, et suscite encore aujourd'hui des enjeux majeurs. Dans un article fort intéressant, récapitulatif de la question, le sociologue BOUCHER Manuel, regroupe les différentes tendances en France en quatre modèles concurrents.

Le premier modèle, celui des assimilationnistes, est un processus social qui rejette les particularités ethniques, linguistiques et sociales des immigrés et invite ces derniers à les abandonner, voire à les effacer. C'est la forme négative de l'intégration qui tend à « *abdiquer toute visibilité publique des particularités et des spécificités de l'étranger* » (Ricci, 2001 : 15). Les immigrés doivent intérioriser les normes et les valeurs sociales de la société française. Selon l'auteur, les défenseurs de ce modèle sont nombreux à l'instar d'Emmanuel Todd, ou de Michèle Tribalat.

Cette vision hégémonique et réductionniste d'assimilation a suscité l'opposition de nombreux auteurs qui plaident pour un nouveau modèle, basé non sur l'assimilation, mais sur l'intégration de tous autour d'un projet politique commun. Pour ses partisans (D. Schnapper, J. Costa-Lascoux, etc) « *le processus*

d'intégration (action de faire entrer une partie dans le tout) est quasiment confondu avec celui de « citoyenneté » (Boucher, 2007 : 26), dans ses trois catégories : civile, politique et sociale.

Le troisième modèle, appelé communautariste, s'intéresse au processus d'acculturation et à ses effets néfastes sur la santé mentale des immigrants. C'est une approche thérapeutique, qui n'a pas suscité un large consensus. Quant au dernier modèle, appelé multiculturalisme raisonnable, dans lequel s'inscrit Alain Touraine et Michel Wieviorka, l'accent est mis sur les identités émergentes à l'ère post-industrielle, de la mondialisation et des flux migratoires. C'est une « *ère des identités* » qui oblige les États à s'ouvrir sur les différences culturelles et répondre aux revendications identitaires des sujets, cohérentes et positives selon eux, démocratiquement. Ils prônent un règlement démocratique de la différence.

Le dernier modèle sociopolitique de l'intégration est l'interculturalisme. Les défenseurs de cette approche interculturelle, comme l'anthropologue Carmel Camilleri, adoptent une méthode basée sur les principes de la pédagogie interculturelle. Pour une intégration de toutes les identités socioculturelles, sous toute ses facettes d'appartenance (nationale, régionale, ethnique, etc.), un processus d'interaction et de reconnaissance réciproque doit être engagé. Cette approche se décompose en trois phases : *la décentration, la pénétration* et enfin *la négociation* » (Boucher, 2007 : 29).

Comme l'explique Françoise Lorcerie, les oppositions entre ces courants de l'intégration se cristallisent autour du traitement politique, administratif et institutionnel réservé aux étrangers, aux immigrants et à leurs descendants (Lorcerie, 2001).

À l'instar de l'Europe, la question d'intégration en Amérique de Nord a été traversé par plusieurs modèles. L'anthropologue canadienne Micheline Labelle divise ces courants en trois périodes distinctes. Au cours de la première période, « *la perspective assimilationniste domine la sociologie de l'immigration et des relations ethniques* » (Labelle, 2001 : 21). Comme partout ailleurs, cette approche

subordonne l'intégration à la volonté de l'immigrant de s'adapter et de se conformer à la société d'accueil. La deuxième période, qui s'étend de la fin des années soixante au début des années soixante-dix, est caractérisée par un certain mouvement de contestation sociale, politique et identitaire (mouvement des droits civiques, mouvement féministe, etc.). L'aspect économique et politique domine dans ces approches. La dernière période, qui débute au milieu des années quatre-vingt, voit l'émergence de nouvelles approches sociopolitiques (le multiculturalisme, les mouvements sociaux et de la citoyenneté), qui « *mettent l'accent sur le politique, la participation, les droits et l'empowerment...* » (Labelle, 2001 :23).

VI-2-a Le multiculturalisme canadien et l'interculturalisme québécois

En tant que partie prenante de l'Amérique de Nord, le débat sur l'intégration et la gestion de la diversité ethnoculturelle au Canada se résume à deux modèles distincts et conflictuels : le multiculturalisme canadien et l'interculturalisme québécois.

Pays confronté à de multiples enjeux politiques, culturels, et linguistiques, le Canada a choisi, en 1971, le multiculturalisme comme politique d'intégration et de promotion de pluralisme culturel. Cette politique est choisie pour répondre aux aspirations d'une population composée, selon Will Kymlicka, de minorités nationales et de groupes ethniques. Les minorités nationales sont les groupes culturels ou sociétés distinctes potentiellement aptes à gouverner dans un État, comme la majorité dominante anglophone, les francophones minoritaires, mais historiquement fondateurs, les autochtones, qui revendique une reconnaissance totale. Les groupes ethniques quant à eux sont les immigrants ayant quitté leur communauté nationale d'origines pour venir s'installer au Canada. Ces derniers sont d'un apport démographique et culturel documenté. Entre ces deux composantes, Kymlicka distingue les groupes marginalisés (nouveaux groupes sociaux), à l'instar des handicapés, les homosexuels, etc. Ces composantes revendiquent chacune leur propre identité, parce que comme le clarifie Sayad, un discours

produit sur l'intégration suscite nécessairement un débat sur l'identité (Sayad, 1994). Selon Kymlicka, « *le Canada, avec sa politique « du multiculturalisme dans un cadre bilingue » et sa reconnaissance du droit des autochtones à l'autonomie gouvernementale, est l'un des rares pays ayant officiellement reconnu et soutenu tant la polyethnique que la multinationalité* », (Kymlicka, 2017 : 40), deux mots qui distinguent les deux principales formes de pluralisme.

L'identité collective canadienne repose, selon les concepteurs de cette approche, sur la reconnaissance des différentes langues, coutumes et traditions de la société canadienne.

En tant que politique maintenant, l'application des principes de la politique de multiculturalisme s'est reposée, dès 1971, sur le financement de deux programmes, dénommés *L'Ethnic Liaison* et *Canadian Identity*. Le premier programme, budgétivore, s'attache à « *la transmission des langues ancestrales et le financement du fonctionnement et des activités d'institutions telles que les associations mono-ethniques* », (Hely, 2000 : 08), tandis que le deuxième, « *inclut l'apprentissage des langues officielles et toute action facilitant la participation des immigrants aux institutions publiques* » (Hely, 2000 : 08).

Intégré dans la constitution en 1982 et enchâssé en 1988 dans la loi sur le multiculturalisme, le multiculturalisme et ses programmes ont évolué depuis leur instauration. Pour Jack Jedwab, le multiculturalisme qui est basé sur l'ethnie durant les années 1970 est passé à une politique centrée sur l'équité ou les droits au cours des années 1980 avant de se tourner dans les années 1990 vers les questions de racisme et de discrimination (Jedwab, 2011).

Pour de nombreux auteurs, la politique de multiculturalisme est positive et favorable à l'intégration des immigrants. C'est à quoi est parvenu le farouche défenseur, le philosophe Will Kymlicka, en considérant que « *les treize politiques qui caractérisent le multiculturalisme canadien sont clairement intégrationniste* ». (Labelle, 2001 : 25). Il est question ici, selon Will Kymlicka,

d'une intégration légale et politique, intégration socioculturelle et enfin une intégration linguistique.

Malgré son adoption comme politique officielle du Canada, le multiculturalisme a été rejeté par le Québec, le considérant comme une manière de réduire le peuple québécois, un peuple fondateur, au statut de minorité ethnique parmi d'autres. C'est pourquoi l'interculturalisme a émergé, dans les années 1980, en tant que modèle d'intégration et de gestion de la diversité ethnoculturelle au Québec. Selon Gérard BOUCHARD, « *l'interculturalisme, comme pluralisme intégrateur, est un modèle axé sur la recherche d'équilibres qui entend tracer une voie entre l'assimilation et la segmentation et qui, dans ce but, met l'accent sur l'intégration, les interactions et la promotion d'une culture commune dans le respect des droits et de la diversité* » (Bouchard, 2012 :51). L'interculturalisme se soucie des intérêts de la majorité culturelle francophone et de son avenir, ainsi que des intérêts des minorités et des immigrants. Selon l'approche interculturelle, l'intégration des minorités ethniques et des immigrants au Québec dans la culture dominante, passe, obligatoirement par une politique de francisation et de laïcisation de l'espace public. La charte de la langue française (la loi 101 de 1977) et les accommodements raisonnables (2008) témoignent de la place de ces deux fondamentaux dans la philosophie de l'interculturalisme.

Bien que l'interculturalisme soit un modèle-non officiel- récent, la question d'inclusion et d'exclusion des étranger et d'immigrants remonte à une époque lointaine. Dans un livre dense et d'une extraordinaire richesse, l'historien Martin PAQUET retrace l'évolution de dénomination d'étranger et de l'immigrant au Québec, de 1627 à 1980, en se concentrant sur les différentes caractéristiques, auxquelles les responsables politiques successifs se sont référés pour « *catégoriser un individu par rapport à eux-mêmes, de lui assigner une identité, sociale et politique, puis de l'inclure ou de l'exclure, au choix* » (Pâquet, 2005 : 18). Pour la période qui nous intéresse, à savoir celle qui a suivi la création d'un ministère de l'immigration québécois en 1968, l'auteur retourne aussi aux

premières séries de mesures mises en place pour l'accueil et l'intégration des immigrants. Il cite à cet effet les cours d'initiation à la vie québécoise et canadienne ainsi que les cours d'enseignement d'une langue offert depuis 1969 par les centres d'orientation et de formation des immigrants (COFI), qui avaient comme objectif principal l'intégration des immigrants au milieu du travail.

La question d'accueil et d'intégration des immigrants a évolué depuis et a fait l'objet de négociations entre l'État fédéral et l'État provincial du Québec, qui ont abouti à la signature d'un ensemble d'ententes dont les fameuses, sont l'entente Couture-Collen (1978) et l'entente Québec-Canada (1991)⁶.

À l'instar du multiculturalisme canadien, l'interculturalisme québécois est jugé par de nombreux auteurs comme favorable à l'intégration des immigrants, comme ce fut le cas pour le sociologue québécois Gérard BOUCHARD.

VI-2-b L'intégration économique, intégration sociale et intégration politique

Comme le rappelle BOUCHARD, le concept de l'intégration « *désigne l'ensemble des mécanismes et processus d'articulation (ou d'insertion) grâce auxquels se constitue le lien social avec ses fondements symboliques et fonctionnels. Ces mécanismes et processus engagent tous les citoyens (anciens et nouveaux) et opèrent à diverses échelles (individuelle, communautaire, institutionnelle, étatique), suivant plusieurs dimensions (économique, sociale, politique, culturelle...)* » (Bouchard, 2012 : 64). En résumé, l'intégration un processus global, complexe et continu.

Suivant cette définition, et pour que nulle confusion ne soit faite encore ces dimensions et pour qu'une ligne soit tracé entre la notion d'intégration et insertion, nous précédonc comme suit :

En s'inspirant des modes de participation de SIMARD précédemment cités, notre travail est centré sur trois dimensions principales : économique, social et politique.

⁶ Nous reviendrons sur cette entente dans les prochains chapitres.

Pour nous, l'intégration économique est un processus qui commence par une insertion professionnelle, celle de l'accès au premier emploi correspondant aux qualifications et aux aspirations de demandeur, l'immigré. Sont exclus, de fait, le chômeur, le stagiaire, un travailleur sous contrat de courte durée, travailleur journalier (de petits job), et celui qui recourt à l'assistanat. Décrocher cet emploi permet à l'immigré d'avoir un statut et lui donne accès à de nombreux avantages du système économique et à faire des projections (investir, épargner, achats immobiliers, etc.). L'intégration économique est donc subordonnée, à une inscription dans une catégorie socioprofessionnelle, déterminante d'un statut social.

Une intégration sociale est le fait de constituer un réseau personnel (avec la communauté d'origine et la population d'origine), composé d'amis, de connaissances, de collègues, etc, avec qui l'immigré entretient des relations d'amitié, d'entraides et d'affinités qui les aident à s'insérer dans la vie sociale du pays d'accueil. Ce réseau lui permet de participer à des rencontres, des pique niques, activités sportives et de loisir, célébrations de fêtes nationales, etc.

Intégration politique se traduit par une participation aux actions citoyennes et politiques dans des partis politiques, associations ethniques ou locales et des cercles de réflexions, etc. Être membre d'un syndicat, militant d'un parti politique, actif dans ONG, bénévole dans un organisme communautaire, etc, sont autant de formes de participation qui déterminent une pleine intégration politique.

VI-3 Réseau

Après l'apparition de terme réseau, qu'on apparente à Barnes, dans son étude menée dans un village en Norvège pour « *rendre compte des liens d'amitiés et de connaissance que les habitants ont pour partie construit* » (Hily et al, 2004 : 06), et sa vulgarisation dans les sciences sociales, par des chercheurs comme Granovetter, la notion gagne en importance dans les études migratoires.

C'est aux États-Unis au cours des années 1960 que le terme de réseau fait son apparition dans la sociologie des migrations suite aux travaux de : Douglas

Massey, John S. Mac Donald et Leatrice D. Mac Donald, etc. Pionnier dans ces travaux, Douglas Massey définit le réseau comme « *l'ensemble des liens interpersonnels qui relient les migrants, les futurs migrants et les non-migrants dans des espaces d'origine et de destination, à travers des liens de parenté, d'amitié et une origine communautaire partagée* » (Douglas Massey, 1963). Ce concept, qui gagne en popularité, a favorisé l'apparition de nouveaux concepts à l'instar de chaîne migratoire, de capital social, l'enclave ethnique, ou plus récemment, les réseaux formels et informels.

Nous privilégions dans cette étude l'étude des réseaux personnels des immigrants. Le réseau personnel est composé, d'une part, de liens d'amitiés, d'affinités et communautaires. Le réseau familial est l'ensemble des liens de parenté (affiliation et alliance) qui ont aidé l'immigré dans son projet migratoire. La prise de décision, l'installation et toutes formes d'assistances que l'immigré a pu avoir durant toutes les phases de son projet seront examinées.

Les liens d'affinités regroupent les amis auxquels l'immigré est recouru à un moment dans son projet migratoire. Le réseau communautaire comprend les associations, les organismes et tout groupes que les Kabyles ont créé pour venir en aide aux immigrants. Nous portons une attention particulière au mouvement associatif kabyle au Québec, au Canada. Ces réseaux sont qualifiés de réseaux informels.

Le réseau personnel de l'immigré peut être élargie de l'ensemble de réseau institutionnel et professionnel dans lesquels l'immigré est imbriqué de fait de ses compétences, de ses intérêts et de ses attentes. Ils sont des réseaux formels. Pour exercer au Québec le métier réglementé d'ingénieur, un ingénieur kabyle doit s'inscrire solliciter organismes et institutions à l'exemple de l'ordre des ingénieurs.

VII- Terrain d'enquête : Kabylie et le Canada, à la croisée de deux espaces

Travailler sur l'immigration originaire de Kabylie résidente au Canada impose, comme la démarche scientifique l'exige, la délimitation du terrain et

l'identification de la population d'enquête. Seulement, ce faisant, un problème resurgit quant à la nature du terrain d'enquête. Ce souci se pose doublement eu égard à la spécificité et la particularité des deux terrains d'enquête : celui d'origine, la Kabylie, et celui d'accueil, le Canada.

VII-1 La Kabylie dans les écrits

Délimiter la région de Kabylie, ou plutôt ce que cette appellation recouvre, est un projet, à vrai dire, est semé souvent d'embûches. Un retour sur les différents travaux portant sur la région, illustrera, on pourra le voir, cette difficulté et donnera un aperçu sur cette question épineuse de la Kabylie. Une lecture attentive des travaux menés sur la Kabylie révélera deux catégories principales d'études.

VII-1-a Une région aux contours imprécis

La première catégorie de ces études distingue, malgré les traits saillants communs à tout un espace, entre plusieurs Kabylies. On peut entendre à travers leurs écrits l'existence de la Grande-Kabylie, la Petite-Kabylie, la Kabylie du Djurdjura à l'Est d'Alger ; la Kabylie des Babors sur la rive droite de la Soummam ; la Kabylie des Bibans à l'Est de l'Oued Sahel ; la Kabylie de Collo ou numidique à l'Ouest de Annaba et au Nord du Constantinois. Autant de Kabylies, autant de pages détachées de ce qui « *le nom de Kabylie pourrait donc être donné à ces montagnes ; tous aussi bien qu'à la Kabylie du Jurjura* » (Daumas, 2010 : 21).

Pour ces premiers auteurs, la Grande-Kabylie est un nom souvent utilisé pour identifier la Kabylie du Djurdjura ou le territoire des Zouaoua. Ces Zouaoua « *habitent, comme on le sait les montagnes et les collines escarpées qui s'étendent depuis les alentours de Bougie jusqu'à Tedelles* » (Boulifa, 2016 : 315). Ce territoire des Zouaoua ou la Kabylie du Djurdjura est « *une région naturelle bien délimitée, au nord de la méditerranée, à l'est et au sud par la vallée de la Soummam, (ou Oued sahel), à l'ouest par l'Oued Isser et son affluent, l'Oued Djemaa* » (Genevois, 1992 :).

Concernant la méditerranée, il faut dire que c'est « *une frontière à propos de laquelle les géographes sont tous d'accord et qui n'a jamais été remise en*

question ni suscité la moindre réflexion » (Mahé, 2001 : 18). Quant à l'oued sahel/Soummam⁷ qui constitue, avec l'épine dorsale du Djurdjura « *du sud à l'Est, la limite naturelle de la grande Kabylie* » (Mahé, 2001 :16) il est un fleuve qui suit un cours sur une longueur de 425 km avant de se jeter dans la méditerranée. Il est considéré comme la frontière naturelle qui sépare la Grande-Kabylie de la petite-Kabylie sur la rive droite.

Cette délimitation de la Grande-Kabylie à l'ouest ne fait pas l'unanimité des chercheurs, et fut contestée par Camille Lacoste-Dujardin qui considère que la région à l'ouest de Bejaia fait partie de la Grande-Kabylie. Pour cette chercheuse, les « *Petites Kabylies* » [.....] *comprennent vers l'est, les massifs de Jijel, des Babors et, vers le sud, la région de Bordj Bou Arreridj, plus arabisés* » (Lacoste-Dujardin, 2001 : 59).

Comme mentionné précédemment, *Oued Isser* demeure, à l'ouest, la frontière naturelle de la grande-Kabylie. C'est une rivière qui prend sa source de la wilaya de Médéa et parcourt avec l'Oued Sébaou, la Basse Kabylie de Djurdjura, en passant par la wilaya de Bouira actuelle. Comme à son corollaire l'*Oued Sahel*, *Oued Isser* se déverse lui aussi dans la Méditerranée, non loin de la ville de Djinet, ville côtière de Basse Kabylie, rattachée à la wilaya de Boumerdès. À l'instar des auteurs cités plus haut, la Kabylie de Djurdjura sera décrite par le préhistorien et archéologue français Armand Viré comme « *une petite contrée montagneuse s'étendant sur une soixantaine de kilomètres de long, depuis les cols qui font suite au Tabbourt-naït-Irguen (porte des Aït-Irguen), dans la tribu des Beni-Sedka-Chenacha, jusqu'à l'Azerou-n'Tohor, chez les Illilten* » (Viré, 1893 : 66).

Les limites géographiques de la première partie de la Kabylie dite aussi « Kabylie occidentale » laissent entendre l'existence d'une Kabylie orientale,

⁷ L'oued sahel prend le nom de Soummam au niveau d'Akbou à la confluence de l'oued Bousselam ; voir à ce sujet Mohamed- Saïd Bennabi. *Contribution à l'étude hydrogéologique de la vallée de l'Oued Sahel-Soummam (Algérie). Hydrologie*. Université Scientifique et Médicale de Grenoble, 1985. Français. fftel-0075940

celle qu'on désigne souvent par le nom de « Petite Kabylie ». Cette région qui s'étend selon Charles FERAUD de « *versant oriental du Babor jusqu'à l'Edough près de Bône* » (Féraud, 1862 : 274) inclut la *vallée de la Soummam*, la chaîne des *Babors* et celle de *Bibans*. C'est ainsi que nous pouvons prétendre à la manière de ZURCHER Magali que « *le vaste ensemble montagneux que constitue la Kabylie orientale s'étend en bordure de la mer, de Bougie à Philippeville. Limité au Sud-Ouest par la chaîne des Biban, au Sud par les hautes plaines de Sétif et de Constantine, il est formé de plusieurs régions géographiques qui portent des noms différents* » (Zurcher, 2016 : 15). Malgré la pertinence de cette présentation géographique de l'historienne ZURCHER Magali, l'historien algérien KITOUNI Hosni soulève des confusions dans les frontières sud de ce vaste territoire, qui englobent, selon ces limites, les régions de *Zouagha* et de *Ferdjioua*. Or, selon KITOUNI, même si ces deux confédérations, « *les Zouagha et le Ferdjioua limitaient au Sud la Kabylie Orientale, mais n'en faisaient pas partie* » (Kitouni, 2013 :17). Les tribus de ces deux confédérations, qui se situent dans les plaines constantinoises, conclut KITOUNI, « *appartiennent par leur géographie, leur histoire et leur culture à la sous-région constantinoise* » (Kitouni, 2013 :17). Suite à cette nuance, l'auteur estime que les vraies limites de la Kabylie orientale « *sont figurées par une ligne qui passe par l'embouchure de l'oued Djendjen au nord-ouest, traverse la région où prend source l'oued Ennadja, suit son cours jusqu'à Sidi Merouan en contrebas de la chaîne du Zouagha, passe entre Sidi Driss et l'oued Smendou et remonte le long des vallées arrosées par l'oued Safsaf, jusqu'à son embouchure* » (Kitouni, 2013 :17).

L'ethnologue Lacoste-Dujardin s'est intéressé à son tour à cette région et sa délimitation. Elle a donné un aperçu plus détaillé de ce vaste espace de Kabylie orientale dit aussi « Petites Kabylies ». En donnant les limites de chaque espace qui le composent, elle apporte aux lecteurs que la Kabylie des Babor, « *vers l'Est, suit la Kabylie du Djurdjura, en bordure immédiate de la côte au Nord et de la rive Est de la basse vallée de la Soummam, est allongée parallèlement à la côte* »

qui la borde et dominée par le Djebel-Babor (à 1830m). La côte dite « corniche kabyle » est longée par une route qui borde la mer jusqu'aux environs de Jijel, pour poursuivre au-delà jusqu'à Collo » (Lacoste-Dujardin, 2010 : 36). Quant à la Kabylie des Bibans, l'auteure affirme qu'elle est « située entre la vallée de la Soummam et jusqu'aux hautes plaines de la Medjana, e, ce Sud-Est du sillon de la Soummam qui la sépare du Djurdjura. Cependant le versant Sud de ce même massif des Bibans qui, depuis la rive droite de la Soummam s'étend jusqu'à la ville de Bordj Bou Arreridj » (Lacoste-Dujardin, 2010 : 37). L'auteure ajoute enfin le massif de Guergour « dont les reliefs montueux sont situés de part et d'autre des gorges de l'oued Bou Sellam à l'Est de la Soummam » (Lacoste-Dujardin, 2010 : 37).

Il y a lieu de préciser que ces appellations de « Grande Kabylie » et de « petite Kabylie » ne reflètent pas des frontières naturelles proprement dites, reconnues comme telles. Elles sont plutôt l'œuvre de la politique coloniale française qui a décidé, en guise de représailles après l'insurrection de Cheikh El Mokrani et de Cheikh El Heddad en 1871, de diviser ce territoire des Kabyles en deux régions. La Grande-Kabylie sera par conséquent, rattachée au département d'Alger tandis que la Petite-Kabylie sera annexée au département de Constantine. Ce découpage restera en vigueur jusqu'à l'année 1955.

Face à la distinction opérée entre ces espaces, contre laquelle une hétérogénéité semble se dégager, il est tout de même partagé par bon nombre d'auteurs que « *les Kabylies constituent une région naturelle homogène par ses traits physiques (90% de relief montagneux), son climat (plus de 1000 mm par an de pluviométrie), sa couverture végétale (60 % de forêts et maquis), son peuplement (densité supérieure à 250 habitants au km²), son habitat, sa langue (berbère), son histoire récente (ex-wilaya III de l'ALN-FLN), ses sols et sous-sols, son économie trop pauvre pour fixer sur place et nourrir des millions d'habitants, son degré élevé de sismicité* » (B ; Dahmani, 2011: 2).

VII-1-b La Kabylie comme un seul espace

En parallèle à ce groupe de chercheurs qui ont décelé dans ce vaste espace géographique un ensemble de Kabylies, une deuxième catégorie de chercheurs a vu dans la Kabylie un espace unique avec des contours bien précis et des caractéristiques qui lui sont propres.

✓ CARETTE Emile et la *Kabilie proprement dite*

La plus célèbre de ces études est sans doute celle d'Emile CARETTE intitulée « Etude sur la Kabilie proprement dite » (1848). Dans cet ouvrage, CARETTE estime qu'il existe bien une Kabilie proprement dite qui se distingue du reste du pays, celui qu'il a appelé « pays des Kabiles ». La Kabilie proprement dite est « *un espace d'une étendue de 163 kilomètres, de l'Est à l'ouest (Carette, 1848 : 139). Elle se limite à l'Ouest par l'Oued-Nessa (Dellys) dont le cours « trace une ligne importante de démarcation » (Carette, 1848 : 119) entre ces deux contrées et par l'Oued Aguerioun (l'extrémité du golf de Bougie) à l'Est. Le cours inférieur de l'Oued Aguerioun jusqu'à son embouchure dans la mer est adopté par CARETTE « comme la limite entre le sahel Djidjel et celui de Bougie, entre le pays des Kabiles et la Kabilie proprement dite » (Carette, 1848 : 140). Quant aux frontières Sud, la Kabilie proprement dite s'étend d'après Carette « depuis le pied méridional du Jurjura jusqu'à la mère » (Carette, 1848 : 134).*

Quant aux critères sur lesquels s'est appuyé CARETTE pour délimiter la Kabylie de pays des Kabyles, ils sont, à vrai dire, en nombre de quatre.

Le premier de ces critères, très déterminant selon CARETTE, est d'ordre politique. Il s'agit plus précisément de degré d'assimilation au régime turc, sous la régence d'Alger. La *Kabilie proprement dite*, à l'époque Ottomane, jouissait selon l'auteur, d'une certaine indépendance au joug turc, contrairement au pays des Kabyles qui était totalement sous leur domination. Quant au deuxième critère qui justifie cette délimitation, selon toujours CARETTE, c'est « l'usage de la langue berbère ». Les habitants de la *Kabilie proprement dite* sont berbérophones alors que dans le pays des Kabyles, c'est l'usage de l'arabe qui demeure fréquent

et dominant. Pour le troisième critère par contre, il est d'ordre culturel et de niveau de vie que l'auteur a traduit par «la stabilité et le luxe relatifs des habitations ». Les habitants de la *Kabilie proprement dite* sont sédentaires et habitent des maisons bien entretenues, tandis qu'au pays des Kabyles, les habitants sont des nomades qui habitent des tentes et des cabanes, a fait remarquer l'auteur. Enfin, comme dernier critère, CARETTE affirme que c'est « *la culture des arbres à fruits et l'exercices des arts professionnelles* » (Carette, 1848 : 140) qui marque la différence entre ces deux contrées. La culture de l'olivier et du figuier est très répandue sur le territoire de la *Kabilie proprement dite*, alors que dans le pays des kabyles « les ressources principales consistent dans la culture de céréales et l'élève de bestiaux » (Carette, 1848 : 134). Voilà les facteurs politiques, linguistiques, culturels et économiques analysés par CERETTE et qui a permis à l'étude de déboucher sur cette délimitation.

✓ La wilaya (III) historique

La nature frondeuse des Montagnards kabyles face à la domination ottomane, soutenue, comme on le voit chez Carette, pour délimiter cette région, se poursuivra davantage durant la colonisation française malgré la répression qui s'abattait sur eux, expressément après la révolte de 1871. Comme première réponse à la machine répressive de la France, les Kabyles joueront un rôle important dans la création en France de l'Etoile nord-africain ENA (1926), première organisation indépendantiste algérienne. L'écrasante majorité des membres de ce parti était composée d'immigrés kabyles. L'implication des Kabyles dans le mouvement national se poursuivra dans d'autres organisations, à l'instar de PPA-MTLD avant de se réunir sous l'égide de FLN-ALN, qui mènera la révolution jusqu'à l'indépendance. C'est au cours de cette période d'ailleurs, que se tiendra le congrès de la Soummam (1956) qui décidera, entre autres résolutions, les limites géographiques des (06) wilayas, dont figure la wilaya III historique. Dans la plateforme de congrès de la Soummam, comme rapporté par Dahleb, Harbi, Meynier, etc, les limites géographiques de la wilaya III sont

données comme suit : « *Au nord : Souk-el-Tenine, Courbet marine, Au sud : ligne de chemin de fer- Alger-Constantine jusqu'à Sétif avec le prolongement de Bordj Bou Arreridj-M'sila –Ain el hadjel –Ain Bessem- Palestro. À l'ouest Courbet Marine –Ménerville. À l'est Sétif–Kherrata –Souk –el –Tenine* » (Dahleb,2010 :238 ; Meynier, Harbi, 2012). Selon les données actuelles, la wilaya III comprenait les wilayas administratives de Bejaïa, de Tizi-Ouzou, de Bouira et celle Bordj-Bou-Arreridj. Elle comprend aussi des parties des wilayas de Sétif, de M'sila et une partie de la wilaya administrative de Boumerdès. L'analyse des limites de la wilaya III révèle à quel point le facteur sociolinguistique (majorité berbérophone) et géographique (la wilaya la plus montagneuse) étaient fort prégnants dans la reconfiguration de cet espace malgré la tendance jacobine des responsables du parti de FLN qui ne concédaient pas aux particularismes régionaux ou plutôt ne les priorisaient pas. Cela est en soi un indicateur de l'imposition de la région, spécifiquement à l'égard des autres régions de l'Algérie, qu'on ne peut qualifier par conséquent sa genèse et sa montée en puissance comme « *produit dérivé du processus de la formation de la nation algérienne* » (Tamlali, 2016).

Malgré l'efficacité de découpage historique qui a abouti à l'indépendance de l'Algérie, les décideurs de l'après-guerre ont opté pour un État centralisé basé sur l'unité administrative de wilaya. Suite au découpage administratif de 1974, la Kabylie sera répartie en trois wilayas : Bejaïa, Tizi-Ouzou et Bouira. Cependant, ce découpage administratif qui matérialise une vision idéologique et politique de ses concepteurs ne reflète pas en réalité l'étendue géographique de ce que cette région ou plutôt ce que cette appellation recouvre-t-elle, si on tient pour compte dans la délimitation le facteur sociolinguistique (la langue amazighe, la culture kabyle, la structure sociale, etc.) et géographique.

✓ La régionalisation

L'échec de système politique algérien de mener une politique économique et linguistique adéquates aux aspirations du peuple, Kabyle en particulier, sera la

raison et l'occasion pour les partis politiques de réclamer la révision de découpage post indépendance, voire de le rejeter en bloc par d'autres mouvements . Le rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), parti de fort ancrage en Kabylie, est la tendance qui plaide dans son programme pour une nouvelle réorganisation territoriale de l'espace algérien. Contre l'État algérien centralisé, inégalitaire et injuste, le RCD proclame un État unifié régionalisé (EUR). Le nouveau découpage basé sur la région, donnera naissance selon ses concepteurs à plus de (12) régions et 03 provinces. Dans ce projet, la Kabylie, une région à part entière, « *la wilaya III historique s'étendait de Boumerdes à Aokas. Limitée au nord par la méditerranée, elle inclut, à l'est, des territoires rattachés aujourd'hui à la wilaya de Sétif et de Bordj Bou Arreridj. Elle est bordée au sud-ouest par les espaces de Bouira, Sour-El-Ghozlane et le finage de Boussaâda* ». ⁸

Si le RCD s'inscrit par son projet EUR dans le champs politique national, d'autres mouvements qui ne voient l'avenir de la Kabylie qu'en dehors du cadre national algérien, réclame un territoire s'étendant sur 08 wilayas à savoir : Bejaïa, Tizi-Ouzou, Bouira, Bordj-Bou- Arreridj, Sétif, M'sila, Boumerdès et Jijel.

Pour le besoin de délimitation de notre terrain d'étude, nous considérons les limites de la Kabylie conformes à celles de la wilaya III historique.

VII-2 Le Canada

Contrairement à l'Algérie, le Canada est un pays démocratique constitué en fédérations. Il est composé de dix provinces et de trois territoires, qui jouissent d'une certaine souveraineté politique et économique sur leurs territoires respectifs. Une différence fondamentale avec le système hégémonique algérien, qui centralise tous les pouvoirs sur l'ensemble du territoire.

Si les contours la de Kabylie sont présentés souvent moins imprécis, le problème des frontières ne se pose guère au niveau du Canada et de ses territoires. Tout comme les provinces que pour les territoires, les limites

⁸ <https://www.rcd-algerie.net/amenagement-du-territoire-et-developpement-durable>

géographiques et territoriales sont bien balisées. La particularité du Canada tient plutôt à l'aspect sociolinguistiques des provinces et des territoires qui le compose. Les provinces et les territoires sont divisés selon le facteur sociolinguistique en trois catégories : provinces à dominance francophones, provinces à dominance anglophones et les territoires des autochtones.

L'autonomie des provinces canadiennes et leurs spécificités sociolinguistiques se sont soldées aussi par une relative autonomie dans la sélection des candidats à l'immigration. On assiste dès lors à une diversification des politiques provinciales d'immigration, qui seront à l'origine de l'émergence et de la concentration des communautés sur leurs sols respectifs. C'est en outre, ce qu'on observe, à titre d'illustration, avec l'installation et la forte concentration d'une communauté algérienne, en outre kabyle, dans la province de Québec suite à une politique d'immigration jugée favorable aux candidats francophones.

VII-2-a La province de Québec

La province de Québec est la province la plus distincte des provinces du Canada. Cette particularité tient des faits historiques liés en premier lieu à sa possession en 1534 en nom de roi de France par Jacques Cartier et la fondation de la ville de Québec par Samuel de Champlain en 1608. Cette ville qui devient la capitale de la nouvelle France sera sous l'autorité de l'empire britannique après la défaite des Français face aux Britanniques et la signature de traité de Paris en 1763. Bien que sous la domination britannique, les canadiens français, comme ils s'identifient et on les identifie à cette époque, ont arraché leurs droits, ceux de la langue française notamment et la religion catholique. La province de Québec qui fut déjà créé sera désormais partie de la confédération canadienne fondée en 1867 par l'Acte de l'Amérique du Nord britannique.

L'envie de préserver l'identité québécoise, avec sa spécificité linguistique et religieuse, contre l'hégémonie anglophone, est à l'origine de nombreuses tensions entre québécois français et canadiens anglais et derrière les réformes et la révolution dite tranquille que va connaître le Québec à partir des années 1960.

Cette envie s'exacerbera davantage avec la montée de nationalisme québécois et les ambitions souverainistes à partir des années 1990. Comme le précise le grand historien PAQUET Martin, « *de l'échec de l'Accord du lac Meech en 1990 au référendum sur la souveraineté-partenariat en 1995, l'enjeu du projet national, s'exprimant autour du statut constitutionnel et politique du Québec, fut au cœur de l'espace public.* » (Pâquet, 2012 : 46).

Les enjeux linguistiques, démographiques, religieuses et politiques qui opposent le Québec au reste du Canada se sont répercuté aussi sur l'immigration et sa gestion. L'État provincial de Québec était et demeure en constantes négociations avec l'État fédéral canadien sur la question des compétences en matière d'immigration⁹. Comme l'ajoute PAQUET, « *les migrations et la diversité culturelle s'insèrent alors comme des enjeux dans ces contextes historiographiques et politiques* » (Pâquet, 2012 :42). Les demandes de sélection et d'admission en nombre des migrants francophones est l'élément principal et fondamental sur lequel se basent la majorité des négociations.

La province de Québec s'étend sur une superficie de 1,7 million de kilomètres carrés. Elle est divisée en 17 régions administratives qui regroupent 104 régionales de comté (MRC) et plusieurs municipalités indépendantes.¹⁰ Chaque région est composée de plusieurs municipalités ou villes.

Tenant compte de l'étendue du territoire du Québec et du nombre impressionnant de municipalités, notre étude anthropologique sera limitée à trois villes principales : Montréal, Québec et Gatineau, qui relèvent successivement de la région (06) de l'île de Montréal, de la région (03) de la Capitale-Nationale, ainsi que de la région (07) de l'Outaouais.

⁹ Nous reviendrons en détail dans le prochain chapitre sur les différentes ententes entre l'État provincial du Québec et l'État fédéral canadien qui ont suivi la création de ministère de l'immigration québécois en 1968.

¹⁰ **Source :** gouvernement du Québec.

Les critères de sélection de ces trois villes principales se résument à la concentration démographique de l'immigration algérienne et kabyle et à l'existence d'un mouvement associatif dynamique.

VIII- Méthodologie de recherche

Pour répondre aux questions de ce travail, il faut au préalable définir la population d'enquête ainsi que les outils méthodologiques de collecte de données.

VIII-1 Outils méthodologiques

En raison de la nature qualitative de cette étude anthropologique, et pour le besoin de la collecte d'informations et la collecte de données, nous avons eu recours à des entretiens semi-directifs ainsi qu'à l'observation directe.

VIII-1-a L'entretien

Le recours aux entretiens semi-directifs dans cette étude est motivé par un ensemble d'avantages que procure cette technique. Citons-en quelques-uns.

Le choix porté sur l'enquête par entretiens de face à face ou par les moyens des nouvelles technologies de l'information et de la communication s'explique par le fait qu'elle permette l'exploration des faits, comme le stipule Blanchet et Gotman, et ces « *fait concernant les systèmes de représentations (pensées construites) et les pratiques sociale (faits expérimentés)* » (Blanchet, Gotman, 2007 :22). Par sa capacité de produire un discours-par la parole- sur une expérience réelle ou imaginée, nous saisissons les représentations et les pratiques des migrants. Ces représentations saisies aident à comprendre comment ces pensées construites des migrants ont influencé les décisions de départs, entre autres. Les pratiques, quant à elles, aident à comprendre les actions et réactions des migrants face à des situation quelconques dans ce contexte social différent du pays d'arrivée.

L'avantage de cette technique qui a motivé aussi notre choix est son utilité parce que l'entretien « *convient à l'étude de l'individu et des groupes restreints* » (Blanchet, Gotman, 2007 :36). Pour cette raison, la technique est adéquate à notre recherche qui se penche sur des projets migratoires individuels et pour une

population qui partage la même histoire, une même culture et une langue commune. Ce sont les caractéristiques d'un groupe homogène.

L'entretien est jugé aussi approprié à notre étude parce qu'il permet de lire l'« *imaginaire de l'ailleurs* » et les représentations des primo-migrants ou des migrants et leur apport dans leur décision de partir. Comme notre objectif n'est plus la recherche des raisons et les motivations qui ont poussés les Kabyles à l'immigration, le recours à la technique d'entretien, dans notre étude sur ce mouvement migratoire, a pour but de faire apparaître « le processus et les « comment », comme le précise encore Blanchet et Gotman.

L'enquête par entretien développée ici n'exclut pas le recours à d'autres techniques de collecte de données qui lui seront associées. Nous entendons par là l'usage de l'observation directe, un mode de collecte de données très appréciable en anthropologie.

VIII-1-b L'observation directe

L'observation directe est une des techniques qui s'est joint aux entretiens pour collecter le matériau. Cette technique « *consiste en l'exercice d'une attention soutenue pour considérer un ensemble circonscrit de faits, d'objets, de pratiques afin d'en tirer des constats permettant de mieux les connaître.* » (Arborio, Fournier, 1999 :07). L'attention est une observation directe des faits sans pour autant s'immiscer et participer à ces faits. C'est ce qui le distingue de l'observation participante où le chercheur est impliqué dans la population étudiée.

Compte tenu de la durée limitée de notre séjour de recherche au Canada, cette technique paraît plus adaptée à notre posture. Nous nous sommes, de ce fait, contentés d'observer les immigrants dans leurs activités, de loisirs et de travail associatif. Nous étions dans des pique-niques organisés par des associations, et par des cercles d'amis. Nous avons assisté à des conférences débats, visité un salon de livre et bien d'autres activités à l'instar de cet hommage rendu au célèbre chanteur Djamel Allam.

IX- Population d'étude

Pour bien cerner le phénomène migratoire des Kabyles au Canada, et dans l'espoir de constituer une population plus diversifiée, riche en expérience, nous avons choisi une population « *avec des composantes non strictement représentatives mais caractéristiques de la population* » (Blanchet, Goffman ; 2014 : 50). Par conséquent, nous avons établi une liste d'informateurs répartie en trois catégories distinctes.

IX-1 Les catégories

Notre population d'étude est composée de trois catégories distinctes que nous regroupons en : catégorie de migrants, de migrants de retour et enfin de promigrants.

IX-1-a Catégorie des « migrants »

Nous retrouvons dans cette catégorie, les immigrants kabyles installés au Québec, au Canada, au moment de notre travail empirique. La durée de leur installation diffère d'un informateur à un autre. Cette catégorie est très importante parce qu'elle renseigne sur des projets migratoires en phases souvent très avancées.

Tableau 01¹¹ : liste des migrants

Informateur	Niveau d'instruction et domaine d'étude	Situation patrimoniale	Profession en Algérie	Année de départ
01	Licence en comptabilité	Marié avec enfants	Directeur des finances et comptabilité	2015
02	Licence en économie de gestion	Marié avec Enfants	Enseignant	2011
03	Ingénieur en travaux publics	Marié sans enfants	Directeur d'une entreprise	2006
04	Licence en sociologie	Marié avec enfants	Sapeur-pompier	2017

¹¹ **Source** : liste établie par nos soins.

05	Licence en sciences commerciales	Marié avec enfants	Représentant d'une compagnie étrangère	2011
06	Licence en électrotechnique	Célibataire	Technicien dans une entreprise	2018
07	Diplômé en services commerciales	Marié avec enfants	Profession libérale	2012
08	Licencié en droit	Marié avec enfants	Avocat	2021
09	Certificat en informatique	Marié avec enfants	Femme au foyer	2011
10	Licencié en droit	Célibataire	Fonctionnaire dans un bureau d'avocat	2020
11	Ingénieur en informatique	Célibataire	Fonction libérale	2001
12	Licencié en biologie	Marié sans enfants	Cadre dans une compagnie aérienne	2004
13	Licence en biologie	Marié avec enfants	Technicien dans un laboratoire d'analyses. M	2005
14	Ingénieur en chimie industrielle	Marié avec enfants	Ingénieur dans une entreprise privée	2008
15	Universitaire DEA en électrotechnique	Marié avec enfants	Enseignant	2008
16	Ingénieur en hydrocarbures	Marié avec enfants	Enseignant	1995
17	Sans instruction	Marié avec enfants	Ouvrier	1968
18	Architecte	Marié avec enfants	Architecte	2011
19	Universitaire Licence en droit	Marié avec enfants	Fonctionnaire	2008
20	DEA en informatique	Marié avec enfants	Service à la clientèle	2019

21	Magister en économie	Marié avec enfants	Enseignant universitaire	2000
22	Secondaire	Marié avec enfants	Fonction libérale	2015
23	Universitaire	Marié avec enfants	Fonctionnaire	2023
24	Secondaire	Marié avec enfants	Commerçant	2009
25	Universitaire Licence langue en française	Marié avec enfants	Enseignant	2010

IX-1-b Catégorie des « migrants de retour »

Comme la question de retour fait partie intégrante de chaque phénomène migratoire, nous avons jugé important, voire nécessaire, d’inclure cette catégorie dans notre population d’étude. Il figure dans cette catégorie des immigrants des deux modalités de retour : retour définitif et des vas et vient. Les projets migratoires de la première modalité ont été à un moment donné repensés. Ces décisions de retour, après un sentiment d’échec, mettent en avant les difficultés d’intégration au Canada. Une question fondamentale pour notre recherche. Le chemin renversé de ces migrants interroge aussi la question importante de la *rémigration* et, surtout, de la *réintégration* au pays d’origine.

L’évolution, ces dernières années, de la notion de retour est derrière notre intérêt pour la deuxième modalité de retour : celle des vas-et-viens des immigrants au pays d’origine. Cette modalité nous a permis de mettre en avant la question de la nostalgie, de l’appartenance et, surtout, du codéveloppement dont peuvent être impliqués ces migrants

Tableau 02 : liste des migrants de retour

Informateurs	Niveau d’instruction et domaine d’étude	Situation matrimoniale	Profession en Algérie	Année de départ
01	Secondaire	Marié avec enfants	Retraité	2009
02	Universitaire	Marié avec enfants	Administrateur	2009
03	Secondaire Technicien en T.P	Marié avec enfants	Technicien dans une entreprise	2012
04	Universitaire	Marié avec enfants	Administrateur	2013
05	Universitaire	Célibataire	Administrateur	2015
06	Universitaire	Célibataire	Administrateur	2010
07	Universitaire	Fiancé	Enseignant	2010
08	Secondaire	Marié	Fonction libérale	2008

IX-1-c Catégorie des « promigrants »

La dernière catégorie des promigrants regroupe les candidats qui sont dans leur première phase du projet migratoire. Ils sont déjà sélectionnés par les autorités provinciales de Québec et admis par les autorités fédérales canadiennes (visa en main). L’intérêt accordé à cette catégorie s’explique par l’importance de l’information, des illusions, voire des représentations des candidats dans la construction et la planification de leurs projets migratoires. Ces dernières sont confrontées d’ailleurs après l’arrivée de ces candidats quelques années au Québec au Canada.

Tableau 03 : liste des promigrants ¹²

Informateurs	Niveau d’instruction et domaine d’étude	Situation matrimoniale	Profession en Algérie	Année de départ
01	Universitaire Agronome	Marié avec enfants	Enseignant universitaire	2009
02	Universitaire Magister en langue amazighes	Marié avec enfants	Enseignant au lycée	2009

IX-2 Le guide d’entretien

Comme on aime le nommer, grille ou guide d’entretien, il est quel que soit sa nomination, « *la grille d’entretien est un outil hybride, dans lequel l’enquêteur articule différentes questions* » (Barbot, 2010 :126). Pour notre enquête qui porte sur l’émigration -immigration des Kabyles au Canada, nous avons ficelé trois différents guides d’entretien. Chaque guide correspond au type ou plutôt aux catégories d’immigrés suscitées.

IX-2-a Guide d’entretien pour « les migrants »

Le premier guide est conçu pour les migrants, ceux qui sont déjà installés au Québec au Canada au moment où nous effectuons notre enquête. Ce guide est scindé en cinq (05) axes, qui sont à leur tours divisé en plusieurs questions.

Le premier axe porte sur les conditions de l’émigré dans le pays d’origine, en Algérie. Les (15) questions que nous retrouvons dans cet axe, servent à connaître en premier lieu le statut de l’émigré. Sa situation socioprofessionnelle, est la question qui renseigne de la classe sociale encline à l’émigration. La source des informations sur le Canada, leur fiabilité et leurs canaux de diffusions sont aussi les sujets à lequel nous nous sommes intéressés pour étudier leur impact dans la constitution des représentations des immigrants et comment elles façonnent les projets migratoires.

¹² **Source** : liste établie par nos soins.

Le deuxième axe du guide traite des conditions de l'immigré une fois installé au pays d'accueil, le Canada. Des questions comme le travail, le logement et le transport sont abordés dans l'objectif de déceler les problèmes dont se heurtent les immigrants et qui entravent leur intégration économique, sociale et politique.

Comme les questions d'intégration supposent des liens et des réseaux des immigrants, nous avons consacré un axe pour étudier les liens des immigrants avec la population locale (canadiens et québécois). Ce sont les liens de voisinage et de travail, entre autres, qui sont ciblés. L'intérêt porté à ces liens visent à étudier leur apport dans la question d'intégration.

La question fondamentale des liens fera l'objet d'un autre axe, mais cette fois ceux qui relient l'immigré avec sa communauté d'origine (Kabyles et Algériens en général). La question d'entraide, de visites familiales et de mouvement associatif sont les sujets traités pour étudier leur rôle aussi dans l'intégration économique, sociale et politique des immigrants.

Comme le retour fait partie intégrante de tout phénomène migratoire, l'intention de repenser le projet migratoire a été évoqué avec les émigré-immigrants dans le dernier axe de notre guide d'entretien.

IX-2-b Guide d'entretien pour les « migrants de retour »

Ce deuxième guide, comme le titre l'indique, est destiné aux migrants qui ont fait l'expérience double de départ et de retour. Si nous voulons faire une petite comparaison, ce nouveau guide garde à vrai dire l'intégralité des questions du premier guide. Il contient, comme son précédent, les questions liées aux conditions de départ, celles au pays d'accueil lors de l'installation, ainsi que celles qui traitent des liens avec la population locale et la communauté d'origine. Toutefois, et comme ces immigrants ont vécu cette expérience de retour, de surcroît définitif, le guide se distingue par un axe sur cette expérience. Des questions de *rémigration*, mais surtout de *réintégration* sont ajoutées au dernier axe dans

l'objectif est d'étudier ce processus inverse d'intégration et l'attitude de la communauté envers ce phénomène.

IX-2-c Guide d'entretien pour les « promigrants »

Notre population d'étude composée de trois catégories : migrants, migrants de retour et enfin promigrants nous a contraint de ficeler un troisième guide adressé à la dernière catégorie, celle des promigrants en l'occurrence. Cette catégorie, comme le nom l'indique, concerne les candidats à l'immigration, ceux qui étaient au bout de leur processus d'admission¹³ au Canada.

Compte tenu de la spécificité de leurs situations, que nous qualifions de près migratoire, le guide ne contient guère de questions sur les conditions au Canada et celles qui portent sur les liens avec la communauté d'accueil. Les questions commencent, comme les deux premiers guides, par les conditions au pays d'accueil en abordant la situation professionnelle, le statut social et les sources et canaux d'informations qui ont fini par forger une image sur le Canada et a motivé la décision de départ. Ce guide se focalise davantage sur le projet migratoire tel qu'il est imaginé par ces migrants, ainsi que sur la question du retour, dans la mesure où celui-ci est envisagé.

X- Mode de recrutement et cadre des rencontres

Le mode de recrutement de nos informateurs a débuté, à vrai dire, depuis l'Algérie avec le retour en 2019 d'un des immigrants natifs de notre village. Son retour était une occasion pour lui parler de notre sujet de recherche et de nos projections.

Cette rencontre a été fructueuse et nous a aidés à entrer en contact avec d'autres informateurs. Elle nous a surtout permis de découvrir les quartiers, les établissements, les associations et les commerces tenus par des immigrants kabyles. ». Nous apprenons via ce premier contact le nom *de Jean-Talon*, le *Petit Maghreb*, les cafés de *Tikjda*, etc et nous confirmons l'importance de l'association

¹³ Ils ont passé avec succès les étapes de sélection et d'admission au Canada. Leurs visas d'entrée au Canada est déjà valide.

INAS et bien d'autres éléments au recrutement et à l'observation. Ces premières informations fiables, confirmées de plus en plus par d'autres informateurs, nous ont incités à prendre contact en Algérie avec les associations actives, réputées dynamiques, à l'instar d'INAS, de l'ACAOH et, plus tard, avec le Forum kabyle de la ville de Québec (FKVQ).

La levée des restrictions de voyage a été pour nous l'opportunité d'entrer en contact avec d'autres immigrants à Béjaïa, grâce à notre premier informateur et à des connaissances qui nous ont aidés à joindre ces derniers. Le village d'*Aghbala* (Bejaia), à titre d'illustration, a été visité à trois reprises avec l'aide d'un collègue de travail pour mener trois entretiens successifs. Une partie de nos entretiens avec des migrants et la totalité de nos entretiens avec les migrants de retour et les promigrants sont menés en Algérie. Le même procédé a été utilisé dans le recrutement de nos informateurs.

Pour le cadre de l'entretien, le moment et le lieu des rencontres, ils sont laissés à la volonté de nos informateurs. Nous avons veillé au respect et au confort maximum des informateurs afin que les rencontres soient déroulées dans les meilleures conditions possibles et recueillir le matériau le plus précieux. Paramètres très importants, *« le cadre de l'entretien et plus particulièrement le lieu et le moment de la rencontre influent en effet sur la relation qui va s'établir entre l'enquêteur et l'enquêté et donc sur la nature des matériaux recueillis. »* (Barbot, 2010 : 122).

Cette technique de boule de neige était efficace et son efficience réside dans la capacité de recruter plusieurs des informateurs et d'établir une relation de confiance par l'intermédiaire de ces connaissances. Chacun interviewé est un potentiel recruteur dans son propre réseau personnel, formel ou informel. L'appel des interviewés est un accès à ce réseau et un pont vers d'autres réseaux.

Après cette première série d'entretiens en Algérie, vint la période de notre séjour au Canada. Le premier voyage a été effectué en septembre 2023. D'une durée initiale de (30) jour, le séjour a été prolongé d'un deuxième mois.

Les premiers jours de notre séjour de recherche se sont déroulés à Québec, capitale de la province. Ce passage a été obligatoire de fait de que notre invitation par le professeur et l'université Hôte, l'université Laval y sont implantés. Ce premier travail empirique à Québec nous a aidés à mener une série d'entretiens avec des immigrants installés. Cette communauté installée à Québec n'est pas importante, mais structurée par une seule et unique association qui porte le nom de « Forum kabyle de la ville de Québec (FKVQ) ». Par l'intermédiaire d'un de nos informateurs, nous avons pu entrer en contact avec un des membres du conseil d'administration de l'association et faire connaître notre projet de recherche aux autres membres. Le projet a été bien accueilli et l'historique de l'association ainsi que ses activités nous ont été présentés. Grâce à ce contact, nous avons l'occasion à rencontrer des anciens et nouveaux dirigeants de ladite association. Nous avons eu l'occasion d'assister à l'une de leurs activités, une conférence animée par un auteur venu de France, et observer directement les pratiques de leurs membres.

La belle ville de Québec correspond aux attentes des immigrants kabyles, à la recherche d'un lieu accueillant, favorable pour une intégration sous ces différentes dimensions. Cependant, cette ville est marquée par un incident de fusillade de la grande mosquée qui a eu lieu en 2017 au Centre culturel islamique de Québec. Cette fusillade a coûté la vie à (06) personnes dont deux sont originaires de Kabylie. Lors de nos tournées sur le lieu du drame, nous avons réussi à rapprocher et interviewer un autre kabyle, rescapée de cette tragédie qui se trouvait à l'heure de la tuerie à l'intérieur de la mosquée. En dehors des commémorations qui se tiennent chaque année, l'ampleur de cette fusillade sur le Canada et le Québec fait de cette mosquée aujourd'hui un lieu privilégié des partis politiques lors des échéances électorales. C'est à quoi nous avons assisté quand des candidats des partis pour des élections partielles ont tenu leur meeting à l'intérieur de la mosquée, après la grande prière du vendredi. La question d'islamophobie, le port des signes religieux et le racisme systémique reviennent

souvent dans le discours des candidats des partis d'opposition dans l'espoir de gagner la confiance des électeurs de confession musulmane.

Photo 01: les noms des victimes de la fusillade du centre islamique à Québec



Photo 02: Œuvre commémorative inaugurée à Québec



Ce qui marque encore cette ville, est le manque flagrant d'entrepreneurs kabyles et de commerces constituant ce que Monica BOYD appelle une « enclave ethnique ». L'approvisionnement en produits de Kabylie, voire d'Algérie, à titre d'exemple, demeure difficile, et il est souvent comblé par les produits marocains et tunisiens que les entrepreneurs maghrébins assurent. C'est ce que nous avons pu constater sur les étals des épiceries. Une observation qui sera ensuite confirmée par nos informateurs.

Le temps imparti au séjour dans la ville de Québec nous a contraint de quitter la ville en destination de la deuxième ville de Montréal, la plus grande ville francophone de l'Amérique de Nord. Montréal est la deuxième ville la plus peuplée du Canada et la métropole accueille anglophone et francophone de nombreuses communautés. Notre deuxième destination pour le deuxième mois de notre séjour nous a permis d'effectuer une autre série d'entretiens auprès des immigrants kabyles. L'ensemble des entretiens a été mené dans des espaces, comme

des cafés et restaurants. L'ensemble des entretiens sont enregistrés à l'aide de nos appareils et aucune opposition n'a été manifestée.

Contrairement à la ville de Québec, Montréal, première destination des immigrés algériens et Kabyles, regorge d'entrepreneurs et un réseau de professionnels kabyles est déjà en place. Un avantage qui garantit des services et des produits algériens sur les marchés, les épiceries et un lieu de rencontre pendant les journées de repos. C'est le cas des cafeterias (*Djurdjura, Tikjda, mon petit village*, etc) qui demeurent les lieux privilégiés des adeptes des jeux de cartes, de domino et les nostalgiques des pratiques de la vie communautaire. L'occasion était pour nous de visiter ces lieux et d'observer directement, comportements et pratiques des immigrés kabyles. Ce sont des lieux d'enquête ethnographique par excellence.

L'autre spécificité de la ville de Montréal est le réseau associatif¹⁴ kabyle très actif et diversifié. Nous avons eu la chance et l'opportunité d'assister à des conférences débats, un salon de livre amazighe et à une soirée musicale, organisées par trois différentes associations. Ces activités étaient pour nous une aubaine pour une observation et pour un recrutement de nouveaux informateurs. Compte tenu de la densité de ce réseau associatif, nous avons opté pour un rapprochement avec l'association INAS et son école d'enseignement de Tamazight. Les membres du conseil d'administration de cette association ont accepté de collaborer en nous accordant un entretien riche et nuancé.

Une troisième station de notre séjour s'est déroulée dans la ville de Gatineau. Cette ville francophone qui se situe au sud-ouest du Québec, face à Ottawa, la capitale du Canada, abrite une communauté kabyle un peu moins dense que celle de Montréal. Pour des considérations purement économiques, cette communauté travaille en majorité à la capitale canadienne tout en s'installant à Gatineau.

¹⁴ Une cartographie de mouvement associatif sera présentée dans le troisième chapitre.

Cette communauté a comme spécificité un activisme et un militantisme fort ancré pour la culture et la langue amazighe (Kabyle). L'enseignement de Tamazight dans l'école publique, le théâtre, le champ, la littérature, etc, sont autant d'activités qui s'inscrivent dans le travail de l'association ACAOH. Une association qui représente les immigrés installés dans cette ville.

Nous avons saisi notre séjour dans cette ville pour assister à une des activités que l'association a animées, un hommage à la mémoire d'un célèbre chanteur kabyle. Cette occasion était une aubaine pour fixer un rendez-vous avec le premier président et le fondateur de cette association et de recruter en parallèle des informateurs qui ont pris connaissance, ce jour-là, de notre projet de recherche.

Malgré l'existence d'une communauté et une association très active, la ville de Gatineau manque tout de même d'un réseau professionnel et d'entrepreneurs kabyles.

Bien que la technique de neige ait démontré son efficacité, elle ne reste pas qu'elle présente quelques risques, comme un enfermement sur des réseaux très restreint. Les critères d'affinités, de parentés et d'appartenance au même village qui déterminent le réseau personnel des informateurs engendre souvent ce type d'enfermement. Dans le cadre de cette recherche, nous avons effectué

Sur ce que nous avons présenté à présent, le nombre d'entretien effectué est de trente-cinq (35) entretiens entre l'Algérie et le Canada sur une période allant de 2019 à 2023. La durée moyenne de ces entretiens est de 1h 30 minutes. le nombre d'entretien n'est pas important car « *cette question est relié à la notion de « saturation » qui recommande au chercheur de tendre vers une représentativité acceptable de la population investiguée* » (Boutin, 2018 : 38).

Enfin , le nombre d'entretiens n'est pas aussi important que la diversité d'expérience qui aide à l'enrichissement et la pertinence de l'étude.

XI- Analyse et transcription des entretiens

Après avoir ressenti l'effet de saturation, nous avons arrêté de solliciter de nouveaux migrants et avons cessé de mener de nouveaux entretiens. L'ultime étape a été suivie par celle de l'analyse, analyse thématique, que nous avons préférée.

Comme l'exige la tradition anthropologique, l'enregistrement des entretiens avec nos informateurs était réalisé par le moyen de magnétophone et de téléphone portable. Ces deux appareils sont très utiles et offrent des services aux chercheurs.

L'enregistrement des entretiens était suivi par leur transcription. Bien que le kabyle soit dominant, nous étions, toute de même, contraints de transcrire les entretiens en langue française, la seconde langue qui revient souvent lors de nos échanges avec les informateurs. Une transcription et une traduction la plus fidèle possible ont été réalisées. Cette langue était plus accessible pour nous que le Tamazight. Les témoignages reportés dans la thèse sont extraits de cette transcription.

XII- Difficultés pratiques de l'enquête de terrain

Au cours de notre étude, nous étions confrontés à de nombreux problèmes d'ordre structurel et d'ordre naturel, qui ont eu des impacts négatifs sur notre travail de recherche. Citons-en quelques-unes.

Bien que la thématique ne soit pas nouvelle, le terrain d'enquête nécessite un investissement en temps et en argent. Le travail anthropologique d'investigation nécessite la plupart de temps un déplacement et un séjour de chercheurs. S'enquérir sur place demeure fondamental pour une observation participante ou directe du chercheur. La familiarisation avec le terrain demande encore une présence soutenue.

Notre enquête de terrain qui devrait commencer après la deuxième année de notre travail de l'exploration théorique et de la revue de littérature, a malheureusement été retardée par la crise de covid 19 qui a freiné tout

déplacement et liberté de mouvement. Effectuer un séjour dans ces circonstances était inenvisageable et la première tentative a été immédiatement annulée. La situation a perduré pendant deux années consécutives. Il a fallu attendre la levée des toutes les restrictions, de part et d'autre, pour que notre premier stage de recherche soit réalisé.

Mener une enquête de terrain dans un terrain inconnu et peu familier implique une forte concentration et un temps de travail supplémentaire. Ces impératifs étaient difficiles à surmonter compte tenu de la durée limitée pour des stages de recherche et des budgets dérisoires alloués. Mener suffisamment d'entretiens au Québec s'est avéré très difficile à réaliser. Une raison pour laquelle, nous avons recouru aux nouvelles technologie et d'information et de télécommunication (NTIC) pour interviewer, à distance, une autre partie d'informateurs. Les réseaux sociaux numériques se sont avérés d'une grande utilité.

En parallèle à ces difficultés, le financement de la recherche se positionne en première position dans l'échelle des préoccupations des chercheurs. Le peu des programmes de financement est un sérieux obstacle pour la recherche. L'unique opportunité de financement qui nous était ouverte était celle des stages de perfectionnement que les établissements de recherche (université, centre de recherche, écoles supérieures, etc.) organisent chaque année. Ce programme suscite dans sa formule de candidatures énormément de problèmes et de tensions. Les différents arrêtés ministériels successifs tentant de modifier les conditions d'admissibilité n'est qu'une preuve de la bureaucratie qui gangrène le domaine de la recherche. Les chances de bénéficier de ce programme sont minimales devant le nombre de candidatures et l'enveloppe autorisée. Heureusement, nous avons bénéficié de financements étrangers, notamment des bourses de l'université Laval à Québec, grâce à la coordination et l'aide précieuse notre codirecteur de thèse, le professeur Martin Pâquet.

Cet écueil de financement de la recherche n'est pas sans conséquences. Les premières études sur l'immigration algérienne au Canada réalisées par des chercheurs étrangers n'est qu'un des cas de ces dépendances.

En raison de la sensibilité et l'intimité de certaines questions, nous avons privilégié les entretiens de « face à face ». Cependant, cette démarche s'est avérée non fructueuse en raison de la disponibilité limitée de nos informateurs. La majorité de nos rencontres ont eu lieu durant les week-ends, ce qui a réduit notre temps de travail à deux jours par semaine, limitant ainsi, considérablement le nombre d'entretiens réalisés par semaine.

Conclusion

Dans ce chapitre, l'attention était rivée sur nos démarches méthodologiques et sur l'ensemble de l'arsenal théorique et conceptuel qui nous a permis d'appréhender le terrain.

Nous avons explicité un certain nombre de concepts et théories anthropologiques qui nous ont servi comme guide dans ce terrain révélateur d'une certaine réalité sociale. Le quotidien de ces immigrés, que nous avons observé lors de nos immersions dans des lieux, quartiers et rencontres d'immigrés, témoigne des pratiques, comportement et liens sociaux pour réussir le projet migratoire. Ces observations feront l'objet des chapitres suivants.

Chapitre 02

**Histoire comparée de l'émigration
algérienne en France et au Canada**

Introduction

La recherche sur la question migratoire des Algériens au Canada nous a conduit au travail du sociologue Hachimi-Alaoui (2007) sur les Algériens au Canada et en France, exilés depuis les années 1990. Ce travail porte sur le parcours migratoire des Algériens, exilés dans deux pays d'accueil différents : à savoir la France et le Canada. L'intérêt du titre, comme n'importe quel lecteur peut facilement le constater, est le choix du terrain : deux destinations. Tel choix n'est pas anodin, parce qu'il met en lumière l'évolution de l'émigration algérienne ces dernières décennies, qui se diversifie et se multiplie sur plusieurs destinations, et d'une façon exclusive vers le Canada.

L'importance incontestable de telle destination pour la communauté algérienne est perceptible par la place qu'elle occupe dans le classement, en matière de nombre d'immigrés entrants. Comme il a été rapporté par les derniers bulletins statistiques sur l'immigration permanente au Québec, les Algériens se trouvent dans les trois premières places du classement. Ils affichent un taux de présence des plus élevés en 2023, derrière Haïti. Ce taux s'élève à 89,6 %.

Ce changement nous a interpellés et des interrogations se posent principalement sur l'existence d'un lien entre ces deux mouvements migratoires. Ce lien présumé et le souhait d'être traité a été exprimé par le sociologue CHACHOUA Kamel dans son compte-rendu sur l'ouvrage de l'historienne française CAMARASA-BELLAUBE Marion consacré à l'immigration algérienne au Canada. L'intérêt de telle piste de recherche nous a poussé à lui consacrer ce chapitre, ayant comme intitulé : « Histoire comparée de l'émigration en France et au Canada ».

Axe 01 : L'immigration algérienne exemplaire en France

Notre approche comparative consiste à revenir sur l'histoire migratoire des immigrés kabyles, un seul groupe social, mais sur deux espaces différents à savoir la France et le Canada. L'invariante est le groupe et les variantes sont les lieux.

Ce modèle d'analyse, dit *modèle divergent* explicité dans ses travaux Nancy. L. Green situe la comparaison sur des espaces différenciés (Green, 1990 ; 2002).

Pour le besoin de cette comparaison, nous recourons aux études considérées comme des références sur le mouvement migratoire. Le choix entre ces études s'est porté tout de suite sur celles du sociologue Abdelmalek SAYAD, particulièrement celle de l'« immigration exemplaire » dans son ouvrage intitulé « La double absence, des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré ». Dans ce livre, Sayad sculpte l'immigration algérienne en France depuis sa genèse jusqu'aux dernières évolutions qu'elle a connues. Mais c'est précisément dans la troisième partie de l'ouvrage, où SAYAD qualifie l'immigration algérienne d'« *exemplaire* », que notre attention s'est fixée et sur laquelle notre comparaison s'appuiera. Dans ce chapitre, SAYAD a traité, entre autres, la genèse singulière de l'émigration algérienne en France, l'immigration de travail et ensuite sa transmutation en immigration familiale, avant de terminer l'analyse par ce qu'il a appelé la variété des rapports de forces. Par cet ensemble d'éléments et à travers des arguments bien déterminés, l'auteur s'est efforcé de montrer l'exemplarité dudit phénomène. En suivant ces mêmes éléments, nous essayons l'analyse pour l'immigration au Canada.

I-La comparaison en quelques notions

C'est en reprenant les mêmes arguments pour chaque élément susmentionné, que la méthode comparative sera faite. Après chaque analyse terminée, les résultats de la comparaison seront exprimés et mis en évidence par les deux notions respectives : *bouleversement et pérennisation*.

I-1 Bouleversement :

La notion de bouleversement est une action ou le résultat de cette action. Elle revêt différentes significations dans les dictionnaires de la langue française : perturbation, changement, transformation, révolution, etc.

Nous entendons, dans cette étude, par bouleversement un changement dans l'ordre social et le phénomène migratoire. Ce changement peut concerner le contexte (contexte de crise, de stabilité, etc.), les catégories et classes sociales (profils des candidats) et les manières de penser concernant les objectifs de l'émigration et les fonctions qui lui sont assignées (projets individuels ou collectifs, départs à des fins économiques ou culturelles, etc.).

I-2 Pérennisation :

Les différentes définitions (perpétuer, titulariser, rendre durable, etc.) de cette notion sont relativement cohérentes et s'articulent toutes autour de l'idée de rendre quelque chose durable, permanent ou de lui assurer une continuité. Cette notion peut s'appliquer à des phénomènes et à des pratiques ; par pérennisation, il est donc impliqué qu'un phénomène et son processus durent dans le temps. Dans le cas de cette étude, nous faisons référence à la perpétuation des départs malgré la disparition des causes initiales et le changement de contexte, aux conséquences engendrées et aux mêmes pratiques observées chez les immigrés dans des contextes et espaces différents (Canada - France).

II- L'immigration imposée des algériens en France

Voilà plus d'un siècle déjà qui s'écoule sur l'émigration algérienne en France, après les tout premiers départs qui remontaient « *au début du (XXe) siècle avec les premiers ouvriers autour de Marseille (huileries, savonneries...), de Paris (industrie chimique, usines de gaz, dépôts de taxis...) et dans les bassins miniers du Pas-de-Calais* » (Moussouni, 2017 : 124). L'appel à cette main-d'œuvre était une réponse à une conjoncture difficile dans laquelle se trouvait l'industrie française suite à un mouvement de protestation des ouvriers. Des paysans algériens sont arrivés d'Algérie à la rescousse des entreprises pour briser le mouvement de grève déclenché par leurs salariés. Malgré l'apport de cette situation, cette conjoncture ne saurait venir à bout de l'étude du phénomène migratoire et ne synthétise pas seule sa genèse et son évolution des décennies durant. La littérature scientifique sur le sujet, ô combien abondante, a montré que

ce mouvement de migration n'était pas l'œuvre du hasard, encore moins un « isolat », mais plutôt la conséquence d'une série de facteurs d'ordres différents sur ses deux espaces différents. Autrement dit, c'est la dimension bipolaire (pays de départ et pays d'accueil) de ce mouvement migratoire qui permet de le lire dans sa totalité, comme un « fait social total » selon les dires d'Abdelmalek SAYAD. Ce nouveau regard a mis en exergue et en première ligne l'apport des dimensions politiques, culturelles et sociales dans le mouvement migratoire.

II-1 Facteurs et contexte du départ

Quoi que le mouvement migratoire des Algériens (Kabyles particulièrement) vers la France remonte au début du XXe siècle, les prémisses de tel mouvement sont apparues au XIXe siècle, après la colonisation totale du territoire de l'Algérie et la soumission de l'ensemble de la population. Une soumission forcée qui s'est endurcie davantage par des lois et des codes qui ont visé le soubassement sur lequel l'économie paysanne traditionnelle s'est reposée : la propriété foncière. Comme l'affirme Christian Montlibert, « *les grandes lois foncières du XIXe siècle, le Cantonnement (1856-1857), le sénatus-consulte de 1863, la loi Warnier de 1873, en divisant les territoires des tribus, en instituant, contre la propriété collective, la propriété individuelle, détruisent les bases économiques de la paysannerie* » (Montlibert, 2000 : 03). Ces réformes, engagées pour l'aliénation et la soumission des populations, n'ont pas tardé à avoir des répercussions sur les communautés villageoises. Il faut dire que « *les individus originaires des régions les plus soumises aux transformations de la société agricole ont donc été les plus prédisposés à émigrer, et parmi eux les Kabyles* » (Stanelli, 2001 : 02). Dans les villages kabyles, qui vivaient déjà sous l'économie de subsistance, les paysans se retrouvaient de plus en plus incapables de répondre aux besoins élémentaires de leurs familles. Leurs activités agricoles et pastorales, encore élémentaires, peinent à nourrir les bouches d'une population à forte concentration. La précarité de plus en plus poussée de la population paysanne menaçait l'ordre ancien établi par les communautés villageoises de dislocation et

de ruine. Par ricochet, ces communautés étaient incapables de se perpétuer et de reproduire le système. Face à ce danger, se trouvent et s'expliquent les raisons des premiers départs des premiers émigrés.

Malgré l'importance du facteur économique développé ci-dessus dans la genèse singulière de ce phénomène migratoire, cela ne veut en aucun cas occulter ou réduire en importance d'autres facteurs qui ont joué un rôle plus ou moins important dans le déclenchement du phénomène migratoire algérien en France. Parmi ces facteurs, se trouve la démographie, trait particulier de l'ensemble des villages kabyles, fiefs par excellence de l'émigration et lieu de départ d'un nombre important de Kabyles. La pression démographique qu'a enregistrée la société algérienne en général et les villages kabyles en particulier - 6 millions dans les années 1930 pour atteindre le double dans les années 1965 - n'a fait qu'accentuer le nombre de départs à la recherche d'autres moyens et d'autres horizons pour survivre. En bref, l'émigration répondait à un besoin urgent de survivance d'une population de plus en plus nombreuse, déjà affaiblie par la politique coloniale appauvrissante menée contre la population indigène.

Si le nombre important de la population avait explicitement un impact sur le phénomène migratoire, la densité de la population kabyle et sa structure sociale avaient implicitement encouragé le départ des membres des familles. La structure sociale de la société kabyle, qui repose sur la famille élargie et étendue, avait comme avantage d'offrir à ses membres les garanties et la sécurité pour d'éventuelles absence et éloignement. L'absence d'un membre de la famille est systématiquement comblée, si besoin est, par les autres membres qui veillaient sur son épouse et ses enfants. Il faut entendre par là qu'au-delà des divers portraits et profils des émigrés-immigrés, la catégorie sociale des « personnes mariées » demeure la plus encline à s'exiler, du moins durant les toutes premières décennies. Cela ne relève nullement du hasard, mais d'un choix bien opéré par les communautés villageoises kabyles afin d'accomplir une fonction bien déterminée. Il s'inscrivait même dans la spécificité de la société kabyle dans

laquelle tous les individus sont sous le contrôle de l'ordre ancien, leurs émigrations comprises. Autrement dit, c'est la société qui avait mandaté ces personnes à partir.

Cette densité de la population se manifestait encore dans les trames villageoises kabyles qui donnaient lieu à un entassement des habitations, collées l'une contre l'autre. Cette topographie minimise les risques de toute intrusion étrangère et procure à ses habitants une sécurité tout au long de leur déplacement et de leur absence du village. C'est ce qui explique d'ailleurs l'ampleur du phénomène et la fréquence des déplacements dans la région de Kabylie comparativement à d'autres régions d'Algérie, qui ne partagent pas les mêmes caractéristiques topographiques et urbanistiques.

Au-delà de ces traits démographiques et sociaux intrinsèques à la société algérienne et kabyle, l'arrivée des Algériens sur le sol français avait comme origine la Première Guerre mondiale. L'implication de la France dans le conflit mondial (1914-1918) a provoqué dès les premières années de conflit un besoin en soldats et en main-d'œuvre respectivement pour les combats et l'industrie de guerre qui tournait à plein essor. Quand la cadence de la guerre s'avérait difficile à suivre avec les moyens humains en métropole, la France « *allait, tout naturellement puiser dans ses colonies les renforts militaires et la force de travail nécessaire dont elle a besoin* » (Zahraoui, 2014 : 155). L'appel au recrutement dans les colonies nord-africaines (Algérie, Maroc, Tunisie) a drainé un nombre important d'hommes vers la France. Sauf pour ce qui nous intéresse, et rien qu'au début du conflit, « *l'Algérie avait fourni à la France 173 000 hommes pour le service militaire et environ 120 000 pour travailler dans les usines de munitions et autres* » (Bennoune, 1986 : 174). Les conséquences mortifères de cette guerre à déplorer dans le monde s'élèvent à plus de 18 millions de morts et disparus entre militaires et civils. La France, quant à elle, déplore plus d'un million et demi de morts. Ce bilan déjà lourd en pertes humaines s'ajoute aux énormes dégâts matériels de la guerre subis par l'ensemble des pays impliqués.

À la fin de ce conflit, les pays touchés sont entrés dans la nouvelle phase de la reconstruction et des défis de la relance économique. Pour les raisons de la reconstruction, processus qui suit en toute évidence toute période de destruction, la France avait senti le besoin d'une main-d'œuvre supplémentaire pour répondre aux besoins d'une forte croissance économique de l'époque. Elle s'est alors tournée, une fois de plus, vers les colonies et leur a fait appel pour faire venir de la main-d'œuvre. En réponse à cet appel, et à destination de l'Algérie, « *les années d'après-guerre ont enregistré le premier grand flux migratoire et particulièrement la période 1920/1924* » (Deriche-Slimani, 1997 : 24). S'il est vrai que les 120 000 travailleurs recrutés durant cette période venaient des différentes régions d'Algérie, il est tout de même vrai que « *la Kabylie était la principale pourvoyeuse de main-d'œuvre pour la métropole* » (Deriche-Slimani, 1997 : 07).

L'expérience de cette guerre et sa contribution dans la défense et la reconstruction de la France ne sera plus la dernière, et vraisemblablement, elle fera d'elle l'ultime recours lors des pires moments de la métropole. Preuve en est : à l'avènement de la Seconde Guerre mondiale (1939-1945), cette expérience de mobilisation sera reconduite dans sa forme initiale. Nombreux sont les Algériens qui ont été mobilisés dans ce conflit pour défendre une cause qui n'était pas la leur. Plus que la précédente, cette nouvelle mobilisation de « *la deuxième guerre mondiale provoqua de profonds changements dans la nature, la forme et l'importance de cette migration transméditerranéenne* » (Bennoune, 1968 : 176). Pour de nombreuses raisons, nul besoin de les énumérer ici, bon nombre de mobilisés sortis indemnes du conflit avaient préféré prolonger leurs séjours en métropole. De statuts d'« anciens combattants », ils seront désormais des prolétaires ou plutôt des salariés, employés dans des usines, des mines et dans divers secteurs d'activités réputés difficiles, sales et dangereux. Des secteurs communément appelés en anglais les « 3 D » : Dirty, difficult (degrading) and Dangerous.

S'il est certain que cette mobilisation a drainé bon nombre d'entre eux sur le sol français, il faut dire que la promulgation en 1947 de la loi portant octroi du statut de citoyen français musulman aux Algériens a eu un impact et des effets sur le phénomène migratoire. Ce nouveau statut, pour rappel, a permis aux Algériens une libre circulation entre l'Algérie et la France loin des tracasseries bureaucratiques, ce qui a, en toute évidence, facilité des départs en masse.

Cette présentation succincte montre finement que « *le système colonial, la crise de l'agriculture traditionnelle et la forte expansion démographique sont autant de raisons qui ont contribué à déclencher le phénomène migratoire* » (Stanelli, 2001 : 01). Tout de même, il y a lieu de rappeler que cette liste est loin d'être exhaustive, et que d'autres facteurs en rapport avec l'émigration existent. Pour n'en citer qu'un seul, la fréquence assez élevée des départs vers la métropole enregistrée dans des localités en Kabylie à forte scolarisation - suite à l'ouverture des écoles publiques en Algérie - comparativement à celles qui en ont été dépourvues a suffi aux chercheurs pour déduire un rapport de « cause à effet » entre l'émigration et la scolarisation. L'école française transposée en Algérie, suite à l'élargissement des « lois Ferry », pour ainsi dire, a eu un impact sur la socialisation des enfants avec la culture et la civilisation occidentale.

II-2-Chronologie d'un phénomène migratoire exemplaire

Comme nous l'avons bien mentionné précédemment, le projet migratoire des Algériens en France a connu un essor spectaculaire au début du XXe siècle avec des flux migratoires de masse. Ce phénomène migratoire, qui ne connaît pas encore de fin, est un processus qui a évolué au fil des années, donnant ainsi, et en conséquence, autant de formes et de phases et entraînant diverses générations d'immigrés. Ces générations sont elles-mêmes les purs produits des transformations internes des communautés rurales. Pour illustrer ce processus, nous reproduisons ici le modèle des « âges » préconisé par le sociologue Abdelmalek SAYAD. Nonobstant sa limitation à trois âges, il est délibérément choisi pour la possibilité d'étudier l'évolution incessante du phénomène

migratoire, voire du modèle, en introduisant un « quatrième âge », œuvre simultanée du sociologue KADRI Aïssa, HACHIMI-ALAOUI Myriam, et tout récemment d'Ali MEKKI. Une attention particulière sera néanmoins réservée à l'ouvrage de HACHIMI-ALAOUI, et cela, pour son rapport étroit avec l'émigration vers le Canada.

II-2-a Les trois âges : circonstances et objectifs

Contrairement à la tradition scientifique française qui traite la question migratoire algérienne en France sous un seul angle, Abdelmalek SAYAD propose un autre regard pour étudier ce mouvement migratoire algérien. Familier et connaisseur du contexte algérien, SAYAD adopte un modèle dit des « âges » pour cerner le mouvement migratoire depuis ses premiers débuts, tout en prenant le soin de limiter chaque « âge » dans le temps, de décrire le contexte de son déclenchement et de distinguer les différentes générations d'émigrés propres à chaque période. Les profils de chaque vague d'émigrés ont été, on ne peut mieux, mis en lumière pour des buts précis.

✓ Le premier âge : émigration mandatée et sélectionnée

Selon Sayad, le premier âge concorde avec les tous débuts de l'émigration vers la France et peut aller jusqu'aux années 1950 (Sayad, 1977 : 60 ; Lacroix et Lemoux, 2017 : 03). Le contexte de son avènement est lié en partie à la déstructuration de la société paysanne du fait de la colonisation. Le déclin de l'économie traditionnelle provoqué par cette déstructuration a entraîné la ruine et la paupérisation de familles entières, surtout dans les zones rurales et la région de Kabylie. Face à la menace, ces familles paysannes trouvaient dans l'émigration de certains de leurs membres une source de revenu, et par contraste, une solution à leurs problèmes. Mais pour réussir la mission confiée par la communauté à cette émigration, « *qui suit généralement le calendrier des travaux agricoles et les périodes intenses de la vie sociale* » (Sayad, 1977), les émigrés sont strictement choisis parmi les meilleurs paysans, travailleurs acharnés et économes qui manifestent un sens de responsabilité et de conformité à l'ordre établi, à l'éthique

paysanne. Le profil-type de ces émigrés qui répondait le mieux à la mission était la personne mariée, mais pas trop jeune, descendant en majorité de familles paysannes. Les grandes familles terriennes et maraboutiques étaient encore épargnées par l'exil de leurs membres.

L'arrivée des émigrés du premier âge sur le sol français n'avait pas posé avec acuité la question d'intégration pour les deux parties, à savoir les immigrés et les autorités françaises, du moins selon ce que cette notion revêtait à cette époque, dans ce contexte précis. La raison en est que la migration était autrefois temporaire et provisoire. La durée des séjours était déterminée au préalable par l'objectif dessiné avant la décision de leur départ. Pour certains, leur absence présumée du pays d'origine s'effectue généralement durant les périodes de non-activité (saison d'automne) à l'achèvement des travaux agricoles de grande importance. Leur retour est attendu systématiquement aux périodes saisonnières d'intenses activités agricoles. Pour d'autres, la fin de séjour est subordonnée à leur capacité de ramasser le pécule nécessaire à des fins d'investissement ou de remboursement de dettes (achat ou récupération d'une parcelle de terrain, bœuf, extension d'une maison, fête de mariage, etc.). Par conséquent, le séjour pourra s'étaler sur une durée un petit peu longue. C'est pour toutes ces raisons évoquées ci-dessus que nous soutenons que la question des conditions de travail, d'habitat, des « variables d'aboutissements » ne figurait pas comme priorités pour les immigrés, encore moins pour les politiques migratoires du pays d'accueil.

Comme les départs sont ordonnés, le retour de ces immigrés est encore contrôlé. La nature provisoire de l'émigration requiert des retours fréquents et réguliers de ces immigrés pour participer aux travaux agricoles. Une participation qui symbolise leurs attachements permanents à la communauté rurale, à la terre et à leur statut de paysan.

✓ Le deuxième âge : émigration incontrôlée

Comme suite au premier âge, le deuxième âge va accentuer davantage le mouvement migratoire et bouleversera encore le système économique traditionnel, le système paysan et les structures communautaires.

Le bouleversement dont il est question ici ne se situe pas à un seul niveau ni dans un seul domaine. Il s'inscrit plutôt sur divers aspects.

Faisant partie de l'imaginaire de la société paysanne, l'émigration gagne de plus en plus l'état d'esprit de la majorité de la population. Une obsession qui se traduit et se manifeste par une réticence ou une aversion à la condition paysanne et aux travaux agricoles. L'émigration à cette époque, qu'on estime entre 1950 et 1962, passe à une période charnière et le mouvement devient lui-même le facteur majeur du processus de dépaysement, qui s'intensifie et s'étend sur l'ensemble des campagnes. La prolétarianisation gagne le dessus et le nouveau statut économique et social qu'on peut acquérir dans le secteur industriel fait rêver différentes catégories sociales. Comme la tentation est grande, les communautés villageoises perdaient petit à petit le contrôle et la migration sélective de leur population. L'émancipation des populations vis-à-vis de leurs communautés respectives concernait tout d'abord la situation matrimoniale des candidats : autrefois favorable aux personnes mariées, elle inhibait tout projet migratoire pour les personnes célibataires. Avec les nouvelles circonstances, la catégorie des jeunes (plus jeunes) et plus souvent célibataires est en lice des candidats à l'émigration, au même titre que leurs congénères mariés.

Le deuxième constat révélateur de l'émancipation des populations de leurs groupes d'origines concerne cette fois la nature et les objectifs des départs. Autrefois sélectionnée et mandatée, l'émigration, dans le contexte ci-évoqué, « *n'étant plus une mission confiée par le groupe à l'un de ses membres, mais l'acte d'un individu agissant de son propre chef et pour son propre compte* » (Sayad, 1999 : 69). Autrement dit, « *l'émigration devenait une entreprise individuelle dépouillée de son objectif initialement collectif* » (Sayad, 1999 : 36).

Ce revirement ne sera pas sans conséquence sur le groupe d'origine et il va se répercuter sur les familles de ces immigrés. Le pécule envoyé par les immigrés pour venir en aide à leurs familles, fruit de grands sacrifices (malnutrition, conditions d'habitat et d'hygiène déplorables, travail pénible, etc.) ou de renoncement aux plaisirs de la vie en occident, confère à ces immigrés du deuxième âge une bonne position sociale dans la hiérarchie familiale. Ces ressources et les envois réguliers leur confèrent une position et des pouvoirs égaux à celui d'un chef de famille. Cet esprit de calcul qui les anime par l'effet d'un contact de plus en plus prolongé et poussé avec la France, pays capitaliste et individualiste, finit par avoir raison du système social et fraternel caractérisant les liens familiaux. Face aux ambitions personnelles et individuelles de plus en plus affichées et assumées des immigrés de deuxième âge, les solidarités anciennes s'effritent, donnant lieu à de nouvelles pratiques sociales. L'indivision, pour ne citer que cet exemple, devient un fardeau pour les immigrés et non un gage de garantie et de sécurité.

L'immigré de deuxième âge est un ouvrier, un prolétaire qui donne tout son temps aux nouvelles conditions et aux exigences du travail industriel étant donné que « *la caractéristique fondamentale de l'émigration algérienne est qu'elle reste en "majorité industrielle"* » (Bouguesa, 2009 : 74). Son séjour en France n'est plus désormais à la merci du calendrier agricole comme au premier âge, et son retour est assujéti au calendrier industriel.

Les séjours prolongés des immigrés sur le sol français, soumis au rythme du nouveau travail et au statut de prolétaire, favorisent le contact entre les immigrés. Ils s'entraident dans la recherche de l'habitat, du travail et d'argent, particulièrement pour les nouveaux arrivants. Les réseaux familiaux sont souvent mobilisés pour assister ceux qui sont dans le besoin. Il faut dire aussi que « *devant les difficultés non seulement matérielles, mais surtout morales, tous ces mécanismes de solidarité agissent à leur tour comme de puissants facteurs de cohésion* » (Sayad, 1999 : 92). Par conséquent, « *les solidarités ethniques,*

villageoises et familiales vont déterminer l'établissement de véritables fiefs ethnico-villageois aussi bien dans les lieux de travail que dans les autres espaces (logements, quartiers, etc.) » (Bouguessa, 2009 : 65).

La présence physique de plus en plus permanente de l'émigré-immigré dans le pays d'accueil fait de lui un absent de sa communauté malgré ses visites familiales pendant les congés. Tout de même, malgré la durabilité de ses séjours, l'illusion du provisoire, toujours prégnante dans l'imaginaire de l'émigré-immigré, finit par façonner et déterminer son rapport avec son nouveau monde social et politique au pays d'accueil. Il le tient souvent en marge de la cité – malgré une confrontation plus intime avec la société française –, livré à sa condition d'immigré et d'étranger qui n'a de raison d'existence que le travail. Absent ici et absent ailleurs, dans les deux mondes respectifs auxquels, désormais, il [l'émigré-immigré] appartient, une situation paradoxale qui converge sur ce que Sayad résumait par la « double absence ». Le provisoire durable dans lequel est plongé l'émigré-immigré affecte ses rapports avec sa communauté d'origine et dessine sa nouvelle place dans la hiérarchie familiale. Lors des moments de congé qu'il consacre exclusivement à la visite de sa communauté, « *l'émigré retourne en "vacancier", et même en "étranger" dans un monde qui lui apparaît de plus en plus comme "étrange"* » (Sayad, 1999 : 44). Par ce comportement, l'émigré s'attache à s'affranchir définitivement du système paysan et de la tutelle familiale dont l'autorité, jalousement gardée, est inscrite dans le code de l'honneur. Quant à son retour définitif dans son pays d'origine, il se diffère d'une année à une autre, prolongeant le séjour jusqu'à l'âge limite de la retraite.

✓ **Le troisième âge : émigration massive**

Ce dernier âge du modèle de Sayad, « *qui correspond globalement aux années 1960-1970* » (Cohen, 2017 : 30), se confond bien avec l'indépendance de l'Algérie. La libération de l'Algérie n'a pas mis fin au processus migratoire, comme beaucoup d'observateurs l'ont imaginé. Contre toute attente, il s'est même amplifié davantage après l'indépendance. Si autrefois il fut l'apanage des ruraux

des campagnes algériennes, des personnes issues du milieu urbain emboîtent aussi le pas. Le phénomène s'est généralisé alors sur toutes les régions d'Algérie et toutes les catégories sociales. Soutenues par les anciennes générations déjà en exil, toutes les couches de la société sans exception (jeunes/moins jeunes, mariés/célibataires, paysans/non-paysans, etc.) affichaient leurs prédispositions à partir. Les profils si diversifiés de ces nouveaux émigrés laissent croire que les motifs de départs étaient aussi diversifiés. Le facteur économique cesse d'être le premier mobile des cohortes d'émigrés. Certains espéraient derrière leurs projets migratoires un statut social en adéquation avec leur capital scolaire élevé ou une installation définitive après un regroupement familial. Il faut bien noter ici que l'émigration familiale à cet âge était plus manifeste que pendant les années de son apparition, où elle demeurait occultée.

Cette multitude de catégories entraîne un changement des finalités espérées des projets migratoires et un bouleversement dans les pratiques au pays d'accueil et à l'égard du pays d'origine. Les séjours qui s'allongeaient de plus en plus agrandissent de facto l'autonomie des immigrés vis-à-vis de leurs groupes d'origines et renforcent leurs solidarités au pays d'accueil. Les liens qui se tissaient entre les immigrés et le besoin d'entraide avaient fortement appréhendé la formation des ailes de Tajmaat à l'international dont la fonction principale « *est de maintenir une caisse commune qui permet de couvrir les frais de rapatriement en cas de décès* » (Lacroix, 2015 : 74). L'immigration familiale, quant à elle, a contribué à la constitution d'une petite société en France avec ses propres valeurs, ses propres coutumes, ainsi que ses traditions propres. Par le biais des alliances matrimoniales, entre autres, la communauté se donne les moyens de se reproduire en terre d'exil en tant que telle. Cette communauté, ainsi que d'autres communautés immigrées installées en France, marqueront et feront leur présence sur la scène politique française à partir des années 1980-1983, particulièrement par « la marche des beurs ». Cette marche, qui « *symbolise l'apparition des enfants d'immigrés postcoloniaux dans l'espace public français* » (Hajjat, 2013 : 151),

fait du terme « beur » « *une forme d'assignation identitaire* » (Hajjat, 2013 : 154) pour les enfants immigrés maghrébins. La question des enfants d'immigrés qui s'est posée sur la scène politique française après cette marche a suscité aussi l'intérêt des spécialistes des questions migratoires sur la sphère académique et la recherche scientifique.

II-2-b Le quatrième âge

Croyant révolu le modèle de Sayad pour l'étude de l'émigration algérienne en France, voilà qu'un nombre de chercheurs (Hachimi-Alaoui, 2005, 2007 ; Kadri, 2012 ; Mekki, 2022) reviennent à la charge et proposent une revalorisation du modèle des âges et son remodelage à travers l'annonce d'un quatrième âge. L'évolution de l'émigration algérienne à travers « *la multiplication des causes et la diversité des profils des partants* » (Labdelaoui, 2012 : 26) est ce qui a motivé ces auteurs.

Quoique abondante, la littérature scientifique sur l'émigration algérienne en France, la place de la femme dans le processus migratoire et son importance sur le plan numérique reste par contre insignifiante, voire semée de confusion. Preuve en est, la présence de la femme en France remonte aux années 1950 selon SAYAD, mais demeure occultée par l'immigration familiale et l'émigration masculine dont elle est tributaire.

Les changements sociaux qui ont affecté ces dernières décennies la société algérienne avaient des répercussions sur le statut de la femme. Sa scolarisation et son intégration dans les milieux professionnels ont encouragé son émancipation.

Les milieux traditionnels qui proscrivaient jadis à la femme toute conduite contraire à celle tracée par le système patriarcal, considérée comme une atteinte au code d'honneur, s'ajustent de bon gré ou malgré eux aujourd'hui pour s'adapter aux nouvelles exigences et conditions du monde du travail. L'accès de la femme au marché du travail et l'obtention de diplômes d'études supérieures lui ont ouvert les voies pour s'affranchir des interdits qui leur proscrivaient d'émigrer seule particulièrement (interdits d'ordre culturel ou religieux). Leur départ a posteriori

se fera sans aucune transgression des normes et sans atteinte à l'honneur. Ce bouleversement fait que « *désormais, même dans les milieux les plus « traditionnels », l'émigration des femmes n'est plus taboue, voire qu'elle est encouragée dans certains cas* » (Kadri, 2009 : 129). Cela donne naissance à une autre génération d'émigrés, à une autre vague d'émigrés, qualifiée de quatrième âge de l'émigration algérienne. KADRI explique que « *cette nouvelle migration devient de plus en plus féminisée, comprenant des jeunes femmes plus diplômées qui marquent leur distance, pour une grande partie d'entre elles, à l'égard des valeurs et des normes locales dominées par la tradition et le conservatisme* » (Kadri, 2012 : 20).

Face aux bouleversements évoqués ci-dessus, estimés être à l'origine de cette nouvelle migration, c'est le contexte local délétère des années 1990 - marqué par une crise sécuritaire et une guerre civile sans précédent - qui a contraint nombre de personnes à prendre les chemins de l'exil. Cependant, et pour des considérations culturelles et culturelles, « *la population francophone, d'un capital intellectuel élevé, cible privilégiée des islamistes durant la décennie noire* » (Hachimi-Alaoui, 2005) était la catégorie la plus encline à partir. Après la France, qui demeure la destination la plus convoitée des Algériens, le Québec entre en lice dans le choix des terres d'accueil. D'exil subi (après les menaces de mort proférées par les groupes armés) ou assumé (le contexte sociopolitique était défavorable à leur rencontre), cette typologie « *fait apparaître que l'exil de cette population constitue un « quatrième âge »* » (Hachimi-Alaoui, 2005 : 02).

Le conflit en Algérie s'est exacerbé durant les années 1990 avec le projet des islamistes de bâtir un État théocratique, qui ne reconnaisse aucun droit d'existence à la langue maternelle Tamazight, à la langue française (butin de guerre), et à une liberté de culte. Cela a déclenché le départ massif d'une classe d'élite qui n'aspirait avant cette date qu'à un État algérien démocratique et laïc qui garantisse à chacun ses droits fondamentaux, ceux d'expression et de confession. La région frondeuse de Kabylie, qui était déjà en lutte pour la

reconnaissance de ces droits, s'est démarquée du projet des islamistes. Si une partie de sa population a préféré rester et résister à la tentation des fondamentalistes, une autre partie a choisi de s'exiler durant ces années de feu et de sang.

II-2-c Le phénomène de Haragga et les sans-papiers

En parcourant l'histoire de l'émigration algérienne à travers les trois âges de SAYAD, assortie des deux exemples suscités de quatrième âge, l'évolution du phénomène migratoire algérien se manifeste sous plusieurs angles.

Cette évolution, qu'on peut situer jusqu'aux années 2000, sera plus manifeste en 2005 avec l'apparition d'« *une nouvelle forme de départs, des départs clandestins, ceux des harragas* » (Meynier et Meynier, 2011 : 225). Ce nouveau phénomène des Harraga s'est développé « *car il y a un épuisement des filières d'émigration traditionnelles* » (Souiah, 2012 : 141) et des restrictions des délivrances de visas d'entrée.

Ce phénomène récent de Harraga s'intensifie encore et provoque de nombreuses pertes de vies humaines. Malgré les tentatives de l'État algérien d'éradiquer ce phénomène par des moyens coercitifs à travers l'introduction du délit d'« *émigration illégale* » ou par un travail de sensibilisation diffusé sur les chaînes de télévision et les stations de radio, « *le pays compte le plus de harraga en provenance d'Afrique du Nord (Maroc, Algérie, Tunisie, Libye et Égypte) qui ont trouvé la mort durant la traversée* »¹⁵, affirme le sociologue Mohamed Saïb MUSETTE.

Si ce rappel rétrospectif à travers les âges nous rappelle la précocité, l'importance numérique, la continuité, la systématité, bref tous les éléments sur lesquels Sayad s'est appuyé pour illustrer l'exemplarité de la genèse de ce phénomène migratoire, deux éléments nouveaux, néanmoins, se dégagent. Nonobstant l'état matrimonial variable des émigrés au fil des âges, la catégorie

¹⁵ <https://elwatan-dz.com/migration-clandestine-le-nombre-de-harraga-morts-en-meditteranee-en-hausse>

des jeunes demeure la plus constante et celle qui domine l'ensemble des générations, voire des Haragga. Ces jeunes constituent la majorité des vagues, et cette catégorie demeure l'épine dorsale de cette migration.

Le deuxième élément qui se dévoile de ce rappel est l'émigration féminine. Après cette perte de contrôle de la société sur l'émigration des hommes, voilà encore que le système social perde le contrôle sur la gent féminine. Un élément fondamental qui traduit cette crise que traverse le système patriarcal conservateur, qui perd l'un de ses éléments qui le fonde et le reproduit.

III-Immigration de travail *versus* immigration de peuplement

Les débuts du mouvement migratoire des Algériens en France étaient motivés par la recherche d'un travail qui semblait faire défaut en Algérie à l'époque de la déstructuration de l'économie traditionnelle et son remplacement par un système précapitaliste imposé par la colonisation. Qu'elle soit initialement imposée au déclenchement du premier conflit mondial (Sayad, 1999 : 60) pour servir l'armée française et ses usines, les Algériens n'avaient comme objectif principal derrière cette émigration que le travail.

Comme nous l'avons admis, le départ des Algériens, seuls pour le seul objectif de travail, est ce qui caractérise le plus le premier âge de cette émigration qui s'achève approximativement aux années 1950. Cette caractéristique, on ne peut être clair, est liée à la fois à l'aspect sélectif de l'émigration et aux objectifs qui lui ont été strictement assignés.

Toutefois, force est de le constater, cette caractéristique ne demeurera pas pour fort longtemps, puisqu'elle aura à connaître, dès le deuxième âge, un bouleversement de perceptions et de pratiques. Au cours de ce deuxième âge, le phénomène migratoire échappe au contrôle des communautés villageoises, en s'intensifiant et en gagnant de plus en plus l'esprit de l'ensemble des paysans.

Mais ce qui marquera le plus cette immigration de travail et constituera son exemplarité, à la façon dont il est sous-entendu par Sayad, est le fait qu'elle –

l'immigration de travail – se conclura des années après en immigration de peuplement.

III-1 Les prémisses d'une immigration de peuplement

Une recherche plus approfondie sur l'immigration familiale algérienne en France révèle que l'existence des premières familles algériennes sur le sol français date bien avant le deuxième âge de l'émigration algérienne, contrairement à ce que nous avons suggéré plus haut. Elle remonte à l'entre-deux-guerres, entre 1927 et 1953, comme l'estime Ahcene ZEHRAOUI dans sa chronologie (Zehraoui, 1976 : 42) et comme l'a apporté Louis Massignon. Ce dernier « *estime qu'en 1930, des Kabyles ont déjà amené leurs femmes en France* » (Zehraoui, 1976 : 42).

Malgré ces données qui semblent donner une origine lointaine à cette émigration familiale, la majorité des chercheurs ne l'appréhendent qu'à des années un peu plus tard, à partir des années 1950. Cela peut étonner les lecteurs, mais deux facteurs, à la limite croyons-nous, peuvent justifier ce positionnement.

Le premier facteur, à notre avis, est le nombre insignifiant de familles recensées à cette période sur le sol français, par rapport à ce que ce sera des années après. Le nombre de familles algériennes installées en France durant cette période, selon Ahcene ZEHRAOUI, était très limité. Il affirme à ce sujet qu'« *il n'y en a que 20 qui aient amené leur femme kabyle* » sur les 60 000 Kabyles de Paris, selon Louis Massignon, rapporté par COHEN Muriel dans sa thèse de doctorat. Ces femmes ont rejoint leurs époux en France à cause de la solitude ou pour parer à tous risques qui peuvent guetter leur couple par un deuxième mariage ou un concubinage avec une Française. Ce que redoutaient néanmoins ces femmes semble bien légitime au regard du nombre de mariages contractés et des divers cas de concubinages recensés à cette époque. Selon Geneviève Massard-Guilbaud, citée par (Cohen, 2013 : 10), « *Jusqu'aux années 1950 environ, la plupart vivent avec une Française ou une étrangère* ». Le caractère mixte des familles algériennes est, à vrai dire, prédominant durant cette période. La preuve

en est qu'« environ 6 000 mariages mixtes sont signalés dès 1930 par Louis Massignon pour la seule région parisienne » (Cohen, 2017 : 38).

III-2 Les familles algériennes en France : une réalité

Comme appui de ce que nous venons d'évoquer ci-dessus et suggéré plus haut, nous considérons, comme bien d'autres chercheurs d'ailleurs, que les années 1950 sont incontournables pour l'émigration familiale algérienne en France. Même s'il ne nie pas l'installation de quelques familles dès les premières années de l'émigration algérienne, Abdelmalek Sayad estime que « *ce mouvement ne prit de réelle ampleur qu'à partir des années 1950* » (Sayad, 2014). Fait saillant aussi dans la chronologie présumée de l'immigration familiale d'Ahcene Zehraoui lorsqu'il déclare qu'« *au cours de la deuxième phase, qui se situe de 1954 à 1962, pendant la guerre d'Algérie, on assiste à l'arrivée en masse des familles algériennes, en particulier dans la région parisienne* » (Zehraoui, 1976 : 42). Cette période qu'il a qualifiée de « migration-refuge » est caractérisée, pour des raisons de guerre, par des contrôles de circulation et d'installation. Mais malgré ces contrôles, « *les familles algériennes s'installent et s'implantent en France dès les années 1950* » (Descamps, 2021 : 02).

Ce mouvement migratoire des familles algériennes qui a commencé sous le joug colonial, n'aurait pas à s'interrompre même après l'indépendance de l'Algérie. La période postindépendance est plutôt considérée par Ahcene Zehraoui comme la dernière phase de ce mouvement, celle « *qui voit une amplification des départs* » (Zehraoui, 1976 : 42).

Après l'indépendance, l'émigration algérienne de travail ou de main-d'œuvre sera régie, contrairement à ce qu'elle a été auparavant, par des accords bilatéraux officiels, signés entre deux pays souverains, à savoir l'Algérie et la France. Désormais, les Algériens qui avaient le droit, sous le régime dérogatoire créé lors des accords d'Evian, de circuler et de séjourner en France sans qu'ils aient besoin de disposer d'une carte de séjour, auront à subir à partir des années 1964 des tracasseries administratives qui leur limitent certains de ces avantages.

De nouvelles procédures qui s'imposaient de plus en plus, finissaient d'ailleurs par la suspension définitive de l'émigration algérienne de travail en septembre 1973 et juillet 1974, simultanément, par le régime algérien et le gouvernement français.

La décision de suspendre de part et d'autre l'émigration algérienne de travail sera considérée par plusieurs auteurs comme un tournant dans l'histoire de l'émigration algérienne en France. Les restrictions pour les travailleurs algériens, qui partent en majorité seuls pour le besoin de travail, donneront un nouvel élan à l'immigration familiale. Pour ce tournant, Zehraoui considère que « *de tous les changements survenus au cours de ces trois âges* », *c'est le passage significatif d'une émigration de l'homme seul envisageant le retour à une émigration familiale de peuplement apparue à partir de 1975* » (Zehraoui, 1994) « *qui marque l'évolution de l'émigration algérienne et l'émigration Kabyle* » (Leffak et Labdelaoui, 2021 : 282). Cette évolution de l'émigration familiale ou de peuplement « *n'est envisagée que comme le résultat de la politique de regroupement familial qui aurait été mise en place en 1976 à la suite de la fermeture de l'immigration de travail* » (Cohen, 2017 : 30). Bien que le décret du 29 avril 1976 mis en application par la circulaire du 9 juillet 1976, traduise une avancée dans la politique française d'immigration en matière de regroupement familial, il faut être, toute de même, prudent, avertit Cohen Muriel, « *cette reconnaissance s'explique par l'évolution du droit international des migrations davantage que par la politique intérieure française* » (Cohen, 2014 : 206).

La reconnaissance du droit au regroupement familial à partir des années 1976 était une aubaine pour les travailleurs algériens déjà installés, ceux qui n'avaient pas l'intention de retour, pour faire venir leurs familles en France. C'est la seule modalité régulière qui s'offrait aux familles pour se reconstituer et c'est essentiellement dans ce cadre, précise Farida SOUIAH, « *que l'émigration algérienne perdure durant les années 1970 et 1980* » (Souiah, 2013 : 98).

Ce bref rappel historique de l'évolution diachronique du phénomène migratoire algérien, depuis son déclenchement jusqu'aux années 1990, a permis la mise en lumière du parcours acheminé par l'immigration de travail et comment elle s'est conclue finalement en immigration de peuplement.

Cette conclusion sur laquelle SAYAD a d'ailleurs insisté pour la qualifier d'exemplaire, sera mieux saisie et sans équivoque à la seule lecture des définitions données par ce dernier à ces deux types d'immigrations. SAYAD estime que l'immigration de travail « *relève prioritairement de l'ordre de travail, [...]* l'immigration familiale relève quant à elle de l'ordre de la cité » (Sayad, 1999 : 74). Il conclut en disant que la différence entre ces deux types d'immigration est de nature et non de degrés.

IV- L'immigration familiale

L'opposition entre l'immigration de travail algérienne et l'immigration de peuplement interpelle plus d'un sur ce que cela pourra bien engager. SAYAD note sur ce registre que « *quand on parle d'immigration de travail, il s'agit non d'une donnée démographique, mais d'un ensemble plus large de considérations se rapportant à différents ordres (social, culturel, politique, ethnique)* » (Sayad, 1999 : 65).

IV-1 Une rupture parachevée

Sur le plan social, nous savons déjà que la « dépaysement » à l'origine du phénomène migratoire algérien – celle de travail en premier lieu – a été amplifiée par la suite par ce même mouvement migratoire au cœur du deuxième âge, plus particulièrement. L'émigration incontrôlable du deuxième âge et les séjours allongés des immigrés, conditionnés par le rythme du travail industriel, ont consacré de fait une rupture avec le groupe et le système paysan. Cette transmutation, on peut le prédire, induit « *le risque de parachever la rupture amorcée par l'émigration de l'homme* » (Sayad, 1999 : 63) à l'égard de son pays d'origine, de sa population, de son ordre social, etc. L'exil, comme l'affirme

Hachimi-Alaoui, « *constitue un déracinement, un arrachement d'avec son milieu, ses habitudes, sa famille, etc.* » (Hachimi-Alaoui, 2009 : 171).

L'arrivée des enfants et de l'épouse implique un engagement plus profond de l'homme vis-à-vis du pays d'accueil. La scolarisation des enfants allongera les séjours et différera les retours. L'installation durable des familles tarit les envois. Cette rupture graduelle au territoire et à sa population induit automatiquement l'effritement du lien social.

IV-2 Conditions d'aboutissement : le travail et le logement, un calvaire

Comme nous l'avons déjà mentionné, les conditions socioprofessionnelles des immigrés au pays d'accueil étaient, le moins qu'on puisse dire, dramatiques. En raison des emplois dangereux, difficiles et sales, les immigrés algériens sont exposés à un ensemble de risques et de maladies. La situation vulnérable et précaire des immigrés risque à chaque instant de remettre en cause leur statut d'immigré.[1]

Ces conditions du milieu de travail en général sont loin d'être les dernières préoccupations des immigrés dont le destin est bel et bien scellé. On ne peut parler par exemple, du travail à l'immigration sans parler d'habitation ou de logement. En dépendance mutuelle, ce sont à proprement parler « *les deux éléments qui définissent le statut d'immigrés : l'immigré n'a d'“existence” (officielle) que dans la mesure où il a un logement et un employeur* » (Sayad, 1980 : 90).

Les immigrés algériens étaient, depuis leurs arrivées en France, confrontés plus que d'autres communautés immigrées au problème de logement. Même s'ils trouveront un toit, cela ne garantit pas qu'ils soient logés décentement.

Avant que l'État français mette en place une politique de logement, les immigrés algériens se logeaient, soit dans des habitats qu'ils « *ont construits dans des espaces périurbains sans statut : anciens terrains agricoles, friches industrielles* »¹⁶, soit dans des taudis et hôtels tenus et aménagés par des

¹⁶Tonino Serafini, Des foyers créés pour surveiller. La Sonacotra est née, en 1956, à l'initiative du ministère de l'Intérieur, publié le 11 février 2000 à 22h19, Libération

propriétaires, qualifiés souvent de marcheurs de sommeil. Ils sont entassés dans des espaces très réduits, des taudis salubres et non aérés. Ces taudis manquent cruellement de commodités de vie (électricité, gaz, eau, etc.).

Malgré les dénonciations de ces conditions catastrophiques de ces immigrés, *« il aura fallu que surviennent de nombreux accidents mortels (incendies, asphyxies dues à des systèmes de chauffage défectueux) pour qu'on en vienne à remédier au scandale que constituent ces « foyers » qualifiés souvent de « foyers-taudis »* (Sayad, 1980 : 91). À partir des années 1950, l'État français a mis en place une politique publique de logement pour les Nord-Africains : les foyers pour les travailleurs Nord-Africains. L'objectif est de créer des foyers pour les travailleurs Nord-Africains, mais principalement pour les nombreux algériens, déjà en place. Des foyers ont vu le jour, construits par des partenaires publics ou privés (municipalités, ministères, groupements d'entreprises). Malgré les efforts consentis par les pouvoirs publics pour remédier à la problématique des taudis et des bidonvilles, *« il faut attendre l'année 1956 et la création de la Société nationale de construction pour les travailleurs algériens, la SONACOTRAL pour qu'il y ait véritablement une politique d'envergure en matière de logement pour les Algériens »* (Lounici, 2009 : 03). La SONACOTRAL première appellation de la SONACOTRA, a mis au jour dans sa politique de construction et d'architecture des appartements de type F6 dans des immeubles, qui peuvent être occupés par des célibataires (10 personnes) -catégories fort dominante à cette époque- comme elles peuvent accueillir des familles (on assiste à l'arrivée des familles algériennes.). Ces appartements offraient des chambres individuelles et un espace en commun pour tous les résidents. Un climat sain en nette amélioration avec les anciens foyers, mais surtout avec les taudis. Une amélioration partielle, faut-elle le préciser, puisque les appartements pensés par la société soulevaient déjà par leurs façons d'aménagement beaucoup de problèmes : la promiscuité, le bruit, les

odeurs et la sécurité. Le regroupement de plusieurs hommes au-delà de leurs origines, dans un seul espace est souvent source de tension et de conflit entre résidents. Ces modes de regroupement auront même des répercussions vis-à-vis du monde externe. Ils font à vrai dire de ces foyers des lieux d'enfermement communautaire et véritables habitations ségrégatives qui tendent à isoler un peu plus les Algériens de la population métropolitaine, selon l'expression de Fathia Lounici (Lounici, 2009 : 10). Ce type de logement est bien loin de ce qu'on proposait aux Français ou de ce qu'ils avaient droit. Ils sont conçus à l'image de qu'on portait sur l'immigré, de son statut à proprement parler. L'immigré algérien est pauvre, sa présence sur le sol français est exceptionnelle et provisoire. Une situation qui se répercute aussi sur son foyer comme l'explique *Sayad*. Pour lui, le foyer est le « *miroir de la situation du migrant algérien : un logement « exceptionnel », « d'urgence », « provisoire », « économique », « sommaire » et « pauvre »* » (Lounici, 2009 : 03).

Malgré les efforts de l'entreprise SONACOTRA, la politique des foyers n'a pas tenu toutes ses promesses. Pour preuve, à la fin des années 1960, « *parmi les Algériens, 32 % vivent en hôtel meublé ou en garni, 8,5 % dans des bidonvilles* » (Lévy-Vroelant, 2006 : 08). Mais qu'en est-il alors avec l'arrivée des familles algériennes ?

Après la mission de construction des foyers pour les Algériens, l'entreprise SANACOTRA a diversifié ses tâches et s'est donnée par ses filiales comme objectifs, la résorption des bidonvilles et les taudis. Pour répondre aux demandes des familles algériennes, l'entreprise s'est engagée dans la construction des « cités de transit » et des habitations à loyer modéré, les HLM.

Les cités de transit sont des habitations d'urgence, modestes conçues pour loger provisoirement les familles pauvres et défavorisées avant d'être relogées en HLM. Or dans la réalité, cette histoire d'urgence et de temporaire est loin d'être vrai, du moins pour une poignée importante de familles. C'est un provisoire qui dure pour la majorité des familles algériennes et « *seule une minorité parmi les*

Algériens connus toutefois le privilège d'être « sélectionnés » pour accéder à des programmes qui leur étaient pourtant spécifiquement dédiés » (Amelia, 2006 : 49). La durée d'attente pour accéder à un logement HLM dépassent parfois les dix ans.

Les Algériens sont souvent ségrégés et désavantagés par rapport à d'autres communautés à cause de leur origine. Ils sont qualifiés non encore prêts à habiter les logements dits « normal ».

Si par ailleurs elles ont relativement amélioré les conditions d'habitats, « *les cités de transit perpétuaient la ségrégation qui prévalait auparavant dans les taudis et les bidonvilles* » (Amelia, 2006 : 46). Cette discrimination et les conditions de vie qui se dégradent de plus en plus : « *un entretien défaillant, de la boue partout, pas d'écoulement des eaux, des murs éventrés, des incendies à répétition* » (Mognis H, 2006 : 54) seront, à bien d'autres raisons, à l'origine des affrontements et incidents qui secouent ces cités.

Nous concluons ainsi que l'arrivée des familles algériennes n'a pas engendré de bouleversement dans les conditions des immigrés. Elle a plutôt « *complexifié les conditions d'accueil sans pour autant engendrer de nouvelles orientations en matière d'habitat* » (Lounici, 2006 : 13).

Le statut de l'immigré seul « pauvre, provisoire » se pérennise même au cas de l'immigration familiale, ce que redoutait d'ailleurs SAYAD en prévoyant « *le risque de voir se multiplier et s'aggraver, de ce fait, les problèmes et se renforcer quantitativement et surtout qualitativement les contradictions que l'homme (émigré) était seul à connaître jusqu'ici* » (Sayad, 1974 : 63).

IV-3 L'émigré géniteur

Le deuxième point sur le point social qui a suscité l'attention de SAYAD et qui incarne bien cette différence entre les deux formes d'immigrations est la question des enfants. L'immigré qui venait autrefois seul pour le but de travail contribuait par sa force à la croissance économique du pays d'accueil, mais l'arrivée de sa famille et des enfants contribueront en revanche à l'enrichissement

quantitatif et ethnique du pays d'accueil. Autrement dit, en situation d'immigration familiale, « *l'émigré devient géniteur chez les autres et aussi (qu'il le veuille ou non) pour les autres* » (Sayad, 1974 :63).

Cette question est d'une importance capitale, sujet central cher aux démographes. En France, il est question de l'apport démographique de l'immigration qu'il faut bien entendre, qui occupe une place importante dans l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE) et l'Institut National d'Études Démographiques (INED), entre autres. Toutefois, « *cet apport se décompose en un apport direct composé des immigrés, ceux qui sont venus en France comme étrangers, et un apport indirect qui regroupe les personnes nées en France du seul fait de l'immigration étrangère sur la période considérée* » (Tribalat, 2015 : 184). C'est l'apport des immigrés et leurs descendants qu'il est bien question ici de compter et d'analyser.

Si nous regardons les récentes publications de l'INSEE¹⁷, nous apercevons l'apport démographique de la communauté immigrée algérienne dans la population totale française. Sur les 7,0 millions d'immigrés vivant en France en 2021, sur une population totale de 67,6 millions d'habitants, 12,7 % sont nés en Algérie. C'est le taux le plus élevé qui représente la plus grande et la plus visible communauté étrangère présente sur le sol français. Cette forte présence de la communauté algérienne est le fruit des vagues migratoires qui se sont succédé et des générations qui en ont découlé depuis le siècle passé à nos jours.

IV-4 L'assimilé, profil type un *bon immigré*

Parallèlement aux facteurs sociaux opposant les deux types d'immigrations, SAYAD laisse entendre que la signification cachée, sur le plan culturel, derrière cette opposition, est bel et bien la question d'assimilation.

Bien que la notion d'assimilation puisse paraître, de nos jours, dépassés, -en raison des connotations négatives dont elle souffre, liée à un passé colonial et à la

¹⁷ Paru le 01/03/2022

politique de domination des colonisateurs, - SAYAD l'a mobilisé délibérément pour montrer que même les différentes appellations qui en dérivent ; adaptation, intégration, insertion, ne sont finalement que des variants euphémismes, renvoyant toutes à une réalité sociale semblable.

En s'installant durablement en famille, l'immigré ne témoigne que de la confiance vis-à-vis du système de pays d'accueil et sa population. Il affiche des prédispositions mentales à épouser leur mode de vie, leurs valeurs et leurs coutumes. C'est le profil type d'un *bon immigré*, candidat parfait pour l'assimilation.

V-I -La vérité des rapports de force

Comme suite aux éléments traités ci-dessus, SAYAD considère les rapports entre les deux pays, l'Algérie et la France, à l'occasion de l'immigration, exemplaires à bien des égards.

V-1-a Immigration comme échanges

Les analyses premières de SAYAD portées sur les échanges entre la France, pays fournisseur d'emplois excédentaires, et l'Algérie, pays exportateur d'une force de travail, ont montré que la circulation de la main-d'œuvre algérienne vers la France constitue un moyen de pression et de chantage, exercé par la France, surtout en temps de crise. Bien qu'elle fasse l'objet de négociations entre les deux États, elle incarne, en réalité, une forme de domination et démontre la vérité des rapports entre les deux pays, rapports inégaux et en faveur de la France.

V-1-b La double nationalité : une position paradoxale

Sur le plan sociopolitique, les émigrés-immigrés algériens sont, selon Sayad, « partagés » entre la nation de leur immigration (et sa nationalité) et la nation de leur émigration ou de l'émigration de leurs parents (et leur nationalité, nationalité de leurs parents). Cette position paradoxale et exemplaire n'est que le résultat de la double nationalité : algérienne du fait de leur filiation (enfant né d'un père algérien) et française de fait, acquise automatiquement, « la double naissance ». Cette position place les immigrés-émigrés « *en marge des intérêts*

interétatiques dont conviennent les deux parties qui contractent à propos d'émigration et d'immigration » (Sayad, 1999 : 73).

V-1-c Formation-retour ; genèse et finalité

La politique de « formation-retour », initiée conjointement par les autorités algériennes et les autorités françaises, est exemplaire de par sa genèse, ses fonctions ainsi que par sa signification globale. « *Demandée par l'Algérie par le canal du ministère du travail algérien et financée par les crédits de coopération du Ministère français des Affaires Étrangères* » (Wagner, 1976 : 96), cette formation des années 1974 consistait à former des immigrés algériens en France avant leur retour éventuel en Algérie. Cette politique incitative de retour avait comme deuxième finalité l'insertion de ces immigrés dans les secteurs économiques algériens, qui manquaient de travailleurs qualifiés.

Comme l'a bien mentionné Sayad, cette politique intervenait dans une période charnière de l'émigration-immigration algérienne en France, marquée par de fortes tensions entre les deux pays. Ces tensions finirent par suspendre l'immigration de travail des Algériens en France et encouragèrent par ailleurs le regroupement familial.

Malgré les tensions qui ont caractérisé les relations entre la France et l'Algérie à cette époque, cette politique de « formation-retour » avait comme ambition d'aider l'économie algérienne dans son développement. Par cette formation dans des centres français, elle répondrait aux besoins urgents des entreprises et institutions algériennes en main-d'œuvre qualifiée. Elle aidait aussi les immigrés algériens au retour dans leur pays d'origine, près de leur famille, mais aussi à avoir une carrière dans la fonction publique, élément sécurisant pour un tel projet.

La formation-retour ainsi initiée montre la coopération étroite à cette période entre les deux pays sur la question migratoire. Cette coopération était de haut niveau, dessinée entre les pouvoirs publics algériens et français et annoncée clairement lors de la visite officielle en Algérie du Président Giscard d'Estaing

(10-12 avril 1975). À l'issue d'ailleurs de cette visite, le communiqué commun déclarait : *"les deux chefs d'État ont souligné toute l'importance que revêt à leurs yeux la promotion de la communauté algérienne actuellement en France. Un effort spécial et accentué sera entrepris dans les domaines du logement et de la formation professionnelle"* (Charlot et Demart, 1975 : 04).

Axe 02- L'émigration algérienne au Canada

Au cours des dernières décennies, le phénomène migratoire en Algérie a connu un bouleversement spectaculaire et un changement d'horizon. Spectaculaire, du fait qu'il touche une population qui autrefois n'était pas prédisposée à l'exil, avec une moyenne des départs jamais atteinte, et un changement d'horizon en s'ouvrant sur une nouvelle destination autre que la destination traditionnelle, la France : c'est l'immigration algérienne au Canada. Un phénomène récent et nouveau touchant une communauté en croissance, notamment depuis les années 1990.

Cette nouvelle émigration vers un pays aussi lointain que le Canada soulève des questions quant à la capacité de pays d'accueil à répondre aux aspirations des immigrés et son apport sur les communautés¹⁸ d'origine et la société dont ces émigrés sont issus. Au souci de la réussite du projet migratoire, objectif principal derrière chaque départ, on espère tout de même un effet de retour de cette nouvelle migration sur les communautés d'origine, comme cela a souvent été attendu de l'émigration en France. À vrai dire, malgré le changement de destination, cela n'a pas réussi à dissocier ce mouvement migratoire de la vocation dont la société a assigné à chaque migration, ancrée dans l'imaginaire social de la population. Ces questions sont souvent combinées à titre comparatif.

Nous analyserons les études existantes sur la communauté algérienne au Canada afin de les comparer à l'émigration algérienne en France, en nous basant sur les variables étudiées par Sayad.

² Nous utilisons à dessein le concept de communauté d'origine pour désigner les villages et les communautés dont ils sont issus ces émigrés. Cela permet de les distinguer des communautés formées sur des bases autres que liens de sang, d'appartenance et d'ascendance à un ancêtre commun.

I- Le contexte des départs

Vouloir cerner la genèse de l'émigration algérienne au Canada nous mène inéluctablement à analyser les deux contextes respectifs, algérien et canadien, qui ont joué en faveur de ce mouvement migratoire.

Comme nous l'avons mentionné à de nombreuses reprises, la première vague de l'émigration algérienne au Canada remonte aux années 1960. Autrement dit, elle se produit à la veille de l'indépendance de l'Algérie. Cette date, ou plutôt cette période, soulève la question du lien entre ce mouvement migratoire vers le Canada et la colonisation. Question importante quand on sait l'apport crucial joué par la colonisation dans le cas de l'émigration vers la France. En s'interrogeant sur ce lien présumé, deux lectures peuvent au moins apparaître.

La première lecture peut suggérer une pérennisation de ce mouvement migratoire avec celui déjà en vogue vers la France. Il est, à vrai dire, le prolongement du processus de dépaysement déjà enclenché depuis des années par le fait colonial, voire ses conséquences. Le relâchement du contrôle social de la société sur le mouvement de ses sujets a conduit à une normalisation et une banalisation du phénomène, en particulier chez les jeunes et moins jeunes, drainant ainsi un nombre important et quasi ininterrompu de départs. Le départ des jeunes et leur affranchissement des contraintes sociales sont à l'origine de leur installation en France, voire au-delà, au pays d'Érable, le Canada. C'est une hypothèse probable au regard de la prédominance de cette catégorie de jeunes dans la première vague migratoire au Canada et de sa pérennisation lors de la deuxième vague. C'est l'enseignement que l'on peut bien tirer de la thèse de GUERMAH Idir sur l'immigration algérienne au Canada lorsqu'il annonce qu'« *en 1966, 75 % des immigrants algériens au Canada sont des hommes célibataires, entre 20 et 35 ans* » (Guermah, 2019 : 165). Ces jeunes partis au Canada ont de surcroît un niveau d'instruction très élevé.

Au regard de ces caractéristiques, on s'aperçoit que le profil type des émigrés de la première vague que l'auteur nous décrit ici est semblable à celui de l'émigré

du troisième âge de l'émigration en France. Chronologiquement, les premiers départs vers le Canada se confondent bien avec le troisième âge décrit par Sayad.

L'analyse faite jusqu'ici est certainement pertinente et favorise la thèse de la pérennisation de ce mouvement migratoire. Toutefois, elle demeure partielle tant que le choix du Canada comme pays d'installation pour ces nouveaux immigrants n'est pas encore élucidé et expliqué.

La réponse à cette question épineuse du choix du Canada se trouve en partie dans la spécificité linguistique de la province de Québec, où la majorité des Algériens se sont installés. Province francophone, le Québec séduit par sa particularité linguistique les Algériens qui aspirent, par leur maîtrise et leur connaissance de la langue française, à une intégration facile et rapide. Ce même facteur sera, à partir de l'année 1967, on le verra, déterminant pour la sélection de nouveaux arrivants.

Le facteur linguistique, pour ainsi dire, est l'élément ou l'aspect commun partagé entre la France et le Québec derrière l'installation de nombreux Algériens. Il est notoire qu'en dehors de ce facteur, les deux sociétés divergent sur plusieurs plans. Même si les relations diplomatiques entre les deux pays sont souvent excellentes depuis au moins l'indépendance de l'Algérie, elles ne sont ni spécifiques ni d'une priorité absolue pour les deux pays.

Le second facteur qui corrobore encore, selon nous, cette thèse de bouleversement est celui de la fréquence des départs. Contrairement à la France, qui enregistre des départs annuellement en nombre important et continu, le Canada n'a reçu, depuis la genèse du phénomène jusqu'en 1986, qu'environ 2210 Algériens. Le chiffre est donné par le ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration (MCCI). Ce chiffre insignifiant explique en partie l'indifférence qui a frappé cette destination jusqu'aux années 1990. Cette émigration, pour ainsi dire, est jeune.

La deuxième vague de l'émigration algérienne au Canada remonte, comme nous l'avons maintes fois signalé, aux années 1990. L'Algérie à cette époque

traverse une crise sécuritaire provoquant une guerre civile sous la menace islamique. Cette guerre s'est soldée par une crise socioéconomique aiguë. Ces deux crises ont causé des milliers de morts, de disparus, de chômeurs, mais surtout de réfugiés et de migrants. Si une partie a réussi à gagner la France, d'autres migrants ont choisi d'autres destinations après les restrictions imposées par la France dans la délivrance de visas ou l'octroi du statut de réfugié. À l'inverse de ce qu'enduraient ces demandeurs en France, à l'autre bout de la planète, au Canada, ce pays les accueillait. Ce pays mène une politique d'immigration très flexible envers les demandeurs d'asile (la lecture de la Convention de Genève relative au statut des réfugiés) et affichait une plus grande ouverture sur de nouvelles aires culturelles, le Maghreb entre autres. Désormais, le Canada est une alternative qui s'offre aux Algériens désirant quitter le pays.

L'analyse de ces deux vagues de l'émigration algérienne au Canada et la fréquence des départs montrent que ce mouvement n'est ni systématique ni continu, ce qui représente un bouleversement par rapport à ce que l'émigration algérienne vers la France nous a enseigné.

Les deux étapes de l'histoire de l'Algérie et leurs impacts sur ce mouvement migratoire au Canada se joignent, à vrai dire, à la série d'événements qu'a connus le Canada en général, et le Québec en particulier, province où la majeure partie de la communauté algérienne est concentrée. Nous insisterons dans les lignes qui suivent sur quelques épisodes cruciaux de l'immigration au Canada et surtout sur leur concomitance avec ceux concernant la partie algérienne évoquée ci-dessus.

I-1 Politiques d'immigrations fédérales et provinciales

Le retour sur les politiques fédérales canadiennes et québécoises relatives à l'immigration a pour objectif de faire le lien entre ces politiques d'immigration et l'arrivée des Algériens sur le sol canadien et québécois.

I-1-a Le système fédéral et la politique migratoire canadienne

Avant les années 1960, les autorités fédérales et provinciales restreignaient l'entrée des étrangers sur le sol canadien à des ressortissants de quelques

nationalités (États-Unis, Grande-Bretagne, France...) et limitaient la venue des travailleurs à quelques professions (travail de la terre). Ces critères discriminatoires de sélection des immigrants, basés sur la « race », seront revus et remplacés par un système plus adéquat répondant aux attentes exprimées par les autorités fédérales et provinciales. C'est « *dans le courant des années 1960, lorsque des considérations d'ordre économique et démographique vont amener les gouvernements provinciaux et fédéral à adopter une politique d'immigration qui, pour la première fois dans l'histoire du pays, n'opérera aucune discrimination "raciale"* » (Blais, 2016 : 40). C'est un système de pointage désormais qui va être mis en place, permettant dorénavant une sélection des candidats selon des critères purement économiques et éducationnels. En application de ces nouvelles orientations en matière d'immigration, « *l'État canadien rationalise en 1967 ses normes d'inclusion et d'exclusion et instaure un système de pointage quantifiant les aptitudes en matière d'éducation, de compétences et de ressources* » (Paquêt, 2005 : 173).

I-1-b Le Québec et la politique migratoire

L'évolution du système de sélection des immigrants avait pour objectif le recrutement de candidats aptes à répondre aux défis de la société canadienne et québécoise. La spécificité ethnique et le particularisme linguistique de cette dernière – la province de Québec – suscitent chez les Québécois beaucoup de craintes quant à leur capacité à la préserver face à la décroissance démographique et à la montée de l'anglais au détriment du français.

Ceci demeurera le motif sur lequel des demandes furent adressées aux autorités fédérales, revendiquant, à travers elles, plus de prérogatives, voire d'autonomie, dans la sélection et la gestion du flux migratoire vers la province.

✓ Création d'un ministère de l'immigration (1968)

L'ascension de la question migratoire en priorité nationale et de sécurité au Québec est le point d'appui des acteurs politiques pour manifester le besoin de se doter d'une institution aux compétences très élargies qui permette de sélectionner

les immigrants selon des critères bien plus étudiés. Objet d'une longue réflexion ou d'un long processus, « *les gouvernements québécois créent un service, puis une direction générale de l'immigration. Puis, à la faveur de nouveaux rapports de force sur les plans constitutionnel et national, ainsi que de la crise linguistique qui éclate au sujet de Saint-Laurent, le gouvernement de Jean-Jacques Bertrand crée en décembre 1968 un ministère québécois responsable des questions d'immigration* » (Pâquet, 2005 : 175). Avec la création de ce ministère, l'État québécois s'est doté d'une « *infrastructure active en matière d'immigration, produisant des normes et des symboles d'inclusion à la communauté politique et [...] opère son aggiornamento* » (Pâquet, 2005 : 199).

✓ Conventions Canada-Québec

Les discussions entre les autorités fédérales et provinciales sur les prérogatives de chaque partie dans la sélection et l'admission des nouveaux migrants ont abouti à la signature de maints accords. Ces ententes ont permis au gouvernement québécois de jouir de certains pouvoirs et compétences pour sélectionner et déterminer les quotas nécessaires à la province.

La première en date est l'Accord Lang-Cloutier qui fut signé en 1971, permettant ainsi au gouvernement québécois d'envoyer des agents d'orientation québécois dans certains bureaux canadiens d'immigration à l'étranger. Il sera suivi en 1975 par la signature de l'Entente Andras-Bienvenue, dans laquelle toute délivrance d'un visa par le gouvernement fédéral pour un requérant souhaitant s'établir au Québec est subordonnée à son admission préalable validée par le ministère de l'Immigration québécois (MIQ), un portefeuille créé déjà en 1968. Par cette entente, les pouvoirs fédéraux du Canada reconnaissent les besoins spécifiques du Québec en immigration. L'importance accordée à la question migratoire par les gouvernements successifs du Québec a abouti à la signature d'une autre entente en 1978 qui a renforcé davantage les pouvoirs de la province dans la sélection des immigrants économiques. Il s'agit de l'entente Cullen-Couture qui donne une voix au Québec en matière de sélection à l'étranger : « *le*

Québec peut définir ses propres critères et “le droit de sélectionner ses immigrants” » (Hachimi Alaoui, 2009 : 36).

Nonobstant les ententes signées auparavant entre la province de Québec et le gouvernement fédéral du Canada, l'Accord Canada-Québec relatif à l'immigration et à l'admission temporaire des aubains (accord GAGNON-TREMBLAY-MCDOUGALL) signé le 5 février 1991 a marqué un tournant dans le partage des compétences Québec-Canada. C'est une avancée considérable dans le domaine de l'immigration, tant recherchée par les autorités québécoises.

Et pour cause, ce nouvel accord, qui remplacera le précédent accord Couture-Cullen, ouvre au Québec des droits et des responsabilités touchant à la fois la sélection des immigrants, leurs nombres dans la province, l'accueil et l'intégration de ces immigrants, comme il est bien mentionné dans son article 04.

Sur la sélection des immigrants, entre autres, « *désormais, le gouvernement provincial est seul à choisir les immigrants appartenant à la catégorie des indépendants* » (Camarasa-Bellaube, 2010 : 48), comme on peut bien le lire dans l'article 12 du présent accord. Le Québec sélectionne selon ses propres critères les immigrants à destination de la province. Ce droit a permis aux autorités québécoises de privilégier l'arrivée d'immigrants francophones puisés dans diverses aires géographiques, dont l'objectif ultime est de préserver le caractère distinct de la province. Les répercussions de tels critères sur la région du Maghreb ne tarderont pas à venir et seront ressenties particulièrement en Algérie, en se propulsant à la tête des pays maghrébins fournisseurs d'émigrés. Pour des raisons démographiques, liées à la baisse de la fertilité et au vieillissement inquiétant et généralisé de la population québécoise, l'accord permet à la province de Québec, comme décrit dans les articles 7 et 8, de recevoir un pourcentage du total des immigrants reçus au Canada égal au pourcentage de sa population par rapport à la population totale du Canada, avec le droit de dépasser ce chiffre de cinq pour cent du total canadien. Le niveau d'immigration est un enjeu majeur face à la décroissance inquiétante de la population québécoise qui menace à long terme

l'existence de la province et l'équilibre des rapports de force face à la population anglophone dominante.

Bien que l'arrivée de nouveaux immigrants francophones, jeunes et compétents, soit l'objectif recherché derrière la signature de cette entente, il n'en demeure pas moins que l'accueil et l'intégration de ces nouveaux arrivants sont le second défi à bien relever. Sujet de discussion entre les autorités fédérales et provinciales, les deux parties se sont entendues sur le fait que la partie canadienne verse uniquement des compensations financières au Québec contre les services d'accueil et d'intégration linguistique, culturelle et économique offerts aux résidents permanents présents sur le territoire du Québec dont elle aura dorénavant la charge. Les services identifiés ainsi que les modalités de compensation sont portés et publiés en annexe dans l'accord.

Ce bouleversement dans les politiques migratoires du Canada et du Québec, permettant l'élargissement et la diversification des bassins de recrutement au-delà des bassins traditionnels, a eu un impact significatif sur le mouvement migratoire algérien. Ce mouvement, pourtant très timide à l'aube de l'indépendance, connaîtra au long de son parcours des bouleversements. L'évolution de l'immigration de célibataires après l'indépendance à une immigration familiale au cours des deux dernières décennies corrobore ainsi cette tendance.

II- L'immigration de travail : quels changements ?

Tenter d'écrire sur l'immigration de travail au Canada, face à la rare documentation disponible à l'heure actuelle, s'avère difficile. Malgré l'ampleur du défi, une telle entreprise demeure stimulante.

Les travaux menés jusqu'à présent sur l'immigration algérienne au Canada révèlent, malgré leur richesse, un manque flagrant d'informations sur une partie de l'histoire de cette émigration.

L'historienne CAMARASA-BELLAUBE, l'initiatrice dans ce domaine, a reconnu avoir rencontré des difficultés en essayant de dresser un portrait des immigrés algériens de la première vague. Malgré les efforts consentis pour la

réalisation de son étude, elle a estimé que peu d'éléments circulaient sur eux. Le même constat se retrouve dans le travail de BELAIDI Ali, qui s'est contenté de réaffirmer l'installation d'une communauté algérienne au Canada juste après l'indépendance sans donner les profils détaillés de ces immigrants.

La nouveauté vient du dernier travail de GUERMAH Idir qui a pu mettre la lumière sur au moins une partie de cette histoire occultée de ces immigrants. Il affirme que les immigrants de la première vague étaient en majorité jeunes, célibataires et bien instruits. Bien que ces caractéristiques soient à première vue générales et vagues, elles sont néanmoins viables et précieuses dans la mesure où elles confirment la prédominance de la catégorie des jeunes célibataires et instruits dans au moins la première vague de l'immigration algérienne au Canada. Ces jeunes, nous supposons qu'ils sont partis à la recherche d'un travail plus valorisant que celui ici en Algérie ou bien qu'ils eussent comme ambition de consolider leurs formations académiques par de nouvelles connaissances et d'acquérir de nouveaux diplômes dans de prestigieuses universités canadiennes reconnues mondialement.

À la fin de leurs études, « *beaucoup d'étudiants algériens ont par ce biais découvert le Québec et décidé d'y rester* » (Camarasa-Bellaube, 2010 : 101).

Ce qui nous intéresse dans cet élément est de vérifier une transmutation de l'immigration de travail des Algériens au Canada en immigration de peuplement, similaire à celle vers la France.

En analysant les statistiques sur la communauté algérienne au Canada, apportées par CAMARASA-BELLAUBE et GUERMAH Idir, « *on s'aperçoit que le taux de la migration féminine va en augmentant depuis la fin des années 1970* » (Guermah, 2019 : 165), après qu'il fût très timide au début de cette immigration. La prédominance de l'immigration masculine au début de ce mouvement migratoire, estimée pour rappel à 75 %, sera plutôt contrebalancée par une présence féminine de plus en plus visible. Le recensement de 1986 « *fait part de la présence d'un pourcentage de 38 % de femmes* » (Guermah, 2019 :

165), tandis que celui de 2016 fait état d'une présence plus forte, estimée à 48,38 % du nombre total de la communauté algérienne.

Sur le profil de ces femmes, CAMARASA-BELLAUBE estime qu'« *elles sont des épouses, ou des célibataires ayant fini leurs études en Algérie et qui ont décidé de prendre en main leur avenir ; un phénomène qui ne pouvait être imaginable quelques décennies auparavant* » (Camarasa-Bellaube, 2010 : 12).

Sur ce qui est présenté, nous pouvons conclure qu'il y a bel et bien une transmutation de cette immigration algérienne au Canada en immigration de peuplement, une transmutation qui se pérennise bien qu'il soit difficile de trancher sur l'origine de la première vague. S'agit-il d'une immigration de travail ou d'une immigration d'intellectuels ?

III- L'immigration familiale des Algériens au Canada

L'arrivée des familles algériennes au Canada, après la première vague des hommes seuls et célibataires, fera l'objet des prochaines lignes.

III-1 Une rupture parachevée

Les premières prémices de la présence des familles algériennes au Canada remontent aux années 1980, comme cela a été révélé par les écrits précédents. L'installation de ces familles est postérieure à celle des hommes, partis seuls à la découverte de ce nouveau monde. Cette transmutation vers une immigration de « peuplement » est en soi un fait qui ne demeure pas sans conséquences. Si elle peut porter préjudice à la société d'accueil sur divers aspects, comme l'a bien averti SAYAD, elle peut également induire des changements sur le pays de départ.

Nous essayons de vérifier dans ces lignes l'impact de l'immigration familiale algérienne au Canada et s'il est perceptible, comme ce fut le cas avec l'immigration algérienne en France.

Sur le plan social, SAYAD voit dans l'immigration familiale une rupture parachevée de l'émigré avec son pays d'origine, contre un engagement plus profond à l'égard de la société d'accueil. Cela est constaté aussi et se pérennise pour les immigrés algériens installés avec leurs épouses et leurs enfants au

Canada. Notre enquête rend compte des moyens financiers, de l'éloignement géographique et du code du travail au Canada, trois facteurs à l'origine de cette rupture.

Nous entendons ici par moyens financiers la possibilité pour les immigrés algériens de retourner, en vacanciers, chaque année en Algérie. Les témoignages recueillis révèlent que la majorité des immigrés se plaint du coût exorbitant des voyages et des conséquences financières de tels séjours, de surcroît pour les familles nombreuses. C'est ainsi que la rupture vis-à-vis du pays d'origine (du territoire et de sa population) se renforce. Privés ainsi des retours périodiques en Algérie, certains immigrés se retournent vers des destinations plus accessibles (Cuba, les États-Unis, etc.). D'autres, en revanche, préfèrent explorer le vaste territoire du Canada (provinces et territoires) et ses sites (chutes Niagara, parcs nationaux, lacs, etc.)

Malgré la nostalgie qui s'empare des immigrés algériens après chaque absence au pays, la distance entre l'Algérie et le Canada demeure une autre entrave qui freine peu ou prou la mobilité et les retours fréquents des immigrés algériens. Cela les prive de partager des moments d'intense vie sociale avec la communauté d'origine à l'occasion des différentes fêtes (Aïd, Ramadan, Achoura, etc.) et rites (Luziëa, Pèlerinage, Yennayer, etc.) qui animent l'année solaire ou lunaire.

Le troisième facteur sur lequel l'ensemble des immigrés insiste et qui revêt une importance à leurs yeux est le code du travail, dans sa partie liée aux vacances annuelles. Habitué à un régime algérien de travail qui autorise chaque employé à bénéficier d'au moins un mois de congé (quatre semaines continues), les immigrés algériens découvrent une fois au Canada un code distinct. S'il est plus flexible que le système algérien, il demeure exigeant en termes de durée. Il est d'ailleurs fortement difficile de bénéficier de quatre semaines continues de congé, sauf disposition particulière (convention collective, etc.). Cette durée est estimée, cependant, très courte par l'ensemble de nos informateurs compte tenu des

nombreux engagements auxquels ils doivent obligatoirement répondre une fois en Algérie : engagements envers la famille ou vis-à-vis de la communauté d'origine (visites de courtoisie, fêtes de mariage, etc.). Malgré la forte imprégnation de ces moments de présence au sein de la communauté d'origine sur l'état psychologique des immigrés, et leur importance pour le renouement des sentiments d'appartenance après des périodes d'absence, ces engagements peuvent parfois, s'ils s'accaparent leurs moments de détente et de loisir, être sources de désagréments et d'inconfort.

III-2 Travail : chômage et déqualification

Le second constat sur lequel s'est basée la comparaison est les conditions de travail et de logement des immigrés avec leur famille. SAYAD croit que l'arrivée des familles ne résout pas les problèmes auxquels l'émigré seul était confronté. Il y a bien même un risque de les accroître davantage.

Les deux vagues respectives de la communauté algérienne ont connu deux situations différentes, par rapport à la question du travail. L'historienne CAMARASA-BELLAUBE rapporte qu'« *au cours des années 70 et 80, l'insertion professionnelle de la poignée d'Algérien installés au Canada s'est relativement bien déroulée* » (Camarasa-Bellaube, 2007 :155). Elle affirme que la plupart d'entre eux occupe un emploi. On conclut que la première vague de l'immigration algérienne a réussi à s'intégrer économiquement, et la majorité des immigrés jeunes et instruits finissent par connaître des parcours professionnels enviables. On les rencontre d'ailleurs dans différents domaines et dans de prestigieux établissements d'enseignement et de recherche (universités, centre de recherches etc.). C'est l'intégration sociale et politique qui a suivie.

La situation socioéconomique des immigrés algériens de la première vague est loin d'être similaire de celle des immigrés dits de la deuxième vague. C'est ce que CAMARASA-BELLAUBE a rapporté dans ses travaux en affirmant qu'« *à partir des années 1986 -1988, les difficultés d'emploi se font sentir pour les nouveaux migrants* » (Camarasa-Bellaube, 2010 : 156).

Les aléas du marché du travail, tant au Canada qu'au Québec, rendent la recherche d'emploi de plus en plus difficile pour ces immigrés. Décrocher le premier emploi adéquat à leur espérance demeure un rêve difficilement atteignable, notamment pendant leurs premières années d'installation. Cette rigidité du marché de l'emploi n'est pas sans conséquences et elle se répercute négativement sur ces Algériens, pourtant qualifiés et très instruits. Le taux de chômage est d'ailleurs, et pour les raisons ci-évoquées, très élevé par rapport au taux national. Cela sans parler des répercussions sociales et psychologiques sur les immigrés et leurs familles parce que « *être sans travail, c'est être sans repères, c'est être dans une apesanteur sociale ou le temps s'alourdit par l'absence de sens pour se meubler par l'ennui et la déception* » (Belaidi, 2019 :96). Les premières déceptions dont font face ces immigrés donnent lieu à de différentes réactions. Vécu différemment, il y a ceux qui se sentent contraints « *à penser et à repenser leur choix* » (Renand et Cayn, 2006)¹⁹, allant jusqu'à remettre en question leur projet migratoire et à envisager un retour définitif au pays d'origine,²⁰ et il y a d'autres qui, en revanche, choisissent de poursuivre le chemin, malgré les entraves.

Le chemin périlleux, souvent semé d'embûches, que parcourent les immigrés algériens pour trouver un emploi, comme nous venons de le voir, laisse penser que les problèmes seront dissipés une fois le poste décroché. Paradoxalement, les plus heureux d'entre eux qui réussissent à décrocher un poste de travail voient leur « *insertion professionnelle marquée par une forte déqualification* » (Hachimi Alaoui, 2009 : 67) et elle « *s'accompagne systématiquement d'un profond déclassement social* » (Hachimi-Alaoui, 2009 : 47). Rares sont, à vrai dire, ceux qui sont embauchés dans un poste qui correspond réellement à leur niveau de qualification, à leurs compétences et à leur expérience professionnelle. La majorité des immigrés nouvellement recrutés subissent une

¹⁹ Cité par BELAIDI en page 106

²⁰ Nous reviendrons dans les chapitres à suivre sur des cas de retour.

déqualification. Cette déqualification « *s'explique par trois facteurs principaux : la sous-évaluation des diplômes acquis à l'étranger, l'exigence d'une expérience de travail canadienne et les barrières érigées par les corporations professionnelles* » (Hachimi-Alaoui, 2009 : 47). Si une unanimité se dégage sur l'impact de ces trois facteurs sur l'intégration socioprofessionnelle des migrants algériens au Canada, un autre facteur, pas moins important que les trois derniers, vient d'être mentionné par GUERMAH Idir dans son travail précédemment cité. Il s'agit de l'importance des capacités linguistiques en langue anglaise, un atout pour les immigrés demandeurs d'emploi. L'importance avérée de la langue anglaise réside dans sa capacité à augmenter « *les probabilités d'une personne immigrante de décrocher un emploi pendant les cinq premières années suivant son arrivée dans la province et réduit, de ce fait, le risque de déqualification* » (Hammond, 2016 : 07), cité par GUERMAH. Cette déqualification est également le résultat de la surqualification des immigrés algériens, source de blocage sur le marché du travail québécois, estime HACHIMI-ALAOUI.

Sur ce, nous pouvons conclure que les problèmes socioprofessionnels des immigrés algériens sont pérennes, même au Canada.

III-3 Logement au Canada : état des lieux

Parler de difficultés d'insertion au marché de travail nous mène aussi à aborder la question de l'accès des immigrés aux différents types de logements. Cruciaux dans le projet migratoire des immigrés et vont souvent de pair « *les rapports avec le marché du travail et celui du logement sont déterminants dans les trajectoires de vie de ces gens* ». (McAll, Fortier, Ulysse, 2000 : 25).

Contrairement à ce qu'a été le cas en France, la question du logement au Canada se trouve, au cours de deux politiques, qui se situent à différents niveaux, celui du fédéral et celui des provinces. Compte tenu de cette particularité, et considérant l'implantation majoritaire des immigrés algériens dans la province de Québec, l'analyse de cette question sera *de facto* concentrés sur les programmes de logement canadien et québécois.

Un aperçu historique sur l'apparition et le cheminement de cette question révèle que « *avant 1970, les programmes de logement canadiens sont presque exclusivement l'apanage du gouvernement fédéral* » (McAfee, 2015 : 05). De la première loi fédérale de 1935 sur le logement, jusqu'à la suspension définitive en 1993 du financement des logements sociaux et le transfert des subventions permanentes en 1996 aux provinces, le gouvernement fédéral a continué d'intervenir dans le secteur de logement.

Aborder seul ce volet financier de la question de logement au Canada et au Québec ne suffit pas pour à comprendre la politique globale du logement. Il est indispensable de revenir sur d'autres aspect, et non des moindres, qui sont celui de la planification, de la réalisation et de la construction. Le secteur du logement, sur cet aspect-là, important à le signaler, est lié à deux noms de sociétés, respectivement à celui de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) et à la Société d'habitation du Québec (HSQ). Ces deux compagnies ont contribué à la construction du parc résidentiel canadien et québécois.

Malgré les efforts des gouvernements fédéraux et les pouvoirs québécois pour répondre aux demandes de la population, tant locale qu'immigrante, le secteur privé de logement demeure le plus important. Cette importance du secteur privé explique ce que quelques auteurs ont constaté, à savoir que « *la grande majorité des ménages immigrants, comme les ménages composés de personnes nées au Canada, se logent sur le marché du logement privé* » (Damaris, 2000 : 11). Ils sont à cet effet soit locataires soit propriétaires. Dans ces deux catégories, il faut dire que « *la proportion de propriétaires-occupants est historiquement plus élevée chez les immigrants que chez les Montréalais nés au Canada* » (Mongeau et Séguin, 1993 :12)

Si nous retournons, maintenant, à l'analyse de la question de logement pour les Algériens au Québec, nous pouvons présumer que l'accès au logement ne se pose plus pour ces derniers. C'est à quoi nous concluons derrière l'absence de cet élément dans les études antérieures sur l'immigration algérienne au Canada. Nos

conclusions seront davantage étayées dans les chapitres à venir. C'est un vrai bouleversement par rapport à ce que les immigrés algériens ont enduré en France.

III- 4 L'immigré et la reproduction

L'apport démographique de l'immigration sur la composante totale de la population, sur lequel insistait SAYAD dans son analyse comparative, est un fait avéré également au Canada.

Le Canada est un pays vaste d'une superficie estimée à 9 984 670 km². Il est classé en deuxième position après la Russie. Malgré ce vaste étendu et sa capacité d'accueil, la population canadienne reste très réduite.

En 1er juillet 2023, la population canadienne est passée pour la première fois dans son histoire à 40 097 761²¹ millions d'habitants. Cette croissance démographique qu'enregistre le Canada est en partie dû à la population immigrante. Selon le Recensement de 2021, 8 361 505 personnes, c'est-à-dire 23,0 %²² de la population, étaient nées à l'étranger (immigrants). L'apport est important et évolue constamment.

La province de Québec a reçu 68 721 immigrants internationaux durant l'année 2022. Le solde migratoire de la province est de 157 556 migrants pour une population estimée à 8 874 683 personnes. Ces statistiques montrent l'apport de l'immigration dans la croissance démographique de la province de Québec, province qui nous intéresse à titre particulier.

À partir de deux éléments principaux, nous pouvons prétendre que, l'immigration algérienne a participé dans cette croissance démographique avérée de la province, alimentée en partie par la migration internationale. Le premier élément est *l'arrivée des familles en nombre important à partir de la deuxième vague* (Guermah, 2019 : 166), après une certaine prédominance de la catégorie des « hommes célibataires » sur ce mouvement migratoire, particulièrement à ces débuts. Ce bouleversement, observé à la fin des années 1970, avait entraîné de

²¹ Source : le quotidien, statistiques Canada le 27-09-2023.

²² Source : série perspective géographique, recensement de la population de 2021.

conséquent départs des enfants, l'alibi qui justifie souvent le projet migratoire des parents. L'installation de ces familles au Canada favorise aussi, comme nous pouvons le présumer, de nouvelles naissances. Les conditions sociales, culturelles et économiques sont favorables aux enfants et leur assurent un bon avenir.

Ces enfants issus d'immigration, qu'on englobe sous le vocable de « deuxième génération », citoyens canadiens à part entière, joueront un rôle dans la société canadienne. Ils réduiront au moins le déficit démographique-but premier visé par les pouvoirs publics- et les répercussions qui vont avec. Ils participeront à la dynamique économique qui souffre déjà de manque de main-d'œuvre et enrichiront la société culturellement en apportant une diversité ethnique.

Comme en France, l'immigré algérien devient aussi géniteur au Canada et pour le Canada. Cette fonction de « reproduction » « *chez les autres et aussi (qu'il le veuille ou non) pour les autres* » comme l'a écrit SAYAD se pérennise, concluons-nous.

III-5 Politique d'intégration : l'interculturalisme québécois

L'accueil des immigrants n'est qu'un des aspects de la politique migratoire globale prônée, tant par les pouvoirs fédéraux que provinciaux. L'intégration des arrivants constitue le défi majeur sur lequel toute la réussite ou l'échec de la politique migratoire se repose.

Aborder l'intégration au Canada, c'est revenir vers deux modèles, qui se juxtaposent : le multiculturalisme canadien et l'interculturalisme québécois. Comme notre étude se limite à la seule province de Québec et ses villes, l'analyse sera limitée à l'interculturalisme québécois.

Bien que « *le gouvernement du Québec ne se soit jamais doté d'une véritable politique institutionnelle se revendiquant explicitement de l'appellation « interculturalisme* » (Gagnon et Boucher, 2005 : 189) » l'interculturalisme reste le seul modèle d'intégration et de gestion de la diversité ethnoculturelle, sur lequel s'appuie la politique globale d'immigration de la province.

En analysant l'interculturalisme au Québec, on s'aperçoit que l'élément principal qui le différencie de la politique française d'intégration est la question de l'assimilation. L'interculturalisme québécois rejette depuis son énonciation l'assimilationnisme, « *et à plus forte raison le racisme, qui avait caractérisé les politiques d'immigration jusqu'aux années 1960* ». (Rocher et White, 2014 : 17).

Reconnaissant les spécificités et les particularités des différentes communautés ethnoculturelles issues d'immigration, présentes sur son sol, l'État québécois veille au maintien et à la valorisation de leurs cultures. Promouvant une société pluraliste et démocratique, il lutte contre le racisme et la discrimination auxquels ces communautés peuvent être confrontées, en particulier de la part de la culture dominante dite de majorité. Le modèle incite plutôt le rapprochement et le dialogue intercommunautaire parce que selon ses tenants, « *le meilleur moyen de contrer le malaise qu'on peut éprouver devant l'étranger n'est pas de le garder à distance, mais de s'en rapprocher de façon à détruire les stéréotypes et à faciliter son insertion dans la société hôte* » (Bouchard, 2011 : 412).

Optant pour un modèle intégrateur, comme l'a qualifié Bouchard, l'État encourage les minorités à participer à la vie sociale, condition *sine qua non* pour une meilleure intégration économique, sociale, et politique.

Pour une meilleure prise en charge des nouveaux immigrants, et pour la mise en œuvre concrète des principes de l'interculturalisme, « les pouvoirs publics du Québec, ont réussi à être *« l'unique responsable des services d'accueil et d'intégration linguistique et culturelle, ainsi que des services économiques spécialisés offerts aux immigrants »* (Hely, 1996 : 40), et ce, grâce à la signature de l'entente de 1991.

Détenteur d'un ensemble compétences en matière d'accueil et d'intégration, le gouvernement québécois intervient et initie des projets aux bénéfices des immigrants et des personnes issus de minorités visibles.

Sur le plan culturel et linguistique, à titre d'illustration, le Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration (PASI), initié par le Ministère de

l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), vise « *à favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes, ainsi que des demandeuses et demandeurs d'asile, le cas échéant, à la vie collective par une aide financière aux organismes ou aux personnes immigrantes* »²³. Dans au moins trois de ses cinq volets, les immigrants reçoivent, à travers ce programme, des informations, des orientations, des cours de francisations et des initiations aux valeurs et charte de la société québécoise. Ces services et cet accompagnement sont nécessaires à leur installation et leur participation à la vie collective.

Sur le plan professionnel, le gouvernement québécois a mis en place des programmes d'aides à l'emploi et des mesures d'aides financière pour favoriser l'insertion professionnelle des immigrants et aux personnes de minorités visibles. Destinés aux employeurs (Sociétés privées, coopératives, organismes communautaires, organismes à buts non lucratif, etc.) ou directement aux personnes visées ci-dessus- personnes immigrantes ou issues de minorités visibles-, ces programmes sont conçus afin de faciliter l'intégration de ces personnes sur le marché de l'emploi. À titre d'exemple, le programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi (PRIIME) proposé par Emploi-Québec, soutient le recrutement et l'intégration au marché du travail des personnes qui vivent leur première expérience de travail nord-américaine dans leur domaine de compétence.²⁴

Conjointement avec les pouvoirs publics, des organisations non gouvernementales proposent aussi des programmes pour faire progresser le milieu de travail et le rendre plus inclusif. C'est le cas, par exemple, du programme « Vision Inclusion » de la fédération des chambres de commerces du Québec (FCCQ), qui agit pour réduire la pénurie de la main-d'œuvre.

²³<https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/immigration/publications/fr/aide-financiere/organismes/accompagnement>

²⁴ Caci-bc.org

Comme « *le gouvernement du Québec reconnaît les compétences municipales en matière d'intégration* » (Rocher et White, 2014 : 30), des villes comme Montréal, Laval et Québec ont initié à leurs tours des programmes pour l'intégration des immigrants et des minorités visibles sur le marché du travail. La ville de Montréal, à titre d'exemple, finance des stages dans le domaine de formation des demandeurs de travail, dans le cadre de son programme « Parrainage professionnel »²⁵, afin qu'ils acquièrent une expérience professionnelle, susceptible de leur ouvrir de nouvelles perspectives.

Tous ces programmes et ces mesures de sensibilisation et d'accompagnement initiés ou financés²⁶ par l'État québécois pour une meilleure intégration (culturelle, sociale et économique) des immigrants et des minorités visibles témoignent de l'importance des enjeux culturels et économiques que représentent ces catégories sur l'avenir du Québec. La mise en place d'un cadre et un modèle de gestion de la diversité est une prise de conscience par les pouvoirs publics du Québec de ces enjeux.

Sur ce, -le refus de l'assimilation et les programmes mises en place aux profits de ces immigrants, relevant de modèle de l'interculturalisme québécois - nous constatons une tout autre politique de gestion de la diversité, un bouleversement indéniable par rapport à la politique française d'immigration.

V- Le mouvement migratoire et les relations bilatérales entre le Canada et l'Algérie : quels liens ?

Contrairement à la France, avec laquelle l'Algérie entretient des relations spécifiques et une histoire commune de colonisation-décolonisation, les relations entre le Canada et l'Algérie sont généralement considérées comme axées sur la coopération et les échanges. Bien qu'il ne soit pas un partenaire privilégié de premier plan pour le Canada, l'Algérie a entretenu, depuis au moins

²⁵ Ville de Montréal.qc.ca/portail

²⁶ L'État provincial du Québec ne finance par seul et entièrement ces programmes, mais reçoit aussi de financement de la part des pouvoirs fédéraux qu'il distribue *de facto* sur les organismes et les personnes admissibles.

l'indépendance et jusqu'à présent, des relations de réciprocité, d'amitié et de coopération, qui sont en constante croissance.

En ce qui concerne l'immigration entre les deux pays, la circulation des Algériens au Canada n'est pas régie par un régime spécifique ou un contingent de quotas négocié. Depuis les réformes du système d'immigration au Canada des années 1968, les Algériens sont sélectionnés et admis, comme de nombreuses autres communautés. Leur nombre a augmenté à chaque nouvelle politique d'immigration, favorable et non discriminatoire à leur égard. L'exil des cadres et d'élites, « *bien insérés professionnellement en Algérie et, pour la majorité d'entre eux, très investis comme acteurs de la société algérienne* » (Hachimi-Alioui, 2005 : 02) vers le Canada confirme l'idée que cette émigration-immigration est différente à celle qui a prévalu vers la France, dont les finalités étaient de combler la pénurie de main-d'œuvre en France et d'absorber le chômage en Algérie.

L'autre défis de l'immigration pour les autorités canadiennes, comme nous l'avons signalé à maintes reprises, est incontestablement la question de l'intégration des nouveaux arrivants et de leur maintien sur le sol canadien. Des budgets sont alloués pour financer les programmes d'orientations, de sensibilisation et d'aide à l'intégration. Toute difficulté d'intégration de ces derniers, et à plus forte raison leur retour, serait considéré comme un échec de la politique migratoire. Concevoir des « formations-retour » pour les immigrés, comme celle que nous avons observées avec les Algériens en France, est pour le moment inconcevable, compte tenu des stratégies des autorités fédérales et provinciales.

Au vu de ce qui précède, nous pouvons conclure, que les relations entre l'Algérie et le Canada ne s'inscrivent pas dans le rapport de *dominant à dominé* à l'occasion de l'immigration. L'accueil des migrants répond à des enjeux divers (démographiques, linguistiques, économiques, etc.) et s'inscrit dans une logique de long terme. C'est un bouleversement par rapport à ce que SAYAD a écrit au sujet des rapports franco-algériens.

Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons cherché à comparer le phénomène migratoire algérien au Canada avec celui vers la France, en s'appuyant sur ce que Sayad a qualifié comme phénomène exemplaire. L'analyse, qui a porté sur quatre éléments fondamentaux, a mis en évidence quelques points.

L'émigration au Canada n'est pas un mouvement continu ni systémique. Son volume numérique est certes en croissance, mais il n'est pas très important.

Cette émigration ne s'inscrit pas dans un rapport de force, de *dominant à dominé*. L'immigré algérien au Canada est admis en tenant en compte de son particularisme et de ses spécificités, et il n'est jamais contraint de les renier pour s'intégrer. Son appartenance ne le dévalorise pas et ne le prive pas de ses droits, celles d'accéder tous particulièrement à un logement décent sans discrimination de race ni d'ethnie.

Les particularités de ce phénomène migratoire ne l'empêchent pas pourtant de déceler quelques ressemblances et points communs avec celui observé en France. Tout d'abord, la prédominance de la catégorie des « jeunes » se manifeste dans les deux vagues respectives. Il s'agit d'une émigration de jeunes, souvent célibataires, qui s'est transmutée des années après en immigration de peuplement. Cette transmutation s'opère malgré les problèmes récurrents de travail et de chômage, auxquels ces familles sont confrontées. L'immigration familiale, de plus en plus visible, achève la séparation et la rupture avec les communautés d'origines et accentue l'absence dans le pays d'origine. Cette *absence* ne peut qu'en profiter au pays d'accueil, le Canada (Québec), et cela, grâce à la *présence* de cette communauté sur son sol et à sa capacité *de facto* à se reproduire. Ainsi, la fonction de « reproduction » de l'immigré se pérennise et son apport démographique (indirect) devient important.

Au-delà de ce que nous prétendons de positif sur la démarche adoptée et les résultats obtenus par la comparaison, l'étude présente certaines lacunes. L'absence de prise en compte de quelques éléments clés, tels que les enfants

d'immigrés, et le manque d'analyse approfondie de certains aspects rendent cette étude, à tout le moins, non-exhaustive.

Chapitre 03

Réseaux informels et intégration des Kabyles au Canada

Introduction

Dans ce chapitre, l'attention est tournée vers les réseaux informels auxquels recourent les Kabyles lors de leurs projets migratoires. Ces réseaux auxquels nous faisons référence « *sont définis comme des canaux de relations servant d'appuis lors de l'établissement professionnel et social de l'immigrant, grâce à de multiples ressources : ressource, information, programmes variés, support moral...* » (Simard, 2015 : 221). Il est question ici d'interroger la capacité de ces réseaux à répondre aux besoins ultimes et rapides de tout migrant, cruciaux surtout pendant les premières années d'installation : celui d'une intégration économique, sociale et politique.

Les réseaux sur lesquels nous voulons nous pencher dans ces lignes englobent les groupes informels ainsi que les associations communautaires. Les groupes informels sont les réseaux familiaux, les réseaux d'amitié, les réseaux de voisinage. Les associations communautaires, par contre, sont créées et gérées par des Kabyles. Il est question d'étudier leur rôle dans la réussite des projets migratoires.

Axe 01 : Le mouvement associatif kabyle aux villes du Québec

À connaître de plus près l'histoire de la création de la majorité de ces associations, on révèle que les réseaux informels cités ci-dessus peuvent se retrouver au sein même de ces structures. Plus explicitement, et quelle que soit leur vocation, ces associations sont créées par des groupes d'immigrés qui partagent souvent une identité sociale et culturelle commune. Ils sont, pour la plupart des cas, originaires du même village ou territoire. Il n'est plus exclu que des liens de parenté et d'amitié unissent ces membres, une tendance de plus en plus constatée et contestée²⁷, dans ces associations. Raison pour laquelle, nous considérerons ces associations comme des liens forts, selon la théorie de Granovetter.

²⁷ La reproduction de système villageois est de plus en plus contestée par les activistes de mouvement associatif. Ils le considèrent caduque et non adapté à la réalité culturelle et politique québécoise et canadienne.

I-Aperçu du mouvement associatif kabyle au Canada

Il est reconnu que la communauté kabyle des villes du Canada est réputée pour son réseau associatif actif. Des auteurs tels que Camarasa-Bellaube Marion, Bochra Manaï et Farida Zerrar ont déjà souligné l'existence et la dynamique de ce mouvement associatif. Toutefois, hormis la liste d'associations présentée par Camarasa-Bellaube, aucune étude, à notre connaissance, ne s'est penchée sur la question d'une manière exhaustive. Nous saisissons donc cette opportunité pour présenter quelques associations bien connues de la communauté kabyle et actuellement actives dans les villes de la province de Québec.

Tableau 02²⁸ : liste des associations kabyles actives au Québec

Nom de l'association	Lieu et année	Vocation
Le Centre Amazigh de Montréal (CAM)	Montréal (en vigueur depuis 2019)	Culturelle
Association INAS (Ayerbaz INAS)	Montréal en vigueur depuis 2009	Culturelle
Amitié Québec-Kabylie	Montréal (en vigueur depuis 2007)	Culturelle-Politique
Fédération des Amazighes de l'Amérique du Nord (FAAN)	Montréal (non trouvé)	Culturelle
Association des Kabyles du Canada	Montréal (en vigueur depuis 2016)	Sociale et culturelle
Association Asalu	Montréal (en vigueur depuis 2013)	Culturelle, sociale, sportive
Association québécoise des Nord-Africains pour la laïcité (AQNAL)	Montréal (non trouvé)	Culturelle
Café littéraire de Montréal	Montréal (non trouvé)	Culturelle
Congrès des Kabyles du Canada (CKC)	Montréal (en vigueur depuis 2018)	Culturelle

²⁸ Source : liste établie par nos soins.

Maison Kabyle	Montréal (en vigueur depuis 2022)	Culturelle, sociale
Centre Culturel Kabyle	Montréal (en vigueur depuis 2012)	Culturelle
Forum kabyle de la ville de Québec (FKVQ)	Québec (en vigueur depuis 2010)	Culturelle, sociale
Association des Kabyles de Repentigny	Repentigny (en vigueur depuis 2018)	Culturelle
Théâtre du Renouveau Amazigh : TRA	Ottawa (Gatineau)	Culturelle
Association Culturelle Amazighe Ottawa Hull: ACAOH	Ottawa, Gatineau (en vigueur depuis 2002)	Culturelle, sociale
Association Tilelli d'Ottawa	Ottawa (Gatineau)	Culturelle
Fondation Tiregwa	Ottawa (Gatineau)	Culturelle
Association El-sadikia	Montréal	Culturelle

II- Caractéristiques du mouvement associatif kabyle

Avant de passer en revue ce tableau, il est important de signaler que la liste en question ne représente que les associations dont le statut est toujours en vigueur, ce qui signifie qu'elles sont toujours en activité. Cette liste ne tient donc pas compte des associations radiées, celles qui ont cessé leurs activités après une période plus ou moins longue d'activité. Nombreux d'ailleurs sont ces cas de figure et ils méritent vraiment attention.

Une lecture rapide de ce tableau nous permet de relever quelques caractéristiques de ce mouvement associatif.

Si nous commençons, à titre d'exemple, par la nomination, nous constaterons facilement l'identification de ces associations à l'origine amazighe et kabyle. En s'identifiant comme tels, les Kabyles rappellent l'identité de l'Algérie et se distancient de celle qui a été imposée aux Algériens pour des considérations politiques. C'est aussi une volonté de la faire connaître aux

Canadiens et aux Québécois qui, par méconnaissance, se fient à la version officielle du régime algérien.

Le deuxième constat qui s'impose dans l'analyse de ce tableau est l'implantation de ces associations dans la région de Montréal. Une implantation qui confirme la concentration majoritaire de la communauté dans cette ville, qui demeure la première en matière de concentration numérique. Un autre fait saillant de ce tableau est que, là où il y a une communauté kabyle, en dépit de sa taille, il existe une volonté de se regrouper en association. Les villes de Repentigny et Gatineau n'en sont que de bons exemples.

Comme nous pouvons facilement le constater, la majorité des associations citées dans le tableau ont une vocation culturelle. Le but principal derrière la création de ces associations est la sauvegarde, la promotion et la diffusion de la culture kabyle et amazighe dans le pays d'accueil. La transmission de cette culture aux générations futures demeure le second enjeu de ces associations, le seul qui garantira la survivance de cette culture ancestrale. Ces défis, à vrai dire, viennent en réponse à la peur et à l'angoisse de voir cette culture s'effacer au Canada sous l'influence d'autres cultures, notamment les cultures dominantes. Se distinguer au milieu de cette diversité ethnoculturelle demande beaucoup de mobilisation et d'activisme.

III- Les associations kabyles au Québec, au Canada : activités et bilan

Pour des raisons de représentativité, nous avons choisi d'étudier les activités de trois associations réputées pour leur longévité, leur crédibilité et leur impact sur l'intégration des Kabyles au Canada. Il s'agit des associations implantées dans les trois villes respectives de la province de Québec : Montréal, Québec et la ville de Gatineau.

III-1 Classement et catégories des associations

Les associations que nous avons choisi d'étudier peuvent être classées dans le groupe « de loisirs » selon la typologie de Fortin Andrée (Fortin, 1994 : 25).

Les spécificités de ces associations répondent aux caractéristiques définies par la chercheuse dans sa typologie. On y trouve, en premier lieu, l'identité kabyle que partagent l'ensemble des représentants et adhérents de ces associations. Ils sont majoritairement Kabyles et, de ce fait, mécaniquement solidaires entre eux.

Le sentiment d'appartenir à cette communauté kabyle est ce qui motive leur adhésion à ces associations. Ils espèrent, entre autres, derrière cette adhésion, apporter des bienfaits à la communauté, favoriser son intégration et son émancipation. Même si elles intègrent d'autres éléments nouveaux et adoptent certaines pratiques de la société d'accueil, ces associations s'attachent à perpétuer les traditions et les coutumes de la société d'origine, à savoir la Kabylie et, par extension, l'Algérie. La célébration d'événements phares, tels que Yennayer et le Printemps berbère, témoigne de cet attachement et de leur souci de transmission aux générations futures.

III-1-a L'Association Culturelle Amazigh d'Ottawa-Hull (ACAOH) dans la ville de Gatineau

L'Association Culturelle Amazigh d'Ottawa-Hull (ACAOH) est une association à vocation culturelle enregistrée au niveau de la province de Québec et implantée à la ville de Gatineau. Créée en 2000 et enregistrée officiellement en 2002, l'association œuvre, comme premier objectif, pour l'intégration de la communauté kabyle dans la société québécoise et canadienne. Par diverses initiatives, elle aide les nouveaux arrivants à surmonter les défis d'installation au Canada. L'intégration de la communauté kabyle au Canada permet, selon les membres de l'association, d'enrichir le tissu multiculturel du pays d'accueil, le Canada. Cet enrichissement n'est possible que par la promotion de la culture kabyle et amazighe et ce, à travers l'organisation des activités culturelles, l'enseignement de la langue maternelle et surtout la célébration des fêtes et rites qui symbolisent cette culture.

Pour les activités culturelles, l'association dispose d'une chorale composée majoritairement de femmes. Ce groupe apporte une certaine joie lors des

événements de l'association. En parallèle au chant et à la chorale, le théâtre figure aussi au programme de l'association. Des membres actifs au sein de (ACAOH) ont réussi à former une troupe qui assure des présentations théâtrales.

L'intérêt porté par l'association à la culture kabyle et Amazighe le témoigne aussi, la prise en charge de l'enseignement de Tamazight au sein du conseil scolaire de l'OCDSB, dans le cadre du programme des langues internationales. Bien que l'initiative d'introduire cette langue Tamazight dans l'école soit antérieure à la création²⁹ de l'association, voire ait été l'occasion qui a fait germer l'idée de se ressembler en association, la concrétisation et le suivi du projet demeure l'apanage de l'association. Enfin, il est primordial de ne pas négliger l'importance des célébrations des dates et événements importants qui incarnent la culture kabyle et amazighe. Outre la célébration du printemps berbère du 20 avril, la fête de Yennayer figure parmi les événements récurrents et annuels de l'association ACAOH sur lesquels les membres misent beaucoup pour ressembler la communauté et la faire connaître.

III-1-b L'association INAS de Montréal

Un peu plus récente que l'association de ACAOH, INAS est une association qui a été fondée à Montréal, en Janvier 2009. Cette ville est connue pour l'implantation massive et concentrée de la communauté algérienne et kabyle.

À l'instar de l'association précédente, INAS affiche de grandes ambitions et conserve à l'intégration des Kabyles dans la société québécoise et leur participation à l'enrichissement de la diversité culturelle du Québec une place de choix dans ses missions, comme nous pouvons le lire sur son site web. Cet enrichissement passe par la conservation, la valorisation et la diffusion de la culture amazighe et son histoire. Par la langue amazighe (langue maternelle), l'association fait de son école d'enseignement le moyen le plus efficace pour

²⁹ Sur le site électronique de l'association on peut lire ainsi : « La création de l'association fait suite à l'introduction de Tamazight comme langue internationale dans le système éducatif ontarien et qui est conditionnée par l'existence d'une communauté organisée qui s'engage à soutenir l'enseignement de la langue aux côtés du Conseil Scolaire ».

mener à bien ses missions. Des cours annuels, à cet effet, sont dispensés aux élèves de bas âge depuis de longues années et continuent encore à faire la fierté des initiateurs. Comme la culture est ce tout complexe (Taylor, 1871) qui englobe plusieurs éléments, l'association INAS accorde aux traditions et aux fêtes une place capitale dans ces programmes annuels. C'est d'ailleurs dans cette vision, que s'inscrit la célébration de Yennayer, depuis 2010 à ce jour.

III-1-c Forum kabyle de la ville de Québec (FKVQ)

Inscrite en 2010 au registre des entreprises, cette association à vocation culturelle est l'unique organisation des Kabyles implantée dans la ville de Québec. La communauté, peu nombreuse à cette ville, explique, à notre avis, le faible tissu associatif et l'existence unique du Forum. Cette association accorde à l'intégration des nouveaux arrivants une priorité première, comme en témoigne les actions de solidarités menées dans cet objectif (collecte d'argent, don de denrées alimentaires et de meubles, recherche de travail, etc). La promotion et la diffusion de la culture kabyle figurent aussi dans la vocation essentielle du Forum. Des activités culturelles (conférences, expositions) sont organisées occasionnellement à l'initiative de ses membres ou par invitations des autres organismes.

La célébration de Yennayer demeure l'action annuelle phare et rassembleuse de l'association et sur laquelle nous y reviendrons.

III- 2 Yennayer au Québec

La spécificité de Yennayer au Québec nous a conduit à l'étude du mouvement associatif kabyle. Malgré la forte densité de ce réseau, le souci de représentativité de la communauté kabyle installée à la province de Québec nous a contraint à sélectionner (03) associations à vocation culturelle : L'association culturelle amazigh d'Ottawa-Hull (Acaoh), L'association Inas et le Forum kabyle de la ville de Québec. Ces associations sont implantées respectivement dans ces trois villes principales : Québec, Montréal et la ville de Gatineau. Elles ont été choisies en raison de leur dynamisme et leur visibilité sur le terrain grâce à la

régularité de leurs activités et de leurs programmes, ainsi que leur longévité. Les trois associations cumulent déjà 20 ans d'activité et d'expérience.

III-2-a Les dimensions du rituel de Yennayer

Grace aux entretiens menés auprès des responsables des trois associations et le visionnement des vidéos postés sur leurs sites web et leurs pages Facebook, nous sommes parvenus à relever les différentes dimensions du rituel comme les a assignés Aurélien Yannick (Yannick, 2009).

Comme le précise l'auteur, le rituel « *a une dimension spatio-temporelle précise. En d'autres termes, il se déroule dans un certain lieu et à un certain moment précis, qui instaure une coupure entre temps quotidien et temps du rituel* » (Yannick, 2009 : 12).

Les cérémonies de Yennayer au Canada, contrairement à la tradition au pays d'origine, ne respectent pas la date du premier jour de l'An amazigh, fixée généralement pour le 12 janvier. Les contraintes du marché du travail et les jours de repos influencent le calendrier et le jour des célébrations. C'est désormais un jour de « Samedi ³⁰ », précédant ou suivant le 12 janvier, qui devient le jour réel du rite.

Pour accueillir le nombre important d'immigrés qui viennent souvent célébrer Yennayer, les associations des trois villes respectives réservent des salles et des centres communautaires. Ces espaces servent à la fois de lieux de spectacle, de cuisine et de restauration. La disponibilité de ces espaces et les moyens financiers des associations déterminent le lieu de ces cérémonies. Extérieurs certes aux espaces domestiques et familiaux, ces espaces recréent des espaces communautaires clos et loin des regards extérieurs.

En plus de la dimension spatio-temporelle, le rite recèle « *une dimension collective déterminante, car il marque la vie sociale et les périodes importantes d'une société* » (Yannick, 2009). Cette dimension se manifeste dans les

³⁰ Nous n'avons relevé que quelques années où Yennayer est célébré le jour même de 12 janvier.

cérémonies de Yennayer, qui regroupent en premier rang les représentants des associations, qui préparent les cérémonies dès les premiers jours. De nombreuses et longues réunions sont organisées afin de tracer un programme et de le mettre en exécution. L'aspect festif et de spectacle domine les discussions de ce groupe restreint de représentants.

Ces groupes restreints sont rejoignis par d'autres immigrants et étudiants qui se portent bénévoles la veille des cérémonies pour préparer le repas festif de couscous et de poulet. Une fois le repas prêt, d'autres bénévoles installent et aménagent les salles qui accueilleront la communauté.

III-2-b Yennayer entre adaptation et pérennité

Comme tout rite, Yennayer conserve des éléments du passé qui lui donnent son sens. On ne peut d'ailleurs parler du rite sans la répétition et la continuité de ces éléments. Toutefois, cette continuité ne signifie guère que le rite est figé et ne prétend à aucune évolution. L'apparition de nouveaux éléments dans les cérémonies de Yennayer témoigne de cette capacité de changement.

✓ Pratiques anciennes

Le repas festif de couscous et de poulet est soigneusement préparé par les trois associations respectives. Irremplaçable, il est souvent préparé la veille du jour de Yennayer par les représentants et les bénévoles dans la salle ou dans le centre abritant la cérémonie. En plus du couscous servi le soir, d'autres gâteaux traditionnels (crêpes, beignets, etc.) préparés à domicile - volontairement ou sur appel des associations - et apportés par les invités présents accompagnent la soirée de la cérémonie.

Le repas de couscous est servi le soir par les représentants des associations et les bénévoles à toutes les familles présentes. En raison du nombre important de familles que ces cérémonies attirent, le service peut prendre plusieurs heures, se prolongeant parfois jusqu'à 20 h, heure de début des autres activités culturelles.

L'intérêt majeur des cérémonies de Yennayer, comme nous pouvons bien le constater, est qu'elles « *rendent possibles la continuité et la perpétuation des pratiques culturelles, identitaires et sociales* » (Roberges, 2014 : 19).

Photo 03: préparation de couscous



Photo 04 : Yennayer par le FKVQ



Photo 05 : les membres du FKVQ



Photo 06 : célébration de Yennayer par l'Acaoh à Gatineau



Photo 07 : préparation de couscous par INAS à Montréal



Photo 08 : célébration de Yennayer par INAS



✓ Pratiques nouvelles

Comme « *les rituels ont vocation à évoluer* » (Yannick, 2009 : 22), de nouveaux éléments s'ajoutent chaque année aux cérémonies de Yennayer. Yennayer est toujours animé par un grand spectacle musical kabyle lors duquel la chanson folklorique et de fête kabyle résonne et crée une ambiance au sein de la communauté kabyle présente. De célèbres chanteurs kabyles résidant en Algérie ou au Canada sont invités à se produire sur scène. Ces soirées musicales, très attendues lors des cérémonies de Yennayer, sont les rares occasions qui attirent autant de familles kabyles et rassemblent la communauté.

Si le chant demeure l'activité essentielle des cérémonies, les associations saisissent l'occasion pour présenter d'autres éléments de la culture kabyle qui s'inscrivent d'emblée dans leurs plans d'action. Afin de valoriser leurs activités et d'inciter d'autres familles et enfants à adhérer, l'association INAS et l'ACAOH, qui enseignent la langue « Tamazight », présentent les groupes

d'élèves scolarisés, anciens ou nouveaux, et les font monter sur scène au début ou au milieu du spectacle. Ces enfants d'immigrés récitent des poèmes kabyles, reprennent des chansons du patrimoine ou présentent des spectacles de danse kabyle. La sauvegarde, la valorisation et la transmission de ces éléments culturels passent à travers ce travail associatif et l'aspect répétitif du rite. Quant au Forum kabyle de la ville de Québec, l'association ouvre l'espace aux jeunes adhérents ou aux bénévoles pour présenter de la poésie kabyle, reprendre des chansons et autres activités en lien avec la culture amazighe et kabyle.

Comme le souligne JEFFREY, « *les rites sont des comportements qui rendent visibles les appartenances identitaires de ceux qui les pratiquent* » (Jeffrey, 2017 : 39). À cet égard, l'identité amazighe et kabyle se manifeste, à Yennayer elle aussi, par plusieurs signes.

Fondamentalement présent, l'emblème fédérateur des pays amazighs est le premier signe qui ancre l'appartenance des Kabyles à leur identité. Il flotte aux côtés du drapeau algérien ou décore seul parfois les salles abritant les cérémonies. Cette visibilité du drapeau amazigh relègue les autres emblèmes, tels que le drapeau québécois ou canadien, à un second plan.

L'aspect vestimentaire revêt un intérêt particulier chez les femmes. La robe kabyle, avec ses différentes couleurs, témoigne d'une forte présence et visibilité féminine aux côtés des hommes. La visibilité des femmes est loin être rivalisée par les hommes qui peinent à faire revivre le *burnous*³¹, vêtement traditionnel berbère, et lui donner sa valeur d'antan.

En parallèle à ces activités culturelles, les associations proposent des divertissements et des loisirs pour les jeunes enfants. Le tatouage, pratique proprement féminine anciennement ancrée dans la société kabyle, revient aussi pendant ces occasions. Bien que cette pratique soit en déclin, elle est ressuscitée lors de ces événements avec seulement du henné - lḥenni en kabyle - en

³¹ C'est une cape très ample descendant jusqu'aux pieds et munie d'un capuchon.

reproduisant les motifs kabyles sur les mains et les joues des enfants. À vrai dire, les cérémonies de Yennayer laissent libre cours à l'imagination des représentants et des bénévoles pour proposer de nouvelles activités en rapport avec la culture kabyle et amazighes. C'est comme le souligne Jeffrey, « *le rituel dans son déroulement et son organisation est foncièrement malléable, ses formes sont flexibles et diverses. C'est pourquoi il est important de souligner que ce qui se transmet, d'une génération à une autre, c'est moins la forme d'un rituel que la valeur symbolique qu'il représente* » (Jeffrey, 2003 : 36).

Ainsi, entre éléments anciens et nouveaux, on ne peut conclure que le rite et le rituel en migration est « *le produit d'un ajustement entre adaptation et pérennité* » (Wadbled, 2000 : 172).

III-2-c Yennayer : entre création de liens et cohésion sociale

La description du déroulement des cérémonies de Yennayer ne saurait nous laisser indifférents face à l'importance de ces rassemblements dans la création de liens entre migrants kabyles, ainsi qu'à leur renforcement au sein de la communauté.

Les célébrations de Yennayer, comme tout événement, nécessitent de longs mois de préparation et de nombreuses réunions de travail. Ces réunions, initiées par les représentants d'associations, voient l'arrivée d'autres immigrants, venus volontairement prêter main-forte aux organisateurs. Ces moments initient par conséquent des contacts entre les représentants associatifs et les bénévoles, mais surtout entre les anciens et les nouveaux migrants.

Comme tout événement, les cérémonies de Yennayer engendrent des dépenses et requièrent, de ce fait, des financements. La recherche de partenaires ouvre des voies à des collaborations avec des entrepreneurs kabyles désireux de financer ces cérémonies. Un réseau d'entrepreneurs kabyles (courtiers immobiliers, conseillers en sécurité financière, etc.) et non kabyles sont souvent sollicités à l'approche de Yennayer.

Les collaborations citées en haut représentent certainement la part de lion, mais cela n'exclut pas des partenariats scellés avec des établissements et organismes étatiques. C'est le cas notamment de l'association ACAOH à Gatineau qui s'illustre dans ce chapitre par ses collaborations avec la commission scolaire, le collège de la cité à Ottawa, et les services de la ville de Gatineau. Des aides directes et indirectes sont octroyées à chaque occasion d'un événement à l'instar de celui principal de Yennayer. Ces entraides et collaborations est ce qui a poussé Yannick Aurélien à dire que, « *la force de rites et rituels est avant tout de créer des liens* » (Yannick, 2009 : 12).

Les engagements professionnels et sociaux de la vie au Canada imposent un rythme effréné aux immigrés kabyles, les enfermant dans une routine travail-famille. Cette routine ne leur laisse que peu de temps à une vie communautaire et conviviale comme celle qu'ils connaissaient au pays d'origine. Les visites de courtoisie entre familles immigrées sont rares et les rencontres sont peu fréquentes.

À cet égard, si le rite marque une rupture dans la vie des communautés, les cérémonies de Yennayer mettent les immigrés kabyles « *en rapport avec la collectivité et le délivrent de son isolement* » (Hottois, 1984, 54).

L'ouverture sur autrui s'étend aussi aux autres communautés présentes sur le sol québécois et canadien. Il est plus intéressant de commencer par s'interroger sur l'ouverture des immigrés kabyles aux autres immigrés algériens (Chaouis, Mozabites, Arabophones, etc), issus des autres régions de l'Algérie. La recherche menée dans ce sens, révèle que les appels³² lancés sur les réseaux sociaux sont adressés au grand public, sans discrimination. Cependant, malgré ces appels et l'accès permis à tout immigré s'acquittant des frais d'entrée, force est de constater, que Yennayer n'attire que très peu de membres des autres groupes. Cela témoigne que Yennayer ne revêt pas le même intérêt pour les autres groupes et

³² Les trois associations lancent des appels au public via leurs sites et pages Facebook.

que les divergences autour de la question identitaire persistent au-delà des frontières de l'Algérie, à l'exil, en dépit de sa reconnaissance officielle.

Les cérémonies de Yennayer accueillent aussi une petite minorité, -issue des autres communautés étrangères, - invitée à y assister. Cependant, mis à part les quelques invitations officielles adressées à des immigrants d'autres communautés, les rencontres interculturelles, auxquelles participent fréquemment les trois associations, peinent à se concrétiser à l'occasion de Yennayer. Ce repli et ces contacts timides ne peuvent être expliqués que par l'installation récente de cette communauté kabyle au Québec et l'organisation des cérémonies dans des espaces fermés.

Yennayer au Québec se distingue par son ouverture sur le monde politique québécois, à travers l'invitation de quelques personnalités élues à prendre part aux cérémonies. L'Acaoh et le Forum kabyle, à titre d'illustration, réservent un espace à quelques élus (élu municipaux, députés), pour partager le repas festif et l'ambiance musicale de Yennayer. Ils sont conviés également à prononcer un discours devant la communauté présente. Selon les organisateurs, ce rapprochement entre élus et associations kabyles à l'occasion de Yennayer ne s'inscrit, du moins aujourd'hui, dans aucun projet politique ni agenda électoral. Il est simplement une « *recherche d'une estime de soi et une tentative de se faire reconnaître par l'autre* » (Hilly et Deindre, 2000 : 08).

Outre la capacité à créer des liens et l'ouverture sur autrui, Yennayer est un moment privilégié pour renforcer la cohésion sociale de la communauté kabyle au Canada et le sentiment d'appartenance. Les cérémonies de Yennayer réussissent à rassembler un nombre important de familles kabyles -adhérentes ou non- autour d'un repas et d'un spectacle musical. Yennayer est l'évènement fédérateur durant laquelle la communauté kabyle tente de se reconstituer en exil, au Canada. Pour l'association INAS et l'ACAOH, cette reconstitution passe encore par l'inscription massive des enfants d'immigrants kabyles à l'enseignement de la langue amazighe. Les contacts fréquents et réguliers des enfants scolarisés

et des parents d'élèves renforcent *de facto* la cohésion sociale de la communauté. Pour le Forum, la cérémonie de Yennayer de la petite et dispersée communauté kabyle permet les échanges et un retour sur les projets migratoires et les enjeux de l'intégration dans la capitale de la province.³³ La cohésion ne peut se construire que par la multiplication des événements, la mise en place de mécanismes d'entraide et de solidarité, particulièrement envers les nouveaux arrivants.

Ce que nous avançons sur les effets de telles cérémonies de Yennayer confirme que « *le rite renforce le lien social de la communauté dans l'effervescence des longs mois de préparation* » (Segalen, 2009 : 80).

III-2-d Yennayer comme ressources

Comme mentionné dans les premières lignes de ce chapitre, les célébrations de Yennayer sont une activité très importante pour les trois associations. Elles s'inscrivent dans leurs programmes d'action annuels et dans leurs vocations respectives : la sauvegarde, la promotion et la transmission de la culture et de la langue amazighes.

Cependant, ces cérémonies de Yennayer ont une autre vocation, au-delà de leur vocation culturelle. Plus précisément, les trois associations ne bénéficient que de très peu, voire de rares subventions de l'État provincial et fédéral. Outre les petites subventions et aides octroyées à l'ACAOH, les deux autres associations n'en bénéficient d'aucune. La majeure partie des ressources dont disposent ces associations provient essentiellement des cotisations des adhérents et de certains dons. L'association INAS, qui enseigne la langue Tamazight, ne finance son école de langue que grâce aux frais d'inscription des nouveaux élèves et aux dons d'anciens parents d'élèves. L'ACAOH consacre la moitié de son budget, provenant des cotisations de ses adhérents, à l'enseignement de la langue Tamazight. Le Forum kabyle de la ville de Québec ne fonctionne que grâce à la

³³ Ayant vécu en majorité à la ville de Montréal pendant leurs premières années d'installation, les membres de cette communauté kabyle installée à la ville de Québec trouve la reconstitution et la cohésion plus difficile qu'à la ville de Montréal. Cette dernière offre plus d'espaces et d'opportunités de rencontres et d'actions.

générosité de ses membres. Face à ces difficultés financières, et pour remédier à ces problèmes, les trois associations recourent aux cérémonies de Yennayer pour générer des recettes qui peuvent assurer leur fonctionnement et renouveler leur trésorerie. Le nombre important de familles qui s'offrent des billets pour assister à ces cérémonies accroît les recettes, suffisantes pour couvrir les dépenses, tous types confondus, voire générer des excédents. Ces excédents sont nécessaires à la survie de ces associations. C'est une bouffée d'oxygène qui assure la continuité des activités, estiment les représentants.

Si la réussite de ces cérémonies procure une certaine aisance financière aux associations, leur échec aura un impact négatif sur leurs représentants. La gestion et la politique des conseils d'administration de ces associations sont évaluées par rapport à cette activité. Elles sont, à vrai dire, déterminantes pour la crédibilité et l'avenir des représentants de ces associations.

III-2-e Yennayer : folklorisation et déceptions

Au-delà des perceptions que peuvent laisser les cérémonies de Yennayer sur la communauté kabyle au Canada, le rituel révèle aussi les contradictions et les désillusions d'une communauté en quête de reconstitution.

Durant les longs mois de préparation, jusqu'à l'arrivée des cérémonies, des divergences et des conflits entre représentants ou avec d'autres immigrants kabyles surviennent. Des problèmes d'ordre organisationnel, à commencer par la cherté des billets par rapport à la qualité des services offerts, surgissent et enveniment le premier jour de Yennayer. Les critiques se tournent aussi vers les activités culturelles et les spectacles musicaux donnés. Ces critiques visent directement les représentants des associations, remettant en cause leur gestion et leur politique. En s'exacerbant, ces conflits peuvent se transformer en problèmes de pouvoir et de leadership.

Les cérémonies de Yennayer sont des moments qui rappellent à tout un chacun le long processus à parcourir pour la reconstitution d'une communauté kabyle homogène et forte, semblable à celles établies depuis longtemps au

Canada. Une communauté forte par ses membres ainsi que par ses réseaux, formels ou informels, qui défendent les intérêts des immigrants et les aident dans leur processus d'intégration. On s'accuse alors de la « folklorisation » de la culture kabyle et on regrette le manque d'intérêt et l'incapacité de la communauté à se positionner sur l'échiquier politique québécois et canadien.

III- 3 L'enseignement de Tamazight (kabyle)

Comme les trois associations ont pour vocation l'aspect culturel, la langue amazighe (kabyle) revêt un intérêt particulier. Elle est au centre de leur préoccupation. L'enseignement de la langue s'inscrit dans leurs programmes et leurs plans d'action. Cet engouement pour la langue amazighe et son enseignement est une réponse à une demande sociale exprimée par la communauté kabyle au Canada. L'attachement à la langue amazighe est très présent chez les familles kabyles au Canada. Même en terre d'exil, « *la langue kabyle constitue l'un des référents identitaires les plus significatifs mentionnés par les familles* » (Montgomery et al., 2010 : 169).

L'enjeu majeur derrière cet attachement à la langue amazighe au Canada, tant pour les associations que pour les familles kabyles, est sa préservation et surtout sa transmission aux générations futures. L'inquiétude de voir disparaître cette langue au fil des générations est déjà exprimée par les représentants de ces associations et les familles kabyles, comme l'a souligné Beaumont par ce qu'elle a appelé « *la fragilité de la transmission linguistique* » (Beaumont, 2002).

Avant de s'atteler à cet enseignement et à son impact sur la création des réseaux au sein des immigrants kabyles, il faut dire que cette réalisation n'est possible que grâce aux systèmes éducatifs publics provinciaux décentralisés et aux écoles privées ou au mouvement associatif qui mettent en place des programmes d'enseignement pour la valorisation des langues étrangères et d'origine.

Les objectifs escomptés derrière l'enseignement des langues d'origine sont multiples, mais on peut les résumer ainsi : « *le soutien à l'apprentissage de la*

langue d'accueil, le maintien des langues et des cultures d'origine ainsi que l'enrichissement interculturel » (Mc Andrew et Ciceri, 2003).

À Ottawa, l'enseignement des langues des communautés immigrantes s'inscrit dans ce qu'on appelle le « programme des langues internationales ». Offert au niveau collégial et pris en compte pour la validation des études, il est dédié aux enfants des immigrants qui souhaitent assurer les crédits pour un passage à l'université. De multiples langues sont dispensées, dont le kabyle.

Dans la province de Québec, l'enseignement des langues étrangères a été mis en place dans les écoles publiques en 1978 sous le nom de « programme d'enseignement des langues d'origines (PELO) ». Ce programme consiste à dispenser des cours de langues et de cultures à l'intérieur de l'horaire scolaire ou après les classes régulières. Instauré et financé par l'État québécois, ce programme *« a pour but de développer, chez les nouveaux arrivants et chez les Québécois de divers horizons, des attitudes valorisantes à l'égard de leur culture et de celle de la société d'accueil »* (Bitton, 1984 : 80).

Parallèlement au programme PELO, il existe un autre programme qui répond aux mêmes objectifs, à savoir la valorisation de la langue et de la culture des immigrants ainsi que celle du Québec. Il s'agit en outre des Activités de culture et de langue d'origine (ACLO) présent dans le Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île (CSSPI). Ce programme, qui se déroule principalement à l'oral, permet aux élèves non francophones, issus en majorité de l'immigration, de découvrir davantage le patrimoine culturel immatériel de leur pays et région d'origine. Ils apprennent, à travers ces activités, des chants traditionnels, de la musique, des contes, des légendes et bien d'autres expressions culturelles.

Si ces programmes officiels sont appliqués dans les établissements publics et financés par les autorités fédérales et provinciales, d'autres initiatives d'enseignement des langues d'origine sont mises en place par des écoles privées dites ethniques ou par les associations. Des communautés culturelles prennent en charge l'enseignement de leur langue maternelle.

C'est dans ce contexte d'enseignement public et privé que s'inscrit également l'enseignement du Tamazight pour la communauté kabyle au Québec et au Canada.

L'inscription du Tamazight (kabyle) dans le programme « langues internationales » ouvert dans des écoles publiques à Ottawa est initiée suite à une demande formulée par un immigré kabyle, Ouled chikh Mohand, et son épouse. Dans ce programme, des cours de plusieurs langues, comme l'espagnol et l'italien, étaient déjà dispensés. La demande soumise aux responsables n'a été acceptée qu'après avoir assuré l'existence d'une organisation représentant la communauté kabyle (association), fourni des enseignants et un manuel scolaire. Ces exigences ont conduit à la création de l'ACAOH, à la conversion de quelques immigrés en enseignants de Tamazight et à la production d'un manuel pour l'enseignement. Il faut noter que ce programme n'exigeait pas de formations en enseignement de langues secondes ni de manuels très élaborés et évalués, mais simplement des compétences jugées pertinentes dans le pays d'origine. Une fois ces demandes satisfaites, l'État a pris en charge le salaire des enseignants, les frais des manuels scolaires et les supports pédagogiques pour l'ensemble des classes ouvertes.

Notre informateur M. Ouled chikh Mohand de la catégorie des migrants, initiateur de l'enseignement de Tamazight et président de l'ACAOH pendant plusieurs années, nous a fourni les renseignements suivants :

« La création de l'association a été suivie par l'ouverture de la première classe de Tamazight au niveau primaire en décembre 2000 et des cours du secondaire ont débuté à la rentrée 2001-2002. Comme il n'est plus facile de rassembler plus de 12 élèves du même niveau et dans une même école, ce qui aurait permis l'enseignement de Tamazight au cours de la semaine, l'enseignement saurait limiter à la journée du Samedi ».

Depuis le lancement des premiers cours, l'association ACAOH assure l'enseignement et améliore le manuel scolaire jusqu'à aujourd'hui. Elle investit massivement dans l'enseignement du Tamazight, en y consacrant annuellement 60 % de ses recettes.

La réussite de l'inscription du Tamazight dans les écoles publiques à Ottawa est en soi un acquis pour la communauté kabyle au Canada. Elle indique l'attachement des Kabyles à la langue, combat mené depuis des décennies en Algérie et au-delà, dans l'immigration.

Cependant, cette expérience a permis, comme on l'a bien expliqué, la formation et la structuration de la communauté kabyle de la ville de Gatineau. Depuis sa création, l'association a mobilisé les immigrants pour l'animation de nombreuses activités culturelles, comme la danse, la chorale et le théâtre.

L'enseignement du Tamazight, comme l'attestent les représentants de l'association, est un moyen ou une aubaine pour la rencontre des enfants d'immigrants kabyles et la consolidation des liens entre leurs familles. Les représentants croient à l'efficacité de telle démarche, voire à la contribution de cette association et de l'enseignement à tisser des liens affectifs entre immigrants et enfants d'immigrants. Ces liens ont favorisé une cohésion sociale de la communauté, ce qui explique la longévité de l'association et la pérennité de l'enseignement. Ces réseaux familiaux et d'amitiés sont des supports l'intégration sociale et politique des immigrants. Des solidarités et des aides pour la recherche d'emploi, de logement, de soutiens financiers pour une prise en charge de maladie grave ou d'accident se manifestent à chaque appel lancé. L'association a aussi encouragé des créations artistiques, comme en témoigne le parcours d'une troupe théâtrale créée par des membres de l'association et qui a connu le succès après des années de passage et d'animation dans la ville de Gatineau.³⁴

³⁴ **Source** : photo tirée de la page Facebook de l'association ACAOH.

Photo 09: Tamazight à l'école publique à Ottawa



Si la communauté kabyle à Gatineau a réussi à inscrire le Tamazight dans l'école publique, la communauté kabyle à Montréal n'a jamais réussi à franchir cette étape, malgré la densité et l'implantation massive des immigrés dans cette ville. Bien que la volonté de bénéficier de programmes des langues d'origine soit présente, les tentatives ont des résultats mitigés et ne sont pas au rendez-vous. Le Tamazight, pour preuve, ne figure nulle part dans les programmes PELO et ACLO d'enseignement des langues d'origine.

Face à l'échec de l'intégration du Tamazight dans le système éducatif public, son enseignement est resté l'apanage du mouvement associatif, complété par les écoles privées ouvertes aux mêmes buts. C'est le cas de l'association INAS qui a fondé son école depuis l'année 2009 pour enseigner le Tamazight aux enfants et aux adultes. Un enseignement fondé sur l'adhésion libre et volontaire des parents d'élèves et de leurs enfants.

INAS est un organisme à but non lucratif (OBNL) qui fonctionne grâce à une adhésion libre moyennant des frais de 25 \$ par année. Ces frais d'adhésion sont les principales recettes de l'association, qui couvrent les dépenses de son fonctionnement. L'association reçoit, en marge de ces activités, des dons de la part des parents d'élèves et de quelques militants de la cause berbère.

Comme en témoigne, notre informateur, issu de la catégorie des migrants, par ailleurs président du conseil d'administration de l'organisme, les aides des parents d'élèves ne cessent d'affluer, même après la fin du cursus de leurs enfants :

« Les principales recettes de l'association et de l'école, qui aident à financer l'enseignement, sont les frais d'inscriptions annuels des élèves. Cependant, et en récompense aux efforts fournis par les différents représentants de l'association depuis sa création, les parents d'élèves continuent de verser des dons, même après la fin de cursus de leurs enfants à l'école ».

Ces contributions, bien que minimes, encouragent tout de même les représentants de l'association à suivre le chemin malgré les embûches.

L'école dispense des cours de Tamazight à trois classes d'élèves, répartis selon leurs niveaux de langue. Les cours de Tamazight pour ces trois classes d'élèves (kabyle) sont assurés par des enseignants dont les compétences sont généralement acquises au pays d'origine et sont jugées suffisantes et pertinentes. Ces enseignants ont conçu, avec l'aide de plusieurs partenaires, des manuels pour l'apprentissage de cette langue. L'école dispense également des cours pour adultes qui en font la demande.

À l'instar de l'ACAOH, l'association INAS et son école ont créé, par l'entremise des activités qu'elles organisent, de nombreux réseaux de connaissances et d'amitiés entre les immigrés, les familles kabyles et les enfants d'immigrés. L'attachement à la langue maternelle et d'origine des représentants de cette association et des immigrés est à l'origine des solidarités menées et des aides octroyées pour le maintien des activités de l'association et de l'école. Malgré le peu de moyens et la quasi-inexistence de subventions de l'État, l'association a continué ses missions et ses activités.

Photo 10 : Tamazight à l'école privée d'INAS à Montréal



III-4 Les Pique-niques

Au Québec, les espaces de détente et de loisir sont nombreux et les villes recèlent de plusieurs parcs d'attractions, aires de jeux et centres communautaires. Ces espaces offrent divers services et activités aux habitants, à l'instar des jeux pour enfants, des piscines et des terrains de sport. Ces espaces répondent aux besoins des familles en repos et en détente pendant les week-ends et les vacances. Ils assurent confort, bien-être en toute sécurité et respect.

Rares, pour ne pas dire inexistantes en Algérie, ces espaces sont des milieux très appréciés par les familles kabyles au Canada. À l'exception de la saison d'hiver et des périodes glaciales, les familles kabyles trouvent dans ces espaces refuge pour passer des moments de plaisir.

Dans les programmes de ces associations, ACOAH et le FKVQ entre autres, il est fréquent de lire sur leurs sites et sur les réseaux sociaux des appels aux adhérents et à toute personne qui souhaite passer des moments de détente et conviviaux à des rencontres dans ces espaces. L'agenda de ces sorties varie d'une

association à une autre en fonction des centres d'intérêt de chaque organisation. Bien que les jours de repos et les jours fériés soient les plus privilégiés, les rencontres peuvent avoir lieu à l'occasion des fêtes nationales canadiennes, québécoises et algériennes.

Le lieu étant fixé, les associations proposent une panoplie d'activités en fonction des événements du jour. L'aspect familial dominant dans l'immigration des Kabyles au Canada se répercute sur le choix de ces événements. Les repas sont soit proposés par les représentants des associations aux participants, moyennant des frais à acquitter, soit un libre choix est laissé à chacun d'apporter sa propre collation. Si, dans le premier cas, les barbecues et toutes sortes de repas sont les plus prisés, le deuxième choix favorise la présence et le partage de repas et gâteaux traditionnels, patrimoine du savoir culinaire kabyle et algérien.

Lors de ces rencontres, il est courant d'assister aussi à des ambiances musicales kabyles animées par des chanteurs amateurs. Les femmes et les hommes kabyles, nostalgiques des fêtes et du quotidien laissé au pays, dansent au rythme du patrimoine musical kabyle et laissent libre cours à leurs émotions et à leurs frustrations.

Comme leurs parents adultes, les enfants ont également leur part dans ces rencontres et profitent de ces moments pour jouer au soccer³⁵, sur des jeux gonflables, et à de nombreux jeux disponibles sur les lieux ou apportés par les représentants.

S'exprimant sur ces rencontres, de nombreux représentants de ces associations estiment que ces sorties sont très prisées et attirent beaucoup de familles. Ils les jugent positives et espèrent voir autant d'immigrés lors des autres rencontres, plus importantes encore, comme celles des conférences-débats avec des intellectuels ou des partisans de partis politiques, qui se heurtent malheureusement à l'indifférence.

³⁵ C'est le nom donné par les québécois au Football. C'est un sport qui prend de plus en plus d'importance et se pratique dans différentes villes.

Bien que ces dernières sorties soient encadrées par des associations, cela n'exclut guère l'organisation de sorties et de rencontres par des immigrés kabyles, loin de tout cadre associatif. Ces initiateurs sont des passionnés de loisir, de détente et surtout d'ambiance en groupe. Ils se regroupent par affinités, amitiés, connaissances ou liens de parenté. Les mêmes espaces que ceux que nous avons cités sont les lieux où ont souvent lieu ces rencontres. Fréquemment tenues les week-ends et les vacances, ces rencontres sont des occasions pour ces immigrés de se livrer à un ensemble de jeux pour adultes et pour enfants (soccer, pétanque, nage, etc.). Ils préparent et partagent aussi les repas traditionnels, kabyles ou canadiens, apportés spécialement pour l'occasion. Il en va de même pour la musique et la danse, qui accompagnent généralement ces occasions.

L'impact de telles rencontres entre immigrés kabyles est sans doute très important, mais leur intérêt réside dans leur capacité à créer des liens entre immigrés, à favoriser la cohésion sociale et à aider les nouveaux arrivants à réussir leurs projets migratoires. Sur ce dernier point, la présence de nouveaux arrivants parmi les anciens immigrés permet un retour sur des expériences et des projets migratoires qui peuvent inspirer et aider les uns et les autres dans leur intégration économique, sociale et politique. Des discussions tournent souvent autour des conditions de départ du pays d'origine, des problèmes du marché du travail et bien évidemment des liens sociaux dans le pays d'accueil.

Photo 11 : sortie entre migrants kabyles à Québec



Photo 12 : Sortie entre migrants kabyles à Gatineau



III-4-a Les conditions de départ du pays d'origine

Lors des échanges, par exemple, les immigrants justifient les motifs de leurs projets migratoires en revenant sur les raisons de leurs départs. On assiste, à cet effet, à un exposé de motifs divers qui se distinguent d'une période à une autre.

Sur ce sujet, notre population d'étude est composée majoritairement de la période des années 2000 à nos jours. Cette période, qui a suivi la décennie noire et ses répercussions, voit les motifs de départ se résumer principalement à l'amélioration du cadre de vie. C'est le cas de nos deux informateurs (03) et (05) de la catégorie des migrants qui trouvent dans les événements sanglants du printemps 2001, communément appelés « le printemps noir », et ceux de 2011 (événements du sucre et de l'huile), les signes d'une décadence totale du cadre de vie et les raisons principales qui justifient leurs départs.

Notre informateur (03) de la catégorie des migrants a déclaré à cet effet :

« Lors des événements de 2001, des manifestants ont envahi l'enceinte de notre entreprise publique, et ils ont saccagé une grande partie du matériel. Bien que j'aie alerté les autorités et demandé leur intervention, je n'ai reçu aucun intérêt à sauver le peu qui restait. J'ai même reçu instruction à ne pas intervenir ».

L'impact de ces événements et leur rôle dans la décision de départ, nous le retrouvons aussi chez notre informateur (05) qui nous a livré sa version d'un événement vécu lors des événements de 2011 et qui fut un tournant dans son projet migratoire. Dans son domicile à Aghbala (Bejaia) il raconte ;

« C'est en 2008 que j'ai commencé mes démarches d'immigration et soumis ma demande de résidence permanente au Canada. Bien que j'aie obtenu mon visa en 2010, je n'ai décidé de partir qu'en 2011 après avoir été témoins de manifestations que j'ai trouvées inconcevables. C'est en tentant un matin de rejoindre mon poste de travail à Bejaia, qu'un groupe de jeunes mineurs, d'à peine 11 à 12 ans, m'a intercepté et m'a barré la route. Cela s'est produit sous les

regards et en la présence de plusieurs adultes qui n'ont pas jugé digne d'intervenir. Cet incident m'a énormément affecté. L'âge de ces enfants et la violence qui a accompagné ce mouvement de protestation ont ravivé en moi l'envie de partir. De retour à la maison, j'ai informé mon épouse de ma décision finale de relancer notre projet migratoire ».

III-4-b Le marché du travail au Canada

Comme nous l'avons mentionné, ces rencontres sont l'occasion d'échanges sur les difficultés rencontrées sur le marché du travail au Canada. Des témoignages d'immigrés sur leur installation montrent les illusions des uns et les désillusions des autres. L'illusion d'une intégration économique facile et rapide, qu'imaginent les émigrés avant leur départ, se dissipe rapidement face aux contraintes rencontrées lors de la recherche d'emploi. La non-reconnaissance des diplômes algériens et l'exigence d'une expérience canadienne sont autant de défis qui contraignent la majorité des immigrés à reprendre leurs études, à se convertir à d'autres domaines ou à accepter une déqualification forcée sur le marché du travail.

Bien que la majorité de nos informateurs aient surmonté ces défis en accédant à des postes de travail plus ou moins satisfaisants, un certain nombre de désillusions, bon gré mal gré, se sont installées. Les regrets d'une longue carrière interrompue se conjuguent parfois avec les amertumes d'un choix professionnel plus ou moins regretté dans le pays d'accueil. En se fiant aux témoignages de nos informateurs, au moins deux facteurs essentiels - le manque d'informations et la mauvaise orientation - semblent être derrière ces sentiments d'échecs répétitifs.

C'est le cas de cet architecte, notre informateur (18) de la catégorie des migrants, qui a le sentiment d'avoir perdu beaucoup de temps avant de s'apercevoir que, pour échapper à une reconversion totale, il ne suffit que de suivre une formation à l'université pour une durée limitée - une session - alors

qu'auparavant, il avait comme idée reçue de refaire la formation dans son intégralité, chose qu'il estimait inenvisageable.

Pour sa récente expérience, en cours à l'heure de notre entretien, notre informateur raconte depuis la ville de Québec:

« Les personnes à qui j'ai demandé conseil à mon arrivée à Montréal m'ont toutes certifié que, pour exercer mon métier d'architecte au Québec, je devrais reprendre la formation universitaire dans sa totalité. Ce n'est qu'après mon installation à la ville de Québec, où j'ai commencé à travailler comme chef d'équipe dans le secteur du Bâtiment, que j'ai entamé les procédures pour obtenir une équivalence de mon diplôme en architecture (certification académique) auprès du Conseil canadien de certification en architecture (CCCA), le seul organisme reconnu par l'Ordre des architectes du Québec. Ma demande a été suivie par un cours à l'Université Laval et un stage de deux ans à temps plein ».

L'exemple de cet architecte illustre le rôle crucial de l'information dans l'intégration économique des immigrants, surtout dans les métiers dits réglementés. Les ordres professionnels de ces métiers sont exigeants en matière de compétences et de qualifications acquises à l'étranger, notamment dans les pays sous-développés. On observe des reconversions totales ou, du moins, des déqualifications des immigrants sur le marché du travail. Des pertes pour le marché du travail que chaque partie essaie de justifier en rejetant toute responsabilité. Si notre informateur a pu échapper à ces aléas, les conséquences de telles situations sur ceux qui les ont subies sont nombreuses. Comme le décrit MAROTTE, *« le sentiment d'être inutile ou disqualifié par rapport aux compétences antérieures dans le pays d'origine peut être vécu par certains comme dévastateur ; certains sujets tombent dans le découragement et ont l'impression que leur force psychologique se dilapide pour rien, en tous cas pas à leur avantage ! »* (Marotte, 2008).

Le deuxième facteur derrière ces sentiments d'échec, qu'on a nommé la mauvaise orientation, est illustré par l'exemple de notre informatrice (09) , de la catégorie des migrants , éducatrice dans une école publique. Malgré l'attachement qu'elle porte à son métier et aux enfants, elle regrette aujourd'hui son choix. Les conditions socioprofessionnelles, la faible rémunération principalement, sont les principales raisons qui justifient, selon elle, ses regrets.

Dans un entretien réalisé dans la ville de Québec, elle l'explique ainsi :

« Si j'avais su à mon arrivée ici au Québec que les éducatrices ne travaillent pas assez d'heures, et par conséquent ne gagnent pas suffisamment d'argent par semaine, je n'aurais pas opté pour cette formation. J'aurais sûrement préféré suivre une formation en administration comme cela m'avait été proposé. C'est ma passion pour l'enseignement qui m'a conduit à cette situation ».

Un autre exemple de cette mauvaise orientation est celui de notre informateur (01)³⁶, appartenant à la catégorie des promigrants, interviewé pour une deuxième fois à Montréal après son installation.

Réalisant que ses objectifs tracés avant son départ étaient inatteignables, notre informateur a choisi de suivre une formation, une pratique très courante chez plusieurs nouveaux arrivants. C'est en ces termes qu'il nous justifie son choix :

« Après mon arrivée à Montréal, j'ai constaté que mes compétences dans le domaine de l'informatique acquises en Algérie ne valent rien. Ne pouvant compter sur mes attestations pour décrocher un poste de travail, j'ai décidé de suivre une formation dans la « Gestion d'entreprise » à l'instar de la majorité de nos concitoyens. Toutefois, et à l'achèvement de la formation, je me suis rendu compte qu'il faut des études supplémentaires pour pouvoir décrocher un poste de

³⁶ Nous avons eu l'occasion d'interviewer cet informateur avant son départ au Canada. Bien qu'il soit agronome de formation, son objectif était de décrocher un poste dans le domaine de l'informatique au Canada. Pour cette raison, il a suivi des formations en Algérie avant son départ.

travail. Finalement, la formation ne me convient plus et ne correspondait pas à ce que j'attendais ».

C'est ainsi que les nouveaux arrivants rencontrent des obstacles pour intégrer le marché du travail canadien, ce qui prolonge leur intégration économique. Ces retards se répercutent sur l'intégration sociale et politique des nouveaux arrivants, particulièrement sur leur vie de couple. La multiplication des familles monoparentales soulève des questions sur les liens présumés entre les problèmes d'intégration et le divorce. Une piste qui mérite d'être profondément étudiée.

III-4-c Les liens sociaux au pays d'accueil

Notre immersion dans ces rencontres nous a permis d'assister à des débats et à des échanges entre immigrants portant sur leurs liens avec la communauté kabyle et algérienne, au milieu de travail et dans leur voisinage. Nos observations rejoignent les données recueillies par notre guide d'entretien diffusé auprès des trois catégories déjà citées (migrants, promigrants et migrants de retour).

Lors de ces rencontres, il n'est pas rare qu'un immigré découvre l'existence de liens de parenté avec un autre immigré alors que cette liaison était jusque-là inconnue. Ces échanges au Canada permettent aussi de retrouver d'anciennes connaissances, perdues de vue depuis plusieurs années en Algérie. Des réseaux par ricochet se créent, se maintiennent et se consolident entre immigrants, ce qui pourrait avoir un impact positif sur leurs projets migratoires. En bref, ces rencontres compensent l'irrégularité des visites familiales et en augmentent la fréquence.

Les échanges sont aussi des occasions pour les immigrants d'aborder leurs liens, non seulement avec les siens, mais aussi avec leurs collègues au milieu de travail³⁷ et avec les voisins dans leur pays d'accueil canadien et québécois. Nos

³⁷ Les liens au milieu du travail dans le secteur privé sont souvent qualifiés de tendus entre employés. Le manque de solidarités entre les travailleurs de même catégorie socioprofessionnelles rend la confiance inexistante. Ce climat de méfiance avantageux aux responsables leur rend la tâche de contrôle et de surveillance plus aisés.

observations confirment les réponses de nos informateurs sur la question de la qualité et de l'intensité des liens entretenus avec la population du pays d'accueil, telles qu'elles figurent dans notre guide d'entretien.

Sur ces points, la majorité de nos informateurs (catégories des migrants et des migrants de retour) sont unanimes à dire que leurs liens au travail avec la population du pays d'accueil se limitent à un cadre strictement professionnel. Les échanges se résument au volume horaire et à son aménagement, aux instructions de la hiérarchie et à tout ce qui a trait à l'organisation du travail. Ces réponses correspondent à celles recueillies aussi au sujet des liens de voisinage, où la majorité de nos informateurs a déclaré n'entretenir que de rares liens avec les voisins. Certains mentionnent même ne jamais avoir su l'identité de leurs voisins, ni avoir eu l'occasion de les croiser.

Des incidents et des malentendus vécus par les immigrés avec la population dite « de souche » ou d'autres communautés témoignent de l'écart entre des cultures différentes. Mal perçu, l'esprit d'individualisme qui caractérise la société d'accueil effraie les nouveaux arrivants et les distance de la population d'origine, un trait qu'ils assignent parfois même, à tort ou à raison, à du racisme.

En dépit de ce que révèlent les données recueillies au sujet des liens peu reluisants avec les collègues de travail et les voisins, nos informateurs reconnaissent le réconfort, la sécurité et l'estime de soi que procurent l'environnement de travail et de voisinage. Contrairement aux inégalités, au favoritisme et à la corruption qui gangrènent le milieu de travail en Algérie, nos informateurs croient à la justice sociale, à l'égalité des chances et à la transparence dans le milieu professionnel au Canada. Bien que le système de voisinage au Canada favorise un repli sur soi, il assure en contrepartie, rassurent-ils, de la quiétude, de la tranquillité et surtout de la sécurité ³⁸.

³⁸ Plusieurs témoignages insistent sur le climat de confiance et de sécurité. Ils révèlent comment les voisins respectent les règles de bon voisinage et veillent sur la sécurité en signalant la moindre infraction ou tentatives de vols.

En un mot, ces rencontres, fruits des réseaux informels et de liens forts sont des apprentissages pour une meilleure intégration et un vivre-ensemble dans cet espace multiculturel et multiethnique canadien et québécois façonné par les migrations de ces dernières décennies.

IV-Associations kabyles de rapatriement

L'une des particularités de la communauté kabyle en exil est sa mobilisation en association. C'était une forme de transnationalisme des assemblées villageoises à l'étranger. Ces ailes à l'étranger, comme on les qualifie, ont pour vocation première le rapatriement des décès. En France, où ces assemblées sont mieux documentées, les études révèlent pourquoi les immigrés de chaque village se réunissent en association et comment l'argent est collecté et réparti. Les cotisations, dont on parle ici, servent à couvrir les frais de transport pour le rapatriement. Une autre partie est versée aux familles des défunts pour les aider à couvrir les différents besoins liés au deuil.

Le désengagement³⁹ de l'État algérien de la question de rapatriement, malgré l'importance de la communauté algérienne établie à l'étranger, explique l'existence, jusqu'aujourd'hui, des associations de rapatriement des Kabyles au Québec, au Canada.

Tableau⁴⁰ : liste des association kabyles de rapatriement

N°	Nom de l'association
01	Association Ageni Gheghran
02	Association Ighil Nezman
03	Association At Ghobri
04	Association Nath Djenad

³⁹ Il y a lieu de préciser que l'État algérien, via l'article 165 de la loi de finances complémentaire de 2021, a limité la prise en charge des frais de rapatriement vers l'Algérie des dépouilles mortelles des Algériens décédés, à l'étranger aux seuls nécessiteux. Ce n'est qu'à l'adoption de la loi de finance de 2023 (article 72) que l'État décide de généraliser ce dispositif sur l'ensembles des immigrés, même ceux en situation irrégulière. La prise en charge, comme le clarifie le ministère des affaires étrangères (MAE) en date de 23 avril 2024, couvre les frais de transport terrestre dans le pays de décès, transport aérien vers l'Algérie ainsi que les frais des actes préalables (toilette mortuaire, la mise en cercueil, éventuels frais administratifs et taxes).

⁴⁰ **Source** : liste établie par nos soins en collaboration avec un activiste kabyle installé à Montréal.

05	Association Tizit
06	Association AFUD Ouaguenoun
07	Association Ath Waghli
08	Association Talsa Aokas
09	Afud Djurdjura
10	Bouzeguène Solidarité
11	Association Ath Bouaddou
12	Association Ath Yahia
13	Association Solidarité Canada : recouvre toute la daïra de Boghni
14	Association Amasin n Bgayet
15	Association Ath Michelet en Amérique du Nord-Association At Yahia
16	Solidarité pour le retour
17	Association Bouzeguène Solidarité
18	Fraternité ait Bouadou Tagmat At Buadu
19	Afud Canada
20	Association Tagmat
21	Association Laïque de la Région de Tigzirt sur mer (ALRT)
22	Association des Familles de Taguemount-Oukerrouche au Canada
23	Association Mâatkas Di Canada
24	Association Tagmat
25	Solidarité At Yiraten
26	Association Taguemount-Azouz Amérique-du-Nord
27	Comité de Village Ait Abdelmoumene au Canada (CVAC)
28	Association Ighriven Ath Wuchen
29	Association pour la fraternité et l'union de Djurdjura (AFUD)
30	Association Seddouk
31	Association Thagmats (Tigzirt-Mizrana-Iflissen)
32	Agouni Fourou
33	Comité Boumahni Montréal
34	Solidarité Avzim At Yanni

La liste ci-dessous montre l'importance accordée par la plupart des communautés villageoises kabyles au Québec et au Canada de s'organiser en associations pour répondre aux besoins stressants de rapatriement. Nous savons d'emblée combien les frais de transport sont exorbitants et au-dessus des moyens de la majorité des familles.

Par l'adhésion à ces associations, les membres des communautés villageoises maintiennent leurs liens à l'émigration ainsi qu'avec les communautés d'origine.

Bien que le rapatriement reste la vocation première de ces associations, de nombreux activistes et membres d'associations souhaitent que les ressources financières dont disposent ces associations soient réinvesties dans d'autres domaines afin de générer d'autres profits. Ces derniers seront ensuite affectés à d'autres activités bénéfiques pour toutes les communautés villageoises, avec une valeur et une importance égale à celles du rapatriement.

V-Associations à caractère spécifique

La volonté des Kabyles à se constituer en communauté très forte dans les différents domaines est à l'origine de la multiplication des initiatives et l'émergence de nouvelles associations. C'est l'exemple de réseau des Professionnels Kabyles au Québec et au Canada (RPKQC) qui regroupe en son sein les entrepreneurs kabyles. Ce regroupement des entrepreneurs kabyles est Créé pour valoriser et soutenir le dynamisme des entrepreneurs originaires de la Kabylie et œuvre à promouvoir leurs réussites professionnelles et économiques. Actif surtout à Montréal, le réseau organise dans le cadre de ces différentes missions et activités un salon annuel des professionnels kabyles, une rencontre qui attire souvent beaucoup d'exposants et de visiteurs.

Dans le domaine de l'audiovisuel et des médias, la communauté kabyle essaye malgré le peu de moyens dont elle dispose, de créer des chaînes classiques et des chaînes sur les réseaux sociaux (YouTube), des canaux de diffusion et de valorisation de la culture kabyle au Canada. C'est par ses efforts que la chaîne

« La Télé Kabyle », ou TQ5, de télévision québécoise est lancée en 2017 à Montréal. La chaîne émet pour rappel en langue kabyle. Pour soutenir cette chaîne dans ses missions et la voir grandir, une association de nom de « Association des amis de TQ5 » est créée.

Axe 02- Réseaux familiaux et d'amitiés des Kabyles au Québec

Comme les réseaux associatifs, les réseaux informels, familiaux et d'amitié, sont également des canaux qui peuvent jouer des rôles importants dans l'intégration économique, sociale et politique des immigrants. À cet effet, l'étude des rencontres familiales et entre amis kabyles au Québec est nécessaire pour mesurer la contribution de ces réseaux dans le processus d'intégration des membres de la communauté kabyle.

I-Les visites familiales

Dans la société kabyle, les visites familiales, comme nous avons l'habitude d'y assister, sont des pratiques sociales qui maintiennent les liens et renforcent la cohésion sociale. Ces visites sont présentes dans toutes les circonstances et les cycles de vie, de l'enfance jusqu'à la mort. Si ces visites entretiennent les liens entre familles, leur absence signifie simplement et délibérément la rupture du lien. C'est ainsi, par exemple, que la naissance d'un enfant, sa circoncision, son mariage, ainsi que son décès appellent à ces visites. Les funérailles et les inhumations sont des affaires collectives. Comme le résume ABROUS Dahbia, « *ces liens sont réactivés lors des réjouissances (naissances, circoncisions, mariages... mais aussi et surtout au moment du deuil où la solidarité du lignage reste sans faille* » (Abrous, 2015 : 05).

Au Québec, la reproduction de ce système par la communauté kabyle est devenue impossible malgré les efforts de certains de ses défenseurs. Obsolètes ou nécessitant une adaptation, les liens qu'on réactive lors des réjouissances et du deuil ne suivent que les règles apparentées à la société canadienne.

I-1 Les fêtes religieuses

Depuis l'avènement de l'Islam, les Musulmans célèbrent, à travers le monde, deux fêtes religieuses majeures ; celle de l'Aïd el-Fitr (la petite fête) et de l'Aïd al-Adha (la grande fête).

I-1-a L'Aïd el-Fitr

La première est la fête qui marque la rupture du jeûne du mois de ramadan. Elle est célébrée le premier jour du mois de Chawwal, le 10^e mois du calendrier hégirien (calendrier musulman).

Vu l'importance qu'incarne cette fête religieuse de l'Aïd el-Fitr dans la vie des musulmans, la majorité des États l'ont déclarée fériée. Malgré la variation des dates qui changent d'une année lunaire à une autre, la journée – ou plusieurs journées consécutives – demeure fériée pour ces musulmans, condition pour qu'ils la célèbrent dans la joie et la fraternité.

I-1-b Aïd el Kebir

L'Aïd el-Kebir, communément appelé l'Aïd al-Adha (« fête du sacrifice »), est la plus importante des fêtes musulmanes. Contrairement à l'Aïd el-Fitr, la date de célébration de l'Aïd al-Adha est fixée au 10 du dernier mois du calendrier musulman, le mois de dhû al-hijja, après la station sur le mont Arafat (Waqfat Arafa), qui marque chaque année la fin du pèlerinage (hajj) aux lieux saints de la ville de La Mecque, en Arabie saoudite.

Comme il a été mentionné ci-dessus, cette fête est la plus importante des fêtes religieuses des musulmans de par ce qu'elle symbolise, surtout par son acte sacrificiel donné à l'occasion. Sacrifier un animal (mouton, chèvre ou bovin) lors de cette fête est un rituel qui commémore la foi et la dévotion d'Ibrahim (Abraham) à Dieu, symbolisée par ce jour où il a accepté de sacrifier son fils. Comme récité dans le Coran, Dieu envoie en récompense à cet acte de dévotion à l'ordre divin, Gabriel qui substitue à l'enfant un mouton. Depuis cet épisode, la pratique du sacrifice devint une tradition que la majorité des musulmans perpétue. L'immolation de l'animal est recommandée après la prière de l'Aïd.

Sacrifier en communauté est un moment de convivialité et de bonheur qui rassemble les membres de la famille. Il appelle même les absents (les immigrants) au retour. À l'instar de l'Aïd el-Fitr, le plat emblématique de couscous et bien d'autres mets, accompagnés de la viande de l'animal sacrifié, sont servis pendant ces journées de l'Aïd. Le couscous et la viande sont souvent partagés avec d'autres familles et proches. Quant à la part des morts, elle est donnée comme offrande. Fête de fraternité par excellence, les familles rendent visite aux proches pour échanger les vœux. Les personnes âgées et malades sont les plus privilégiées.

La perpétuation des pratiques de l'Aïd el-Kebir au Québec et au Canada, sa transmission à la deuxième génération est pour plusieurs raisons une mission ardue pour les familles kabyles.

Bien que l'ouverture des lieux de culte (mosquées, salles de prières) dans les villes du Québec rende la prière facile et accessible, l'acte sacrificiel auquel s'attachent les fidèles pose énormément de soucis. Habités en Algérie à l'immolation à domicile, les immigrants au Québec sont orientés vers les abattoirs titulaires d'un permis provincial ou d'un agrément délivré par le gouvernement fédéral ⁴¹ offrant des services selon le rituel musulman. Le lieu de sacrifice pose des problèmes de réservation d'animaux, de délais d'attente prolongés ainsi que des frais supplémentaires de transport. Pour contourner ces lenteurs bureaucratiques, quelques immigrants recourent aux fermes et sans intermédiaire pour réserver un animal. La possibilité d'abattre soi-même son animal offre l'opportunité à ces immigrants de l'immoler selon le rituel musulman sur les lieux, de le laver et enfin de le découper.

Comme à la fête de l'Aïd el-Fitr, quelques familles kabyles accueillent chez elles des membres de leur famille, des amis proches et invitent des étudiants. Moment de partage et de solidarité, autour d'un dîner ou d'un souper, ces immigrants dégustent les plats qu'on a coutume de préparer tout au long des

⁴¹ La liste des abattoirs est disponible sur le site du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation de la province de Québec.

journées de la fête. Cuisiner la tête de mouton ou les abats qu'on prépare avec plein de mets est ce qui caractérise le quotidien de ces familles à cette occasion.

Malgré les actes accomplis et les efforts pour soulager les douleurs du retour, la nostalgie du territoire, des moments d'enfance et des membres de la communauté ne peut guère être remplacée, comme en témoigne notre informateur (20), issus de la catégorie des migrants, depuis son domicile à Montréal :

« Les circonstances ne me permettent pas de célébrer l'Aïd el-Kébir en Algérie, je m'efforce de le célébrer ici à Montréal. Chaque année, j'achète un mouton de la ferme et je l'égorge sur place. Ce n'est qu'après son lavage et son découpage que je le ramène à la maison. Une fois arrivé à la maison, ma femme s'occupe de la préparation des plats pour nous et pour les invités. Si cela permet de perpétuer cette tradition avec ma famille et amis, elle ne peut plus remplacer l'ambiance de l'Aïd célébré en Algérie ».

I-2 Les fêtes profanes

Parallèlement aux fêtes religieuses, qui tirent leur origine des religions et qui relèvent du domaine du sacré, les Kabyles au Québec et au Canada célèbrent des fêtes profanes. Ces dernières marquent les étapes les plus importantes dans le cycle de vie de l'individu ou de la communauté, voire des nations, comme les fêtes nationales.

I-2- a Les naissances

Comme l'ont souligné de nombreux chercheurs, la naissance d'un enfant en Kabylie est accompagnée d'un ensemble de pratiques rituelles. Dès qu'une femme tombe enceinte, elle ne cesse d'être protégée contre le mauvais œil et les esprits maléfiques.

L'arrivée du nouveau-né suscite encore une grande attention. Selon les écrits, *« de la naissance à la circoncision, l'enfant continue à subir ces pratiques*

(*rituelles* (Saradouni, 2013 :02). La protection de la progéniture (particulièrement les garçons) garantit la survie et la force des lignages.

Les rites de naissance de l'enfant les plus importants réunissent généralement les membres des deux lignées. On peut citer le rituel du septième jour de la naissance, au cours duquel les membres de la lignée maternelle se joignent à ceux de la lignée paternelle pour célébrer l'arrivée de nouveau-né. La circoncision de l'enfant, qui intervient plus tard, constitue un autre rite qui marque le cycle de vie de l'enfant Mâle. La présence systématique des deux lignées, paternelle et maternelle, à la cérémonie n'est qu'une preuve de son importance. Ces rassemblements renseignent de l'aspect collectif de ces rites. Si ces rites demeurent vivaces et réunissent encore les lignées dans le pays d'origine, qu'en est-il au pays d'accueil, au Québec ?

L'aspect familial prédominant de l'immigration kabyle au Québec et au Canada implique la présence d'enfants aux côtés de leurs parents. Une partie de ces enfants est née en Algérie et a simplement accompagné le projet migratoire parental.

Comme l'on peut s'y attendre, ces enfants ont fait l'objet *de facto*⁴² d'actes rituels, à commencer par celui du Septième jour. Ils connaîtront également la circoncision si leurs parents souhaitent perpétuer la pratique et le rituel qui l'accompagne.

Comme évoqué dans le premier chapitre, l'immigré kabyle est perçu comme un géniteur, à l'image de l'ensemble des immigrants. La reproduction est considérée comme l'une des fonctions assignées à l'immigration pour contrer le problème de la dénatalité au Canada. Grâce aux conditions et aux mesures incitatives à la natalité (niveau de vie, allocations familiales, scolarité, etc.), la communauté kabyle enregistre de nouvelles naissances et contribue ainsi à l'augmentation avérée de la population canadienne.

⁴² Il y a lieu de préciser que la généralisation est justifiée par le fait que la totalité de notre population d'étude est de confession musulmane.

À l'occasion de ces nouvelles naissances, les familles kabyles, soucieuses de perpétuer les traditions, s'efforcent de célébrer l'événement. Toutefois, l'absence de la lignée maternelle et paternelle, rend la ritualisation souvent difficile, contraignant les familles à réadapter les rites aux nouvelles conditions du pays d'accueil. En l'absence de ces éléments et des conditions nécessaires à la ritualisation, ces familles célèbrent ces naissances en cercle très restreint, réunissant les membres de leur famille et quelques amis autour d'un repas festif.

Bien que ces célébrations ne parviennent à rassembler autant de membres des deux lignées, comme l'espéraient les familles attachées aux traditions de la société kabyle, il est important tout de même de souligner le rôle que peuvent jouer ces rencontres dans le maintien des liens existants et la création de nouveaux rapports.

I-2-b Les mariages

En Kabylie, les fêtes de mariage revêtent un intérêt particulier et marquent une station importante dans la vie des personnes. Elles marquent le passage de la vie célibat, qu'on appréhende⁴³, vers la vie de marié et d'union. L'importance du mariage est dans sa dimension collective : loin de ne lier que deux individus, il demeure une affaire de groupe, comme on aime toujours à le qualifier.

La force mobilisatrice des fêtes de mariage attire souvent un grand nombre de personnes des deux lignées. Lorsqu'il s'agit d'un mariage exogame, c'est une nouvelle alliance qui se concrétise et de nouveaux liens qui se tissent. Ils se consolident et se renforcent, en revanche, lorsque le mariage est endogame.

Au Québec, la question du mariage des enfants kabyles issus de l'immigration est intéressante à étudier. Elle permet de mettre en lumière les rapports et les liens que la communauté kabyle est en phase de tisser tant avec les siens qu'avec les autres communautés présentes.

⁴³ Autrefois, dans la société kabyle, les assemblées villageoises (Tajmat) interdisaient à toute personne en âge de se marier de rester célibataires. Toutefois, la disparition de ces assemblées a entraîné un relâchement du contrôle social.

Pour les unions préférentielles entre Kabyles et avec la communauté algérienne en général, deux tendances se dégagent pour le moment. On observe, en premier lieu, à des cérémonies organisées préférentiellement en Algérie. Comme on peut le deviner, ces cérémonies respectent le même rituel et impliquent les membres des deux lignées, qui assisteront à l'évènement.

La deuxième catégorie concerne les couples qui décident, à l'opposé de la première, d'organiser leur mariage au Québec. Ces cas, où le choix du lieu de la cérémonie marque en soi une rupture avec le pays d'origine, sont d'ailleurs légion. Ces alliances, qui se déroulent généralement dans des salles ou dans des centres communautaires, impliquent une présence restreinte, limitée aux familles des deux mariés. Pour autant, cela n'exclut pas la présence des amis et des connaissances des deux familles et des deux mariés.

Il est également fondamental de préciser qu'en dehors de ces deux catégories, de nombreux enfants issus de l'immigration préfèrent fonder une famille et sceller une alliance avec leur partenaire sans passer par ces cérémonies rituelles. Le concubinage et les unions de fait, reconnus par le droit civil canadien comme des formes d'alliances, sont souvent privilégiés par ces enfants socialisés aux valeurs et au mode de vie québécois. Le mariage de ces enfants tend à devenir une affaire strictement personnelle et individuelle.

Cette rupture, marquée par l'effritement des liens et des valeurs de la société kabyle, interpellent ces associations. L'organisation de leurs activités vise précisément à attirer ces jeunes pour leur rappeler leurs origines et leur culture. Il s'agit d'un travail de sensibilisation, et non de moralisation.

I-2-c Les maisons : rites et sacrifices

Comme le soulignent de nombreuses études, « *le fait de bâtir des maisons est un acte fondateur* » (Abrous, 2010 : 04) dans le système des représentations en Kabylie. Traditionnellement, cet acte de construction est marqué par un ensemble de rites et de sacrifices, depuis les fondations jusqu'à la pose de la porte.

Des actes sacrificiels et le partage de repas festifs jalonnent ainsi chaque étape de la construction.

Si ces représentations liées à la construction des maisons ont perduré depuis des siècles, il faut dire que l'évolution récente des modes de construction et d'acquisition (achat de logement fini, promotionnel, etc.) en a bouleversé certaines. L'esprit de calcul et l'acquisition de logement préfabriqué ont mis fin à l'esprit d'entraide dans la construction. Même les étapes autrefois collectives, comme la pose des fondations ou la couverture de la toiture, sont désormais confiées à des professionnels. Ces changements survenus ont inéluctablement affecté la plupart des rites et actes sacrificiels associés, entraînant progressivement leur disparition.

Depuis l'avènement du phénomène migratoire, les immigrants kabyles investissent massivement dans le secteur de l'habitat et de la construction. Comme l'ont montré plusieurs chercheurs (Sayad, Messaci, Mekki), leurs apports dans le changement mentionné sont inéluctables. L'introduction de nouvelles normes architecturales et l'essor de l'esprit d'individualisme ont contribué à la disparition de certains rites.

Au Québec, l'accession à la propriété constitue le rêve de la majorité des immigrants kabyles. Un nombre croissant de familles parvient d'ailleurs à réaliser ce projet et à accéder à leur propriété grâce aux facilités de financement accordées par les institutions bancaires.

L'acquisition d'une maison par une famille kabyle au Québec est souvent associée à un certain rite adapté aux nouvelles conditions du pays d'accueil. Ces familles organisent des repas festifs regroupant quelques membres de leur famille et des amis pour partager leur joie et exhiber leur réussite sociale. Ces rencontres réactivent ainsi les liens familiaux, d'amitié et communautaires, parfois délités par les nouvelles conditions de l'exil.

II- Traditions et fêtes nationales québécoises et canadiennes

Pour témoigner de leur attachement au pays d'accueil, le Canada, de nombreux immigrants kabyles participent avec enthousiasme aux célébrations des fêtes nationales québécoises et canadiennes. Ils les célèbrent par sentiment de redevabilité, estiment-ils, envers ce pays qui les a accueillis à un moment où leur existence était menacée ou leurs rêves brisés dans leur propre pays d'origine.

II-1 Fête nationale du Québec

Les immigrants kabyles accordent une importance particulière à la fête nationale du Québec, célébrée chaque année le 24 juin. Les associations kabyles s'impliquent dans les cérémonies et répondent aux invitations de l'État québécois et de ses divers organismes. Ces fêtes créent des liens et de nouveaux rapports avec les différentes communautés de la province.

II-2 Fête nationale du Canada

Nonobstant les débats souverainistes prônant l'indépendance du Québec, les immigrants kabyles célèbrent chaque 1er juillet, sans aucune sensibilité particulière, la fête nationale du Canada avec le même enthousiasme que celle du Québec. Ce jour férié commémore l'anniversaire de la constitution et la formation du Canada en 1867, par l'Acte de l'Amérique du Nord britannique.

Ces immigrants n'envisagent leur avenir qu'au sein d'une confédération unie, prospère et forte. Bien que leur sélection relève de la compétence provinciale du Québec, leur admission finale par l'État fédéral les lie au Canada, perçu comme un pays uni et indivisible.

II-3 Épluchettes de blé d'Inde

Afin de témoigner de leur attachement aux traditions du pays d'accueil, certains immigrants kabyles organisent, à la fin de l'été, en août ou en septembre, des épluchettes de blé d'Inde. C'est une tradition québécoise et acadienne, qui remonte à l'époque de la Nouvelle-France, qui consiste en un rassemblement où les participants se réunissent pour éplucher et déguster le maïs frais.

Ces épluchettes sont initiées par des associations ou par des groupes d'immigrés et se déroulent en plein air, dans des parcs d'attractions ou des centres communautaires. Ces rencontres festives permettent aux immigrés de réactiver les liens existants, tout en tissant de nouveaux liens avec les nouveaux arrivants qui viennent y assister.

Photo 13 : préparation de FKVQ de la fête de l'épluchettes de blé d'Inde



Photo 14 : l'activité de FKVQ à l'occasion de la fête



II-4 L'action de grâce (Thanksgiving)

L'Action de grâce (Thanksgiving en anglais) est un jour de fête célébrée officiellement au Canada depuis 1879. Dès le XIX^e siècle, les Canadiens l'instaurèrent pour rendre grâce à la nature et célébrer l'abondance des récoltes. Célébrée le deuxième lundi d'octobre de chaque année, l'Action de grâce est une fête qui réunit les familles autour d'un repas festif. Le menu traditionnel comprend une dinde rôtie, de la sauce aux canneberges, de la purée de pommes de terre, des légumes de saison et une tarte à la citrouille. L'Action de grâce au Canada est aussi célébrée par la décoration des maisons avec des épouvantails et des citrouilles qui symbolisent l'automne et les récoltes, un ornement qui ne laisse personne indifférent. Durant cette fête, également, les enfants se déguisent entièrement en costume.

Bien que la fête revête importance moindre au Québec par rapport au reste du Canada, elle demeure célébrée par de nombreuses familles québécoises. Il en va de même pour les familles kabyles au Québec qui, comparent les liens de cette fête à la nature et à ses récoltes, comme ceux qui les unissent à leurs terres. C'est la raison pour laquelle des repas festifs sont organisés ce jour-là, réunissant les membres des familles et les amis à la cérémonie.

Photo 15 : célébration de Thanksgiving dans la maison d'un immigré kabyle



Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons étudié l'apport des associations kabyles ainsi que divers réseaux familiaux et d'amitié à l'intégration économique, sociale et politique des membres de la communauté kabyle au Québec et au Canada. Ces réseaux informels (SIMARD Myriam) regroupent des liens forts (Granovetter) entre les membres des familles, les membres du village ainsi que les amis proches.

L'analyse du mouvement associatif actif au Québec a mis en évidence le rôle crucial des activités (Yennayer, cours de Tamazight, pique-niques, etc.) dans le maintien et la consolidation des liens entre les membres de la communauté kabyle. Ces rencontres organisées permettent des contacts permanents entre les immigrés, qu'ils soient anciens ou nouveaux arrivants.

En parallèle aux activités des associations, les groupes informels, constitués de membres des familles et d'amis, réactivent les liens entre immigrés lors des moments de réjouissances (mariages, naissances, circoncisions, etc.) et de deuil.

Les fêtes religieuses et profanes sont des occasions importantes que les immigrants saisissent également pour revivifier les liens menacés par l'irrégularité des visites familiales.

Les rencontres qu'occasionnent les activités des associations et celles des groupes informels de familles ou d'amitié sont de véritables lieux d'apprentissage pour une intégration sociale et politique dans cet espace multiculturel et multiethnique. Toutefois, ces réseaux informels, du moins en ce qui concerne notre étude, ne possèdent qu'une faible capacité d'intégration économique.

L'étude des réseaux formels, qui fera l'objet de notre prochain chapitre, nous permettra d'explorer leur apport dans l'intégration économique des immigrants kabyles.

Malgré les résultats obtenus, l'étude souffre de quelques lacunes. La limitation de l'analyse à quelques associations peut nuire à l'étude et à la généralisation des résultats.

Chapitre 04

**Réseaux formels et intégration des Kabyles
au Canada**

Introduction

Les immigrants kabyles, comme tout autre immigrant au Québec et au Canada, entrent en contact avec des institutions et mobilisent des réseaux formels tout au long de leur processus d'intégration. Dès lors, une question importante s'impose : quel est l'impact de tels réseaux formels sur les projets migratoires des immigrants kabyles au Québec, au Canada ?

Pour répondre à cette question, et en complément au chapitre précédent portant sur les réseaux informels des Kabyles et leur intégration, le présent chapitre traitera de l'apport de ces réseaux formels à la réussite du projet migratoire des membres de la communauté kabyle. Nous traiterons les procédures administratives, les démarches et de tout ce qui a trait aux parcours professionnels des immigrants, tels qu'ils ont été suivis et vécus tout au long de leur processus d'insertion, et par ricochet de leur intégration économique, sociale et politique.

Axe 01 : Programmes aide à la formation et à l'intégration

Les expériences des immigrants que nous avons recueillies mettent en lumière les programmes d'études et de formation, ainsi que le rôle des partenaires qui accompagnent les immigrants dans la réussite de leurs projet migratoire.

I- Groupes d'immigrants et catégorisation

Selon la littérature, les immigrants algériens, particulièrement kabyles, sélectionnés par les autorités provinciales et admis par les autorités fédérales affichent la plupart du temps un niveau de qualification souvent très élevé. Ils se trouvent dans la plupart des cas surqualifiés par rapport aux postes qu'ils convoitent sur le marché du travail. Leur niveau, qui devrait être un atout pour leur nouvelle carrière professionnelle au Québec, se transforme en une entrave, virant parfois au cauchemar «professionnel ».

La surqualification, dont souffrent ces immigrants algériens et kabyles, s'ajoute malheureusement au manque d'expérience québécoise, véritable facteur clé dans l'accès au marché du travail. Dans la majorité des cas, les organismes publics et les entreprises déclinent les candidatures des immigrants, ne pouvant

justifier d'une expérience dans le poste convoité. Les immigrants se sentent victimes d'un système économique qui ne reconnaît guère leurs compétences sous prétexte qu'elles ont été acquises à l'étranger. En exigeant l'unique expérience de travail québécoise, le marché ignore les longues expériences accumulées à l'étranger. Les immigrants considèrent les exigences du marché du travail comme incohérentes et contradictoires au système de sélection, lequel mise pourtant sur ces qualifications et ces expériences pour combler la pénurie de main-d'œuvre dans les domaines en souffrance, comme le prétendent fréquemment ses défenseurs.

La majorité des immigrants ne prennent connaissance de ces entraves qu'à leur arrivée sur le sol canadien. Ce n'est qu'après plusieurs tentatives infructueuses de recherche d'emploi qu'ils se confrontent aux spécificités du marché du travail et s'aperçoivent enfin que « *le fait de remplir les conditions d'acceptation à l'immigration ne garantit nullement l'accès au marché de l'emploi* » (Belaidi, 2019 : 102).

Les désillusions sont immédiates et partagées par la majorité des immigrants, bien que les réactions face à ces barrières se distinguent d'un immigrant à l'autre. De manière générale, la réaction des immigrants algériens, en général, contre ces obstacles peut être classée en deux catégories.

I-1 Immigrants démunis

La première regroupe les immigrants démunis, qui s'estimant que le système est injuste à leur égard, refusent en revanche de se conformer à ces exigences. Déçus et démunis, ces immigrants « *sans travail, s'abandonnant dans l'oisiveté, cloîtrés entre les murs d'un café, à faire couler le temps* » (Belaidi, 2019 : 91) ou se contentent de « petits jobs » dans l'informel. Leur refus de suivre une nouvelle formation, qui pourrait pourtant leur ouvrir de nouvelles perspectives, se justifie par le fait que « *la durée de leurs parcours antérieurs, l'importance de l'investissement personnel et financier qu'ils ont représentée et*

leur âge viennent fortement limiter leurs possibilités de reprendre des études longues » (Barré, 2020 : 120).

Souvent plongés dans la précarité, ces immigrants ont majoritairement recours à l'aide sociale ainsi qu'aux allocations familiales pour subvenir à leurs besoins.

Faute de perspectives claires, certains errent dans des espaces de socialisation communautaire, à l'instar du quartier *Jean-Talon* dans *le Petit Maghreb* à Montréal. Ce secteur est malheureusement réputé pour favoriser un certain repli, ce qui peut limiter les opportunités d'interaction avec la société d'accueil et freiner la réussite du projet migratoire. Cette perception négative associée à ces quartiers explique d'ailleurs pourquoi les immigrants de la seconde catégorie tendent à les éviter.

Enfin, il convient de souligner que la situation des individus de cette première catégorie n'est pas immuable : certains évoluent en décidant, après une période de latence, de s'engager dans le parcours typique de la deuxième catégorie, que nous présentons ci-dessous.

I-2 Immigrés résilients

En parallèle au premier groupe, la deuxième catégorie est celle qui regroupe des immigrants qui valorisent les opportunités et les avantages offerts par le Canada. Pour ces derniers, le pays représente un modèle de développement et d'ouverture. Car non seulement, il les a accueillis, mais il leur offre encore tous les moyens dans l'espoir de les retenir, et favoriser leur installation, contrairement à leur propre pays, l'Algérie, qui les a poussés à fuir et qui ne consent aucun effort pour les persuader de rester.

Contrairement aux premiers, ces immigrants sont plutôt résilients et acceptent les rouages du système économique canadien et québécois tel qu'il est conçu. A cet effet, ils ne cherchent qu'à s'adapter et surmonter les obstacles. Ils estiment qu'ayant choisi de quitter l'Algérie pour s'installer au Canada, ils doivent assumer pleinement les conséquences de leur acte et persévérer jusqu'à la réussite. Pour

eux , il n'y a pas de place aux regrets : il s'agit de faire le deuil du passé pour se tourner résolument vers l'avenir. La réussite sociale est l'unique consolation à leurs peines et la seule justification de leur projet migratoire face au tribunal social.

Pour s'intégrer économiquement, socialement et politiquement, ces immigrants estiment qu'il faut impérativement se conformer aux règles du pays d'accueil, aux valeurs et aux exigences du marché du travail du pays d'accueil. Ils rejettent la posture inverse, qui consisterait à vouloir imposer les normes et les valeurs de leur pays d'origine.

Confrontés au spectre du chômage et aux problèmes d'insertion professionnelle des premières années, comme leurs compatriotes de la première catégorie, ces immigrants ont également recours aux petits boulots, au travail informel ainsi qu'aux programmes d'aides sociales. Ce recours forcé aux petits boulots, au travail informel et aux aides financières est pour ces immigrants *provisoire* et par *nécessité*. Il sert uniquement à subvenir aux besoins essentiels , immédiats, et à acquérir une expérience professionnelle québécoise, tout en menant à bien le véritable projet migratoire qui se construit en parallèle.

Pour ces immigrants, la réussite du projet migratoire repose essentiellement sur l'acquisition de nouvelles compétences et l'actualisation de celles déjà acquises. Cette démarche n'est possible que par le retour aux études pour suivre une formation. Une panoplie de programmes est d'ailleurs mise à leur disposition , dont une partie sera présentée ci-après.

II-Aperçu de quelques programmes d'aide à la formation au Québec

La politique migratoire au Québec repose sur un ensemble de programmes et de mécanismes mis en œuvre par l'État provincial au profit des migrants, qu'ils soient récemment arrivés ou installés de plus longues dates. Divers organismes professionnels et institutions publiques sont chargés d'accueillir, d'orienter et d'insérer les immigrants dans la vie socioprofessionnelle au Québec.

La nature juridique des institutions étatiques et des organismes professionnels impliqués dans les processus d'intégration des immigrants a conduit Myriam Simard à classer ces réseaux comme formels, par opposition aux réseaux informels (associations, familles, etc.) précédemment analysés.

Ces réseaux formels se constituent, selon le modèle du Simard, d'un ensemble de sous-réseaux institutionnels et de réseaux professionnels. En raison du caractère stricto sensu administratif et professionnel des liens que les immigrants entretiennent avec ces réseaux institutionnels et professionnels, il est légitime de les considérer comme des « liens faibles », au sens de la théorie de Granovetter.

Dans l'objectif de faciliter l'intégration économique, sociale et politique des nouveaux arrivants, l'État provincial du Québec propose un éventail de programmes de soutien et d'aide financière, destinés à des besoins spécifiques. Ces programmes s'adressent soit directement aux immigrants, soit aux organismes dont la mission et les objectifs s'alignent sur ceux des institutions initiatrices.

Nous présenterons dans cette section plusieurs programmes dont les immigrants kabyles ont bénéficié tout au long de leur parcours migratoire. L'objectif de cette analyse est d'évaluer l'impact de ces dispositifs et des formations suivies sur leur processus d'insertion.

II-1 Programme d'aide financière pour la reconnaissance des compétences (PAFFARC)

Comme nous l'avons déjà signalé, le problème de non-reconnaissance des compétences et des qualifications des immigrants acquises à l'étranger pose avec acuité des problèmes au Canada. Ces problèmes engendrent des exclusions et entravent l'insertion professionnelle des immigrants. C'est la raison pour laquelle les autorités ont mis en place des programmes et des mesures d'aides pour permettre une intégration aussi facile et rapide que possible à la société québécoise.

Le programme d'aide financière pour la formation d'appoint en reconnaissance des compétences (PAFFARC) est l'un des programmes du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), destinés aux nouveaux immigrants, confrontés aux mêmes problèmes d'intégration. Ces aides leur sont octroyées pour leur permettre de suivre des formations d'appoint, à temps partiel ou à temps plein, ou d'effectuer des stages afin de combler les compétences manquantes à l'exercice de leur profession ou de leur métier au Québec. Ces formations, alliant théorique et pratique, visent soit la reconnaissance des compétences des nouveaux migrants acquises à l'étranger, soit l'accès direct à un emploi dans un domaine en pénurie de main-d'œuvre.

Ce programme se décline en deux types de formation. Le premier est constitué de cours dispensés par des universités, des cégeps ou des collèges du Québec. La durée de ces formations, calculée en heures ou en crédits, varie en fonction du niveau : collégial, universitaire ou professionnel.

Le second type comprend des cours à l'heure ou en des stages non rémunérés, hors du cadre d'un programme d'études régulier, offerts et encadrés par un organisme de réglementation. Ce dernier désigne tout organisme ou ministère qui régit une profession ou un métier réglementé.

Le programme d'aide financière s'adresse aux personnes immigrantes qualifiées à l'étranger, réparties en deux groupes : celles nécessitant une formation d'appoint pour exercer une profession ou un métier réglementé au Québec, et celles devant acquérir des compétences supplémentaires pour des métiers non réglementés en situation de pénurie de main-d'œuvre.

II-2 Programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi (PRIIME)

Fruit d'une collaboration entre le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, et Investissement Québec, ce programme vise à soutenir le recrutement et l'insertion professionnelle des personnes immigrantes ou appartenant à une minorité visible,

lors de leur première expérience de travail nord-américaine dans leur domaine de compétence.

Par le biais de ce programme, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale octroie aux entreprises des subventions destinées à faciliter l'accueil et l'intégration de ces travailleurs, indépendamment de leur pays de naissance. Ces subventions d'appui aux entreprises servent principalement à couvrir une partie du salaire de la personne embauchée. Elles peuvent servir également au remboursement de salaire et des honoraires d'un accompagnateur, au sein de l'entreprise, de la personne embauchée ainsi qu'aux frais liés à une éventuelle formation d'appoint.

Bien que le programme cible particulièrement les entreprises, des personnes peuvent être admises sous certaines conditions. L'objectif ultime, toutefois, de ce programme vise à soutenir l'insertion professionnelle des immigrants.

II-3 Programme d'aide à la reconnaissance des compétences (PARC)

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) propose ce programme d'aide financière aux ordres professionnels, aux établissements d'enseignement ainsi qu'aux organismes spécialisés dans la reconnaissance des compétences par des personnes immigrantes, acquises à l'étranger. Ces organismes incluent des organismes régissant l'accès à une profession, un métier ou à une industrie, des établissements d'enseignement, des centres de services scolaires (écoles, cégeps, universités), des comités sectoriels de main-d'œuvre (CSMO), des associations ou des regroupements d'employeurs, ainsi que des organismes sans but lucratif et aux coopératives.

Ce soutien financier accompagne ces partenaires dans le développement, la bonification et la mise en œuvre d'outils, de services et d'activités visant à accélérer et à faciliter la reconnaissance des compétences acquises à l'étranger.⁴⁴

⁴⁴ <https://www.quebec.ca/immigration/aide-organismes-integration-immigration/programme-aide-reconnaissance-competences>.

II-4 Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration pour les organismes (PASI)

Ce programme s'adresse aux organismes et aux personnes immigrantes, y compris les demandeurs d'asile. Par l'aide financière qu'il attribue, ce programme vise la pleine participation des immigrés à la vie collective, en français.

Sur les cinq volets du programme, trois sont consacrés aux personnes immigrantes. On y trouve : Soutien au service Accompagnement Québec, Soutien à la pleine participation et Soutien à l'innovation pour améliorer les services offerts aux personnes immigrantes dans le cadre du Programme.

Afin d'atteindre l'objectif général du programme, qui est l'accélération des démarches des immigrés afin qu'ils puissent participer pleinement à la vie collective, en français, un ensemble d'activités, de services et de projets sont proposés aux organismes et aux personnes admissibles. Les immigrés reçoivent gratuitement des informations (séances d'information) sur leur statut et sur les normes de travail, et obtiennent, individuellement ou en groupe, des renseignements sur leurs démarches d'installation et leurs besoins vitaux en matière de logement, de santé, d'emploi, d'éducation, etc. Au besoin, ils sont orientés vers des organismes compétents et les services publics. Pour cette raison, plusieurs sessions d'information, d'orientation et rencontres (individuelles et collectives) sont inscrits dans ce programme.

Pour assurer la réussite des différents projets migratoire des migrants, les organismes établissent des plans individualisés pour chaque immigré et ils les accompagnent dans leurs démarches d'installation, particulièrement d'installation dans les régions. Ils proposent d'ailleurs, à cet effet, des séjours exploratoires pour faire découvrir ces régions aux immigrés qui souhaitent s'y établir.

Dans son sous-volet de soutien à la participation, le programme offre un soutien personnalisé aux immigrés pour leurs besoins individuels de post-installation.

Il les aide, entre autres, dans le renouvellement des documents officiels, la gestion des finances personnelles, l'organisation du déménagement, la compréhension des codes de la société québécoise, le réseautage. Par le biais de ce sous-volet, les migrants peuvent bénéficier d'un soutien social et matériel, à trouver un emploi, à poursuivre leurs études, à gérer leur vie familiale et à prendre soin de leur santé. Par ces soutiens et les éventuels contacts avec d'autres fournisseurs, le programme leur permet une meilleure intégration et une participation pleine et entière à la société québécoise, en français.

Compte tenu des défis importants que rencontrent les familles dans leur nouvelle société d'installation, le Québec, le programme (PASI) offre, dans son espace dédié « Espace Parents », des services et des activités aux parents immigrants.

Cet espace offre neuf ateliers visant à sensibiliser les parents sur divers sujets, allant de leur rôle parental en contexte d'immigration à leur nouvelle vie de famille au Québec, en passant par les besoins vitaux des enfants et leur identité.

Malgré la richesse de ce programme en matière d'activités et de services, les concepteurs accordent une importance particulière à l'évaluation, à l'innovation ainsi qu'à l'adaptabilité du programme aux besoins et aux défis d'intégration. Il encourage, à cet effet, l'élaboration et l'expérimentation de nouvelles pratiques d'intégration et de pleine participation des immigrants à la société d'accueil. Les services et les activités d'intégration et de pleine participation sont soumis à des évaluations et à des analyses critiques régulières. L'amélioration constante des services et leur adéquation aux besoins des immigrants sont les objectifs fixés également par le programme.

II-5 Les formations en francisation

Afin de permettre aux nouveaux immigrants d'acquérir les compétences linguistiques nécessaires pour utiliser le français comme langue commune et de comprendre le lien entre la langue française et la culture québécoise, conformément à la Charte de la langue française, le gouvernement du Québec et

par l'intermédiaire de son ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, offre des cours de francisation.

L'acquisition de ces nouvelles connaissances présente des avantages majeurs pour les immigrants. Elle leur permet de communiquer et d'interagir en français dans l'espace public et sur le lieu de travail. La maîtrise de la langue française permet aux immigrants de lire, et par conséquent, d'accéder à l'information et aux connaissances sur l'ensemble de leurs droits et devoirs, citoyens et professionnels. Enfin, une connaissance parfaite de la langue française et de son lien avec la société québécoise leur favorise une plus grande mobilité qui leur permet de s'installer dans les différentes régions du Québec et d'y travailler. L'objectif général de ces formations de francisation est, en résumé, une meilleure intégration sociale, politique et économique (professionnelle) des nouveaux arrivants.

L'unité *Francisation Québec (FQ)*, responsable de la conduite et de la gestion de l'ensemble des actions gouvernementales et du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration en matière de services d'apprentissage du français, propose un programme varié et adapté aux besoins des personnes ainsi qu'à leurs projets personnels et professionnels. Elle offre des services d'apprentissage gratuitement⁴⁵ du français et sans frais de scolarités aux personnes, établies au Québec ou à l'étranger, ainsi qu'aux entreprises domiciliées au Québec. Par exemple, pour les personnes établies au Québec, les services offerts comprennent des cours de français général, des cours de français spécialisé par domaine d'emploi, des cours de français en ligne (avec ou sans tutorat), ainsi que des cours de français sur mesure. Ces cours peuvent être à temps complet ou à temps partiel. Quant aux personnes à l'étranger, ils sont la plupart du temps donnés en ligne ou par des écoles partenaires à l'étranger, pour des personnes en

⁴⁵ Exception faite des cours offerts par des écoles partenaires établies à l'étranger.

démarche d'immigration et qui envisagent de travailler au Québec dans un secteur d'emploi prioritaire.

En parallèle à ces deux types de cours, d'autres cours de français sont offerts aux entreprises et aux regroupements d'entreprises au Québec en milieu de travail (FMT). Il s'agit de formations courtes ou qualifiantes offertes aux travailleurs et travailleuses en milieu de travail pendant leurs heures de travail rémunérées.

Parallèlement à ces formations, il existe d'autres programmes et formations de francisation ainsi que des aides destinées aux nouveaux arrivants qui souhaitent améliorer leur français, à l'instar du « programme-cadre de français pour les personnes immigrantes adultes au Québec ». Comme le français ne constitue pas une langue maternelle pour la majorité des immigrants, un programme-cadre est créé « *pour actualiser et baliser les apprentissages requis en français pour l'atteinte de la compétence langagière décrite dans l'Échelle...* »⁴⁶.

II-6 Programme municipaux d'aide à l'intégration des immigrants

Conjointement aux programmes et formations des autorités provinciales suscités, les villes et les municipalités locales accordent également de l'importance à l'intégration économique, sociale et politique des immigrants. Elles adhèrent soit à des programmes financés par des institutions provinciales, comme le Programme d'appui aux collectivités (PAC) du MIFI, soit à des initiatives qu'elles déploient d'une façon autonome. Pour ce second cas, des initiatives locales sont mises en place au profit des nouveaux arrivants, particulièrement à ceux en quête de leur premier emploi. Un emploi qui ouvrira d'autres horizons sur les plans social et politique.

Le programme « Parrainage professionnel »⁴⁷ de la ville de Montréal illustre l'implication des autorités municipales dans la question d'intégration. Ce

⁴⁶ <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/francisation/MIFI/referentiel/programme-cadre-francais-personnes-immigrantes-adultes-quebec.pdf>

⁴⁷ [Ville de Montréal.qc.ca/portail](http://ville.montreal.qc.ca/portail)

programme finance des stages rémunérés de six mois, réalisés dans le domaine de formation des stagiaires, afin qu'ils acquièrent une expérience professionnelle susceptible de leur ouvrir de nouveaux horizons. Lors de ces stages, les stagiaires bénéficient d'un accompagnement personnalisé par des parrains expérimentés, qui les guide vers l'atteinte des objectifs professionnels.

II-7 Partenaires économiques

Au Québec, les partenaires économiques sont pleinement impliqués dans les enjeux et les défis liés à l'intégration des immigrants, qui se posent avec acuité. Outre les entreprises, les chambres de commerce sont des acteurs clés dans l'équation économique du pays. Le vaste réseau de cent vingt-trois (123) chambres de commerce du Québec, regroupé sous la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ), est à l'origine du développement du programme intitulé « Vision Inclusion », visant à favoriser l'inclusion en milieu de travail des personnes pouvant expérimenter des barrières d'accès à l'emploi »⁴⁸. Accessible via une plateforme interactive, le programme « Vision Inclusion » permet une connexion gratuite entre entreprises et personnes, via une approche de maillage par compétences. Il propose également des outils et des ateliers à l'intention des employeurs, afin de mieux comprendre les réalités des différents clients, de les intégrer adéquatement ainsi que leur épanouissent dans leur milieu de travail.

II-8 Organismes communautaires partenaires

Comme nous l'avons mentionné à maintes reprises, l'État provincial du Québec travaille en étroite collaboration avec des partenaires pour la mise en œuvre de ses programmes d'intégration. Parmi eux, les organismes communautaires offrent divers services et activités à l'intention des nouveaux migrants, afin de les aider dans leur processus d'intégration économique, sociale et politique.

⁴⁸ <https://www.fccq.ca/publications/la-federation-des-chambres-de-commerce-du-quebec-lance-le-programme-vision-inclusion/>

Dans l'impossibilité de les citer entièrement dans cet espace, nous avons choisi de retenir un seul regroupement, celui de « La Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes (TCRI). Ce dernier représente au moins cent cinquante (150) organismes communautaires autonomes québécois œuvrant auprès des personnes réfugiées, immigrantes et sans statut. Sa mission principale est la défense collective des droits et la protection des personnes réfugiées et immigrantes au Québec, tout au long de leur parcours d'immigration, d'établissement et d'intégration, à travers des services d'aides, de soutiens, de réflexion critique et de solidarité sur le territoire du Québec⁴⁹.

L'exemple de ce regroupement et son expérience dans l'intégration des nouveaux migrants réside dans les différents programmes qu'il suit, à savoir ceux adressés aux organismes adhérents, aux personnes cibles ainsi qu'au grand public.

Par ses réseaux, comme celui du Réseau national des Organismes Spécialisés dans l'Intégration en emploi des Nouveaux Immigrants (ROSINI) et le Réseau des Organismes de Régionalisation de l'Immigration au Québec (RORIQ), le TCRI mène un travail de soutien aux organismes adhérents dans leurs programmes visant, respectivement, à favoriser l'intégration à l'emploi (l'employabilité) des nouveaux immigrants ainsi que des personnes immigrantes présentant les mêmes caractéristiques et besoins, et à optimiser les pratiques visant l'intégration économique et sociale des personnes immigrantes dans les régions du Québec (politique de régionalisation).

Les projets de TCRI destinés aux personnes aident les femmes immigrées victimes de toute forme de violence et les accompagnent dans leurs stratégies de vie face aux violences intersectionnelles des rapports sociaux (genre/race/classe) lors de leur installation au Québec.

À travers des projets tels que « Former pour l'inclusion », TCRI mène également des programmes de sensibilisation du grand public. Ce projet vise à

⁴⁹ <https://tcri.qc.ca/>

renforcer les capacités d'inclusion des quartiers de Montréal au moyen de formations des personnes intervenantes sur le terrain et de groupes de codéveloppement professionnel au sujet de l'immigration et du vivre-ensemble. Le projet « Vivons nos quartiers », par contre, visait la création de quartiers accueillants dans le Grand Montréal pour les immigrants et les réfugiés.

II-9 Programme pour les entrepreneurs

L'intérêt d'intégrer économiquement, socialement et politiquement les nouveaux arrivants et les personnes immigrantes, qui présentent les mêmes caractéristiques, n'est pas limité mais s'étend à d'autres catégories de migrants, celle des entrepreneurs. De nombreux acteurs ont mis en place des programmes, des formations et des réseaux au profit des immigrants qui affichent un certain esprit d'entrepreneuriat et accordent un intérêt particulier à la création d'entreprises.

C'est dans cette perspective qu'a été créé le programme d'éducation financière pour les femmes entrepreneurs. Cette initiative conjointe de l'organisation nationale « Entreprendre ici », du ministère de l'Économie et de l'Innovation, et d'une banque canadienne, vise à outiller les femmes entrepreneures issues de la diversité ethnoculturelle en matière de finances personnelles et commerciales. L'objectif est de faciliter leur accès aux financements bancaires⁵⁰. Ce programme consiste en des séances d'information (10 heures de coaching individuel), des formations (30 heures étalées sur 3 mois) ainsi que des ateliers (10 ateliers) offerts gratuitement aux femmes issues de la diversité ethnoculturelle. Ce programme, par session, permet aux entrepreneures et futures entrepreneures du Québec de comprendre leurs finances personnelles, les chiffres de leurs entreprises et la fiscalité financière. Il leur permet de savoir comment monter des demandes de financement et de maîtriser l'élaboration des prévisions.

⁵⁰ <https://entreprendreici.org/programme/programme-education-financiere-femmes-entrepreneures/>

En complément, cette organisation, en collaboration avec le ministère de l'Économie et de l'Innovation, offre des bourses importantes aux entrepreneurs issus de la diversité ethnoculturelle et de l'immigration. Ces bourses visent à encourager les projets entrepreneuriaux innovants ou ayant un impact économique dans toutes les régions du Québec.

L'accompagnement et l'encouragement des entrepreneurs issus de l'immigration ne reposent pas uniquement sur les organismes cités ci-dessus. Les entrepreneurs eux-mêmes se structurent en centres et en réseaux communautaires. C'est le cas, par exemple, du Réseau des entrepreneurs et professionnels africains (REPAF), du Centre d'encadrement pour jeunes femmes immigrantes (CEJFI), etc.

Axe 02 - Les immigrés kabyles et l'apport des programmes à leur intégration

Dans la lignée des programmes mis en œuvre par les différents réseaux institutionnels et professionnels pour l'accompagnement des immigrés, notre enquête sur les immigrés kabyles au Québec révèle des parcours singuliers et un accès nuancé aux différentes mesures de soutien.

I-La francisation, premier levier pour la culture québécoise

L'installation des immigrés kabyles au Québec est souvent accompagnée par le programme de francisation établi par le MIFI. C'est la première étape d'un long processus d'intégration qui ouvre la porte à une meilleure connaissance de la société québécoise. Les immigrés kabyles se familiarisent concrètement avec la charte et les valeurs de la société québécoise.

I-1 Cours de français

En raison de la longue et forte socialisation des Kabyles en Algérie à la langue française, les cours de français dispensés dans le programme de francisation suscitent peu d'intérêt les immigrés kabyles. Leur scolarisation, effectuée en grande partie en français, tend à les dissuader de s'inscrire à ces cours. Cette faible adhésion des immigrés kabyles s'explique également par le fait

que de nombreux Kabyles ont acquis une maîtrise du français dans leur milieu de travail.

I-2 Le statut de la femme : entre émancipation et contraintes

La spécificité de la charte et des valeurs de la société québécoise, auxquelles les immigrants kabyles sont initiés réside spécifiquement dans le statut particulier accordé aux femmes. Afin de les prémunir contre toute forme de violence et de discrimination, l'Etat québécois leur accorde un statut égalitaire en matière de droits civils et de protection sociale. Ce statut les protège des abus liés à la domination masculine et au système patriarcal, les émancipe des pesanteurs des traditions rétrogrades, du fanatisme religieux, et les libère de ces chaînes. Toutefois, cette place accordée aux femmes par ce statut relègue au second plan, estiment certains immigrants, la place traditionnelle de l'homme.

Les premiers enseignements sur ce statut de la femme renversent les convictions des couples et des familles immigrées, confrontés à la nouvelle réalité du pays d'accueil.

Ce statut garantit aux femmes des droits civils que le Code de la famille en Algérie, les traditions ainsi que les préceptes de la religion musulmane ne reconnaissent pas. La question de l'héritage, à titre d'illustration, illustre parfaitement cette divergence entre les deux sociétés. Alors qu'en Algérie, la part d'une femme dans un héritage, fixée par le législateur, conformément à la loi islamique, est la plupart du temps inférieure à la moitié des biens laissés, les femmes au Québec (épouses, sœurs, etc.) reçoivent généralement la moitié des biens légués. Le droit québécois assure une répartition égalitaire des biens légués.

Un autre point de tension, voire de discorde entre les conjoints, concerne l'Allocation famille du Québec et l'Allocation canadienne pour enfants (ACE). Le fait que ces prestations soient prioritairement versées à la mère⁵¹, est parfois perçu par certains hommes comme l'abolition d'une prérogative qui leur était

⁵¹ Il y a des exceptions et l'admissibilité varie en fonction de la situation du couple.

traditionnellement dévolue en Algérie. Au-delà de l'aspect financier, ces privations sont interprétées comme une remise en question de la fonction symbolique du père en tant que chef de famille.

La fragilisation de la fonction symbolique du père se trouve exacerbée par les nouvelles conditions en cas de séparation ou de divorce. Bien que les situations varient, l'ordonnance de quitter le domicile conjugal, le plus souvent signifiée à l'homme, est vécue comme une menace pour la stabilité du couple. C'est un revirement radical de la situation prévalant en Algérie, où le domicile familial est souvent considéré comme le domaine exclusif de l'homme.

Le statut émancipateur de la femme, propre au Québec et au Canada, contraint certains hommes à réviser leurs conduites et leurs pratiques pour mieux s'adapter et de s'intégrer socialement et politiquement à la société d'accueil. Toute résistance au changement peut s'avérer fatale et les répercussions seront désastreuses.⁵²

I-3 Le rôle parental et les enfants

Les premiers contacts avec la société d'accueil révèlent aux parents l'existence d'un cadre différent et de nouvelles conditions liées aux droits de l'enfant. Dans la tradition en Algérie, l'éducation des enfants relève entièrement de la responsabilité des parents et de leur entourage. L'autorité parentale et sa fonction symbolique sont une ligne infranchissable : Les enfants sont tenus d'obéir et de se conformer à la tradition, à la religion et à la culture de leurs parents. Contester ces choix, se plaindre aux services de sécurité ou solliciter l'assistance sociale est perçu, pour la majorité des parents, une offense à leur égard.

Cette autorité, souvent incontestée, légitime aux yeux de certains le recours aux châtiments physiques pour favoriser l'inculcation des valeurs de la société algérienne , particulièrement kabyle. Bien que l'influence du « code de

⁵² Bien que notre étude n'ait pas relevé de cas graves, mes entretiens informels m'ont permis de confirmer l'existence de liens entre les nouvelles conditions des femmes et les cas de divorces et de séparations enregistrés.

l'honneur » perde de plus en plus son aura, la question des libertés et le souhait d'être contrôlée demeure le désir permanent des parents. Ce contrôle s'exerce toutefois, et comme nous le savons, d'une façon plus rigoureuse sur les femmes, soumises à des prohibitions sexuelles et à un contrôle strict de leurs conduites. Malgré une relative libéralisation des mœurs découlant d'un relâchement du contrôle social, de plus en plus observé, le choix du conjoint et la préservation virginité, entre autres, demeurent des tabous et interdits que nul n'est censé ignorer, et surtout transgresser.

Pour les parents immigrés, l'un des aspects les plus appréciés de la société québécoise, et canadienne par extension, est l'intérêt porté à l'éducation des enfants. Celle-ci n'est pas réduite au cadre familial ; elle est conçue comme une responsabilité partagée entre plusieurs acteurs et institutions. L'école est l'une de ces institutions qui jouent un rôle majeur dans l'inculcation des valeurs universelles et de celles de la société d'accueil. Force est toutefois de constater, que certaines valeurs et certains enseignements semblent, pour certains immigrés, contradictoires à ceux du pays d'origine. À titre exemple, le fait que l'école encourage les enfants à signaler d'éventuels problèmes familiaux ou à s'adresser aux services de police est perçu par certains parents comme une incitation à la désobéissance et une remise en question de leur autorité.

Conscients de la difficulté à maintenir un contrôle sur les conduites sexuelles de leurs enfants, la majorité des parents les sensibilisent aux risques de maladies transmissibles, à la prostitution et à toute forme de déviations susceptibles de porter atteinte à la réputation de la famille au sein de la communauté établie au Québec, ainsi qu'à son honneur vis-à-vis de la communauté d'origine.

Inquiets et parfois désespérés, ces parents mettent en garde leurs enfants contre les méfaits, le tabou-interdit et le haram de la nouvelle doctrine de genre, le transgenre, qui encourage le changement de l'identité de genre. C'est une doctrine dont ils redoutent la propagation et la banalisation, notamment lorsqu'elle

est abordée dès le plus jeune âge en milieu scolaire. Pour ces parents, la déviance des enfants symbolise et renforce le sentiment d'échec du projet migratoire.

Enfin, l'interdiction de toute forme de châtiment corporel, désormais considéré comme une violence envers les enfants, incite les parents qui y avaient recours à modifier leurs pratiques. Ils privilégient dorénavant le dialogue, l'échange et la sensibilisation au sein de la cellule familiale.

II- Les équivalences des diplômes et déqualification

Comme l'ont rapporté plusieurs auteurs et comme l'indique cette étude, le problème de la reconnaissance et des équivalences des diplômes pose de problèmes majeurs d'insertion professionnelle aux immigrants. Il étire leur intégration économique, sociale et politique dans le temps. C'est l'exemple de nos informateurs (03) et (18) de la catégorie des migrants et de l'épouse de notre informateur (01) de la catégorie des migrants de retour. Les trois informateurs exercent des métiers réglementés au Québec : les deux premiers sont ingénieurs, tandis que la dernière est médecin. L'insertion professionnelle de nos trois informateurs a connu deux phases : d'abord une formation d'appoint exigée respectivement par l'Ordre professionnel des ingénieurs du Québec et l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec, puis une déqualification professionnelle lors de l'occupation de leurs premiers emplois.

Les deux ingénieurs ont bénéficié d'une aide financière du Programme d'aide à la formation et à la reconnaissance des compétences (PAFFARC), déjà présenté (voir supra), pour suivre une formation d'appoint d'une durée de six mois à l'université, afin de combler l'écart entre leurs compétences acquises en Algérie et celles requises de leur ordre professionnel au Québec. Toutefois, malgré leur expérience de travail en Algérie, les deux ingénieurs ont été forcés de travailler comme stagiaires pendant deux ans dans des postes inférieurs. Quant au médecin, elle a été contrainte de suivre une formation de longue durée à l'université pour se réorienter et pouvoir exercer comme infirmière spécialisée.

Notre informateur (03) nous livre son récit :

« Pour être embauché dans le service public, l'Ordre des ingénieurs du Québec a exigé que je complète ma formation d'ingénieur en travaux publics obtenu à l'Ecole Supérieure des Travaux Publics d'EL-Kouba (ENSTP) par des modules en hydraulique. Pour combler ce manque présumé en compétence, j'ai intégré l'université et suivi une formation. Une session à l'université a suffi pour que je sois recruté en tant que technicien. Il m'a fallu, par contre, des années pour être promu ingénieur, d'abord "mineur", puis ingénieur ».

Il enchaîne sur ce processus de recrutement par dire que :

« Malgré le haut niveau des études au Canada, qui favorise l'accès des Canadiens (Québécois) aux postes clés et de responsabilité, je crois, néanmoins, à l'existence d'une certaine discrimination dans le recrutement et l'évolution des carrières ».

Le processus d'insertion professionnelle du médecin s'est avéré plus complexe et plus long que celui des deux ingénieurs. Malgré sa formation et son expérience en médecine, elle a été obligée de suivre une formation d'une durée de deux ans à l'université pour juste pouvoir travailler comme infirmière autorisée. Formation et déqualification : ce processus d'insertion professionnelle a rendu le projet migratoire plus complexe que ce qui avait été planifié.

En sommes, malgré la résilience et les aides financières obtenues dans le cadre du programme d'aide à la reconnaissance des compétences, l'insertion professionnelle compromettent l'intégration sociale et politique des immigrants.

III-Accompagnement et soutien à la pleine participation

À leur arrivée, les nouveaux arrivants sont confrontés aux réalités économiques, sociales et politiques de la société canadienne et québécoise. L'arsenal juridique, administratif et fiscal qui régit ces différents domaines est souvent ignoré par les nouveaux arrivants. C'est la raison pour laquelle le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), de concert avec d'autres ministères, a mis en place des programmes

d'accompagnement gratuits. Les programmes du gouvernement du Québec visent à aider les nouveaux arrivants dans leurs premières démarches d'installation au Québec.

III-1 Accompagnement pour l'insertion professionnelle

De nombreux immigrants kabyles ont bénéficié d'un accompagnement personnalisé pour les soutenir dans le processus d'insertion professionnelle et d'autres.

Le défi majeur que représente la recherche d'un premier emploi incite les nouveaux arrivants à faire appel au ministère de l'Immigration et à ses organismes partenaires. La recherche d'emploi est un processus qui demande une parfaite connaissance du marché du travail et des démarches à suivre pour soumettre une candidature. De fond en comble, les nouveaux arrivants sont orientés et accompagnés.

L'étendue du pays et l'éparpillement des emplois entre le secteur public et privé peuvent rendre la recherche d'emploi particulièrement difficile. Dans un premier temps, les nouveaux immigrants sont orientés vers des sites spécialisés (Indeed, Emploi Québec, etc.) afin de rendre rapidement connaissance des offres d'emploi disponibles. La rédaction des candidatures – incluant le curriculum vitae (CV) adéquat et la lettre de présentation qui l'accompagne – est ensuite examinée avec soins. L'objectif est de s'assurer que ces documents (demande, CV, lettre de motivation, etc.) respectent, tant sur le fond que sur la forme, les normes nationales et répondent aux exigences des employeurs.⁵³

L'accompagnement se poursuit par une seconde phase consacrée à la préparation aux entrevues d'embauche. Les immigrants apprennent, lors de ces séances et ateliers, les meilleures façons de répondre aux questions des jurés et sont sensibilisés aux comportements à absolument éviter.

⁵³ Bien que ces mesures puissent paraître anodine à première vue, l'insertion d'une photo d'identité dans un Curriculum vitae (CV) est strictement interdit au Canada, contrairement à l'Algérie. En effet, au Canada, pour des mesures anti raciales et antidiscriminatoires, la demande se voit systématiquement refusée.

Ces renseignements généraux ainsi que ce soutien technique s'avèrent très utiles et bénéfiques pour les nouveaux arrivants. Notre informateur (08), de la catégorie des migrants, nous raconte son expérience avec ce service d'accompagnement à Québec :

« Je me suis rendu au service d'orientation et d'intégration des immigrants au travail (SOIT) ici à Québec pour participer à des ateliers d'information. Cet organisme m'a beaucoup aidé, et c'est grâce à leur orientation que j'ai reçu une offre d'emploi de la Banque Nationale. J'ai passé deux entrevues, une en ligne et une en présentiel, avant d'être sélectionné pour le poste de « Conseiller bancaire ». J'ai travaillé à la banque tout en suivant des formations en parallèle ».

III- 2 Accompagnement pour la recherche d'un logement

Comme nous l'avons souligné dans le deuxième chapitre, la question du logement ne représente pas une préoccupation pour les immigrants algériens surtout les Kabyles . L'accès au logement n'est perçu ni un processus complexe, ni parcours long. Bien que régi par des procédures bien définies, le logement est accessible à toutes les catégories, sous plusieurs formes et sans distinction liée à la situation matrimoniale⁵⁴.

Les entrevues réalisées dans le cadre de cette étude révèlent que, pour la majorité de nos informateurs , l'accompagnement à la recherche d'un logement s'est effectué par l'intermédiaire du cercle familial et amical. Souvent hébergés par des membres de leur famille ou des amis durant leurs premières semaines, voire leurs premiers mois (un à trois mois), ces immigrants trouvent ensuite un logement autonome via les moyens de recherche classiques (annonces, sites de location, etc.) ou par le biais de leur réseau communautaire. La présence de ces proches en tant que « garants » facilite la signature du bail et dispense les

⁵⁴ Nous faisons allusion aux logements pour célibataires, qui demeurent accessibles contrairement en Algérie.

immigrés des exigences des propriétaires, telles que l'enquête de crédit ou les preuves de revenus, qui sont souvent inexistantes à ce stade de leur installation.

Il est fréquent aussi que les immigrants disposant de ressources financières importantes de louent un logement avant même leur arrivée sur le sol canadien. Par l'intermédiaire de leurs réseaux communautaires ou à leurs propres recherches et démarches de location, ces derniers accèdent à leur logement au plus tard le lendemain de leur arrivée. Leur seul besoin consiste à être accompagnés jusqu'à leur nouveau lieu de résidence.

Si l'accès au logement et l'installation initiale ne posent de difficultés majeures pour aucun de ces groupes, l'ameublement du premier domicile requiert, en revanche, des efforts considérables, des moyens financiers et un accompagnement. Durant cette étape, il faut dire que l'accompagnement et le soutien du réseau familial et d'amis s'avèrent indispensables. La majorité de nos informateurs a d'ailleurs reçu, lors de son installation, de dons divers - meubles-usagés ou neufs - nécessaires au bon fonctionnement de la maisonnée et au confort de ses membres : des tables de cuisine, des cuisinières, des machines à laver. Ces dons proviennent de toutes parts, au sein de la communauté kabyle déjà installée. Les appels à la solidarité envers les nouveaux arrivants, lancés sur les réseaux sociaux, de par des associations ou par de simples individus, sont d'ailleurs légion.

Au regard à ces données relatives aux logements et à l'ameublement, et à la lumière des affirmations de la majorité de nos informateurs, nous pouvons affirmer sans crainte qu'en dépit des services d'accompagnement offerts par les organismes partenaires, leur impact est pratiquement inexistant. Ce sont des orientations routinières et non un suivi personnalisé. Le vrai et l'utile accompagnement peut être celui adressé aux immigrants qui s'interrogent sur les moyens et les mécanismes d'accession à la propriété. Les conditions d'admissibilité, les modalités de financement et les rouages de l'hypothèque sont les véritables questions auxquelles ces immigrants souhaitent obtenir des réponses.

Cette ambition d'acquérir un logement personnel est un projet à long terme que la majorité de nos informateurs espèrent bien réaliser, et que certains ont d'ailleurs déjà concrétisé.

IV- L'entrepreneuriat

Comme le système capitaliste américain encourage et facilite les initiatives entrepreneuriales, il est fréquent de rencontrer des immigrés kabyles qui se sont lancés dans les affaires et ayant fondé leur propre entreprise. L'immobilier, les assurances et le conseil en immigration figurent dans la liste des activités et de professions qu'exercent les entrepreneurs kabyles. La création d'un réseau de professionnels kabyles au Canada est une preuve tangible du ressort et du dynamisme de cet esprit entrepreneurial.

Parallèlement à ces initiatives personnelles, de nombreux immigrés kabyles tirent profit des aides financières et des programmes sur l'entrepreneuriat (voir supra). Ces programmes proposent des formations bien ciblées, dont celle « lancement d'entreprise » attire beaucoup d'immigrés désireux de se lancer dans les affaires. Lancée par le gouvernement du Québec, via son ministère de l'Éducation nationale, cette formation est sanctionnée par une attestation de spécialité professionnelle (ASP). Outre son utilité dans le monde des affaires, la flexibilité de l'enseignement (en ligne) et la durée de la formation (quatre mois) semblent être derrière son succès. Comme le système capitaliste américain encourage et facilite les initiatives entrepreneuriales, il est fréquent de rencontrer des immigrés kabyles qui se sont lancés dans les affaires et qui ont fondé leurs propres entreprises. L'immobilier, les assurances et l'immigration sont autant d'activités et de professions qu'exercent les entrepreneurs kabyles. La création d'un réseau de professionnels kabyles au Canada est une preuve tangible du ressort et du dynamisme de cet esprit d'entrepreneuriat.

Parallèlement à leurs initiatives personnelles, de nombreux immigrés kabyles ont tiré profit des aides financières et des programmes sur l'entrepreneuriat (voir supra) destinés aux nouveaux arrivants. Ces programmes

proposent des formations bien ciblées, dont celle en « lancement d'entreprise » qui attire beaucoup d'immigrés désireux de se lancer dans les affaires. Lancée par le gouvernement du Québec, via son ministère de l'Éducation nationale, cette formation est sanctionnée par une attestation de spécialité professionnelle (ASP). Outre la pertinence de son contenu dans le monde des affaires, la flexibilité de l'enseignement (en ligne) et la durée de la formation (quatre mois) semblent être derrière son succès.

Bien que cette formation attire de nombreux migrants, il est prématuré de déterminer si tous les bénéficiaires ont réussi à se lancer concrètement dans les affaires et à créer leurs propres entreprises. La multiplication des formations rend la tâche d'évaluation plus complexe. À cet égard, l'adéquation entre ces formations, les besoins réels du marché et les parcours antérieurs des immigrants, à vrai dire, mérite une analyse approfondie.

V- Formations et projet de reconversion professionnelle

Les premières études sur l'immigration algérienne au Canada (Hachimi-Alaoui, Camarasa-Bellaube, Belaidi,) ont toutes montré qu'en raison des difficultés rencontrés par les immigrants algériens dans leur processus d'insertion professionnelle, il en résulte une déqualification forcée. Trouver le premier emploi en adéquation avec les compétences acquises en Algérie, voire même à l'étranger, et leur parcours antérieur est souvent difficile.

Bien que notre étude aboutisse aux mêmes résultats que les précédentes recherches sur la déqualification forcée des immigrants, elle a au moins le mérite d'ajouter un élément nouveau. Il s'agit en outre d'une « *reconversion professionnelle* » presque généralisée, constaté chez la majorité de nos informateurs. Hormis les immigrants ayant suivi les formations d'appoint, précédemment évoqués, la majorité de nos informateurs ont connu une transition professionnelle et de carrière. La non reconnaissance de leurs diplômes et qualifications, cumulé au chômage qui frappe la majorité d'entre eux durant la période post installation est à l'origine de cette réorientation forcée.

V-1 Le choix des formations de reconversion

S'il est admis que « *les transitions de carrière nécessitent souvent un retour aux études ou le recours à des formations ciblées* » (Jeffri, 2005), comme nous l'avons bien observé chez la majorité de nos informateurs, les critères qui déterminent le choix des formations suivies demeurent méconnus. C'est la raison pour laquelle nous avons jugé utiles d'identifier ici citer les plus importants.

V-1-a Avantages socioprofessionnels

La découverte du marché de travail québécois permet, en outre, à ces immigrants d'identifier les métiers et professions les plus valorisés. Ce sont les métiers qui les prémunissent contre toute précarité socioéconomique au Canada. Dans la plupart des cas, ce sont des métiers les plus rémunérés qui leur permet non seulement d'avoir un niveau de vie décent, mais de transférer de l'argent en Algérie à des fins d'investissement. Cette capacité de transfert constitue manière d'afficher sa réussite sociale en Algérie.

V-1-b Pénurie de la main-d'œuvre

Lors de l'exploration de marché de l'emploi, les immigrants identifient les secteurs économiques qui souffrent d'une pénurie de main-d'œuvre, ce qui les encourage à s'orienter vers des formations dans ces domaines. Avoir des qualifications dans ces domaines, leur permet de décrocher rapidement un emploi. Il est notoire que le secteur de la santé est l'un des domaines qui recrute massivement au Québec, en raison du manque criant de main-d'œuvre.

V-1-c Métiers peu qualifiés

Le troisième facteur favorisant cette réorientation professionnelle est le faible niveau d'exigences de certains métiers. Ces professions ne requièrent que des compétences qui peuvent être acquises dans un délai relativement court. En effet, des formations accélérées, des programmes professionnalisants au sein d'écoles privées ou des parcours techniques en collège d'enseignement général et professionnel (cégep) s'avèrent suffisants pour intégrer rapidement le marché du travail.

V-1-d La présence d'aides financières

Comme nous l'avons précédemment évoqué, des programmes et des aides financières sont mis en place aux profits des nouveaux arrivants, leur permettant de suivre des formations sans soucis financiers majeurs. A cela sans oublier les programmes réguliers destinés à l'ensemble de la population, résidents permanents ou citoyens canadienne à part entière. Ces facilités sont déterminantes dans le choix des formations de reconversion.

Tableau⁵⁵: liste des informateurs ayant connu une reconversion professionnelle

Informateur	Niveau d'instruction et domaine d'étude	Profession en Algérie	Profession au Canada	Catégorie
01	Universitaire, Licence en comptabilité	Directeur des finances et comptabilité	Opérateur sur machine	Migrant
02	Universitaire Licence en Economie de gestion	Enseignant	Technicien dans un labo de biologie	Migrant
04	Universitaire Licence Sociologie des organisations et de travail	Sapeur-pompier	Informaticien	Migrant
05	Universitaire Licence en sciences commerciales	Représentant commercial d'une compagnie étrangère	Fonctionnaire dans d'une compagnie d'assurance	Migrant
06	Licencie en électrotechnique	Chômeur	Technicien dans une compagnie québécoise de télécommunication	Migrant
07	Universitaire en Electromécanique et diplômé en services commerciaux	Profession libérale. Compagnie de menuiserie	Cofondateur d'une compagnie de transport et de livraison	Migrant

⁵⁵ **Source :** liste établie par nos soins.

Chapitre 04 : Réseaux formels et intégration des Kabyles au Canada

08	Universitaire Licencie en droit	Fonctionnaire dans un bureau d'avocat	Fonctionnaire dans une administration et agent de sécurité	Migrant
09	Licencie en droit	Cabinet d'avocat	Agent de sécurité, conseiller bancaire et Inspecteur de conformité législatif et réglementaire de famille	Migrant
10	Secondaire Certificat en informatique	Femme au foyer	Educatrice dans une école primaire	Migrant
12	Ingénieur en informatique	Fonction libérale	Technicien en Informatique	Migrant
13	Licence en biologie	Cadre d'une compagnie aérienne	Enseignant dans une école primaire	Migrant
16	Ingénieur en hydrocarbures	Fonctionnaire dans une compagnie pétrolière	Enseignant	Migrant
17	Ouvrier	Journalier	Opérateur sur machine	Migrant
20	Universitaire DEA en informatique	Administrateur aux services des forêts.	Service à la clientèle	Migrant
01	Secondaire Militaire	Armée nationale populaire	Ouvrier sur usine	Migrant de retour
02	Universitaire DEA en informatique	Technicien supérieur en informatique	Opérateur sur machine	Migrant de retour
21	Secondaire TS en travaux publics	Conducteur des travaux dans une société des travaux publics	Journalier (bricoleur à domicile)	Migrant de retour
22	Universitaire Licence en gestion	Administrateur à l'université	Ouvrier dans une usine	Migrant de retour
23	Universitaire DEA en informatique	Agent principal dans une mairie	Conseiller bancaire	Migrant de retour

24	Universitaire Licence en Langue anglaise	Enseignant dans un établissement d'enseignement secondaire	Serveur dans un restaurant	Migrant de retour
01	Universitaire Magister en agronomie	Enseignant universitaire	Ingénieur mineur dans une société pharmaceutique et agrochimique.	promigrant Migrant
02	Universitaire Licence en langue et culture amazighes	Enseignant	Opérateur sur machine dans une usine	Promigrant Migrant

Bien que les formations favorisent l'employabilité des immigrés kabyles au Québec, au Canada, et que « *les parcours professionnels peuvent prendre l'allure de trajectoires interrompues, faisant se succéder des périodes de nature différente – emploi, formation, congé, chômage...- sur des durées variables* » (Rossignol, 2012 : 03), ces reconversions ne sont pas sans conséquences. Il faut néanmoins dire, que « *entreprendre une transition de carrière implique de nombreuses transformations reliées à l'image et à la cohérence de soi qui peuvent prendre la forme d'une « transition identitaire* » (Ibarra, 2005).⁵⁶

Axe 03 : Impératifs climatiques, système du transport et profilage racial au Canada

Nous réservons les lignes qui suivent à l'étude de l'impact du climat, des transports et des institutions de sécurité sur l'intégration des Kabyles au Canada.

I- Transport et mobilité

Il est indéniable que le transport joue un rôle important dans le quotidien des citoyens en facilitant la mobilité nécessaire au travail, aux loisirs, aux diverses activités récréatives, culturelles et sportives. Un système de transport très amélioré et performant est un levier majeur au développement des pays ; c'est pourquoi tous les États allouent beaucoup d'argent pour la modernisation des

⁵⁶ Cité par Barré en page 28.

infrastructures routières et la diversification des moyens de locomotion. Ces derniers se scindent, dans la plupart des cas, en deux catégories : le transport collectif et le transport individuels. Le transport collectif comprend le transport par autobus ou par minibus, le transport scolaire, le tramway, le métro, les trains, les avions, les traversiers, etc. Quant au transport individuel, il regroupe le transport par motocyclette, automobile, véhicule lourd, motocyclette, véhicule léger, camions, etc.

L'analyse du transport nous conduit à l'analyse de la mobilité et des moyens de transport offerts et disponibles au Québec pour l'ensemble de la population. Il s'avère judicieux de faire un petit aperçu du réseau de transport, collectif particulièrement, et de son fonctionnement dans les villes du Québec.

I-1 Transport collectif

Au Québec, le transport collectif ou en commun comprend le transport par bus, minibus, trains, métro, avions, traversiers et taxi collectif. Pour gérer ce transport collectif, des sociétés de transport ont été créées dans différentes villes, à l'instar de Montréal, Québec et Gatineau. La Société de transport de Montréal (STM), à titre d'illustration, exploite les réseaux d'autobus et de métro sur le territoire de l'agglomération de Montréal. Le Réseau de transport métropolitain (RTM), une autre société, opère le service de train de banlieue dans la région métropolitaine de Montréal, ainsi que des services d'autobus dans les territoires non desservis. Pour la ville de Québec et ses agglomérations, c'est le Réseau de transport de la Capitale (RTC), avec son grand parc de plus de 600 autobus, qui assure le transport des personnes et dessert la capitale. La ville tergiverse encore sur le projet de tramway. Il en va de même pour la ville de Gatineau, qui dispose de la Société de transport de l'Outaouais (STO) qui dessert, grâce à son parc, la ville de Gatineau jusqu'à Ottawa.

Le transport maritime est assuré par la Société des traversiers du Québec (STQ), une société d'État responsable de la gestion et de l'exploitation des services de traversiers à Québec. Créée la première fois en 1971 sous le nom de

Société des traversiers Québec-Lévis, pour desservir Lévis-Québec, cette société chapeaute aujourd'hui un important réseau de 13 services maritimes qui s'étend de Montréal à l'est du Québec, en passant par la Basse-Côte-Nord et les Îles-de-la-Madeleine. Elle offre plus de 115 000 traversées, transporte près de 5,2 millions de passagers et 2,1 millions de véhicules annuellement⁵⁷

Malgré l'existence d'un transport aérien avec des aéroports et aérodomes au Québec, ce moyen de transport à l'intérieur est sous-utilisé. Il est long et demeure strictement cher. Ce mode de transport n'est utilisé que pour les localités isolées, non desservies par la route ou utilisé pour des vols vers les villes d'Amérique du Nord, l'Amérique centrale et enfin les Caraïbes.

Le transport collectif est un moyen très efficace qui offre de nombreux avantages. Par sa réglementation, il assure un service régulier, fiable et ponctuel. À travers ses différents services, il permet la mobilité de tous, y compris les personnes à mobilité réduite. Ses prix et tarifs abordables épargnent aux passagers les dépenses supplémentaires et excessives de carburant, d'assurance automobile, etc. De plus, il contribue de réduire les embouteillages dans les rues et désengorge ainsi les artères. Enfin, son utilisation limite l'utilisation des moyens individuels, ce qui aide à baisser les accidents de la route.

Sur le plan social et environnemental, utiliser le transport collectif aide à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES), enjeu crucial dans la lutte contre le changement climatique et une responsabilité citoyenne partagée.

I-2 Transport individuel

Comme nous l'avons mentionné ci-dessus, les personnes qui n'utilisent pas le transport collectif pour leurs déplacements et besoins quotidiens (travail, courses, etc.) privilégient les moyens de locomotion individuels, au premier rang desquels figure la voiture personnelle. Bien qu'elle ne soit pas systématiquement indispensable, elle reste tout de même un moyen très prisé en raison de ses

⁵⁷ <https://www.traversiers.com/fr/a-propos-de-la-societe>

différents avantages (confort, rapidité, etc.). Néanmoins, ce moyen de transport comporte quelques contraintes non négligeables, notamment en raison des coûts élevés liés à son acquisition et à son entretien.

Au Québec, l'acquisition d'un véhicule est une démarche courante au sein de la population. Qu'il s'agisse de voitures neuves ou d'occasion, une vaste gamme de modèles, issus de constructeurs chinois, européens et américaines est disponibles sur le marché. Ces marques proposent une grande variété de motorisations : thermique, hybride et entièrement électrique.

Bien que les prix des voitures, des modèles neufs en particulier, soient jugés élevés, la diversification des options de financement permet à la population, toutes classes confondues, d'accéder à des crédits d'automobile. Cet accès démocratisé aux moyens de paiement encourage et facilite la possession d'une voiture.

Malgré les facilités de financement, la voiture demeure un moyen de transport coûteux et engendre des dépenses supplémentaires. Si nous voulons commencer à énumérer ces dépenses, il faut commencer par le permis de conduire. Au Québec, ce document officiel et indispensable est payant et engendre des frais de renouvellement annuel. De plus, son coût augmente suivant le nombre de points d'inaptitude et la classe du véhicule.

Les plaques d'immatriculation constituent également une charge supplémentaire qui accompagne l'acquisition d'une voiture. Tout acquéreur, qui détient une assurance responsabilité, doit payer chaque année, tout comme pour le permis de conduire, les plaques d'immatriculation de son véhicule.

L'achat d'une voiture au Québec doit être un projet bien réfléchi tenant compte d'un ensemble de frais, tels que l'assurance et le stationnement. Si l'assurance automobile est généralisée, les frais de stationnement sont à la charge des seuls acquéreurs qui ne disposent pas de garage ou d'un lieu de stationnement privé.

La rigueur de l'hiver est un fait saillant au Québec qui engendre des dépenses supplémentaires pour les propriétaires de voiture. Pour une conduite

plus sécuritaire, l'acquisition et l'usage des pneus d'hiver sont indispensables, voire obligatoires, entre le 1er décembre au 15 mars. Les conducteurs qui ne respectent pas ces obligations sont passibles de lourdes amendes. Le stockage et le montage de ces pneus peuvent alourdir encore les frais.

L'exposition des voitures aux importantes chutes de neige et aux sels de déglacage utilisés durant la période d'hiver endommage les voitures. Elle accélère la formation de rouille et la détérioration de la carrosserie. Pour la sécurité routière et la protection de leurs voitures, les conducteurs sont contraints de soumettre leurs véhicules, chaque été, à un entretien antirouille complet. Ces frais supplémentaires s'ajoutent à ceux déjà mentionnés. Nous ne terminerons pas cet exposé sans évoquer les coûts du carburant et les dépenses imprévues et occasionnelles, telles que les pannes occasionnées par l'état dégradé des chaussées et des routes.

Entre transport collectif et transport individuel, les immigrés kabyles des villes du Québec privilégient les moyens individuels propres. Dans la catégorie des migrants, l'ensemble des migrants interviewés ont déclaré posséder leur propre voiture. Les couples ont, dans la majorité des cas, plus d'une voiture à leur domicile, l'époux et l'épouse possédant chacun leur propre voiture. Parmi les migrants de retour, à l'exception de ceux ayant séjourné moins d'un an, tous nos informateurs ont déclaré avoir acheté au moins une voiture durant leur séjour, qu'ils ont été contraints de revendre à leur retour en Algérie. Idem pour les promigrants, qui ont procédé à l'achat d'une voiture dès les premiers mois de leur installation. Bien qu'il y ait une certaine préférence pour les marques asiatiques et américaines, et une dominance des voitures à motorisation thermique, les modèles varient entre véhicules neufs et d'occasion, en fonction des goûts et des moyens des immigrés.

Cet état de fait témoigne de la place et de l'importance de la voiture dans la vie quotidienne des Kabyles, malgré l'efficacité des transports en commun,

notamment à Montréal. Une place déjà confirmée en Algérie, qui reflète bien souvent le statut social de son acquéreur.

II- Rapport avec le climat

Parmi les premières réalités auxquelles sont confrontés les immigrés kabyles au Québec, au Canada, il y a sans doute la question du climat et de ses conditions très difficiles. Déterminé par sa position nordique et maritime, le Québec connaît un climat froid et humide. Les grandes quantités de neige annuelle et les températures qui demeurent près du point de congélation, à près de -1 °C, marquent le Québec, surtout durant la saison d'hiver. Selon les chiffres officiels du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) du Québec, les précipitations annuelles, comprenant pluie, neige et grêle, atteignent en moyenne 1 000 millimètres, dont près de 75 % sous forme de pluie. Les précipitations mensuelles au Québec dépassent les 55 millimètres et atteignent plus de 100 millimètres durant les mois d'été. Quant à la neige abondante qui tombe à partir du mois d'octobre jusqu'au mois d'avril, parfois au-delà jusqu'à mai, les chutes annuelles totalisent en moyenne 275 centimètres. Parallèlement aux précipitations remarquables de pluie et de neige, la température moyenne au Québec est de 2 degrés Celsius. Entre les saisons chaudes et froides, *« le mercure atteint en moyenne 23 °C le jour et 11 °C la nuit, pour une moyenne de 17 °C en juillet, alors qu'en janvier, il peine à franchir -10 °C le jour et -21 °C la nuit, pour une moyenne de -15 °C »*.⁵⁸

Si nous précédons à une petite comparaison entre les climats des deux pays, nous apercevrons tout de suite la distinction.

L'Algérie qui se situe dans la zone subtropicale du Nord-Africain a un climat variable qui, se distingue d'une région à une autre (nord-Sud, Est-Ouest). Au Nord, le climat est de type méditerranéen. Les mois d'été sont souvent chauds et secs, tandis que les mois d'hiver sont humides et frais. Au centre de l'Algérie,

⁵⁸ **Source** : Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs du Québec.

sur les hauts plateaux, le climat est semi-aride. Par contre, il est complètement désertique dès que l'on franchit la chaîne de l'Atlas Saharien jusqu'au fin fond du Sahara.

Cette distinction de climat en d'Algérie se répercute sur les précipitations qui demeurent *de facto* variables. Les régions de Nord, du centre et de l'Est sont les plus arrosées en Algérie avec quantités annuelles qui varient entre 600 et 1150 mm. Ces précipitations diminuent dans les bordures de Nord-ouest, avoisinant 250 et 500 mm⁵⁹. Cette disparité se creuse davantage dans les régions de Sahara.

Les chiffres et les données sont parlants et montre clairement la disparité climatique entre le Québec et la Kabylie, la région de nos informateurs. Les conditions météorologiques très rudes au Québec interpellent plus d'un quant à la capacité d'adaptation de ces immigrants à ces nouvelles données et leur aptitude à gérer ce changement quasi brusque.

Les réponses de nos informateurs sur la question d'adaptation et de changement sont quelque peu trompeuses. La majorité de nos informateurs affirme ne pas avoir de problèmes d'adaptation au climat québécois. Bien qu'ils n'en nient pas la rigueur, ils sont convaincus que seule l'expérience aidera à surmonter ces conditions climatiques. Malgré les désagréments causés par les tempêtes et les quantités de neige abondantes, ils estiment que les moyens déployés par l'État, ainsi que leurs propres moyens, sont suffisants pour suivre le rythme quotidien de la vie, estiment-ils. En le comparant aux conditions qui prévalent en Algérie et aux moyens rudimentaires (moyens limités de l'État, manque de chauffage, etc.) où une simple tempête de neige peut provoquer l'arrêt de toutes les activités (travail, études, etc.), les immigrants admettent facilement ces conditions, plus que celles vécues au pays d'origine.

Si ces immigrants ont des regrets, c'est sans doute en raison d'un manque d'initiation aux sports et activités hivernales populaires au Québec, à l'instar du

⁵⁹ Source : office National de Météorologie (Algérie) (ONM)

ski et du patinage sur glace. Non seulement à cause du plaisir et du loisir procurés par leur pratique, mais surtout pour les bénéfices qu'ils peuvent en tirer sur le plan mental, physique et social. Pratiquer ces sports les prémunit contre le trouble affectif saisonnier (TAS) causé par le manque d'exposition au soleil et à la lumière. L'effort physique engendré par ces activités aide à réduire le stress et l'anxiété provoqués par les longs et rigoureux hivers. Enfin, sur le plan social, faire du sport ou des activités en famille ou entre amis durant l'hiver renforce davantage les liens sociaux.

En résumé, les immigrants kabyles admettent majoritairement la rudesse et la rigueur du climat au Québec. Ils le considèrent comme extrême en comparaison avec celui de l'Algérie. Cependant, malgré ces inconvénients, le climat est loin d'être un facteur dissuasif, susceptible de les faire repenser leurs projets migratoires. L'idée d'un potentiel retour⁶⁰ en Algérie, en raison de ces conditions climatiques, n'est nullement envisagée.

En bref, ces immigrants sont de type résilient qui, malgré les contraintes climatiques, ils ne se démotivent pas devant ces conditions pour la réalisation de leurs projets migratoires.

III- Rapport avec les corps de sécurité

Les rapports présumés ici concernent l'ensemble des contacts que les immigrants ont à avoir avec les corps de sécurité à leur entrée sur le sol canadien et au-delà de leur installation.

Cette question des rapports des immigrants avec les corps de sécurité a pour objectif la vérification de l'existence d'un profilage racial et social à l'encontre des immigrants kabyles. Cette question sensible de profilage suscite beaucoup d'attention de la part des chercheurs et des pouvoirs publics dans la majorité des pays d'accueil. Les pratiques de contrôle qu'exercent les policiers sur les personnes issues de minorités visibles ou ethniques sont souvent caractérisées de

⁶⁰ Les cas étudiés dans le chapitre de retour confirment l'absence de ce facteur dans les décisions finales des immigrants.

violentes et de brutales. Elles sont d'ailleurs à l'origine de plusieurs émeutes déclenchées suite à l'arrestation ou au meurtre de personnes innocentes. Comme l'explique Nan Suel : « *Parmi les pratiques violentes de l'État et de sa police, il en est une particulièrement invisible, bien qu'elle soit permanente et toujours plus aigüe : celle commise sur les migrants* » (Suel, :56)

Comme la majorité des pays occidentaux, au Québec, « la question du profilage racial et social demeure une préoccupation importante de la population et des autorités provinciales, à sa tête le ministère de la Sécurité publique (MSP) ». Des débats sur la loi sur la police rejaillissent à chaque incident frappant une personne, de surcroît racisée. Plusieurs commissions d'enquêtes et de consultations ont vu le jour, tentant d'éradiquer les abus de pouvoir des policiers et l'excès dans l'utilisation de la violence. Ces tentatives montrent du doigt aussi l'inefficacité de la méthode traditionnelle interactive de la police et l'urgence de penser une autre approche, qui améliore le travail des policiers et assure la sécurité de la population. C'est dans ce sillage que le MSP a introduit, à partir des années 1990, l'approche communautaire dans le travail des policiers. Cette approche, née aux États-Unis au cours des années 60 et 70 et appliquée différemment dans plusieurs pays (France, Belgique, Royaume-Uni), a comme principes de base : « *un rapprochement des services policiers et les citoyens qui deviennent des co-acteurs de la sécurité; la création d'un partenariat réel avec les représentants des organismes du milieu et les institutions locales, pour mieux ancrer les services policiers au sein de la communauté; une intervention policière modernisée, orientée vers la résolution de problème, plutôt que purement réactive; le renforcement des actions préventives afin d'apporter des solutions aux sources même des problèmes de criminalité et de délinquance* ». ⁶¹

L'introduction de l'approche communautaire dans les fonctions de la police, tant aux pays étrangers qu'au Québec, « a pour but de créer des liens

⁶¹ Source : ministère de la sécurité publique de Québec (2000).

*étroits de collaboration avec les populations desservies, afin de permettre aux services policiers de cerner et de mieux comprendre la nature des problèmes de délinquance, de violence et d'insécurité vécus par les citoyens dans leur environnement immédiat ».*⁶²

L'application de l'approche communautaire au Québec, à partir des années 1992, s'est faite d'une façon timide et ne s'est pas généralisée sur l'ensemble des corps policiers de territoire du Québec. Malgré cette résistance, cette nouvelle méthode est jugée positive, et ses résultats sont très probants.

La volonté de donner plus de modernité, de confiance et d'efficience aux services de police a poussé les autorités québécoises à constituer, en 2019, un comité consultatif sur la réalité policière. Composé de quelques professionnels, le travail de consultation dudit comité a rendu son rapport final contenant au total 138 recommandations. Cette série de recommandations appelle à une refonte du système de travail de la police québécoise. Devant la complexité de cette réforme, les recommandations sont appliquées graduellement.

III-1 Les immigrants kabyles face aux services des frontières canadiennes

Comme l'exigent les procédures et les règles d'entrée et de séjour sur le territoire canadien et québécois, les immigrants kabyles, comme bien d'autres immigrants, subissent les premiers contrôles d'identifications aux frontières, des services frontaliers du Canada. Ces services entament des procédures de vérification des documents des nouveaux résidents, s'assurant de leur authenticité et du respect de toutes les conditions d'admissibilité à la résidence permanente. Une fois l'inspection jugée positive, les agents des services frontaliers valident la résidence des nouveaux arrivés et leur autorise l'entrée au sol canadien.

Malgré leur conformité aux exigences d'admission et l'authenticité de leurs documents, les immigrants kabyles estiment que les premiers contacts des immigrants avec les agents des services frontaliers stressants et sources d'inquiétude.

⁶² Source : politique ministérielle, vers une police plus communautaire (2000), p 11.

L'incertitude plane souvent, et la peur d'être interdit de territoire ou renvoyé en raison d'un simple oubli ou d'une négligence quelconque, même intentionnelle, est toujours présente. Toute interdiction serait ajoutée à la lenteur et aux procédures administratives bureaucratiques d'immigration, déjà durement supportées. La durée moyenne pour atterrir au sol canadien est estimée à 04 ans ($\bar{X}$ = 04 ANS).

Cependant, malgré ces incertitudes, la majorité des immigrants kabyles jugent le traitement des services frontaliers de Canada plutôt favorable. Ils n'ont jamais plaint de mauvais traitement qui ressemble à un profilage racial et social à leurs égards.

III-2 Les immigrants kabyles face aux services de la police québécoise

Le long de leurs séjours au Québec, les immigrants kabyles subissent, comme toute la population d'ailleurs, les pratiques d'identification qu'effectue la police de Québec. Les interpellations sont diverses et inscrites dans les missions de ce corps de sécurité à l'instar des interpellations routière, dont l'objectif premier est de veiller au respect de code de la sécurité routière (CSR).

Les interpellations routières sans motifs suscitent souvent des tensions entre policiers et les automobilistes et sujet d'interprétations. Les études en viennent à indiquer la présence de profilage racial (Lundman et Kaufman, 2003 ; Warren, Tomaskovic-Devey, Smith, Zingraff et Mason, 2006) bien que l'article 636 de CSR permet à un policier « *d'intercepter un véhicule de façon aléatoire afin de vérifier que le conducteur possède un permis de conduire valide, de vérifier l'état mécanique du véhicule et de valider la condition du conducteur* ». Ces interceptions ne doivent pas être effectuées, il est toutefois précisé, « *de manière arbitraire ou fondées sur des motifs de discrimination ou des motifs obliques* »⁶³.

La question des rapports des corps de sécurité (police de Québec) avec nos informateurs, immigrants kabyles, se résume uniquement à des interceptions

⁶³ Source : Ministère de la Sécurité Publique.

routières. Les interpellations pour des raisons graves (homicides volontaires et involontaires, vols, violences, etc.) ne sont ni signalées, ni révélées par d'autres. Nous avons recensé un nombre non-négligeable de constats d'infraction émis. Au moins une infraction par personne a été commise. L'utilisation quasi-quotidienne de la voiture par nos informateurs, comme dévoilée en haut, explique à notre avis ces interceptions routières. Les infractions ne sont pas graves et oscillent entre excès de vitesse, non-port de la ceinture de sécurité, stationnement dans des endroits interdits.

Aux dires de nos informateurs, les interceptions ne sont pas effectuées d'une façon aléatoire. Elles sont faites, plutôt, suite à une infraction bien constatée. Ce dont témoignent aussi les propos de nos informateurs, qui se recoupent presque tous, c'est un non-laxisme et la non-tolérance des agents devant les infractions commises et leurs dispositions à appliquer *stricto sensu* les règlements de la route. Si le premier constat ne soulève aucune ambiguïté et n'est source d'aucune tension avec les patrouilleurs, ce dernier constat, partagé par la majorité de nos informateurs, en revanche, mérite d'être bien analysé.

Si on se rapporte à l'étude d'Étienne Blais de l'université de Montréal, « *trois groupes de thèmes abordés par les patrouilleurs permettent de comprendre l'émission d'un constat d'infraction : 1) l'attitude, les antécédents et l'âge de l'automobiliste ; 2) l'autoévaluation du patrouilleur ; et 3) l'efficacité perçue du constat* » (Blais, 2017 :270).

Si nous examinons le premier thème, nos informateurs n'ont manifesté aucune attitude belliqueuse envers les policiers. Ils étaient plutôt sereins, et cette sérénité se conjugue avec leurs âges adultes. Le profil de nos informateurs, automobilistes sans antécédents, laissent penser à une réaction plus tolérante des policiers que celle déjà décrite. Ils auraient reçu de simples avertissements à la place des constats d'infraction.

Si nous passons maintenant au deuxième thème de l'autoévaluation du patrouilleur, « *qui est étroitement lié à l'évaluation quantitative du travail du*

patrouilleur » (Blais, 2017 : 271), il semble, selon les dires de nos informateurs, que l'émission des constats répond plus aux exigences de résultats, qu'au respect réel du code de la sécurité routière. Le recours direct aux émissions des constats au lieu d'un travail de sensibilisation et de prévention, dernier thème qui permet de comprendre l'émission des constats d'infraction, conforte davantage cette hypothèse.

En résumé, l'examen de la gravité des infractions et les profils des automobilistes ont montré un recours abusif aux constats d'infraction et une attitude sévère non justifiée des policiers. Si le devoir de résultats pour les policiers semble apparent et détermine leurs décisions, l'existence d'un profilage racial et social mérite vraiment d'être approfondie.

Axe 04- Portraits de quelques immigrants kabyles intégrés

Comme dernier élément de ce chapitre, nous avons jugé utile de présenter des biographies de quelques immigrants kabyles (toute catégorie confondue) qui ont marqué par leur projet migratoire le Québec. Les portraits qui seront présentés ici sont à ceux qui ont réussi leur intégration économique, sociale ou politique. Une intégration qui, la plupart d'entre eux, a été reconnue voire récompensée et primée par de multiples organismes habilités. Ceci est en reconnaissance à leurs services rendus au Québec et à sa population. Ces cas de réussites sont légion et divers, touchant les différents milieux, économique, social, politique et scientifique de la province de Québec. Ils constituent des modèles pour les immigrants.

I- BENHADDADI Mohamed (Rachid)

Benhaddadi est né à Aïn El Hammam dans la wilaya de Tizi-Ouzou en Algérie. Après sa scolarisation à Alger durant les années 1960, il obtient une bourse pour l'URSS en 1975. Il termine ses études d'ingénieur en génie électrique en 1981. Comme il a fini ses études en major de promotion, il a obtenu deux bourses (une Algérienne et une Soviétique) pour faire un Phd en génie électrique, qu'il soutient d'ailleurs en 1986. Dix ans après cette consécration, il décide en 1997 d'aller s'installer à Montréal au Québec. Benhaddadi rejoint le Québec et

obtient un diplôme d'études supérieures spécialisé (DESS) qui lui ouvre les portes d'une carrière importante dans le domaine de l'enseignement et de la recherche.

Benhaddadi était un professeure-chercheur au Gégep du Vieux Montréal. Il est membre régulier du centre de recherche, de développement et de référence en opérationnalisation du développement durable dont la mission est d'accélérer la transformation de la société afin de soutenir la transition socio-écologique par l'innovation durable et la transdisciplinarité.

Ses travaux de recherche se situent dans le champ de l'efficacité énergétique des entraînements électriques, mais en leur donnant une autre dimension par leur inscription dans une réflexion plus globale sur le développement durable.

L'intérêt pour l'enseignement et la recherche lui a permis de contribuer dans la formation d'un peu plus de 400 technologues et 4 000 ingénieurs. Il a également encadré plusieurs étudiants et de stagiaires de différents niveaux.

Auteur prolifique, il a dans son actif 100 publications, dont une partie dans des revues et conférences IEEE. Il est l'auteur de deux ouvrages « Dilemmes énergétiques » et « moteurs électriques, variateurs de vitesse qualité et efficacité de l'énergie », parus successivement en 2008 et 2019.

Actif sur la scène publique et politique, il intervient dans les débats de société à l'instar des commissions parlementaires, Régie de l'énergie, articles de presse, ainsi que par l'animation d'une série de conférences publiques. Il est fondateur et administrateur d'un groupe de réflexion sur le réseau social Facebook intitulé « Science pour tous » qui regroupe plusieurs membres de différents horizons.

Pour son expérience et son expertise dans le domaine de l'enseignement et de la recherche, il a été désigné comme conseiller scientifique au FRQNT, le Fonds de recherche du Québec – Nature et technologies, un organisme instauré par le Gouvernement du Québec qui vise la promotion et le développement de la recherche en sciences fondamentales et en ingénierie. Il est également

administrateur de la célèbre association francophone pour le savoir (ACFAS) pendant 06 ans. Le professeur Benhaddadi reçoit en contrepartie de son dévouement dans le développement et l'avancement de la recherche plusieurs prix et distinctions. En 2015, il obtient le Prix Acfas Denise-Barbeau, prix créé en 2014 et nommé en l'honneur de Denise Barbeau, pédagogue et pionnière de la recherche au collégial. Il lui est décerné pour souligner l'excellence et le rayonnement de ses travaux et de ses actions dans le réseau collégial.

Toutefois, le professeur s'est surtout distingué en (2016) en étant nommé Chevalier de l'ordre national du Québec pour l'ensemble de ses réalisations en rapport avec l'avancement et la transmission des connaissances dans le domaine de l'énergie électrique, plus particulièrement sur les moteurs de nouvelle génération. C'est la haute distinction octroyée pour contribution exceptionnelle dans la société. Il est d'ailleurs le premier kabyle et Algérien de l'Algérie indépendante à recevoir cette distinction de l'ordre national du Québec excepté TIFFOU Étienne, (1998), Jean-Charles Chebat (2004), Eustache Jean-Marc (2011), ALIMONDO Jean-Luc (2014) et Patrick Bruel (2014), qu'on qualifie de pays noirs.

L'Ordre de l'excellence en éducation du Québec a nommé, durant l'année 2018, le professeur Benhaddadi à titre de membre pour sa contribution au système éducatif québécois et le rehaussement de l'enseignement.

Après une carrière pleine de succès et de distinction, Benhaddadi pars enfin à la retraite.

II-AKOUCHE Karim

Karim est né en 1978 à Bou Mahni, dans la commune d'Aïn Zaouia, wilaya de Tizi-Ouzou, en Algérie. C'est un auteur polyvalent qui touche à la poésie, au théâtre, à la dramaturgie, à la chronique et bien entendu, le roman, genre qui l'a rendu très célèbre au Québec et ailleurs. Son arrivé au Québec date de 2008.

Karim est l'auteur de plusieurs romans. Il a dans son actif « La musique dérégulée du monde (2022), Déflagration des sens (2020), Allah au pays des

enfants perdus (2019), j'épouserai le Petit Prince (2014) et « La Religion de ma mère (2017). Il est également l'auteur d'un essai qu'il a intitulé « Lettre à un soldat d'Allah - Chroniques d'un monde désorienté, paru en 2018.

Sa passion pour le théâtre s'est concrétisée par la production de trois pièces : qui viendra fleurir ma tombe ? , « Toute femme est une étoile qui pleure », et enfin « Lettre à un soldat d'Allah.

La qualité et le style littéraire de Karim AKOUCHE, reconnu par ses pairs, ont été récompensés par de nombreux Prix et distinctions. En 2018, il a reçu le Grand Prix « le Lys Arts et Culture », à Montréal, décerné par la Banque Nationale et l'agence de presse Média Mosaïque. En 2021, Karim a été lauréat du Prix d'Excellence des musées canadiens et du Prix d'Excellence des musées du Québec pour la série d'ateliers donnée aux élèves. En 2022, il a reçu également le Prix Parick-Coppens - Revue ENTREVOUS. Les prix n'en finissent pas puisque en 2024, il était finaliste du Prix des cinq continents de la Francophonie 2024 pour son roman *La musique dérégulée du monde*. La notoriété d'AKOUCHE au Québec a contribué aux débats publics sur des sujets d'actualité qui touche la société québécoise, comme la laïcité et le port des signes religieux. Il a été invité en 2014 à s'adresser à l'Assemblée nationale du Québec pour débattre, voire défendre la charte de la laïcité. Il collabore aussi avec différents journaux comme *La Croix*, *Jeune Afrique*, *Le Devoir*, *La Presse*, *Le Journal de Montréal*, *El Watan*, etc.

III- Gherrou Abdelaziz

M. Abdelaziz Gherrou est titulaire d'un doctorat en chimie (spécialisation chimie et technologies de l'eau, USTHB Alger, 2002). Après avoir été professeur-chercheur à l'USTHB (1997-2002), il a effectué deux postdoctorats en Allemagne et en France. Immigré au Québec fin 2004, il a travaillé cinq ans en recherche industrielle sur le traitement des eaux, puis neuf ans au Centre des Technologies de l'Eau de Montréal, menant des projets de R&D sur la contamination de l'eau.

Pionnier dans le développement de matériaux et biomatériaux à reconnaissance moléculaire, ses travaux sur les membranes liquides sont

largement cités. Il a obtenu plusieurs bourses et effectué des séjours de recherche en Europe et au Canada. Ses recherches ont donné lieu à de nombreuses publications internationales, actes de congrès et quatre brevets (deux obtenus, deux déposés) dans le domaine du traitement des eaux.

M. Gherrou a reçu plusieurs distinctions, dont une médaille du Ministère de l'Enseignement Supérieur algérien en 2002 pour sa production scientifique exceptionnelle lors de sa thèse (soutenue en un temps record avec à la clé 09 publications scientifiques parues dans des revues de renom). En 2024, l'USTHB d'Alger lui a décerné un trophée pour l'ensemble de sa carrière. Au Canada, il a été finaliste du concours Phoenix de l'environnement en 2012 et deux fois finaliste du Prix de l'innovation de l'ADRIQ (2012, 2017).

En 2020, il a fondé Chembrains, une entreprise canadienne spécialisée dans les technologies propres pour le traitement et le recyclage des eaux, qui a remporté le prix Envirolys de la meilleure start-up en environnement au Québec en 2022.

M. Gherrou a formé de nombreux techniciens et chercheurs, donne des conférences et siège sur des comités techniques au Québec. Il est également expert pour des organismes de recherche et des revues scientifiques internationales.

Parallèlement, il préside l'association culturelle *Assaddekia-Québec* à Montréal, promouvant la culture et la littérature algériennes à travers des conférences et des hommages. Il anime également un café littéraire. Artiste, chanteur et musicien, il prépare la sortie de sa première chanson avec clip, après s'être consacré à sa carrière scientifique. Il avait participé à des émissions télévisées algériennes dans les années 1990 à l'exemple de la célèbre émission « *Iccenayen u uzeka* » animée par M'Djahed Hamid et aussi dans l'émission de poésie animée par Agueroudj Rabah.

Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons comme objectif principal l'étude des rapports des réseaux institutionnels et professionnel dits formels dans le processus d'intégration économique, sociale et politique des immigrants kabyles au Québec,

au Canada. L'étude a montré le recours global des immigrants de catégorie de résilients aux programmes de formation générale ou destinés exclusivement aux immigrants pour consolider ou acquérir de nouvelles compétences qui leur permettent une insertion professionnelle. Ces formations, les plus indispensables, révèlent une nouvelle réalité jamais déjà signalée, à savoir une reconversion professionnelle quasi générale. La multiplication des formations aide les immigrants dans l'acquisition de nouvelles compétences, qui favorise leur l'employabilité et leur polyvalence. Elles posent également une autre question fondamentale, celle d'un passage d'une immigration de travail à une immigration d'intelligentsia.

Les réseaux formels sont indispensables et jouent un rôle clé dans l'insertion professionnelle des immigrants. Ce qui répond clairement à la question principale de notre recherche. D'autres facteurs, comme le climat et le rapport avec les corps de sécurités, sont ajoutés délibérément pour étudier leurs impacts dans l'intégration sociale et politique des immigrants kabyles.

L'importance de ces réseaux sera examinée davantage dans les cas des migrants de retour qui fera l'objet de notre prochain chapitre.

Chapitre 05

Le retour des Kabyles du Canada

Introduction

Le phénomène de retour attire l'attention des chercheurs en sciences humaines et sociales, et les thématiques qui lui sont liées ne cessent de se développer. Cet intérêt particulier pour la question a permis aux anthropologues, aux sociologues, aux géographes et aux économistes de proposer de nouvelles approches et de nouveaux angles d'analyse.

Le retour, comme à ses débuts, était « *souvent pensé comme un terme définitif au trajet migratoire confiné dans celui de retour définitif* » (Daum, 2007a : 157), à l'image du retour des retraités. Deux aspects de recherche, estiment Lionel Lenoël (2020) et ses collaborateurs, ont contribué à la propulsion de nouvelles études sur les migrations de retour. Le premier aspect est celui des études (économiques surtout) qui se sont intéressées au rôle que peut jouer le retour dans le développement des pays d'origine. Ces études interrogent l'apport positif ou négatif des migrants de retour dans le développement local. Le second souffle, par contre, est donné par le « transnationalisme » dans les études des migrations internationales. Les nouvelles approches du transnationalisme perçoivent le retour non comme une fin de parcours migratoire, mais plutôt comme une étape d'un parcours migratoire dynamique et complexe. Par ce renouvellement, la notion de retour devient polysémique et recouvre une diversité de situations et différentes modalités. Le même constat auquel est arrivée Véronique Petit dans le travail qu'elle a coordonné (Petit, 2007).

L'importance de cette question du retour est ce qui nous a poussé à l'appréhender dans cette étude et à l'intégrer dans le guide de l'entretien. Qu'il s'agisse de retours définitifs ou de va-et-vient, le chapitre aborde le retour dans ses différentes modalités. Quelle place alors pour cette notion de retour dans le phénomène migratoire des Kabyles vers les villes du Canada ?

Pour répondre à cette question, nous nous sommes penchés d'abord sur les études qui ont traité cette question du retour des Algériens. La présentation diachronique d'une série d'études - dominées par les études économiques et

sociologiques - abordant le retour sur le plan institutionnel ainsi que les initiatives individuelles a montré l'échec des politiques d'aide au retour, voire l'absence d'une politique de migration de retour, qui se sont répercutées négativement sur la contribution des migrants dans le développement national et local.

Axe 01 : Les retours définitifs des Kabyles du Canada

La question centrale du retour des Kabyles du Canada est traitée ici à travers ses différentes modalités possibles. En analysant les retours durables (définitifs) et temporaires, cette étude permet d'examiner en détail : la nature des cas de retour, les motifs invoqués et les alibis, la réintégration dans le pays d'origine, les formes de solidarité observées, ainsi que le lien avec le codéveloppement. Autrement dit, c'est le projet migratoire dans sa dynamique qui a été appréhendé à travers le retour.

I-Un petit aperçu sur la question du retour en immigration

La question du retour en immigration, ou ce que les spécialistes en migration appellent « migration de retour », fait partie intégrante et prend toute son importance ces dernières décennies dans l'étude des processus de migration. Comme l'explique Douki, cette « *notion de "retour" est une élaboration conceptuelle qui remonte au tournant des XIXe-XXe siècles, et relève d'une double dynamique : elle est à la fois une construction des savoirs et un produit des politiques migratoires qui s'affirment alors* » (Douki, 2013 : 11).

Sur les politiques migratoires, de retour de surcroît, « *les pays européens sont les premiers à avoir mis en place des politiques incitatives au retour : en Allemagne depuis 1972, aux Pays-Bas depuis 1975, en Suisse depuis 1978, et en France de 1977 à 1981, puis à nouveau en 1984* » (Parant, 2000 : 82). Mais, sur l'ensemble de ces pays européens, la France se distingue en étant le premier pays « *à avoir institué une procédure de retour volontaire avec assistance financière, vulgarisée sous la dénomination du "million"* » (Lebon, 1979, 37). Antérieurement, la France a collaboré avec l'Algérie dans la mise en pratique de la politique dite « formation de retour » que SAYAD a qualifiée autrefois d'exemplaire. Plus explicitement, «

cette coopération des années 1974 consistait à former des immigrés algériens en France avant leur retour présumé en Algérie et leur recrutement dans les secteurs de l'économie algérienne » (Moussouni, 2024 : 218).

Malgré les efforts et la multiplication des politiques incitatives au retour de ces pays européens à forte immigration, *« les différentes législations, en particulier en France, ont toujours eu un impact marginal, quelle que soit la formule – rapatriement humanitaire, aide à la réinsertion, codéveloppement »* (Parant, 2000 : 81). En analysant les résultats de ces politiques sur l'immigration malienne en France, Christophe Daum arrive au même résultat en affirmant que *« contrairement aux effets attendus, ce n'est pas à un mouvement de retour que l'on va assister alors, mais bien à la fixation des immigrés en France : la migration de travail se transforme en migration de peuplement »* (Daum, 2007a : 159). C'est ce dont témoigne aussi l'échec des politiques françaises envers les immigrés algériens. La gestion du dispositif d'aide au retour des étrangers, dont les modalités générales sont définies dans une circulaire du 7 décembre 2006, a été confiée à l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII), anciennement l'Agence nationale d'accueil des étrangers et des migrations (Anaem), établissement public sous tutelle du ministère de l'Intérieur. Il convient de noter aussi que face à ces incitations gouvernementales, que certaines agences nationales mettent en œuvre, il existe d'autres politiques incitatives au retour d'ordre institutionnel, à l'instar de celle initiée par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) à laquelle adhère le Maroc, pays voisin. L'Algérie a également signé des accords de réadmission pour les retours contraints ou communautaires de migrants en situation irrégulière avec plusieurs pays de l'Union européenne, notamment l'Italie, l'Allemagne, la Suisse et la France. Cependant, ces accords bilatéraux sur les retours forcés et les dispositifs entrant dans le cadre du marché du travail ou au code de l'investissement dans les trois pays du Maghreb (Algérie, Tunisie et le Maroc) qu'Azziz NAFA a retracé dans son travail, montrent *« qu'il n'existe pas de politiques de migration de retour*

proprement dites » (Nafa, 2018 : 72) censées contenir des programmes centrés « *sur la mobilité professionnelle, la circulation migratoire ou la réintégration des migrants* » (Nafa, 2018 : 72).

La notion de retour sera suivie par un travail académique, de recherche et une façon très évolutive à partir des années 1990 en anthropologie et en sociologie. Nous citerons « *entre autres les travaux de George Gmelch (1993) sur les expériences des migrants de retour à la Barbade, les recherches de Luis Eduardo Guarnizo (1997) sur le retour des migrants dominicains, les analyses des dynamiques circulatoires de Loretta Baldassar (2001) dans le contexte des familles italiennes en Australie ou encore les « retours contraints » des femmes maliennes observées par Catherine Quiminal (2002). À la même période, une perspective englobant aussi bien les sociétés d'origine que celles d'accueil s'ouvrait dans les études migratoires (Gardner, 1993 ; Sayad, 1999)* » (Lenoël, et al, 2020 : 08). Si le retour dans les premières recherches était considéré comme une fin en soi et a comme caractère définitif (retour après la retraite, renoncement au projet migratoire, etc.), l'affirmation du paradigme de transnational et les concepts de mobilité et de circulation dans les études migrations internationales apportent un regard nouveau sur cette notion. Les études récentes s'accordent sur la polysémie de cette notion et la diversité des expériences et modalités qu'elle englobe. Giulia Bonacci a écrit à ce propos : « *Rentrer, revenir, rester, partir, repartir, rentrer, rapatrier, retourner, autant de verbes signifiant le mouvement, la mobilité, la circulation entre des lieux, autant de termes simples qui recouvrent une grande diversité d'expériences* » (Bonacci, 2010 : 19). Même constat pour la démographe Véronique PETIT et ses collaborateurs dans le livre qu'elle a dirigé, en concluant qu'« *Il n'y a pas un, mais des modèles de retour qui correspondent à des situations d'échec, de réussite, de transition, d'adaptation* » (Petit, 2007 :14). Elle revient fort à propos sur l'exemple de retour à l'âge de la retraite, que nous avons déjà cité en haut, comme un retour définitif et planifié, en le réduisant à « *une des modalités possibles du retour* » (Petit, 2007 :14). Dans le

même livre et dans son article à titre provocateur « Les retours en migration : une notion polysémique, des formes migratoires multiples » Bénédicte Michalon, cite Schaeffer qui écrit : « *Le retour au pays d'origine ne devient qu'une étape d'un parcours fait de l'alternance entre des départs et des retours multiples* » (Michalon, 2007 : 37), pour montrer une des modalités de retour- le va-et-vient- qui marque le parcours des immigrés.

II- Les études sur le retour des immigrés algériens

C'est dans la foulée des débats et des recherches qui ont suivi les politiques d'aide au retour et de réinsertion des immigrés en France qu'est apparu en 1982 l'ouvrage du chercheur Mohamed KHANDRICHE sur la politique de retour et de réinsertion des travailleurs immigrés que l'État algérien a mis en œuvre. Intitulé *Développement et réinsertion* (1982), l'auteur a étudié de près et « *de façon approfondie ce projet de réinsertion, en a examiné les différents aspects, les résultats obtenus, ainsi que les problèmes pratiques et les difficultés auxquelles il se heurte* » (Padrun, 1984 : 231). Connaissant la complexité du phénomène de retour, l'auteur a adopté deux démarches : une économique, avec laquelle il a analysé des cas concrets de réinsertion (offres et demandes d'emploi), et une deuxième sociologique, en recourant plus précisément au modèle des âges d'Abdelmalek Sayad (rapport des trois âges à la question du retour).

Une année après la parution de ce livre, SAYAD revient lors d'un colloque tenu à Grenoble en 1983 sur la formation-retour que les autorités algériennes et françaises ont mise en place. Les actes du colloque feront l'objet d'une publication en 1985 sous forme d'un ouvrage intitulé *Les Algériens en France, genèse et devenir d'une migration* sous la direction de J. Costa-Lascoux et E. Temime. Si l'immigration algérienne est exemplaire à plusieurs égards, cette formation l'est encore davantage par sa genèse, ses fonctions et sa signification globale, estime SAYAD.

L'importance du retour dans le processus migratoire et l'attention qu'il faut bien lui porter dans les études migratoires feront l'objet d'une publication d'un

long article paru en 1998 au titre clair et parlant : « Le retour, élément constitutif de la condition de l'immigré ». Pour Sayad, « *la notion de retour qu'il y a lieu de constituer en un véritable objet d'étude [...] constitue une des dimensions essentielles de cette anthropologie dans la mesure où elle implique nécessairement plusieurs modes de relations* » (Sayad, 1998 : 16). Il cite à cet effet la relation au temps d'hier et de présent – même s'il n'y a pas un retour à l'identique –, la relation au sol, en toutes ses formes et ses valeurs, précise-t-il, et enfin la relation au groupe que l'immigré continue à porter en lui, bien qu'il l'ait quitté.

Le retour, ou ce mythe du retour qui « *perdure même quand la possibilité concrète de revenir s'éloigne de la portée des acteurs* » (Sinatti, 2011), est important à analyser, comme celles d'ailleurs des conditions initiales au pays d'origine, estime SAYAD, en raison de sa fonction fondamentale, et pas la seule, celle « *d'assurer la relève migratoire* » (Sayad, 1999).

L'historien Jean-Charles Scagnetti revient quant à lui dans un article paru en 2004 sur les conditions des migrants de retour temporaire ou définitif des années 1973-1983 après leur réintégration dans la société algérienne. L'auteur décrit la marginalisation et l'exclusion pas « *uniquement sociales, économiques ou spatiales, mais d'une forme de marginalité "légale", développée par l'administration algérienne doublée d'une marginalité comportementale ou culturelle colportée par certains émigrés et entretenue par la société d'accueil* » (Scagnetti, 2004 : 01) dont souffrent ces migrants de retour.

Le regain d'intérêt pour la question du retour des Algériens se confirme davantage et se consolide avec le projet de recherche MIREM, auquel a participé une équipe de spécialistes renommés des études migratoires algériennes, comprenant l'éminent sociologue Mohamed Saïb Musette et ses collaborateurs, Hocine LABDELAOUI et Abderahmane BELHOUARI. Dans le Rapport d'analyse de ce projet MIREM-AR 2007/01, l'équipe a d'abord rappelé les circonstances du lancement pour la première fois dans la Charte Nationale de

1975 d'une politique algérienne de réinsertion des immigrés et son officialisation par un décret N° 81-80 du 2 mai 1981, avec la création d'un Comité National de la réinsertion des nationaux résidant à l'étranger. En dépit des ambitions des autorités de l'époque, cette politique de retour dans sa phase première, conclut le rapport, « *va ainsi connaître des résultats mitigés, tout comme l'aide au retour des autorités françaises, qui aura peu d'impact sur la migration algérienne* » (Musette et al., 2007 : 09).

L'échec de la première politique de retour et de réinsertion des résidents algériens à l'étranger a incité les autorités à reconsidérer leurs approches sur la question. Il faut dire que « *ce renouveau de la stratégie algérienne date des Assises de l'Émigration (1995) qui a donné naissance à un programme et une délégation ministérielle* » (Musette et al., 2007 : 16). Le vocable de la « communauté nationale à l'étranger » (CNE) se substitue à celui « des nationaux résidant à l'étranger », et un ministère délégué à cette communauté sera même institué. Des mécanismes sont mis en place et des avantages sont donnés, non pour la réinsertion, mais plutôt pour la contribution de ces compétences nationales au développement économique.

Bien qu'il soit dédié aux politiques de retour et de réinsertion, le rapport n'a pas omis de rappeler l'aspect volontaire du retour des migrants algériens en dehors de tout mécanisme d'État. Les auteurs affirment à ce propos que « *les migrants algériens reviennent au pays sans qu'il n'y ait un dispositif attractif ni par les autorités algériennes ni par les autorités françaises* » (Musette et al., 2007 : 20).

Les études sociologiques sur la migration de retour se multiplient de jour en jour, à l'image de celle d'Emmanuelle Santelli (2010), qui s'est intéressée aux descendants des immigrés algériens en France et à leur retour pour investir en Algérie. Par une approche biographique, l'auteure a retracé le cheminement de cet investissement économique et les parcours de ces entrepreneurs de la diaspora algérienne. Le sociologue algérien Mohamed Madoui (2012) a aussi étudié les

entrepreneurs algériens en France et en Algérie, en analysant les facteurs politiques, socioculturels et religieux mis en œuvre dans l'acte d'entreprendre et les réseaux mobilisés à cet effet.

NAFA Azziz est l'un des chercheurs aussi qui s'est penché sur le rôle de la diaspora dans l'initiative d'entreprises innovantes et le transfert de la connaissance dans le pays d'origine. Cette notion de retour pour NAFA peut recouvrir deux cas de figure : soit la « *fin d'une mission menée dans un ou plusieurs pays étrangers qui se décide avec l'aboutissement des objectifs assignés au départ et l'intention d'en concrétiser de nouveaux au retour [...]* soit une mise à fin décidée suite à l'échec subi pendant le séjour » (Nafa, 2018 : 06). Cette recherche, menée en 2015, a mis en évidence le caractère transnational des entrepreneurs, confirmant « *cette nouvelle réalité fondée non pas par une migration de retour physique et définitif, mais plutôt, par une approche circulatoire et transnationale* » (Nafa, 2018 : 81).

Dans le souci de suivre l'enchaînement des études sur les entrepreneurs immigrés algériens, nous avons délibérément laissé en dernier lieu, pourtant antérieure à celle de Nafa, la prochaine étude migratoire du chercheur algérien Karim KHALED. Ce sociologue s'est intéressé à la problématique du retour de l'intelligentsia algérienne émigrée, une catégorie qu'il considère différente de celle des paysans illettrés. Sa recherche, focalisée essentiellement sur les enseignants-chercheurs, est composée essentiellement d'enseignants-chercheurs installés à l'étranger. Selon l'auteur, et comme résultats de ses recherches, « *ce champ migratoire de l'intelligentsia algérienne concernant notamment les enseignants-chercheurs installés à l'étranger est structuré historiquement par deux types de postures de retour : le retour nostalgique et le retour stratégique* » (Khaled, 2012 : 29). Il définit ces deux postures de retour comme suit : « *Les retours stratégiques des élites intellectuelles algériennes sont des retours à vocation symbolique et sociale. Ils concernent des élites dont les investissements sont restés inachevés, alors qu'elles ont essayé en vain de réaliser leur idéal dans*

leur pays avant leur départ forcé vers l'étranger ». (Khaled, 2012 : 30). Ces retours stratégiques ont lieu, ajoute l'auteur, « *avec une conscience d'une "dette envers la société" et à la recherche d'un statut symbolique ou s'inscrivent dans des logiques de mobilité circulaire propres aux intellectuels binationaux (ou "multi-nationalités")* », d'accueil (Khaled, 2012 : 31). Quant à la seconde posture catégorique, le sociologue explique que les retours nostalgiques « *sont l'expression de l'inconscient de ceux qui ont déjà vécu dans leur pays d'origine* ». (Khaled, 2012 : 32). Le retour dans ces cas est une occasion de revisiter ces lieux.

Entre ces deux postures de retour, conclut le chercheur, la différence fondamentale réside dans le fait que la première est animée par le rationnel, alors que la deuxième est impulsée par l'émotionnel.

III-Le retour des Algériens du Canada

Malgré la multiplication des études ces dernières années sur l'immigration algérienne au Canada, la question de retour des émigrés n'a pas suscité encore d'engouement chez ces auteurs. Un constat qui semble évident au regard de la récurrence du phénomène comparativement à d'autres mouvements migratoires au Canada. Il peut s'expliquer aussi par les politiques d'intégration et de rétention menées par les autorités fédérales et provinciales envers les nouveaux arrivants et qui fait peut-être de l'idée de retour aux yeux de ces auteurs inimaginable, du moins à présent. Restée donc marginale, cette question n'a été abordée que par BELAIDI Ali dans sa thèse, plusieurs fois citée dans ce travail.

Pour cet auteur, « *le retour définitif peut signifier la réussite de projet migratoire ou, au contraire, un renoncement au projet de départ* (Belaidi, 2019 : 165). Dans les deux cas, « *le retour définitif exige un alibi pour légitimer l'acte de reprendre le chemin vers la société d'origine et d'abandonner son projet de départ* », ajoute l'auteur (Belaidi, 2019 : 35).

Dans le premier cas, qui assigne une réussite au projet de retour, l'auteur cite l'investissement et l'acquisition de biens dans le pays d'origine comme alibis qui justifie cet acte. Ce type de retour, estime l'auteur, est l'œuvre généralement

de migrant (s) qu'il identifie dans la catégorie de migrant « opportuniste ». Une catégorie qui enferme en son sein toute personne (immigrante) qui n'a d'objectifs derrière son projet migratoire que le pécule à ramasser pour le besoin d'investissement dans le pays d'origine. La durée d'atteinte de cet objectif est ce qui détermine le moment de départ inversé, du retour.

Quant au deuxième cas de figure de l'acte de retour, où l'immigré (s) se retrouve obligé ou poussé à penser le retour et à renoncer à son projet migratoire, BELAIDI pointe de doigt les enfants et les problèmes d'intégration économique ou sociale, - quel qu'ils soient- qui s'accumulent, derrière cette décision. Ils sont les deux motifs qui « *poussent certains à penser le retour* » (Belaidi, 2019 : 172). Ce retour renforce le sentiment échec et demande des motifs légitimement justifiés.

Le travail de BELAIDI sur le retour définitif (accompli, fantasmé, impossible, etc.) des migrants algériens est très intéressant sur sa mise en lumière la volonté individuelle ou collective de ces retours. Son caractère plutôt institutionnel n'est guère posé parce que le Canada ne croit plus à l'efficacité et n'amène pas une politique d'aide au retour à l'instar des pays européens.

L'importance de ce travail réside aussi dans la légitimation des décisions de retour face à la communauté d'origine, qualifiée de « *tribunal social* »⁶⁴. Comme la décision de départ nécessite des alibis pour la justifier, la décision de retour exige également des alibis pour la légitimer, rappelle le chercheur. Cependant, ce qui manque dans ce travail et sur cet aspect-là est l'analyse de processus de réintégration dans la communauté d'origine qui suit chaque projet de retour.

En parallèle à ces retours dits définitifs, l'auteur n'a pas omis d'évoquer, même d'une façon hâtive, les va-et-vient au pays d'origine, en Algérie. La nostalgie du pays et de la famille motive, voire exigent de ces migrants des retours

⁶⁴ Nous reprenons à notre compte cette notion de BELAIDI Ali.

majoritairement pendant les vacances d'été. Malgré l'appartenance et les engagements envers la famille auxquels sont tenus les immigrés, plusieurs facteurs d'ordre économique, géographiques et sociaux entravent des va- et- viens annuels. Contraints par la distance géographique, et les coûts associés à ces retours (billets d'avion, cadeaux, loisirs, etc.) les immigrés recourent à des retours alternés ou calculés.

IV-Le retour des Kabyles du Canada

Comme mentionné précédemment, notre population d'étude comprend des « migrants de retour ». Cette notion recouvrant plusieurs modalités de retour, notre population sera divisée en deux catégories : le retour définitif et le retour temporaire, c'est-à-dire les va-et-vient au pays d'origine, l'Algérie (la Kabylie). C'est un choix qui, espérons-le, mettra l'accent sur les différentes modalités de retour et permettra de cerner cette migration de retour des Kabyles au Canada dans sa totalité.

IV-1- Typologie des retours définitifs

Pour étudier ces modalités de retour (définitif) nous les divisons en trois catégories distinctes : « retours volontaires », « retours calculés » et « retours forcés ».

Dans la première catégorie des retours volontaires, l'accent est mis sur la volonté propre des migrants. La décision de retour est prise après une période plus ou moins longue, délibérément et sans contrainte. C'est une décision mûrie et réfléchie. Les facteurs motivant ce choix varient d'un individu à l'autre, oscillant entre des considérations économiques, sociales et culturelles.

Quant à la deuxième catégorie, celle des retours calculés, la décision de retour est envisagée avant même le départ du pays d'accueil. Le retour est ainsi inscrit dans leurs projets migratoires. Toutefois, la décision de rentrer est subordonnée à la réunion de toutes les conditions et à l'atteinte des objectifs fixés au préalable.

Entre ces deux catégories, une troisième catégorie de retours que nous avons qualifiée de « retours forcés » se profile. Ces cas de retour concernent les personnes qui, à un moment donné de leur projet migratoire au pays d'arrivée, ont été contraintes de revenir définitivement.

IV-2-Tableau et caractéristiques des migrants de retour définitif

Grâce à la technique de boule-de-neige, utilisée tout au long de notre enquête, nous avons réussi à rencontrer et à interviewer huit (08) personnes. Notre population d'étude, un peu limitée aurait pu bien être plus représentatif si d'autres migrants de retour ont accepté de participer à notre étude. Malgré notre insistance, ces migrants ont refusé catégoriquement de témoigner. Cette hésitation est due en partie, selon les informations recueillies auprès de l'entourage de ces migrants, aux événements et circonstances parfois dramatiques qui ont entouré ces projets inversés, ceux de retour.⁶⁵

Tableau⁶⁶ : cas et types de retour

informateurs	Situation matrimoniale	Niveau d'instruction	Résidence	Durée de séjour au Canada	Type de retour	Intention de retour avant le départ
01	Marié avec enfants	Secondaire	Bejaia	08	Volontaire	Oui
02	Marié avec enfants	Secondaire	Bejaia	01	Volontaire	Oui
03	Marié avec enfants	Universitaire	Bejaia	03	Calculé	Oui

⁶⁵ La question d'honneur, les conflits conjugaux et les non-dits sont les raisons derrière le refus essuyé.

⁶⁶ Source : extrait de notre population d'étude.

04	Marié avec enfants	Universitaire	Bejaia	01	Volontaire	Oui
05	Célibataire	Universitaire	Bejaia	01	Forcé Maladie du père	Non
06	Célibataire	Universitaire	Bejaia	01	Forcé Maladie de la mère	Oui
07	Fiancé	Universitaire	Bejaia	02	Volontaire	Oui
08	Marié	Secondaire	Bejaia	01	Volontaire Deuxième rémigration	Oui

La première analyse de ces profils, et non des entretiens de ces informateurs, révèle qu'à l'image de la communauté algérienne en général, l'immigration familiale est encore prédominante dans ce mouvement des Kabyles. Cette tendance, déjà mentionnée, se confirme ces dernières années ; cela dit, elle ne saurait nier l'existence d'une immigration d'hommes célibataires.

Le deuxième constat que nous pouvons faire porte sur l'âge des informateurs kabyles. La tranche d'âge [25-55] domine chez nos informateurs et illustre ce qui a été écrit sur l'immigration algérienne en général, à savoir une immigration jeune.

Nous terminons l'analyse des points communs entre le mouvement migratoire algérien et le mouvement migratoire kabyle, représenté ici par notre population d'étude, par le niveau d'instruction très élevé et les qualifications reconnues de l'ensemble de nos informateurs. Ce constat répond également au même schéma décrit par les précédentes études sur l'immigration algérienne au Canada.

Ce qui ressort de la lecture de la colonne « durée de séjour » sur le tableau, c'est la courte période d'une « année » passée par la majorité des migrants de retour avant de renoncer à leurs projets migratoires. Contrairement aux études antérieures qui s'intéressent à la durabilité du retour, ce critère temporel apparaît comme particulièrement crucial pour nos informateurs. Si la période déterminée d'une « année » peut être mise en relation avec la période prolongée du « congé sabbatique » auquel recourent la majorité de ces migrants, de nombreuses interrogations demeurent quant aux attentes et aux facteurs d'attraction et de répulsion qui sous-tendent leurs projets migratoires. Ces interrogations, notamment la comparaison avec l'investissement en temps et en argent consacré au projet initial de départ, restent sans réponses.

IV-3 Les retours volontaires des Kabyles du Canada

Comme nous pouvons bien le constater, la majorité de nos informateurs, cinq (05) sur huit (08), disent avoir quitté le Canada volontairement. La situation matrimoniale de nos informateurs varie entre mariés et célibataires. Le niveau universitaire est le niveau d'instruction le plus dominant, mais sans pour autant exclure des niveaux moins élevés.

Les limites de la technique de boule de neige ont malheureusement conduit à une forte concentration de nos informateurs sur la seule wilaya de Béjaïa, au détriment des autres wilayas et des frontières de la région de Kabylie. Une lacune qui ne sera fort heureusement pas observée dans la deuxième modalité de retour. La durée de séjour pour nos informateurs oscille entre une (01) année et huit (08) ans. L'analyse de ces cas des retours volontaires se fera en fonction de ces variables, avec comme dernière variable l'« intention de retour » exprimée avant tout départ. Cette variable est fondamentale dans la compréhension de la stratégie de prévoyance et de prudence que suivent certains migrants.

IV-3-a Retour *versus* intention de retour

Comme nous pouvons le constater, l'ensemble de nos informateurs de retours volontaires ont déclaré avoir envisagé un retour avant même leur départ.

Leurs réponses à notre question sont sans équivoque. L'informateur (01) a déclaré à ce sujet : « *Pour moi, je savais qu'un jour je reviendrai chez moi* ».

Bien que son retour soit certain, l'incertitude plane sur sa durée et sa date. Son profil de retraité et la mise en disponibilité de son épouse pour une longue durée laissent penser, et peuvent expliquer, comment l'aspect temporel n'est pas déterminant dans son cas.

L'informateur (02) était aussi convaincu d'un retour imminent au pays, en affirmant à ce sujet : « *Oui, franchement, j'avais envisagé un éventuel retour au cas où j'aurais senti l'échec de mon projet migratoire* ». Notre informateur (04) n'a pas non plus fermé la possibilité d'un retour au pays. Il a déclaré : « *Oui, j'avais déjà envisagé un retour si, bien sûr, la situation ne me plaisait pas. Je regagnerai mon pays sans aucun complexe, ni honte* ».

Dans ces cas des retours volontaires, nous apercevons combien l'intention de retour, formulée dès avant le départ, détermine la concrétisation du projet inverse de retour.

IV-3-b Retour et niveau d'instruction

Le tableau des migrants de retour démontre clairement une égalité entre les niveaux d'instruction universitaire et secondaire en ce qui a trait à la décision de retour. Autrement dit, quel que soit le niveau d'instruction, la décision de retour peut être prise sans considération de ce niveau. Cet état de fait peut s'expliquer par la non-reconnaissance réciproque des diplômes et qualifications des immigrants sur le marché du travail. La disqualification et, pire encore, le chômage touche la majorité des immigrants sans considération de leur niveau d'instruction, comme l'ont bien démontré les différentes études. Il faut dire que plus les immigrants sont surqualifiés, plus ils sont exposés aux problèmes de recrutement et de reconnaissance sur le marché du travail canadien (québécois). Seule une nouvelle formation, une mise à niveau ou une expérience québécoise peuvent remédier à ces problèmes et aider à la valorisation de leurs qualifications.

IV-3-c Retour et situation matrimoniale

Le caractère familial de cette immigration au Canada se reflète dans notre tableau et sur les migrants de retour. Sur les cinq cas des retours volontaires, un seul célibataire figure dans cette catégorie.

L'analyse première et hâtive de cette situation laisse imaginer une facilité de prise de décision de retour de ces couples. Une facilité qui n'est possible que grâce à la domination de l'homme sur la prise de décision – que lui confère le système patriarcal – sans aucune concertation avec la femme. Or, l'analyse attentive de ces cas montrera que la prudence doit être de mise pour différentes raisons.

Dans les cas cités, les femmes (épouses) respectives des informateurs (02), (03) et (08) n'ont jamais entamé un processus pour s'insérer économiquement ni socialement. Si elles ont suivi le processus d'intégration et de francisation mis en place par les autorités provinciales, seuls les hommes ont enchaîné de « petits boulots », comme ils aiment à les qualifier. Appelés par les agences de placement ou travaillant dans l'informel, ces hommes ont du mal à s'adapter à de nouveaux travaux et à leurs rythmes infernaux. Travaux pénibles et insalubres, ces hommes ont accepté malgré eux de travailler dans des entrepôts et des usines dans des domaines sans aucun rapport avec leurs qualifications. Des conditions qu'ils n'avaient jamais imaginé vivre en comparaison avec celles qu'ils espéraient trouver. Une intégration économique échouée qui compromet leur intégration sociale et politique. L'insertion professionnelle non commencée de ces femmes a rendu la décision de retour plus facile et sans complication, contrairement à notre informateur (01) qui a connu un processus plus complexe et bouleversé. Des conditions qui seront à l'origine de l'état dépressif et de la santé mentale dégradée de notre informateur. Dans un entretien réalisé en Algérie, il affirme: « *J'étais souvent dans un état dépressif et je prends des calmants. Je ne fréquente personne même ici au bled. J'étais vraiment perdu* ».

Le témoignage de notre informateur interpelle sur la santé mentale des immigrants qui succombent suite à des problèmes d'intégration, de ruptures conjugales et aux fréquentes questions d'honneur. S'estimant atteints dans leur dignité, des migrants regrettent leur projet migratoire en comparant leurs nouvelles conditions dans le pays d'accueil avec celles antérieures dans le pays d'origine. Ce couple a séjourné pendant huit (08) ans dans la ville de Montréal, au Québec. L'homme, comme la majorité de nos informateurs, a accumulé des emplois dans des lieux et des secteurs différents. Une carrière qui n'a jamais apporté satisfaction à notre informateur. Contrairement à son époux, la femme, médecin de formation, a décidé de suivre une formation comme infirmière à l'université après avoir échoué à trouver un emploi dans le milieu réglementé de la santé. L'ordre des médecins n'a pas reconnu son diplôme ni son expérience professionnelle. La formation suivie lui a ouvert les portes du monde du travail. Cette intégration économique a entraîné son intégration sociale et celle de ses enfants, scolarisés dans des écoles canadiennes (québécoises) et pratiquant des activités sportives et de loisir. Ces facteurs motivent l'installation des parents et les dissuadent de l'idée de retour.

Notre informateur (01) :

« Après des années au Canada, j'étais plus déterminé de retourner au pays. Le seul problème pour mon retour était ma femme qui ne voulait pas rentrer. Malgré la situation difficile dans laquelle nous vivons, elle s'entêtait toujours. Il a fallu l'intervention de sa famille, qui ne supportait pas une rupture de notre mariage, pour qu'elle se ressaisisse ».

Le retour difficile du couple a nécessité l'intervention de la famille élargie pour sauver l'alliance en pleine rupture. Un retour que nous qualifions de « *retour négocié* ».

« Elle m'a posé des conditions concernant son poste de travail. Comme elle a déposé sa démission après

l'écoulement de son congé sabbatique, elle avait peur de ne plus trouver de travail en Algérie. Je lui ai promis de la réintégrer dans son poste de médecin ».

Pour ne pas entraver la scolarisation de leur fils, le couple a décidé de le laisser au Canada.

Les difficultés de retour pour les couples dont les conjoints ont des projets divergents sont légion. Notre informateur (02), interrogé depuis son domicile en Algérie en témoigne ainsi :

« Il y a de nombreux cas d'immigrés au Canada qui n'arrivent pas à rentrer au pays. Leurs femmes ne veulent plus y retourner et sont prêtes à sacrifier tout pour cela. J'ai déjà entendu des cas similaires où des femmes demandent le divorce juste à cause de cette question de retour sur laquelle leurs époux insistent ».

L'histoire de retour de notre informateur (01) révèle aussi l'importance et l'influence de réseaux personnels dans la décision de retour. Des *réseaux informels* de type *familial* ainsi catégorisé par Myriam Simard (1995). Ces *liens forts* de famille que nous pensons absents dans la prise de décision dans cette nouvelle migration, d'entreprise individuelle, ressurgissent et ne semblent pas avoir perdu de leur influence. Un constat qui a poussé Audrey Lenoël à dire que *« dans chaque retour cohabitent un projet individuel et un projet qui articule le maillage de relations familiales et communautaires autour du migrant retourné »*. (Lenoël et al, 2020 :16).

IV-3-d Réintégration des migrants de retours volontaires

Après la question des facteurs à l'origine du retour et de leur légitimité, les migrants sont confrontés, à leur arrivée, à la question de la réintégration économique, sociale et politique dans leur pays d'origine. Une question très cruciale, car elle interroge à la fois les projections de ces migrants pour retrouver un statut social équivalent ou supérieur à leur statut antérieur, ainsi que la

nécessité de justifier leur décision de retour auprès de leur famille et de leur communauté. Enfin, cette question permet de saisir les représentations des migrants de retour sur le Canada, informations que les futurs migrants cherchent désespérément à obtenir.

Dans cette catégorie de retour volontaire, la réintégration économique de nos informateurs est jugée facile. Nos informateurs ont regagné leurs postes de travail et ont retrouvé leur statut social antérieur. C'est ce qu'explique l'informateur (01) concernant les conditions de sa réinsertion professionnelle.

Les cas respectifs de nos informateurs (02), (04) et (07) témoignent aussi de cette réinsertion facile. Notre informateur (02) revient sur son retour : « *J'ai rejoint mon poste au centre de formation et d'apprentissage* ». Depuis son domicile en Algérie, notre informateur (07) déclare aussi : « *Dès mon retour, j'ai regagné mon poste d'enseignant* ».

La réintégration économique réussie de ces migrants témoigne de l'efficacité de la stratégie de « prudence » pour un retour plus ou moins apaisé. Cette stratégie, que nous proposons de nommer ici « stratégie de prudence », est « *une forme de prévoyance face à un éventuel sentiment d'échec du projet migratoire et de la mise en œuvre de mécanismes pour un retour plus apaisé* ».

La réintégration sociale est l'autre défi auquel les migrants de retour sont confrontés. Justifier leur retour auprès de leur famille et de leur communauté, souvent perçu comme un échec, est une tâche ardue qui vire parfois au harcèlement.

Notre informateur (01) a surmonté le problème de la réintégration sociale :

« *La famille savait depuis longtemps que j'avais l'intention de retourner chez moi, en Algérie. La joie était de côté de ma belle-famille après que notre mariage est enfin sauvé* ».

Il était confronté plutôt à la réinsertion des ces enfants comme il l'a décrit dans ses propos :

« Au départ, j'avais un problème avec la scolarisation de mes enfants. Quand le problème de leur réintégration est résolu il fallait les aider à apprendre à nouveau la langue arabe. Je les ai inscrits au cours de soutiens. Le début était difficile, mais au bout de quelques années, ils ont réussi le pari. Ma fille surtout est souvent classée dans les premiers rangs ».

Place aux regrets d'être partis au Canada, nos informateurs (02) et (07) ont réussi à fonder une famille en Algérie et à vivre auprès des leurs.

Le renoncement au projet migratoire et l'expérience vécue ont façonné les représentations de ces migrants de retour sur le Canada. Des représentations que nous pouvons bien lire à travers leurs réponses aux questions posées sur l'image du Canada et la question d'un possible nouvel essai d'émigration. Le pays d'Eldorado s'effrite aux yeux de ces migrants.

Notre informateur (02) affirme :

« Je ne déconseille pas les gens de partir. Toutefois, je leur donne la vraie image du Canada. Ce n'est pas un paradis et il faut faire énormément d'efforts et de sacrifices pour s'intégrer ».

Des représentations qui expriment leur refus catégorique de réfléchir à un nouveau projet migratoire. Notre informateur (02) est catégorique :

« J'ai mis fin, dans ma tête, à l'émigration. Si demain, j'ai suffisamment d'argent, je ne partirai en voyage que vers les autres contrées que je ne connais pas encore ». Réciproque pour l'informateur (01) qui affirme : *« Non. Ce n'est pas dans mes projets. Je suis bien chez moi ».*

IV-4 Les retours forcés des Kabyles du Canada

Deux exemples de retours forcés sont présents dans notre population d'étude. Il s'agit respectivement de notre informateur (05) et informateur (06). Quoi qu'ils se joignent dans leur statut de célibataire, leurs projets de départ

diffèrent quant à l'intention de retour affichée avant le départ. Notre informateur (05) n'a envisagé aucun retour définitif et n'a cru qu'à la réussite de son projet. L'intégration économique conjuguée à une intégration sociale donne à voir des indices d'une réussite de son projet migratoire. C'est dans la ville de Bejaia qu'il raconte d'ailleurs ceci :

« Je n'ai jamais prévu un retour définitif. Je suis juste rentré pour assister au mariage de ma sœur. J'avais d'ailleurs réservé pour un voyage à Cuba et à la Malaisie après la fête ».

Notre informateur (06), quant à lui, n'a pas exclu la possibilité d'un retour définitif s'il venait à sentir l'échec de son projet migratoire. Face à cette incertitude, qui pourrait à l'avenir lui faire perdre même son statut et sa position sociale en Algérie, en perdant son emploi précédemment occupé, notre informateur a formulé une demande de « congé sabbatique » que la législation algérienne et le droit du travail bien accordent.

Dans ce type de retour la décision ne survient que brutalement, à n'importe quel moment du projet migratoire. Envisagée ou non, la décision n'est prise qu'à la survenue d'un événement.

Le retour définitif de notre informateur (05) en Algérie est dicté par la maladie de son père. Une maladie qui oblige tout patient à un repos total et un processus long et épuisant de traitement. L'accompagnement du patient dans son processus de traitement, et les responsabilités qu'incombent ces cas d'incapacité et de fragilité du chef de la maisonnée, ont contraint le fils - (notre info) -, jouissant d'un statut d'ainé, à rentrer définitivement. Une décision qui a déjoué son projet migratoire.

Entre ambitions individuelles (égoïstes) et impératifs domestiques, le migrant a fini par répondre à ces obligations de fils aîné. Un amalgame entre regrets d'avoir abandonné des désirs individuels qui l'approchent déjà d'une ascension sociale et fierté d'avoir accompli des devoirs moraux que dictent les

normes sociales, est le ressenti exprimé par le migrant. Il a décrit sa situation par : « *D'un côté, ce sont mes parents à qui je ne peux rien leur refuser, mais de l'autre côté, c'est ma carrière qui est en jeu* ». Quiminal estime que dans telles circonstances, « *la contrainte ressentie est inversement proportionnelle à la réussite et à l'intégration sociale du migrant* » (Quiminal, 2002 : 38).

L'exemple de notre informateur (05) rappelle, à l'instar de ce que nous avons étudié précédemment, l'apport des *liens forts* et des *réseaux informels familiaux* dans ces cas de retours forcés. L'intégration économique et sociale de notre migrant n'ont pu suffire à convaincre le migrant de rester et les liens et réseaux familiaux étaient déterminants dans la prise de décision et dans l'évolution du projet migratoire.

L'exemple de notre informateur (06) nous rappelle aussi ce rapport des liens et du réseau familial dans ces retours forcés. À un degré moindre que le premier migrant, notre informateur a envisagé dès son départ un retour en cas où il sentira l'échec de son projet migratoire. Face à ces risques, une stratégie de « prudence » ou de « prévoyance » a été suivie par ce migrant.

Le séjour de ce migrant de retour forcé a duré une (01) année durant laquelle, il a occupé plusieurs postes et a travaillé dans plusieurs secteurs. Jugeant sa formation universitaire en informatique insuffisante et son diplôme non reconnu par les employeurs, notre informateur a accumulé des « petits boulots ». Le travail était pénible et démotivant et son rythme était infernal. Cette déqualification semble éternelle suite à l'impossibilité de trouver un temps pour suivre une formation plus avantageuse sur le marché de travail. Conjuguer le travail et la formation pour ce migrant célibataire était une formule difficile à combiner.

Cette impossible intégration économique, qui l'éloigne de toute vie sociale et d'une intégration sociale réussie, était un des alibis déjà suffisamment déterminant pour son retour. Le légitimer toutefois aux yeux du « *tribunal social* » semble non persuadant. Cependant, la maladie de sa mère (veuve) était suffisante pour le convaincre de repartir et de rentrer définitivement. Les

responsabilités envers la mère, veuve et malade, l'ont contraint à renoncer définitivement à son projet migratoire. Le récit donné par notre informateur, à son lieu de travail à Bejaia, sur cette question de retour illustre bien son cas :

« C'était prévisible, surtout que ma conscience n'était pas du tout tranquille. Ma mère était malade et mon frère ne pouvait pas prendre soins d'elle. Je ne pouvais rester longtemps dans cette situation. J'avais peur de la regretter toute ma vie si une chose lui arrivera »⁶⁷.

IV-4-a Pour quelle réintégration ?

La réintégration économique de notre informateur (05) et (06) ne s'est pas déroulé de la même manière et elle n'a pas suivi le même processus. Si elle était facile pour notre informateur (06), grâce à la récupération de son ancien poste de travail et le suivi d'une stratégie de prudence, celle de notre informateur (05) a été plus lente. Il a fallu plusieurs années de recherche avant de décrocher un poste adéquat à ses qualifications.

Pour les cas de nos informateurs (05) et (06), les contraintes familiales à l'origine du retour de ces migrants en Algérie sont de légitimes alibis qui ont amoindri et atténué la pesanteur du « *tribunal social* ». Bien qu'ils n'aient pas échappé aux jugements sociaux, leurs histoires ont suffi à faire admettre leurs décisions de renoncement à leurs projets migratoires et à ne pas les imprégner d'un sentiment d'échec.

Le caractère contraint de ces retours laisse penser que le Canada représente toujours ce pays d'Eldorado pour ces migrants comme ils l'ont bien rêvé. Ils le décrivent comme un pays de rêves à ceux qui les entourent et les sollicitent (promigrants). Le témoignage de notre informateur (05) est sans équivoque :

« Une fois que tu es sur le sol canadien, tu ne trouveras aucune bureaucratie. En général, j'encourage les gens pour

⁶⁷ Allusion faite au décès de sa mère.

partir. J'essaye de les motiver au maximum pour découvrir, comme moi, ce beau pays ».

Les propos de notre second informateur (06) sont identiques avec celles du précédent informateur (05), sauf cette petite mise en garde à l'adresse des futurs migrants et qui rappelle une fois de plus l'importance de la stratégie de prudence :

« J'encourage toute personne qui veut partir au Canada. Toutefois, je leur conseille juste de garder et de préserver tout ce qu'ils possèdent ici et ne pas les vendre. Certes, les portes au Canada sont ouvertes à tout le monde, mais le risque de ne pas réussir est grand. Avant de partir, il faut prendre les préoccupations nécessaires ».

Ces représentations expliquent le désir de nos deux informateurs de revenir un jour au Canada à la levée des dernières contraintes.

IV-5 Les retours calculés des Kabyles du Canada

Bien qu'un seul cas de retour calculé puisse paraître non représentatif pour le cas de notre étude, il est important de l'analyser. C'est un élément constitutif de notre population d'étude qui aide à cerner le phénomène de retour, voire du mouvement migratoire dans sa totalité.

Le cas que nous présentons ici illustre le profil type du migrant « opportuniste » tel que décrit par BELAIDI. L'intention de retour pour ce migrant et sa famille, qui l'accompagnait, était affirmée dès son départ. Ce retour est inéluctable, mais la durée est subordonnée à la période nécessaire pour accumuler le pécule envisagé. Interrogé sur l'éventualité d'un retour avant son départ, notre informateur (03) a répondu, depuis son lieu de travail à Béjaia : *« Oui. J'ai décidé, dès mon départ, qu'après (05) ou (06) ans, je regagnerai mon pays d'origine qu'elles que soit les circonstances ».*

Malgré une présence de (03) ans dans la ville de Montréal -un séjour relativement considérable – l'épouse du migrant est restée cantonnée au rôle le statut de « femme au foyer ».

Confinée dans son rôle classique-tâches ménagères et éducation de ses enfants- l'épouse n'a entrepris aucune démarche et n'avait aucune stratégie pour une éventuelle insertion professionnelle, se soumettant ainsi à la volonté de son époux et à son projet migratoire calculé.

Face aux problèmes d'insertion professionnelle (reconnaissance des diplômes, expérience canadienne, etc.) sur le marché de travail, et compte tenu du caractère provisoire de sa présence sur le sol canadien, notre informateur (03) a saisi les opportunités offertes par son domaine de préférence⁶⁸, la construction et de bâtiment - domaine en pénurie de main d'œuvre - pour accumuler le pécule nécessaire pour son projet d'investissement en Algérie. Malgré les risques liés à ce type de travaux, notamment dans le secteur informel, ces années de labours lui ont permis d'échapper au spectre du chômage, de subvenir aux besoins de sa famille et, surtout, d'atteindre son objectif de retour. Un objectif pas facile à atteindre, fantasmé par de nombreux immigrants, mais qui reste hors de portée malgré les efforts déployés. Les propos de notre informateur sur ce retour fantasmé sont sans équivoque :

« Quand j'ai fait savoir à un ami de mes intentions de retour, il m'a fortement félicité. Il m'a qualifié de l'un des Algériens les plus courageux de Montréal, parce que, selon lui, tout le monde souhaite rentrer, mais se retrouvent malheureusement coincé ».

Notre informateur explique « le retour fantasmé » évoqué ici par l'imprévoyance de ces migrants en ne pensant pas à l'élaboration d'une « stratégie

⁶⁸ Notre informateur est diplômé en travaux publics en Algérie et il a exercé ce métier pendant plusieurs années dans le secteur étatique.

de prudence » avant leur départ. Il assure à ce sujet que : « *Il y a des Algériens qui veulent revenir, mais ils n'arrivent pas parce qu'ils ont tous vendu en Algérie* ».

IV-5-a Réintégration calculée

Le qualificatif « retour calculé » laisse penser, à première vue, que la réintégration au pays d'origine ne sera que flexible et facile pour ces migrants de retour. La promesse faite avant le départ et tenue quelques années après par ce retour est un indice d'un projet migratoire bien réfléchi et un présage d'un retour réussi.

La réintégration économique de notre informateur (03) s'est déroulée, selon ses propos, sans entrave ni difficultés. Le projet d'investissement, qu'il a mûri pendant son séjour au Canada, a été concrétisé sur le terrain, dès son retour en Algérie. Ce projet l'occupe⁶⁹ et le satisfait pleinement. Il raconte à ce propos :

« J'avais programmé mon projet en Algérie avant même mon départ. J'ai décidé de me lancer dans l'agriculture et de ne jamais revenir au secteur du bâtiment. J'ai ouvert un commerce et planté trente (30) arbres fruitiers. J'ai également des ruches. Je suis aussi occupé qu'au Canada, et je n'ai plus de temps pour autre chose ».

Les intentions de retour affichées par notre informateur ont joué, semble-t-il, en sa faveur, lui permettant de surmonter le jugement social sans épreuves. Sans étonnement, la réinsertion sociale était plus au moins facile. C'est ce qu'il explique dans ce passage : « *La communauté savait, de par mes retours fréquents, que je reviendrais un jour. Après mes trois premières années au Canada, tout le monde était au courant de mon intention de revenir* ».

Après son séjour, le Canada n'est plus désormais l'Eldorado dont il rêvait, et qui continue de façonner l'imaginaire de nombreux Kabyles . Il déconseille ce projet migratoire « d'aventure » au Canada et mis en garde ceux qui y songent :

⁶⁹ Le nouveau travail de notre informateur l'aide à fuir les questions répétitives et embarrassantes de son entourage sur le Canada et surtout les raisons principales de son retour.

« Je dis toute la vérité de ce qui se passe là-bas. Je leur explique que pour les personnes qui n'ont rien ici en Algérie, ils peuvent aller et s'aventurer. Mais pour ceux qui ont déjà une famille et un emploi stable, il vaut mieux de rester. Pour les personnes qui ont l'intention de rester au Canada, il faut bien suivre une formation. C'est très importante et très utile ».

Axe 2 : Les va-et-vient des Kabyles du Canada

Comme nous l'avons expliqué pour l'évolution de la notion de retour dans les recherches récentes, *« parmi les retours volontaires, il y a les retours circulaires où l'immigré rebondit vers d'autres lieux de fixation temporaire et les retours temporaires qui consistent en des allers et retours entre pays d'accueil et pays d'origine »* (Samboul, 2020 : 78). Ce deuxième cas de va-et-vient est la modalité qui nous intéresse le plus et que nous essayons d'aborder.

L'intérêt pour cette modalité de retour est dicté par plusieurs éléments. Elle est tout d'abord *« à l'heure actuelle une des formes les plus fréquentes de retour en raison de l'installation plus durable que prévu dans les pays d'accueil, et ce, pour un ensemble complexe de raisons (économiques, familiales et politiques) »* (Samboul, 2020 : 78). Par la fréquence de ces allers et retours, nous rendrons compte de la conscience nostalgique de ces migrants et leur sentiment d'appartenance au pays d'origine ; de mesurer les capacités économiques des migrants de s'offrir des vacances au pays ; de maintenir les solidarités envers la famille élargie et envers la communauté ; et de s'apercevoir enfin de leur apport dans le développement.

Notre population d'étude est composée de migrants, installés dans les principales villes de la province de Québec (Montréal, Québec et Gatineau).

I-Nostalgie et sentiment d'appartenance

Malgré la distance géographique qui sépare les deux pays, l'ensemble des Kabyles au Canada expriment leurs désirs et leurs envies de retourner au pays à

chaque vacance de fin d'été. Une nostalgie au pays d'origine, au pays des ancêtres, quitté sans leurs vœux. La mémoire nostalgique (Sayad, 1989) est pleine d'images et de souvenirs qui passionnent ces Kabyles et les invitent à revisiter ce passé lointain, même s'ils savent au fond de leur conscience qu'il est déjà révolu.

Ce rappel d'appartenance au pays d'origine et ces retours volontaires et momentanés assouviennent les frustrations de ces migrants. Les rencontres des personnes, la visites des lieux après une rupture sont autant de mouvements et de moments qui apaisent le frisson nostalgique des migrants.

Toutefois, il n'est pas rare que ces retours soient à l'origine d'autres frustrations et d'autres déceptions. L'absence durable de ces migrants de leur pays d'origine et de leurs villages, permet d'apercevoir le changement social, jugé souvent négatif, qui affecte la société et de saisir la dynamique qui l'anime.

Cette nostalgie et ce sentiment d'appartenance au pays d'origine ne sont pas les seuls motifs qui guident les vas et viens de ces migrants. Ils ont aussi un rapport étroit avec leurs enfants. Les bienfaits et les objectifs de ces allers et retours des enfants résident dans le maintien des liens entre les enfants avec leur pays d'origine et sa culture. Ces voyages, estiment ces migrants, exercent une influence positive et augmente le sentiment d'appartenance des enfants à leur pays d'origine.

II- Capacités financières des migrants et vacances

Ces capacités semblent difficiles à étudier eu regard des statuts et positions sociales spécifiques à chaque immigré. Cependant, la majorité de nos informateurs est unanime à considérer le budget alloué à ces allers retours sont exorbitants en les comparant à leurs capacités respectives d'économiser.

La cherté des billets d'avions, seul moyen de transport disponible, exacerbe les frustrations des migrants. Malgré la concurrence entre les différentes compagnies aériennes (nationale et internationales), elles ne satisfont plus les voyageurs et n'offrent pas des voyages à des prix raisonnables. Une surenchère accompagne souvent la vente de billet surtout dans la compagnie aérienne

algérienne (Air Algérie) à l'arrivée de la saison d'été. Malgré les revendications politiques de ces immigrés et les appels des députés, représentants de la communauté nationale à l'étranger, les autorités algériennes n'ont pas réussi à mettre en place des mécanismes efficaces et concrets⁷⁰ pour satisfaire ces besoins. Ces échecs répétitifs témoignent de l'absence d'une vraie politique migratoire, comme elle a été signalée auparavant.

Une démonstration de la cherté des billets d'avion est donnée par notre informateur (07), responsable d'une famille composée de (05) membres. Il résume ces conditions par ces calculs : « *Rien que pour les billets d'avion, il faut déboursier au moins 9 000 dollars canadiens, l'équivalent de (180) millions de centimes en Dinars algérien* ». Une somme faramineuse qui explique la réticence des familles des immigrés à entamer ces allers et ces retours annuellement. Face à ces problèmes d'ordre économique, qui empêchent des retours annuels avec tous les membres de leurs familles, les migrants procèdent à des allers et retours espacés. Comme seconde alternative, ces migrants procèdent à des allers et à des retours temporaires calculés. Autrement dit, et chemin faisant, ces migrants ne voyagent pas ensemble comme la tradition l'exige, mais plutôt en rangs dispersés. À vrai dire, c'est en fonction des priorités qu'ils décident des places, des personnes et de calendrier que le retour pourra bien avoir lieu.

III- Les solidarités envers la famille élargie et la communauté

En dépit des changements d'objectifs assignés aux nouvelles migrations, celle au Canada notamment, les attentes des familles des émigrés et des communautés n'ont pas à vrai-dire évolué. Bien qu'elle ne constitue pas leur mission principale, assister la famille dans ses besoins et intervenir en urgence pour soutenir la communauté figurent toujours parmi les attentes des proches et

⁷⁰ En 2024, les autorités algériennes ont décidé d'intervenir en réduisant à moitié les prix de billets d'avion de la compagnie nationale Air Algérie par une promotion destinée aux familles de plus de trois membres. Si l'opération a connu un succès, plusieurs migrants n'ont pas en bénéficier et crient à la non transparence qui a entouré cette opération. Pour faciliter l'entrée de la communauté nationale établie à l'étranger pendant la saison estivale, les autorités algériennes ont décidé d'autoriser à titre exceptionnel et jusqu'à 31 octobre 2024, les ressortissants algériens détenteurs de passeports étrangers en cours de validité de rentrer et de sortir du territoire national sans l'obligation d'obtenir au préalable un visa.

de la collectivité en général. Quoi que la migration relève de la volonté propre de chaque individu, certains migrants *«se trouvent dans l'obligation de soutenir et d'assister leur famille, notamment en lui transférant des fonds depuis le pays d'immigration et en répondant aux sollicitations »* (Samboul, 2020 :79). Ces cas sont légion, et ceux qui n'arrivent plus à honorer leurs engagements ou refusent catégoriquement de respecter et se conformer aux règles, perdront le respect et la considération de la communauté. La figure de l'immigré symbolise la richesse et la réussite. Nos informateurs se plaignent des représentations que les familles et la communauté véhiculent d'eux. En étant résidants au Canada, ils les considérant *de facto* comme riches comme l'affirme notre informateur (06), depuis son domicile à Aghbala (Bejaia) : *« comme le Canada est un pays développé, ils nous considèrent comme étant très riches »*. Notre informateur (05) explique que les ce sont les belles photos et vidéos du Canada, diffusées grâce aux nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), qui alimentent ce fantasme pour tout ce qui concerne le Canada. Les familles et la communauté refusent de croire et de voir la réalité quotidienne des immigrants. Taxés d'avars ou montrés de doigt, s'ils n'affichent pas les signes de réussite sociale (achat de nouvelle voiture, rénovation ou achat d'une nouvelle maison, etc.) les immigrants doivent économiser davantage pour espérer répondre à toutes ces sollicitations.

Même si les envois de fonds (transferts monétaires) restent les principales preuves de ces solidarités, divers objets peuvent être acheminés du Canada vers l'Algérie. Nous retrouvons en second lieu les médicaments, les vêtements, souvenirs du Canada, et aliments exotiques.

Lors du retour temporaire effectif au pays, les immigrants doivent montrer une générosité envers les membres de la famille proche et éloignée. Des dons et des cadeaux doivent être distribués sur les membres. Les immigrants ne doivent pas montrer d'insouciance. Par des gestes, ils doivent témoigner de leurs attachements à leurs familles pendant leur présence comme à leur absence. Des gestes comme réparation des choses endommagée, mais laissées sur leur état, acquérir de

nouveaux outils nécessaires, etc. À vrai dire, les attentes mêmes inavouées sont nombreuses, et leur satisfaction tous s'avère souvent une tâche très ardue et longue à réaliser.

En contrepartie de ces engagements d'ordre matériel, les immigrés reçoivent la bienveillance et l'hospitalité de la famille. Des invitations à des dîners et à des cérémonies de mariage sont le rituel qui anime les journées et les vacances des immigrés. Ces visites sont des opportunités qui s'offrent aux immigrés afin de compenser l'absence forcée et involontaire aux fêtes, aux cérémonies (naissances, circoncisions, etc.) et de s'acquitter de ce dont ce système de réciprocité, de don et de contre don impose à respecter.

Incontestablement, ces solidarités et ces retours temporaires sont des moments de bonheur et de gaîté pour les immigrés ainsi que leur famille. Cependant, face à l'immense responsabilité et engagements auxquels doivent faire preuve ces migrants, cette nostalgie vire parfois à la déception et laisse place à l'épuisement, à l'agacement voire même aux tensions. Vouloir passer un peu plus de temps de repos et faire profiter les enfants d'un ensemble d'activités de loisirs, en mer ou en camping, les immigrés se retrouvent coincés ou chamboulés dans leur calendrier par l'arrivée spontanée d'invitations et d'invités.

En parallèle à ces solidarités familiales, nous retrouvons au centre de ces liens les solidarités des immigrés envers la communauté. Ces solidarités se divisent généralement sur trois échelles ou niveaux. Il y a tout d'abord et la plus courante celles qui sont propres à chaque village. Dans ces cas de figure, les immigrés sont sollicités, malgré leurs absences, par les associations locales ou les comités de villages pour des actions de solidarités. Ils apportent les aides aux malades, ils adhèrent à des actions en faveur des nécessiteux. L'église sont ces initiatives, avec lesquelles les structures villageoises maintiennent et entretiennent des liens avec leurs immigrés. Par ces appels, ils leur rappellent leurs attachements à leurs familles, et leurs responsabilités envers leurs villages. Une stratégie pour contrer les risques de la rupture. Le deuxième niveau, moins courant que le

premier, mais plus manifeste, est celui durant lequel les immigrés kabyles se solidarisent pour apporter secours plus au moins à une partie ou à toute la région de Kabylie. Ces cas de figure surviennent lors des événements tragiques et majeurs qui touchent ou secouent la région de Kabylie. Des événements d'ordre politique, nous citons, à l'instar des événements de 2001, qui ont causé la mort de plus de (126) jeunes kabyles et plus de 5 000 blessés. Des épidémies comme celle de Covid-19 qui est à l'origine d'un décès plusieurs personnes, et enfin les catastrophes naturelles qui frappent comme les feux de (2021) qui ont ravagé des forêts entières, brûlé des maisons et décimé plusieurs personnes.

La communauté kabyle installée au Canada s'est mobilisée lors de la pandémie qui a frappé le monde entier, pour acheminer du matériel médical en Kabylie, nécessaire à la prise en charge des malades atteints de virus de Covid-19. Des campagnes de sensibilisations et de collectes d'argent pour l'achat et l'envoi des concentrateurs d'oxygènes⁷¹, qui ont fait défaut, sont menées aux profits des habitants de la région de Kabylie.

Les feux de forêts ravageurs de l'été 2021 étaient aussi une occasion qui rappelle l'importance de la communauté kabyle à l'étranger et son rôle dans la préservation et le suivi des communautés face aux menaces d'ordre naturelle.

Pour apporter le secours aux rescapées de cette catastrophe, des aides sont acheminées pour reconstruire les maisons brûlées, le bétail décimé, l'électroménager, nourritures, vêtements, couvertures, etc⁷².

Le troisième niveau à lequel adhèrent les migrants kabyles et apportent leur solidarité est à une échelle plus grande, d'ordre national. Il concerne les diverses formes de solidarités envers l'Algérie et son peuple entier sans distinction. Ils

⁷¹ La communauté Kabyle installée dans la ville de Québec à travers la seule association « Le Forum kabyle de la Ville de Québec » a organisé une levée de fond qui a permis d'amasser une somme de 4 000 Dollars Canadien qui a servi à l'achat d'un concentrateur d'oxygène au profit de l'hôpital de Tizi-Ouzou.

⁷² Lors de ces feux de forêt, le Forum kabyle de la ville de Québec a fait un appel à la solidarité à ces adhérents et à la communauté kabyle pour venir en aide à la population touchées. L'opération de levée de fond s'est achevée avec la collecte d'une somme de 12 000 Dollars canadien. Cette somme a été distribué sur les villages sinistrés et a servi à la construction d'une maison pour les trois sœurs orphelines.

interviennent lors des circonstances majeures et d'événements (politiques, économiques et naturelles, etc.) qui surviennent dans le pays. L'histoire du mouvement national et le rôle des immigrés algériens dans la guerre de libération nationale sont l'exemple flagrant de l'implication de la communauté dans des événements politiques qui ont marqué l'histoire de l'Algérie. Les aides acheminées de l'étranger lors des catastrophes naturelles les plus dévastatrices que l'Algérie n'a jamais connues (séisme de Boumerdès, inondations de Bab-El Oued) rappellent à bien d'égard cet engagement envers la communauté nationale. Bien que le mouvement migratoire algérien et kabyle au Canada soit récent, l'implication des immigrés kabyles démontre son engagement. L'exemple le plus récent qui illustre ces solidarités d'ordre national est la participation de la communauté kabyle au mouvement populaire « Hirak » en 2019. Ce mouvement de protestation qui a commencé timidement à la localité de Kherrata (Béjaïa), s'est tout de suite propagé vers d'autres régions de l'Algérie avant de toucher d'autres aires géographiques à l'échelle mondiale, l'Europe et l'Amérique de Nord.

Nonobstant les migrants affiliés au mouvement souverainiste kabyle, qui rejette toute implication aux questions nationales algérienne, la majeure partie des migrants kabyles qui se revendiquant « Algériens » s'est impliqué dans le mouvement et s'est illustré par des actions de solidarité. L'appel à des rassemblements et à des marches populaires dans la ville de Montréal, au Québec, pour soutenir ceux qui manifestent en Algérie ont eu lieu à partir de 24 février 2019. Ce mouvement, long de son histoire, a motivé même le retour temporaire de quelques immigrés en Algérie pour participer aux marches hebdomadaires du vendredi.

La répression qui a suivi ce mouvement populaire et l'arrestation d'un nombre important de manifestants a mobilisé davantage la population et les immigrés. Les manifestants kabyles étaient nombreux à être arrêtés et demeurent la cible des forces de l'ordre, surtout après l'interdiction de port de drapeau amazigh.

La tournure qu'a connue le mouvement « Hirak » avec la multiplication des arrestations et l'emprisonnement arbitraire des activistes a sensibilisé la population sur l'importance de soutien qu'il faut manifester envers les détenus d'opinion et leurs familles. Des actions de solidarités sont menées, comme des rassemblements, des campagnes de sensibilisation, des pétitions appelant à la libération immédiate de ces détenus et sans conditions. La conscientisation de l'opinion nationale et internationale contre les abus s'est multipliée.

La communauté algérienne établie au Canada n'était pas épargnée par cette vague répressive qui s'abattait sur les activistes. De nombreux citoyens algéro-Canadiens ont d'ailleurs été victimes d'intimidation, voire d'interdiction de quitter le territoire algérien, après avoir passé quelques jours au pays.

Ces actions de solidarités, d'ordre politique, ne sont pas les seules. D'autres formes d'aides ont été apportées aux familles des détenus dépourvues de ressources. Des collectes de fonds sont organisées au Canada, et ces aides sont acheminées vers ces familles.

IV- L'apport des migrants dans le codéveloppement

Le codéveloppement que nous prétendons traiter ici se résume aux seules initiatives individuelles et collectives des immigrants engagés aux profits de leur villages ou de leurs régions et en dehors de tout cadre officiel ou institutionnel. Ces initiatives d'intérêt collectif en investissements sociaux ou communautaires sont réalisées sur la base de l'appartenance villageoise ou régionale en réponses aux besoins de leur villages ou de leurs régions en termes de développement. Opter pour « *ces dynamiques des immigrants, lesquels n'avaient attendu personne pour unir leurs efforts afin d'améliorer de façon significative les conditions de vie dans leurs régions d'origine* » (Daum, 2007b : 53), c'est s'atteler sur le cœur et à la base du concept de développement, estime Christophe DAUM.

Comme nous le savons d'emblée, les régions rurales accusent souvent un retard dans le développement comparativement aux zones urbaines. Les investissements d'État peinent à répondre aux demandes de la population. Des

besoins multiples en termes de transport scolaire, en approvisionnement quotidien en eau potable, en couverture sanitaire, infrastructures sportives et pour loisirs et bien d'autres, qui sont loin d'être satisfaits.

Nul besoin de rappeler ici que la région de Kabylie est en partie rurale et qu'une forte population est concentrée dans les villages. Elle accuse un énorme retard dans le développement.

Le mouvement associatif et les comités de villages qui structurent ces villages transmettent ces besoins aux autorités et revendiquent leur inscription et leur réalisation. Bien qu'il y ait ces tentatives, l'écho n'est pas toujours favorable, et le résultat n'est guère garanti. Le sort de certains projets est de ne plus voir le jour.

Face aux lenteurs administratives et afin de remédier à ces insuffisances de développement, les regards sont tournés désespérément vers les villageois, en les appelant à des actions de volontariats, de solidarités ou à des cotisations. Les réponses à ces appels donnent lieu à de différentes formes de contributions qui varient en fonction de la nature des projets à réaliser et les capacités de la population concernée. Elles peuvent d'être pécuniaires, en argent, de la main d'œuvre, en force de travail comme elles peuvent faire objet d'une cession d'un bien ou d'une parcelle de terrain.

Malgré son importance, la seule volonté de la population au village ne suffit pas, et la plupart du temps, ces initiatives nécessitent la contribution de la communauté immigrante établie à l'étranger. Des appels sont souvent lancés à cet égard, exhortant les migrants à venir en aide à leur village.

Rien d'original ne peut paraître dans ce que nous sommes en train d'avancer sauf qu'une perpétuation et une *pérennisation* d'une tradition anciennement ancrée dans l'imaginaire et l'esprit de la communauté kabyle avec sa communauté à l'exil, -particulièrement celle en France- celle d'entraide, de solidarité et son rapport au développement.

Les Kabyles installés au Québec, au Canada, contribuent et assistent aussi les projets de développement cités en haut à titre d'illustration. Ils répondent aux appels et aux initiatives locales de développement lancés par leur communauté villageoise au pays d'origine. Autour des groupes d'appartenance, ils collectent, envoient et suivent la concrétisation effective de lesdits projets. Des envois de fonds en réseaux informels demeurent le moyen le plus fréquent et le plus classique utilisé pour acheminer les aides au développement.

Pour illustrer ce rapport des immigrants kabyles au Canada avec le codéveloppement en région de Kabylie, nous avons sélectionné un ensemble de projets qui manifestent bien ce lien.

IV-1 La bibliothèque de l'école primaire de Bourached à Kendira (Bejaia)

Sur initiative d'un groupe de jeunes, un projet d'aménagement d'une bibliothèque au niveau de l'école primaire de Bourached⁷³ (commune de Kendira de Bejaia) a été lancé en Mars 2021. Un espace, qui dans l'imaginaire des initiateurs, donnera de l'espoir et les moyens aux élèves de s'initier à la lecture, aux jeux de mémoires ainsi qu'à l'utilisation des moyens informatiques.

À ses débuts, le projet ambitieux de la bibliothèque a ressemblé un nombre important de bénévoles et a attiré beaucoup d'aides. Toutefois, ces aides étaient insuffisantes pour l'aménagement complète de la bibliothèque. Ces problèmes financiers rencontrés seront heureusement résolus et atténués par la contribution d'un groupe d'immigrants kabyles au Canada – de village de Bourached et ses limitrophes- qui s'est montré très admiratif au projet. Par sentiment d'appartenance et d'attachement à leur communauté, une collecte a été organisée et l'argent récolté a été rapidement acheminé en Algérie. La somme conséquente reçue par les initiateurs du projet a permis de finaliser le projet voire même de

⁷³ Pour plus de connaissances sur le village de Bourached dans la commune de Kendira (Bejaïa) et l'histoire de sa formation, veuillez consulter : MOUSSOUNI.A, (2024), le village de Bourached, processus de formation, facteurs et mutations, *Akofena*, 5 (12), 235-248 et MOUSSOUNI.A (2017), *Bourached, étude d'un village en formation*, mémoire de Magister, Université Tizi-Ouzou.

doter l'école d'un espace de jeux et de sport (trampoline, balançoires, raquettes de Tennis, ballons de football, de basketball, etc.).

Photo 16: l'aménagement de la bibliothèque de l'école de Bourached



Photo 17: l'introduction des moyens informatiques dans la bibliothèque



IV-2 Projet de la maison de la culture village *Aït Maalem* (Tizi-Ouzou)

Les exemples de projets qu'on peut inscrire dans le cadre de ce lien ou rapport entre les immigrés et le codéveloppement se multiplient dans la région de Kabylie.

Le projet de la maison de la culture⁷⁴, nom donné pour la nouvelle infrastructure que le comité et la population de village *Aït Maalem* avancé lancé. *Aït Maalem* est un village de Kabylie, situé dans la commune d'*Ait Bouaddou*, Daïra d'*Ouadhia* dans la wilaya de Tizi-Ouzou.

Le projet de maison a été réfléchi par le comité pour abriter l'ensemble des activités d'ordre, politique, culturelle et sociales qui animent la vie au village.

Le coût du projet a nécessité de fond que la communauté n'arrive pas à assumer. L'appel a été lancé alors à la communauté résidente à l'étranger, celle établie en France ainsi que celle qui se trouve en Amérique de Nord, au États-Unis- d'Amérique et au Canada, pour leur venir en aide.

L'appel lancé a eu un écho favorable, et la hauteur de la contribution de la communauté à l'étranger est à raison de Quatre millions de Dinars Algérien.

Même si la contribution de la communauté en France demeure la plus importante, la communauté au Canada a contribué à la réussite du projet. Même si la somme récoltée est bien connue, le coût total de la nouvelle bâtisse sera bien supérieur si nous comptons le travail de bénévolat que la communauté villageoise s'est donné volontaire.

Les efforts fournis par les deux communautés villageoises, celle de l'intérieur ainsi que celle établie à l'étranger, ont abouti en 2004 à inaugurer la maison d'activités et à la mettre au service de la population. Il abrite différentes activités à commencer par les réunions et les assemblées du village. La maison est un espace adéquat aussi aux grands rassemblements et aux grandes célébrations des fêtes de mariages, de Yennayer, etc.

⁷⁴ L'histoire de la maison a été fournie par un informateur, originaire de ce village et résident à la ville de Québec.

Pour son nom de culture, l'infrastructure abrite une bibliothèque et un refuge aussi pour la jeunesse qui aime le chant et le théâtre. En l'absence d'alternative, la maison est un espace favorable pour développer leurs talents et exercer leur passion.

Les illustrations des initiatives des immigrés kabyles au Canada pour un développement local et durable renseignent sur le degré d'importance et de signification de l'apport de la migration. Une ressource importante à bien capter, mais elle reste complémentaire aux projets locaux et aux efforts pour le développement, car « *s'ils contribuent à l'essor des économies locales, ils ne se substituent pas pour autant aux autres acteurs du développement* » (Lenoël et al., 2020 : 133).

Sur le plan politique et social, l'implication des immigrés kabyles et leurs interventions pour le devenir de leur pays d'accueil constituent une nouvelle manière, une innovation, comme la qualifie Christophe Daum, « *pour construire une citoyenneté à distance* » (Daum, 2007a : 168).

Photo 18 : maison de la culture village Aït Maalem



Photo 19 : l'aménagement interne de la maison de la culture



Les deux exemples de codéveloppement cités ci-dessus illustrent un changement significatif dans la perception des associations par les immigrants. Alors que, par le passé, le rapatriement était leur vocation principale, et que les investissements individuels concernaient majoritairement l'habitat et la construction, nous assistons aujourd'hui à une implication effective à distance⁷⁵ dans la vie des villages et des communautés, à travers le financement d'initiatives culturelles, politiques et sociales.

Conclusion

Dans ce présent chapitre, nous avons mis l'accent sur le phénomène inverse de retour des migrants kabyles au Canada. Une question nouvelle dans la littérature scientifique, jamais auparavant traitée, exclusion faite de la tentative timide et théorique du sociologue algérien Belaidi Ali. La récurrence du mouvement migratoire au Canada explique, à notre sens, la pauvreté des études pertinentes

⁷⁵ Source : photo prise par le comité de village.

sur la question. Cette notion de retour, traitée ici comme le témoigne le chapitre, aborde ce sens inverse de mouvement migratoire dans ses différentes modalités, loin de la vision classique du retour définitif. Un renouvellement de la question qui a comme avantage le traitement – espéré – du phénomène de retour dans sa totalité.

À travers des cas concrets de retours, même limités, répartis en retours volontaires et forcés, nous sommes arrivés à déterminer les facteurs ou les alibis déterminants – ils sont de différents ordres et l’inventaire n’est pas exhaustif – de la réussite ou de ce sentiment d’échec des projets migratoires des migrants kabyles au Canada.

L’intégration économique souvent difficile et longue des immigrés kabyles, hypothéquant l’intégration économique, sociale et politique, contraint les migrants kabyles à la modification, voire au renoncement de leurs projets migratoires. Elle les oblige à faire le choix du retour, un retour volontaire. Bien que ces retours soient volontaires, un retour apaisé et justifié, garant d’une réintégration au pays d’origine, ne peut être facile qu’à la prise en compte préalable des risques de redéfinir le projet migratoire. Cette prise de conscience appelle à planifier une « stratégie de prudence ».

L’étude des migrants de retour forcé a mis l’accent sur le rôle déterminant des réseaux familiaux dans le mouvement inversé de retour. Un fait qui nous autorise à dire que cet apport se trouve pratiquement dans les différentes séquences du projet migratoire.

Appréhender les va et viens des immigrés kabyles au Canada, comme modalité de retour volontaire, était opportun pour l’étude de ces sentiments de nostalgie et d’appartenance qui expliquent ces voyages répétitifs au pays d’origine. Ils sont intéressants également par les formes de solidarité, les dons et les projets de développement au profit de la famille et de la communauté qu’ils mettent en avant. L’incapacité des immigrés à s’offrir des allers et retours réguliers au pays d’origine à cause des dépenses que ces voyages génèrent appelle

ces derniers à contourner le problème par des allers et retours espacés et calculés. Comme deuxième procédé, ces migrants invitent leurs membres de famille (particulièrement les parents) et les accueillent chez eux au Canada. On assiste à cet effet à des voyages de plus en plus fréquents des parents des immigrés kabyles au Canada, voire à leur installation (parrainage) plus ou moins durable dans le cadre du programme de regroupement familial. Une pratique nouvelle qui se répand, et grâce à laquelle les immigrés contournent la cherté des voyages et font le deuil de leurs vacances fantasmées au pays. Le parrainage des parents et le regroupement familial est une piste de recherche qui mérite d'être bien exploitée.

Les différentes modalités de retour que nous avons traitées dans ce chapitre nous interpellent sur une nouvelle forme de retour définitif qui est celui à l'âge de la retraite. Des cas de retour sont déjà observés et ce phénomène se dessine déjà à l'horizon.

CONCLUSION GENERALE

Conclusion

Cette étude anthropologique et qualitative a étudié les projets migratoires des immigrants originaires de Kabylie et les enjeux d'intégration dans les trois villes de la province de Québec, au Canada : Montréal, Québec et Gatineau. Il s'agit d'immigrants économiques, selon la catégorie de l'État fédéral et provincial, arrivés depuis les réformes des années 1960, qui ont accompagné la Révolution tranquille au Québec. Cependant, la majorité de ces immigrants sont arrivés à partir des années 1990, année où l'Algérie a sombré dans une guerre sanglante de terrorisme islamiste et où l'ouverture du recrutement à partir des pays du Maghreb a été annoncée. Malgré l'accalmie des années 2000, le phénomène migratoire vers cette nouvelle destination, le Canada, ne s'est jamais arrêté et de nombreux Kabyles arrivent chaque année.

La question de l'intégration est abordée sur trois dimensions principales : économique, sociale et politique. Les trois dimensions impliquent une participation à part entière dans le système économique, dans la réalité sociale et enfin dans la vie politique. Toutefois, cette intégration, dans toutes ses facettes et ses dimensions, est étudiée en rapport avec les réseaux informels et formels mobilisés par les immigrants. Les réseaux informels sont fondés sur les liens familiaux, d'amitié et communautaires. Ils sont, par leur intensité et leur durabilité, des liens forts, selon Granovetter. Les réseaux formels, en revanche, sont des liens faibles et représentent les différentes institutions et organismes qui ont vocation à accompagner, aider et former les nouveaux arrivants dans leur processus d'intégration économique, sociale et politique.

L'étude des politiques migratoires canadiennes et québécoises ayant permis l'installation et l'intégration des immigrants dans les trois villes du Québec a mis en évidence un certain bouleversement par rapport à ce que la tradition de départ en France nous a habitués. La lenteur de ce mouvement migratoire ne lui confère pas un aspect systémique, du moins selon nos observations actuelles. Il diffère de celui vers la France, qui a connu différents âges, et change de nature en fonction

des nouvelles mesures et politiques migratoires. L'étude des conditions d'aboutissement a révélé une nette amélioration dans l'accès au logement, sans discrimination de race ni d'ethnie. Cela constitue un bouleversement par rapport à l'expérience en France. Contrairement à l'insertion professionnelle sur le marché du travail, qui demeure souvent longue et difficile, l'intégration sociale et politique dans le pays d'accueil est un processus moins complexe, en raison des politiques intégrationnistes de multiculturalisme et d'interculturalisme. Le refus d'assimilation et la reconnaissance des spécificités des minorités favorisent ces intégrations. Ce bouleversement relativise, à notre avis, la subordination de l'intégration sociale et politique à l'insertion professionnelle. L'intégration sociale aisée des femmes algériennes et kabyles avant leur insertion professionnelle, signalée dans des études antérieures, renforce encore cette conviction.

Au-delà de ces divergences, le phénomène migratoire vers le Canada présente des similitudes avec ce qu'a rapporté Sayad au sujet de l'exemplarité du phénomène migratoire en France.

Les vagues migratoires des Algériens au Canada ont révélé une transmutation de cette immigration vers une immigration de peuplement, qui parachève une rupture avec le pays d'accueil. C'est un cycle qui se reproduit et qui se pérennise. La question du travail, fondamentale pour chaque immigré, soulève les mêmes défis au Canada et expose les immigrés à plusieurs enjeux. Chômage, déqualification et reconversions sont autant de considérations qui témoignent de la pérennisation des problèmes liés au marché du travail, un marché discrétionnaire et inégalitaire vis-à-vis des immigrés.

Cette comparaison arrive à mettre en évidence une vérité ou une fonction que l'on ne peut ignorer, à savoir celle de la reproduction. Les enfants sont au centre des actes migratoires (alibis de départ) et soulignent la pérennisation des enjeux démographiques des phénomènes migratoires. Il serait intéressant de se pencher, dans d'autres études, sur ces enfants issus de l'immigration et sur

l'apport de l'origine ethnique dans leur intégration économique, sociale et politique.

La question centrale des réseaux informels, première catégorie traitée dans l'étude, a réitéré en premier lieu le constat selon lequel le mouvement associatif kabyle dans les villes de Québec est important et dynamique. Elle s'est focalisée sur les activités culturelles principales ayant un impact plus important sur la communauté kabyle. La célébration de Yennayer et l'enseignement de Tamazight demeurent centraux, et c'est sur ces éléments que se basent les associations pour reconstruire ou retrouver la « *communauté perdue* » (Piotte, 1987) kabyle par l'effet de la migration. Les rites et la langue sont les éléments identitaires fédérateurs de la communauté kabyle au Québec, au Canada, mais force est de constater qu'ils ne sont jamais revendiqués sur le plan politique pour une reconnaissance officielle. Le mouvement associatif est loin de se positionner sur l'échiquier politique, local et national, québécois et canadien. Le mouvement associatif kabyle au Québec aide à l'intégration sociale des nouveaux arrivants et favorise le renforcement des liens entre immigrants et enfants issus d'immigration. La participation aux activités culturelles et actions sociales intra et interculturelles est une forme d'engagement dans la société d'accueil, un des aspects de l'intégration politique.

Parallèlement aux réseaux fondés sur les liens communautaires, l'étude aboutit aux mêmes résultats selon lesquels les liens familiaux et d'amitié ont un rôle mineur dans l'intégration économique. Ces liens forts sont nécessaires dans l'installation (trouver et aménager un logement, déplacements, etc.), révèle l'étude, et n'interviennent que dans l'insertion dans des emplois temporaires, journaliers et dans le marché informel.

Selon notre étude, la réussite du projet migratoire nécessite le recours aux réseaux formels. La clé pour l'insertion professionnelle est l'acquisition de nouvelles ou manquantes compétences acquises à l'étranger. C'est par le biais des formations tous azimuts que le processus d'insertion professionnelle est possible

malgré les contraintes d'âge et de temps. La résilience de la majorité des immigrants kabyles ayant participé à cette étude témoigne de leur reconnaissance, comme l'a affirmé Hachimi-Alaoui, vis-à-vis du Canada et du Québec, qui leur ont offert l'opportunité de réaliser et de réussir leur projet migratoire. L'accès au marché du travail formel, facilité par les études, est un levier essentiel pour une pleine intégration économique, comme en témoignent les nombreuses biographies présentées.

Ce processus typique d'insertion professionnelle, déterminant de l'intégration économique, est vérifié par les cas de retours étudiés. La majorité des migrants de retour de cette étude n'ont pas entrepris de démarches d'insertion professionnelle par le biais des études (formation nouvelle ou complémentaire). Leurs projets migratoires sont repensés après des mois, voire des années, passés dans des emplois informels, temporaires et précaires. Le sentiment d'échec finit par avoir raison de ces migrants et les a conduits à prendre la décision d'un retour définitif au pays d'origine.

Les cas de ces migrants de retour révèlent que, malgré l'idée selon laquelle les projets migratoires sont de simples projections influencées par les représentations et les expériences des candidats à l'émigration, se cache une stratégie de prudence. Cette stratégie consiste en des mécanismes facilitant la réintégration des migrants de retour et atténuant les pressions et les jugements du *tribunal social*. Ce dernier accueille favorablement les vas-et-viens des immigrants kabyles dans leur pays d'origine. Ce signe d'attachement aux origines permet de maintenir les liens avec le pays, la communauté et la famille, surtout en cas de besoin. Cette participation des immigrants implique la notion de codéveloppement, une notion de plus en plus répandue, qui témoigne de l'élargissement des fonctions de l'immigration, au-delà de simples investissements individuels et personnels (construction, voiture, assistance financière de la famille, etc.) des immigrants. Elle illustre la diversification des fonctions des nouvelles associations

à l'étranger, qui dépasse la mission principale de rapatriement, caractéristique des anciennes ailes de Tajmaat à l'étranger.

Les résultats de cette étude ouvrent de nouvelles perspectives de recherche. Si nous suivions chronologiquement les chapitres, la question de la double nationalité, en tant que forme d'appartenance multiple, est un sujet très important à explorer en raison du nombre croissant de demandeurs. Cette citoyenneté canadienne permet le parrainage des parents et grands-parents et leur installation. La mobilité de ces parents constatée chez la majorité des résidents permanents et de ces nouveaux citoyens canadiens mérite d'être étudiée.

Comme mentionné précédemment, la limitation de l'analyse à quelques associations peut affecter la qualité des résultats. C'est pourquoi une étude approfondie et élargie du mouvement associatif kabyle constitue un objet de recherche à part entière.

La question du retour définitif nous interpelle sur celle du retour à l'âge de la retraite. Des cas de retour sont déjà observés et ce phénomène se dessine déjà à l'horizon. Il serait intéressant d'étudier les projections des immigrés concernant cette étape de leur projet migratoire.

Enfin, il convient de signaler le phénomène alarmant de divorce chez les couples algériens et kabyles. Bien que certaines hypothèses aient été avancées, les facteurs sous-jacents méritent une attention particulière. Ce phénomène pourrait également être traité sous l'angle des familles monoparentales et de ses répercussions sur les enfants issus de l'immigration.

Annexes

Annexe 01 : Les guides d'entretien

Guide d'entretien pour les migrants

Sujet de recherche : L'immigration originaire de Kabylie dans les villes du Canada : Entre bouleversement et pérennisation du phénomène migratoire.

Identification de l'interviewé

Nom (facultatif) :

Prénom (facultatif) :

Âge :

Situation matrimoniale :

Position dans la famille :

Les conditions de promigrant dans le pays natal

01/Pouvez-vous me dire quelle était votre situation socioprofessionnelle avant votre départ ?

02/ Quand est-ce que l'idée de partir vous est-elle venue ?

03/Comment l'idée de partir vous est-elle venue ?

04/Pourquoi voulez-vous quitter votre pays ?

05/Pourquoi avez-vous choisi le Canada ?

06/ D'où viennent vos informations sur le Canada ?

07/Que-ce qu'il vous a attiré le plus de Canada ?

08/ Quels sont vos objectifs derrière votre projet migratoire ?

09/Par quel moyen avez-vous formulé votre demande d'immigration ?

10/Est-ce que vous avez demandé d'aides aux personnes installées déjà au Canada ?

11/Combien du temps ont-elles pris vos démarches ?

12/Est-ce que les démarches administratives nécessitent des ressources financières ?

13/Sont-elles à votre disposition ?

14/Avez-vous pris des mesures vis-à-vis de votre situation professionnelle avant votre départ ?

15/Avez-vous envisagé un éventuel retour ?

Les conditions de vie de l'immigré au Canada

16/ En quelle année êtes-vous parti au Canada ?

17/Avez-vous prévenu quelqu'un au Canada de votre arrivée ?

18/ Dans quelle ville êtes-vous d'abord installés au Canada ?

19/Est-ce que le climat au Canada peut influencer l'intégration des immigrants ?

20/ Qu'avez-vous fait dans vos premiers mois ?

21/ Comment jugez-vous l'intégration au Canada ?

22/Qu'est-ce qui pourra selon vous, entraver l'intégration des immigrants au Canada ?

23/ Trouvez-vous des problèmes administratifs en tant que migrant ?

24/ Trouvez-vous des problèmes de logements en tant que migrant ?

25/ Est-ce que le système de transport favorise l'intégration de migrants ?

26/Subissez-vous d'harcèlements de la part des forces sécuritaires en tant que migrant ?

Les rapports de l'immigré avec la communauté d'accueil au Canada

27/Estimez-vous les liens avec des Canadiens (Québécois) indispensables à l'immigré au Canada ?

28/ Dans quelle manière les liens avec des Canadiens (Québécois) aident l'intégration des immigrants ?

29/Avez-vous des liens avec des Canadiens (Québécois) au Canada ?

30/ Comment jugez-vous vos liens avec les Canadiens (Québécois) ?

31/ Comment jugez-vous vos liens avec les Canadiens (Québécois) au travail ?

32/Comment jugez-vous vos liens avec les Canadiens (Québécois) au voisinage ?

33/Dans quels endroits se déroulent généralement vos rencontres avec les Canadiens (Québécois) ?

34/Adhérez-vous à un parti politique fédéral au Canada ?

35/Adhérez-vous à un parti politique provincial au Canada ?

36/Adhérez-vous à une association créée par des Canadiens (Québécois)?

-Sportive

-Culturelle

-Sociale

-Environnementale

Les rapports de l'immigré avec sa communauté d'origine au Canada

37/Estimez-vous les liens avec la communauté d'origine indispensables à l'immigré au Canada ?

38/Dans quelle manière les liens avec la communauté d'origine aident l'intégration des immigrants ?

39/Avez-vous des liens avec la communauté algérienne au Canada ?

-Avez-vous des liens avec la communauté kabyle au Canada ?

-Avez-vous des liens avec la communauté arabophone algérienne au Canada ?

40/Comment jugez-vous vos liens avec la communauté algérienne (kabyle/arabophone) au travail ?

41/Comment jugez-vous vos liens avec la communauté algérienne (kabyle/arabophone) au voisinage ?

42/Dans quels endroits se déroulent généralement les rencontres avec les membres de la communauté algérienne (kabyle/arabophone) ?

43/Adhérez-vous à une association créée par une communauté algérienne (kabyle/arabophone) ?

-Sportive

-Culturelle

-Sociale

-Environnementale

Le retour en Algérie

44/Quels sont les facteurs qui peuvent selon vous, pousser l'immigré au retour en Algérie ?

45/Envisagez-vous retourner un jour en Algérie ?

Merci pour votre collaboration

Guide d'entretien pour les migrants de retour

Sujet de recherche : L'immigration originaire de Kabylie dans les villes du Canada : Entre bouleversement et pérennisation du phénomène migratoire

Identification de l'interviewé

Nom :

Prénom :

Âge :

Situation matrimoniale :

Position dans la famille :

Les conditions de promigrant dans le pays natal

01/ Pouvez-vous me dire quelle était votre situation socioprofessionnelle avant ton départ ?

02/ Quand est-ce que l'idée de partir vous est-elle venue ?

03/ Comment l'idée de partir vous est-elle venue ?

04/ Pourquoi voulez-vous quitter votre pays ?

05/ Pourquoi avez-vous choisi le Canada ?

06/ D'où viennent vos informations sur le Canada ?

07/ Que ce qu'il vous a attiré le plus de Canada ?

08/ Quel est votre objectif derrière votre projet migratoire ?

09/ Par quel moyen avez-vous formulé votre demande de migration ?

10/ Est-ce que vous avez demandé d'aides aux personnes installés déjà au Canada ?

11/ Combien du temps ont-elles duré vos démarches ?

12/ Est-ce que les démarches administratives nécessitent des ressources financières ?

13/ Sont-elles à votre disposition ?

14/ Avez-vous pris des mesures vis-à-vis de votre situation professionnelle avant votre départ ?

15/ Avez-vous envisagé un éventuel retour ?

La vie de l'immigré au Canada

- 16/ En quelle année êtes-vous parti au Canada ?
- 17/ Avez-vous prévenu quelqu'un au Canada de ton arrivée ?
- 18/ Dans quelle ville êtes-vous d'abord installés au Canada ?
- 19/ Qu'avez-vous fait dans tes premiers mois ?
- 20/ Est-ce que l'intégration est facile au Canada ?
- 21/ Comment jugez-vous l'intégration au Canada ?
- 22/ Qu'est-ce qui pourra selon vous, entraver l'intégration des immigrants au Canada ?
- 23/ Trouvez-vous des problèmes administratifs en tant que migrant ?
- 24/ Trouvez-vous des problèmes de logements en tant que migrant ?
- 25/ Est-ce que le système de transport favorise l'intégration des migrants ?
- 26/ Subissez-vous d'harcèlements de la part des forces sécuritaires en tant que migrant ?

Les rapports de l'immigré avec la communauté d'accueil au Canada

- 27/Estimez-vous les liens avec des Canadiens (Québécois) indispensables à l'immigré au Canada ?
- 28/Dans quelle manière les liens avec des Canadiens (Québécois) aident l'intégration des immigrants ?
- 29/Avez-vous des liens avec des Canadiens (Québécois) au Canada ?
- 30/ Comment jugez-vous vos liens avec les Canadiens (Québécois) ?
- 31/ Comment jugez-vous vos liens avec les Canadiens (Québécois) au travail ?
- 32/ Comment jugez-vous vos liens avec les Canadiens (Québécois) au voisinage ?
- 33/Dans quels endroits se déroulent généralement vos rencontres avec les Canadiens (Québécois) ?
- 34/Adhérez-vous à un parti politique fédéral au Canada ?
- 35/Adhérez-vous à un parti politique provincial au Canada ?
- 36/Adhérez-vous à une association créée par des Canadiens (Québécois)?

-Sportive

-Culturelle

-Sociale

-Environnementale

Les rapports de l'immigré avec la communauté d'origine au Canada

37/ Estimez-vous les liens avec la communauté d'origine indispensables à l'immigré au Canada ?

38/ Dans quelle manière les liens avec la communauté d'origine aident l'intégration des immigrants ?

39/ Avez-vous des liens avec la communauté algérienne au Canada ?

-Avez-vous des liens avec la communauté kabyle au Canada ?

-Avez-vous des liens avec la communauté arabophone algérienne au Canada ?

40/ Comment jugez-vous vos liens avec la communauté algérienne (kabyle/arabophone) au travail ?

41/ Comment jugez-vous vos liens avec la communauté algérienne (kabyle/arabophone) au voisinage ?

42/ Dans quels endroits se déroulent généralement les rencontres avec les membres de la communauté algérienne (kabyle/arabophone) ?

43/ Adhérez-vous à une association créée par une communauté algérienne (kabyle/arabophone) ?

-Sportive

-Culturelle

-Sociale

-Environnementale

Le retour en Algérie

44/ Comment ta famille a accueilli ton retour ?

45/ Comment la communauté a perçu ton retour ?

46/ Quelles idées vous véhiculez du Canada aux personnes qui demandent conseils ?

47/ Qu'est-ce que vous faites aujourd'hui en Algérie ?

48 / Envisagez-vous un jour retourner au Canada ?

Merci de votre collaboration

Guide d'entretien pour les promigrants

Sujet de recherche : L'immigration originaire de Kabylie dans les villes du Canada : Entre bouleversement et pérennisation du phénomène migratoire

Identification de l'interviewé

Nom (facultatif) :

Prénom (facultatif) :

Âge :

Situation matrimoniale :

Position dans la famille :

Les conditions de promigrant dans le pays natal

01/ Pouvez-vous me dire quelle était votre situation socioprofessionnelle avant ton départ ?

02/ Quand est-ce que l'idée de partir vous est-elle venue ?

03/ Comment l'idée de partir vous est-elle venue ?

04/ Pourquoi voulez-vous quitter votre pays ?

05/ Pourquoi avez-vous choisi le Canada ?

06/ D'où viennent vos informations sur le Canada ?

07/ Que ce qu'il vous a attiré le plus de Canada ?

08/ Quel est votre objectif derrière votre projet migratoire ?

09/ Par quel moyen avez-vous formulé votre demande de migration ?

10/ Est-ce-que vous avez demandé d'aides aux personnes installés déjà au Canada ?

11/ Combien du temps ont-elles duré vos démarches ?

12/ Est-ce que les démarches administratives nécessitent des ressources financières ?

13/ Sont-elles à votre disposition ?

14/ Avez-vous pris des mesures vis-à-vis de votre situation professionnelle avant votre départ ?

15/ Avez-vous envisagé un éventuel retour ?

Les rapports de l'immigré avec la communauté d'accueil au Canada

16/ Estimez-vous les liens avec des Canadiens (Québécois) indispensables à l'immigré au Canada ?

17/ Dans quelle manière les liens avec des Canadiens (Québécois) aident l'intégration des immigrants ?

18/ Avez-vous des liens avec des Canadiens (Québécois) au Canada ?

Les rapports de l'immigré avec la communauté d'origine au Canada

19/ Estimez-vous les liens avec la communauté d'origine indispensables à l'immigré au Canada ?

20/ Dans quelle manière les liens avec la communauté d'origine aident l'intégration des immigrants ?

21/ Avez-vous des liens avec la communauté algérienne au Canada ?

-Avez-vous des liens avec la communauté kabyle au Canada ?

-Avez-vous des liens avec la communauté arabophone algérienne au Canada ?

Le retour en Algérie

22/ Quels sont les facteurs qui peuvent, selon vous, pousser l'immigré au retour en Algérie ?

23 /Envisagez-vous retourner un jour en Algérie ?

Merci pour votre collaboration

Annexe 02 :

14/04/2025 10:33

État des renseignements - Revenu Québec

Registraire des entreprises Québec

État des informations

Administrateurs, dirigeants et fondé de pouvoir

Établissements

Index des documents

Index des noms

Historique

ÉTAT DE RENSEIGNEMENTS D'UNE PERSONNE MORALE AU REGISTRE DES ENTREPRISES

Renseignements en date du 2025-04-14 06:31:47

État des informations

Identification de l'entreprise

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)	1165700502
Nom	ASSOCIATION CULTURELLE INAS

Adresse du domicile

Adresse	5960 rue Jean-Talon E Montréal (Québec) H1S1M2 Canada
---------	---

<https://www.registreentreprises.gouv.qc.ca/REQNA/GR/GR03/GR03A71.RechercheRegistre.MVC/GR03A71/EtatRenseignements/AfficherNeq>

14/04/2025 10:33

État des renseignements - Revenu Québec

Adresse du domicile élu

Nom de l'entreprise	ASSOCIATION CULTURELLE INAS
Nom de la personne physique	
Nom de famille	Kashi
Prénom	Djillali
Adresse	5322 rue Taillon Montréal (Québec) H1K4G2 Canada

Immatriculation

Date d'immatriculation	2009-02-20
Statut	Immatriculée
Date de mise à jour du statut	2009-02-20
Date de fin d'existence prévue	Aucune date de fin d'existence n'est déclarée au registre.

Forme juridique

Forme juridique	Personne morale sans but lucratif
Date de la constitution	2009-02-20 Constitution
Régime constitutif	QUÉBEC : Loi sur les compagnies, Partie 3 (RLRQ, C. C-38)
Régime courant	QUÉBEC : Loi sur les compagnies, Partie 3 (RLRQ, C. C-38)

Dates des mises à jour

<https://www.registreentreprises.gouv.qc.ca/REQNA/GR/GR03/GR03A71.RechercheRegistre.MVC/GR03A71/EtatRenseignements/AfficherNeq>

Annexe 03 :

14/04/2025 13:01

État des renseignements - Revenu Québec

Registraire
des entreprises
Québec

État des informations

Administrateurs, dirigeants et fondé de pouvoir

Établissements

Index des documents

Index des noms

Historique

ÉTAT DE RENSEIGNEMENTS D'UNE PERSONNE MORALE AU REGISTRE DES ENTREPRISES

Renseignements en date du 2025-04-14 09:01:08

État des informations

Identification de l'entreprise

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)

1166356684

Nom

FORUM KABYLE DE LA VILLE DE QUÉBEC (F.K.V.Q.)

Adresse du domicile

Adresse

101-3110 boul. Neilson Québec (Québec) G1W2V4 Canada

https://www.registreentreprises.gouv.qc.ca/REQNA/GR/GR03/GR03A71.RechercheRegistre.MVC/GR03A71/EtatRenseignements/AfficherNeq

1/25

14/04/2025 13:02

État des renseignements - Revenu Québec

Adresse du domicile élu

Nom de l'entreprise

FORUM KABYLE DE LA VILLE DE QUÉBEC (F.K.V.Q.)

Nom de la personne physique

Nom de famille

Lahanch

Prénom

Kheir Eddine

Adresse

101-3110 boul. Neilson Québec (Québec) G1W2V4 Canada

Immatriculation

Date d'immatriculation

2010-01-28

Statut

Immatriculée

Date de mise à jour du statut

2010-01-28

Date de fin d'existence prévue

Aucune date de fin d'existence n'est déclarée au registre.

Forme juridique

Forme juridique

Personne morale sans but lucratif

Date de la constitution

2010-01-28 Constitution

Régime constitutif

QUÉBEC : Loi sur les compagnies, Partie 3 (RLRQ, C. C-38)

Régime courant

QUÉBEC : Loi sur les compagnies, Partie 3 (RLRQ, C. C-38)

Dates des mises à jour

14/04/2025 13:02

État des renseignements - Revenu Québec

Date de mise à jour de l'état de renseignements	2024-03-02
Date de la dernière déclaration de mise à jour annuelle	2023-12-13 2023
Date de fin de la période de production de la déclaration de mise à jour annuelle de 2025	2025-11-15
Date de fin de la période de production de la déclaration de mise à jour annuelle de 2024	2024-11-15

Faillite

i L'entreprise n'est pas en faillite.

Fusion, scission et conversion

i Aucune fusion ou scission n'a été déclarée.

Continuation et autre transformation

i Aucune continuation ou autre transformation n'a été déclarée.

Liquidation ou dissolution

i Aucune intention de liquidation ou de dissolution n'a été déclarée.

<https://www.registreentreprises.gouv.qc.ca/REQNA/GR/GR03/GR03A71.RechercheRegistre.MVC/GR03A71/EtatRenseignements/AfficherNeq>

Annexe 04

16/04/2025 13:02

État des renseignements - Revenu Québec

Registraire
des entreprises
Québec

État des informations

Administrateurs, dirigeants et fondé de pouvoir

Établissements

Index des documents

Index des noms

Historique

ÉTAT DE RENSEIGNEMENTS D'UNE PERSONNE MORALE AU REGISTRE DES ENTREPRISES

Renseignements en date du 2025-04-16 09:02:02

État des informations

Identification de l'entreprise

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)	1180322316
Nom	ASSOCIATION CULTURELLE AMAZIGHE D'OTTAWA-HULL (ACAOH)

Adresse du domicile

Adresse	756 rue Lafrance Gatineau (Québec) J8R3P5 Canada
---------	--

<https://www.registreentreprises.gouv.qc.ca/REQNA/GR/GR03/GR03A71.RechercheRegistre.MVC/GR03A71/EtatRenseignements/AfficherNeq>

1/6

16/04/2025 13:02

État des renseignements - Revenu Québec

Adresse du domicile élu

Adresse	Aucune adresse
---------	----------------

Immatriculation

Date d'immatriculation	2024-11-04
Statut	Immatriculée
Date de mise à jour du statut	2024-11-04
Date de fin d'existence prévue	Aucune date de fin d'existence n'est déclarée au registre.

Forme juridique

Forme juridique	Personne morale sans but lucratif
Date de la constitution	2014-12-19 Constitution
Régime constitutif	CANADA : Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif, L.C. 2009, ch.23
Régime courant	CANADA : Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif, L.C. 2009, ch.23

Dates des mises à jour

Date de mise à jour de l'état de renseignements	2024-11-04
Date de la dernière déclaration de mise à jour annuelle	Aucune déclaration de mise à jour annuelle n'a été produite à ce jour.
Date de fin de la période de production de la déclaration de mise à jour annuelle de 2025	2025-11-15

<https://www.registreentreprises.gouv.qc.ca/REQNA/GR/GR03/GR03A71.RechercheRegistre.MVC/GR03A71/EtatRenseignements/AfficherNeq>

2/6

16/04/2025 13:02

État des renseignements - Revenu Québec

Faillite

i Aucune information n'a été déclarée concernant l'existence d'une faillite.

Fusion, scission et conversion

i Aucune fusion ou scission n'a été déclarée.

Continuation et autre transformation

i Aucune continuation ou autre transformation n'a été déclarée.

Liquidation ou dissolution

i Aucune intention de liquidation ou de dissolution n'a été déclarée.

Activités économiques et nombre de salariés

1er secteur d'activité

Code d'activité économique (CAE)	9861
Activité	Organisations civiques et amicales
Précisions (facultatives)	Promotion de la culture Amazighes; Enseignement de la langue maternelle; Contribution à la diversité multiculturelle au Canada; Renforcement des liens sociaux et bien-être communautaire; Aide à l'intégration des nouveaux immigrants et étudiants

<https://www.registreentreprises.gouv.qc.ca/REQNA/GR/GR03/GR03A71/RechercheRegistre.MVC/GR03A71/EtatRenseignements/AfficherNeq>

3/6

Annexe 05 :

Les immigrants de la Capitale - mai 2021

Québec et le n

JUSQU'AU 4 JUILLET 2021

Une graine d'espoir à semer en Kabylie à partir de Québec

Le 4 mai 2021, le Forum Kabyle de la Ville de Québec (FKVQ) nous a informés du lancement d'une collecte de fonds pour venir en aide aux Kabyles vivant en Algérie qui doivent combattre des maladies chroniques comme le cancer ou l'asthme. Selon les membres du CA du FKVQ, la pandémie de COVID-19 a rendu encore plus difficiles les conditions de vie de ces malades. La collecte sera étalée sur deux mois (jusqu'au 4 juillet 2021) et l'objectif est d'amasser 25 000 \$.

Pour le Forum Kabyle de la Ville de Québec, cette action humanitaire fidèle aux valeurs ancestrales et universelles est une occasion d'être solidaires, peu importe notre origine, avec les gens démunis qui souffrent en Algérie, une graine d'espoir à semer en Kabylie à partir de Québec. «Nous voulons venir en aide à nos trois associations partenaires de Tizi-Ouzou et d'Amizour qui interviennent gratuitement auprès de malades chroniques, dont deux s'occupent de ceux qui combattent le cancer et dont la troisième vient en aide aux personnes asthmatiques. Plusieurs des malades qui reçoivent des médicaments et des soins gratuits sont de jeunes femmes, des enfants et des personnes âgées sans emploi et sans assurance», nous a déclaré Brahim Moudjeb, responsable des communications au FKVQ.

«Chaque don, peu importe le montant, provenant de personnes ou d'organisations sera grandement utile et apprécié», précisent les membres du CA du Forum Kabyle de la Ville de Québec. Pour apporter votre contribution, vous avez deux options: par virement Interac, en utilisant l'adresse de courriel **kabyle2quebec@gmail.com** (avec le code préférentiel pour la cause: cancer2021) ou par carte de crédit sur la variante en français du site Web Gofundme au **fr.gofundme.com**, en écrivant dans l'onglet «Rechercher» le texte suivant: Solidarité avec nos compatriotes malades.

Mihai Claudiu CRISTEA – Source : Forum Kabyle de la Ville de Québec

Acronymes

ACAOH: Association Culturelle Amazighe D'ottawa-Hull

BS : Bienfaisance Sociale

CSR : code de la sécurité routière.

FCCQ : la Fédération des chambres de commerce du Québec

FKVQ : Forum Kabyle De La Ville De Quebec

FQ : Francisation Québec

GC : Gouvernement du Québec

HSQ : La Société d'habitation du Québec

INSEE : L'Institut National de la Statistique et des Études Économiques

INED : l'Institut National d'Études Démographiques

MELCCFP : Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs du Québec

MIFI : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration

MSP : Ministère de La Sécurité Publique

OBNL : un organisme à but non lucratif

OFII : L'Office français de l'immigration et de l'intégration

OIM : L'Organisation internationale pour les migrations

ONM : Office National de Météorologie (Algérie)

PAFFARC : programme d'aide financière pour la formation d'appoint en reconnaissance des compétences.

PARC : Programme d'aide à la reconnaissance des compétences

RORIQ : Le Réseau des Organismes de Régionalisation de l'Immigration au Québec.

RORIQ : le Réseau des Organismes de Régionalisation de l'Immigration au Québec

ROSINI : Réseau national des Organismes Spécialisés dans l'Intégration en emploi des Nouveaux Immigrants

RTC : Réseau de transport de la Capitale

RTM : Réseau de transport métropolitain

Acronymes

SCHL : Société canadienne d'hypothèques et de logement

STM : Société de transport de Montréal

STO : Société de transport de l'Outaouais

TCRI : La table de concertation des organismes au services des personnes réfugiées et immigrantes

Liste bibliographique

a- Livres

1. Angers, M. (2014). *Initiation pratique à la méthodologie en sciences humaines et sociales*. Casbah université.
2. Belaidi, A. (2019). *L'immigration Algérienne au Québec sous un regard croisé*. Éditions universitaires européennes.
3. Bennoune, M. (1968). *EL -AKBIA, un siècle d'histoire algérienne, 1857-1975*. OPU.
4. Blanchet, A., & Otman, A. (2007). *L'enquête et ses méthodes, l'entretien* (2e éd.). Armand Colin.
5. Bouchard, G. (2012), *l'interculturalisme Un point de vue québécois*, Boréal.
6. Bouguessa, K. (2009). *Aux sources du nationalisme algérien*. Casbah.
7. Boulifa S. A. [1925] (2016). *Le Djurdjura à travers l'histoire, « depuis l'antiquité jusqu'au 1830 »*, Edition la pensée.
8. Bonacci, G. *EXODUS ! L'histoire du retour des Rastafariens en Éthiopie*, 2010. L'Harmattan.
9. Boutin, G. (2018). *L'entretien de recherche qualitatif, Théorie et pratique*. Presse de l'université du Québec.
10. Brettell, C. B., & Hollifield, J. F. (2023). *Migration theory: Talking across disciplines (4th ed.)*. Routledge.
11. Camarasa-Bellaube, M. (2010). *La méditerranée sur les rives du Saint-Laurent - une histoire des algériens au Canada*. Publibook.
12. Chachoua, K. (2012). *L'émigration algérienne en France, cas exemplaire*. CNRPH.
13. Charbit, Y. (1997). *Le va-et-vient identitaire : migrants portugais et villages d'origine*. Presses Universitaire de France.
14. Daumas, E. (2010). *La Kabylie traditions ancestrales*, éditions Lumières libres.

Liste bibliographique

- 15.Deriche-Slimani, K. (1997). *Histoire de l'émigration algérienne en France*. L'Harmattan.
- 16.Gefen, A., & Laugier, S. (s. d.). *Le Pouvoir des liens faibles*. CNRS Editions.
- 17.Genevois, H. (1992), *Notes sur l'Histoire des Kabyles*, édition Tira, Tizi Ouzou.
- 18.Green, N. L. (2002). *Repenser les migrations*. PUF.
- 19.Hachimi-Alaoui, M. (2009). *Les chemins de l'exil. Les algériens exilés en France et au Canada depuis les années 1990*. L'Harmattan.
- 20.Hottois, G. (1984). *Le signe et la technique*. Aubier Montaigne.
- 21.Jeffrey, D. (2003). *Éloges des rituels*. Presses de l'Université Laval.
- 22.Khandriche, M. (1982). *Développement et réinsertion*, Publisud.
- 23.Kitouni, H. (2013). *La Kabylie orientale dans l'histoire. Pays des Kutuma et guerre coloniale*. L'Harmattan,
- 24.Kymlicka, W. *La citoyenneté multiculturelle, une théorie libérale du droit des minorités*, Boréal.
- 25.Lacoste-Dujardin, C. (2014). *La Kabylie du Djurdjura : du bastion montagnard à la diaspora*. Editions Achab.
- 26.Madoui, M. (2012). *Entreprises et entrepreneurs en Algérie et dans l'immigration. Essai de sociologie économique*. Karthala.
- 27.Mahé, A. (2006). *Histoire de la grande Kabylie XIX –XX siècle*. Bouchène.
- 28.Manaï, B. (2018). *Les maghrébins de Montréal*. La presse de l'université de Montréal.
- 29.Massard-Guilbaud, G. (1995). *Des Algériens à Lyon : de la Grande Guerre au Front populaire*. L'Harmattan.
- 30.Mekki, A. (2017). *De la vallée de la Soummam à la vallée de la Durance. Un siècle d'émigration et d'immigration kabyles 1915-2015*. Presses Universitaires de Provence.

31. Mekki, A. (2022). *L'émigration des Ath Waghlis (Vallée de La Soummam) en France (1915-2015)*. CNRPAH.
32. Pâquet, M. (2005). *Tracer les marges de la cité, Etranger, Immigration et État au Québec 1627-1981*. Boréal.
33. Piché, V. (2013). *Les théories de la migration*, édition Ined.
34. Piote, J-M. (1987). *La communauté perdue. Petite histoire de militantisme*. VLB Éditeur.
35. Rossignol, R. (2012). *Gérer efficacement un départ, nouvel emploi, retraite, licenciement... partir dans les meilleures conditions*. Dunod.
36. Sayad, A. (1999). *La double absence. Des illusions aux souffrances de l'immigré*. Seuil.
37. Sayad, A. (2014). *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité. Tome 3, La fabrication des identités culturelles*. Raisons d'agir « Cours et travaux ».
38. Segalen, M. (2009). *Rites et rituels contemporains (2e édition)*. Armand Colin.
39. Yannic, A. (2009). *Le rituel*. CNRS Edition.
40. Zehraoui, A. (1976). *Les travailleurs algériens en France : étude sociologique de quelques aspects de la vie familiale*. Maspero.
41. Zurcher, M. (2016). *La pacification et l'organisation de la Kabylie orientale de 1938 A 1870*, Edition Bouchène.

b- Chapitres de livres

1. Barbot, J. (2010). Mener un entretien de face à face. In S. Paugam (Dir.), *L'enquête sociologique* (pp. 115-141). Puf.
2. Boyd, M. (2013). Les réseaux familiaux et personnels des migrations internationales : évolutions récentes et priorités nouvelles. Dans V. Piché (Dir.), *Les théories de la migration* (pp. 277-301). INED.
3. Daum, C. (2007). Migration, retour, non-retour et changement social dans le pays d'origine. Dans V. Petit (Dir.), *Migrations internationales de retour et pays d'origine*, les collections du CEPED.

Liste bibliographique

4. Gagnon, A.-G., & Rocher, F. (2016). L'État québécois devant les défis de la diversité ethnoculturelle. Dans A.-G. Gagnon & J.-C. St-Louis (Éds.), *Les conditions du dialogue au Québec. Laïcité, réciprocité, pluralisme*. Éditions Québec Amérique.
5. Gagnon, A.-G. (2001) Le Québec, une nation inscrite au sein d'une démocratie étriquée, Dans J, MACLURE et (dir) A, Gagnon. *Repères en mutation, Identité et citoyenneté Dans le Québec contemporain*, éditions Québec Amérique.
6. Hily, M-A., & Meintel, D. (2000). Fêtes et rituels dans la migration. *Revue européenne des migrations internationales*, 16(2), 7-8.
7. Jeffrey, D. (2018). « Les rites d'identité » dans Jeffrey Denis et Roberge Martin (dir.), *Rites et identités, Canada*. PUL. Presses de l'Université Laval.
8. Kinzi, A. (2012). Un lignage miné. Un siècle d'émigration de Tounef (Kabylie) à Saint-Etienne (1902-2009). Dans K. Chachoua (Dir.), *L'émigration algérienne en France, cas exemplaire* (pp. 51-73). CNRPH.
9. Lardellier, P. (2018). « Les nouveaux rites sont-ils vraiment nouveaux ? » dans Jeffrey Denis et Roberge Martine (dir.), *Rites et ritualisations, Canada*. Presses de l'Université Laval.
10. Lemieux, R. (2018). « Ritualités et mystères de l'identité, Gérer les défis du sujet « en process » », (dir.), Jeffrey Denis et Roberge Martin, *Rites et identités. Canada ?* Presses de l'Université Laval.
11. Sayad, A. (1993). Emigration et nationalisme : le cas algérien. Dans Genèse de l'État moderne en Méditerranée. Approches historique et anthropologique des pratiques et des représentations. Actes des tables rondes internationales tenues à Paris (24-26 septembre 1987 et 18-19 mars 1988) (407–436). École Française de Rome.
12. Sayad, A. (2000). Colonisation, viticulture et émigration en Algérie. Dans *Mutations, identités en Méditerranée* (207-223). Bouchène.

13. Touré, N. (2015). L'approche « réseaux » dans les études migratoires Un cas d'étude les trajectoires scolaires des étudiants maliens en France et au Maroc. *e-Migrinter*, 13. 01-14.

c- Articles de Revues

1. Abdellali, H. (2013). Retour sur la Marche pour l'égalité et contre le racisme. *Hommes & migrations*, 1304, 151-155
<http://journals.openedition.org/hommesmigrations/2677>
2. Abrous, D. (2010). Maison (Kabylie). *Encyclopédie berbère*, 30.
<http://journals.openedition.org/encyclopedieberbere/417>
<https://doi.org/10.4000/encyclopedieberbere.417>
3. Abrous, D. (2015). Parenté : Les systèmes de parenté berbères. *Encyclopédie berbère*, 37.
<http://journals.openedition.org/encyclopedieberbere/3431>
<https://doi.org/10.4000/encyclopedieberbere.3431>
4. Andruétan, Y. (2011). « Partir, c'est mourir un peu » nostalgies d'hier et d'aujourd'hui. *Inflexions*, 3(18), 95-97.
5. Arcand, S. Lenoir-Achdjian, A. & Helly, D. (2009). Insertion professionnelle d'immigrants récents et réseaux sociaux : le cas de Maghrébins à Montréal et Sherbrooke. *The Canadian Journal of Sociology / Cahiers canadiens de sociologie*, 34(2), 373-402.
6. Bitton, J. (1984). L'enseignement des langues d'origine et ses relations avec l'épanouissement de la langue française au Québec. *Québec français*, 54, 115-117.
7. Bouchard, G. (2011). Qu'est-ce que l'interculturalisme. *Revue de droit McGill*, 56(2), 395-433.
<https://www.erudit.org/fr/revues/mlj/2011-v56-n2-mlj1517315/1002371ar.pdf>
8. Charlot, M. et Demart, M. (1975). Retour des travailleurs migrants en Algérie et stratégie de développement, *Migrants formation*, 11-12, 01-11.

Liste bibliographique

9. Camarasa-Bellaube, M. (2007). Quelques jalons sur l'histoire de l'émigration algérienne au Canada. *Études Coloniales*.
10. Cohen, M. (2017). L'immigration algérienne post-indépendance : l'enracinement à l'épreuve de l'exclusion. *Le Mouvement Social*, 258(1), 29-48.
11. Cohen, M. (2014). Contradictions et exclusions dans la politique de regroupement familial en France (1945-1984). *Annales de démographie historique*. 2(128), 187-213.
12. De Gourcy, C. (2013). Partir, rester, habiter : le projet migratoire dans la littérature exil提高. *Revue européenne des migrations internationales*, 29(4). Consulté le 01 mai 2019 sur <http://journals.openedition.org/remi/6631>.
<https://doi.org/10.4000/remi.6631>
13. Douki, C. (2013). Compter les « retours » d'émigrants dans l'Italie du début du XXe siècle : conventions statistiques, libéralisme économique et politique publique. *Revue européenne des migrations internationales*, 29(3). <https://doi.org/10.4000/remi.6470>
14. Fortin, A. (1994). Notes sur la dynamique communautaire. *Nouvelles pratiques sociales*, 7(1), 23-32.
15. Gauthier, C.-A. (2013). Le rôle des réseaux sociaux dans le processus d'intégration socioprofessionnelle des femmes immigrantes qualifiées au Québec. *Économie et Solidarités*, 43(1-2), 101.
16. Granovetter, M.-S. (1973). The Strength of Weak Ties. *American Journal of Sociology*. 78, 6 .1360-1380
17. Hachimi-Alaoui, M. (2005). L'Epreuve de l'exil. Le cas des Algériens installés à Paris et à Montréal. *Insaniyat / إنسانيات*, 27. Consulté le 7 septembre 2020 sur <http://journals.openedition.org/insaniyat/8227>
18. Heilbron, J. (2002). Mark Granovetter, le marché autrement. Les réseaux dans l'économie. *Sociologie du travail*, 44 (02), 593-596.

Liste bibliographique

- 19.Hily, M.-A., et al. (2004). La notion de réseaux en migration. *Hommes et migration*, 1250, 06-12.
- 20.Hily, M.-A., & Meintel, D. (Éds.). (2000). Fêtes et rituels dans la migration. *Revue européenne des migrations internationales*, 16(2).
- 21.Jeffri, J. (2005). After the Ball is Over: Career Transition for Dancers Around the World. *International Journal of Cultural Policy*, 11(3), 341-355.
- 22.Kadri, A. (2009). Générations migratoires : Des paysans déracinés aux intellectuels « diasporique ». *NAQD*, 26-27. 127-155.
- 23.Kadri, A. (2012). Intelligentsia d'origine maghrébine en circulation. *Hommes & migrations*, 1300. Consulté le 17 février 2020 sur <http://journals.openedition.org/hommesmigrations/913>.
<https://doi.org/10.4000/hommesmigrations.913>
- 24.Khaled, K. (2012), Les retours de l'intelligentsia diasporique algérienne, *Hommes et migrations*, /6 (n° 1300), 28-35.
- 25.Labdeloui, H. (2012). L'Algérie face à l'évolution de son émigration. *Hommes & migrations*, 1298.
<https://doi.org/10.4000/hommesmigrations.1872>
- 26.Lacroix, T. (2012). Transnationalisme villageois et développement, kabyles algériens chleuhs marocains en France et panjabis indiens en Grande-Bretagne. *Revue européenne des migrations internationales*, 28(1). <http://remi.revues.org/577>
- 27.Lacroix, T., & Lemoux, J. (2017). D'Abdelmalek Sayad à aujourd'hui : revisiter les « âges » de l'émigration algérienne. *e-Migrinter*, 15.
<https://doi.org/10.4000/e-migrinter.817>
- 28.Lacoste-Dujardin, C. (2001). Géographie culturelle et géopolitique en Kabylie. La révolte de la jeunesse kabyle pour une Algérie démocratique. *HERODOTE*, (04) 103. 57-91

Liste bibliographique

29. Lebon, A. (1979). L'aide au retour des travailleurs étrangers. *Économie et Statistique*, (113), 37-46.
30. Leffak, N., & Labdelaoui, H. (2021). Misère de la colonisation et émigration de misère : les causes de l'émigration vers la France dans la région d'Ouzellaguen en Kabylie (1940-1960). *Afkar wa Affak*, 9(4), 279-300.
31. Lenoël, A., David, A., & Maitilasso, A. (2020). Regards croisés sur la migration de retour. *Émulations*, (34).
<https://doi.org/10.14428/emulations.034.01>
32. Lenoir-Achdjian, A. (2009). Les difficultés d'insertion en emploi des immigrants du Maghreb au Québec. *Choix*, V15, 01-42.
33. Lounici, F. (2006). Les foyers des travailleurs nord-africains en banlieue parisienne, une politique de logement social d'exception (1945-1962). *Cahiers d'histoire, Revue d'histoire critiques*. 98. 43-63.
34. Lyons, A. H. (2006). Des bidonvilles aux HLM. Le logement des familles algériennes en France avant l'indépendance de l'Algérie. *Hommes et Migrations*, 1264, 35–49. <https://doi.org/10.3406/homig.2006.4525>
35. Mc Andrew, M., & Ciceri, C. (2003). “L'enseignement des langues d'origine au Canada : réalités et débats”. *Revue européenne des migrations internationales*, 19(1). <http://journals.openedition.org/remi/398>;
<https://doi.org/10.4000/remi.398>
36. Mechaour, M. (2022). Yennayer, le nouvel An Amazigh officialisé, et ses effets médiatiques, dans Cardita Angelo et Salas-Murillo Bertolo, « entre les rites et les médias, deux axes de pertinence. *Arcane*.
37. Meynier, P., & Meynier, G. (2011). L'immigration algérienne en France : histoire et actualité. *Confluences Méditerranée*, 77(2), 219–234.
38. Montgomery, A., Mahfoudh, L. R., Rachédi, L., & Stoetzel, N. (2010). (Re)négocier les statuts minoritaires en contexte d'immigration : étude de

Liste bibliographique

- cas de familles berbères vivant à Montréal. *Revue d'intervention sociale et communautaire*, 16(2), 146-174.
39. Moussouni, A. (2024). Deux migrations deux histoires, histoire comparée entre l'immigration algérienne au Canada et en France. *Revue d'histoire méditerranéenne*. 06, (01), 207-222.
40. Nasri, F. (2014). Les projets migratoires des jeunes maghrébins. *Mondes Arabes Mondes Musulmans Contemporains*, Université de Genève.
41. Nafa, A. (2018). Politiques de Migration de retour au Maghreb à l'aune de la globalisation : Quelques enseignements empiriques sur le retour des compétences. *STRATEGIA*, (9), 57-87.
42. Padrun, R. (1984). Mohamed Khandriche, Développement et réinsertion (préface de Ahmed Mahiou) [compte-rendu]. *Revue Tiers Monde*. 97.231-233.
43. Pâquet, M. (2012). *Enjeux de l'histoire des migrations et de la diversité culturelle au Québec*, Université Laval.
44. Quiminal, C. (2002). Retours contraints, retours construits “ *Hommes et Migrations*, 1236, 35-45
45. Rocher, F., & White, B. W. L. (2014). L'interculturalisme québécois dans le contexte du multiculturalisme canadien (*Étude IRPP*, N° 49).
46. Sambou, C. (2020). Comprendre le retour temporaire au prisme des attentes de la famille restée au pays chez les migrants originaires d'Afrique subsaharienne. *Émulations*, (34), 78-95.
47. Saradouni, K. (2013). Slimane RAHMANI, Coutumes de Kabylie (mariage-Grossesse-Naissance-Enfance). *Insaniyat / إنسانيات*, 62, 207-208.
48. Sayad, A. (1977). Les trois "âges" de l'émigration algérienne en France. *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 15, 59–79
49. Sayad, A. (1980). Le foyer des sans-familles. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 32-33, 89–103. <https://doi.org/10.3406/arss.1980.2082>

Liste bibliographique

50. Sayad, A. (1994). Qu'est-ce que l'intégration. *Hommes et migration*, 1182, 08-14.
51. Scagnetti, J.-C. (2004). Une marginalité singulière : les migrants algériens lors des retours au pays (1973-1983). *Cahiers de la Méditerranée*, (69). <https://doi.org/10.4000/cdlm.766>
52. Simard, M. (1995). La régionalisation de l'immigration : les entrepreneurs agricoles immigrants dans la société rurale québécoise. *Recherches sociographiques*, 36(2), 215-242. <https://doi.org/10.7202/056953ar>
53. Souiah, F. (2012). Les Harraga algériens, *migration sociétés*, 143(05), 105-120.
54. Souiah, F. (2013). Les politiques migratoires restrictives : une fabrique de Harraga, *Hommes et migration*, 1304 (05), 95-101.
55. Sinatti, G. (2011). "Mobile Transmigrants" or "Unsettled Returnees"? Myth of Return and Permanent Resettlement among Senegalese Migrants. *Population, Space and Place*, 17(2), 153-166.
56. Tribalat, M. (2015). Apport démographique de l'immigration étrangère en France depuis 1960. *Cahiers québécois de démographie*, 44(2), 181–201. <https://doi.org/10.7202/1035952ar>
57. Viré, A. (1893). La Kabylie du Djurjura. *Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris*, IV^e Série, 4, 66-93. <https://doi.org/10.3406/bmsap.1893.5416>
58. Wacquant, L. (2010). L'habitus comme objet et méthode d'investigation, Retour sur la fabrique du boxeur. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 184(4), 108–121.
59. Wadbled, M. (2000). « Un culte vietnamien en France : continuité et changement ». *Revue européenne des migrations internationales*, 16(2), 171-190.
60. Wagner, M. (1976). Vers une politique de coopération entre les peuples : la formation retour. *Migrants formation*, 17-18, 93–101.

61. Zoreli, M-A. (2023). « L'amusnaw et le souk dans la Kabylie ancienne : Fonctionnement et raisons de faits sociaux totaux ». *Revue dialogue méditerranéen*, 05(01), 85-112.

d- Thèses

1. Cohen, M. (2013). Des familles invisibles Politiques publiques et trajectoires résidentielles de l'immigration algérienne (1945-1985), Thèse pour le doctorat d'Histoire présentée et soutenue, Université Panthéon-Sorbonne – Paris.
2. Odden, G. (2010). Migrants dans la ville : une étude socio-anthropologique des mobilités migrantes à Salamanque (Thèse de doctorat, Université de Poitiers). <http://tel-00824454>,
3. Guermah, I. (2019). L'intégration linguistique et sociale des immigrants d'origine algérienne à Montréal Idir Guermah, Thèse de doctorat, Université Concordia.

e- RAPPORT

1. Barré, P., et al. (2020). La transition de carrière, enjeux et besoins. Rapport de recherche réalisé pour le compte du ministère de la Culture et des Communications du gouvernement du Québec.
2. Hammond, G., & Chloé. (2016). L'intégration des travailleuses et des travailleurs qualifiés issus de l'immigration au Québec. Université de Montréal. <http://chreum.ca/doc/201>
3. Musette, M. S., et al. (2007). *Les migrants de retour en Algérie, migrants de retour au Maghreb : réintégration et enjeux de développement* (J. P. Cassarino, Dir.). Institut Universitaire Européen.

f- Actes de colloque

- 1 McAll, C., Fortier, J., & Ulysse, P.-J. (2000). La double marginalisation : familles immigrées dans un ensemble de HLM au centre-ville de Montréal. Dans D. Rose & F. Bernèche (Éds.), *L'insertion des immigrants dans le*

Liste bibliographique

logement social à l'heure de la réorganisation municipale : problématique et enjeux (pp. XX–XX).

- 2 Rose, D. (2000). Des recherches antérieures : tour d'horizon des enjeux soulevés. Dans D. Rose & F. Bernèche (Éds.), *L'insertion des immigrants dans le logement social à l'heure de la réorganisation municipale : problématique et enjeux* (pp. XX–XX).

Résumé

Dans cette recherche, nous avons tenté d'analyser le rôle des réseaux personnels (formels et informels) des immigrants kabyles dans les différentes phases de leur projet migratoire dans les villes de Montréal, Québec et Gatineau au Canada. Une attention particulière a toutefois été accordée à l'étude de l'intégration, dans toutes ses dimensions, de ces derniers. Grâce aux entretiens et aux observations réalisés ici en Kabylie et au Canada, l'étude a montré que les réseaux formels jouent un rôle important dans le processus long d'intégration économique, contrairement aux réseaux informels (associations, liens familiaux, etc.) qui facilitent l'intégration sociale.

Mots-clés : projet migratoire, réseau, intégration, Kabylie, Canada.

Abstract

In this research, we attempted to analyze the role of the personal networks (formal and informal) of Kabyle immigrants in the different phases of their migration project in the cities of Montreal, Quebec and Gatineau in Canada. Particular attention was paid, however, to the studying all aspects of their integration. Thanks to the interviews and observations carried out here in Kabylia and in Canada, the study has shown that formal networks play an important role in the long process of economic integration, unlike informal networks (associations, family ties, etc.) which facilitate social.

Key words: migration project, network, integration, Kabylia, Canada.

ملخص

حاولنا في هذا البحث تحليل دور الشبكات الشخصية (الرسمية وغير الرسمية) للمهاجرين القبائليين في مختلف مراحل مشروع هجرتهم في مدن مونتريال وكيبك وغاتينو في كندا. ومع ذلك، تم إيلاء اهتمام خاص لدراسة جميع جوانب اندماجهم. وبفضل المقابلات والملاحظات التي أجريت هنا في منطقة القبائل وفي كندا، أظهرت الدراسة أن الشبكات الرسمية تلعب دورًا مهمًا في عملية الاندماج الاقتصادي الطويلة، على عكس الشبكات غير الرسمية (الجمعيات، والروابط العائلية، إلخ) التي تسهل الاندماج الاجتماعي.

الكلمات الرئيسية: مشروع الهجرة، الشبكة، الاندماج، منطقة القبائل، كندا.